Bx DE MAZENOD

LETTRES
AUX OBLATS DE FRANCE
1826-1830

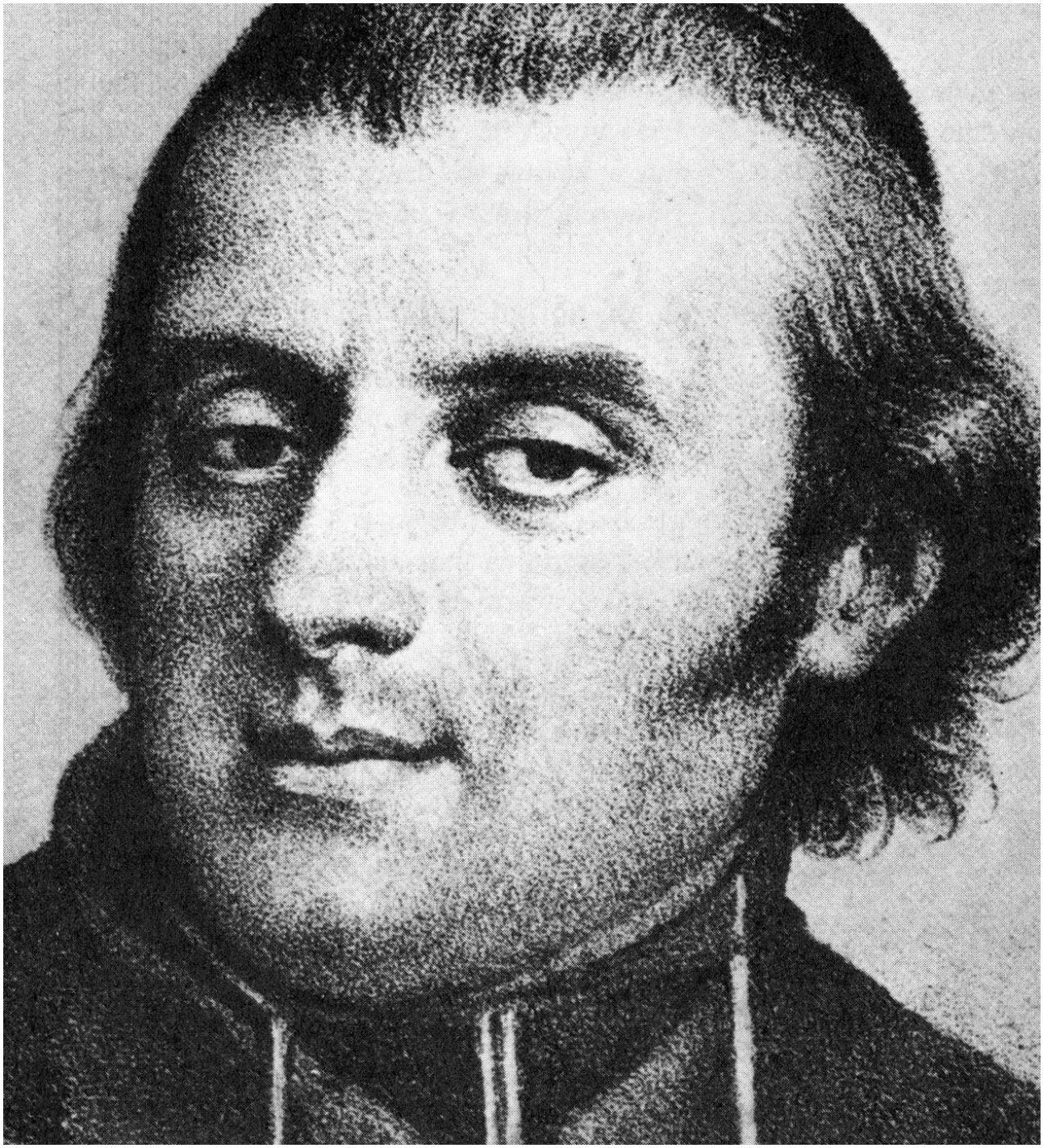

Le p. E. de Mazenod, vicaire général de Marseille (1823-1836).
Lithographie de Marlet, datée de 1825.

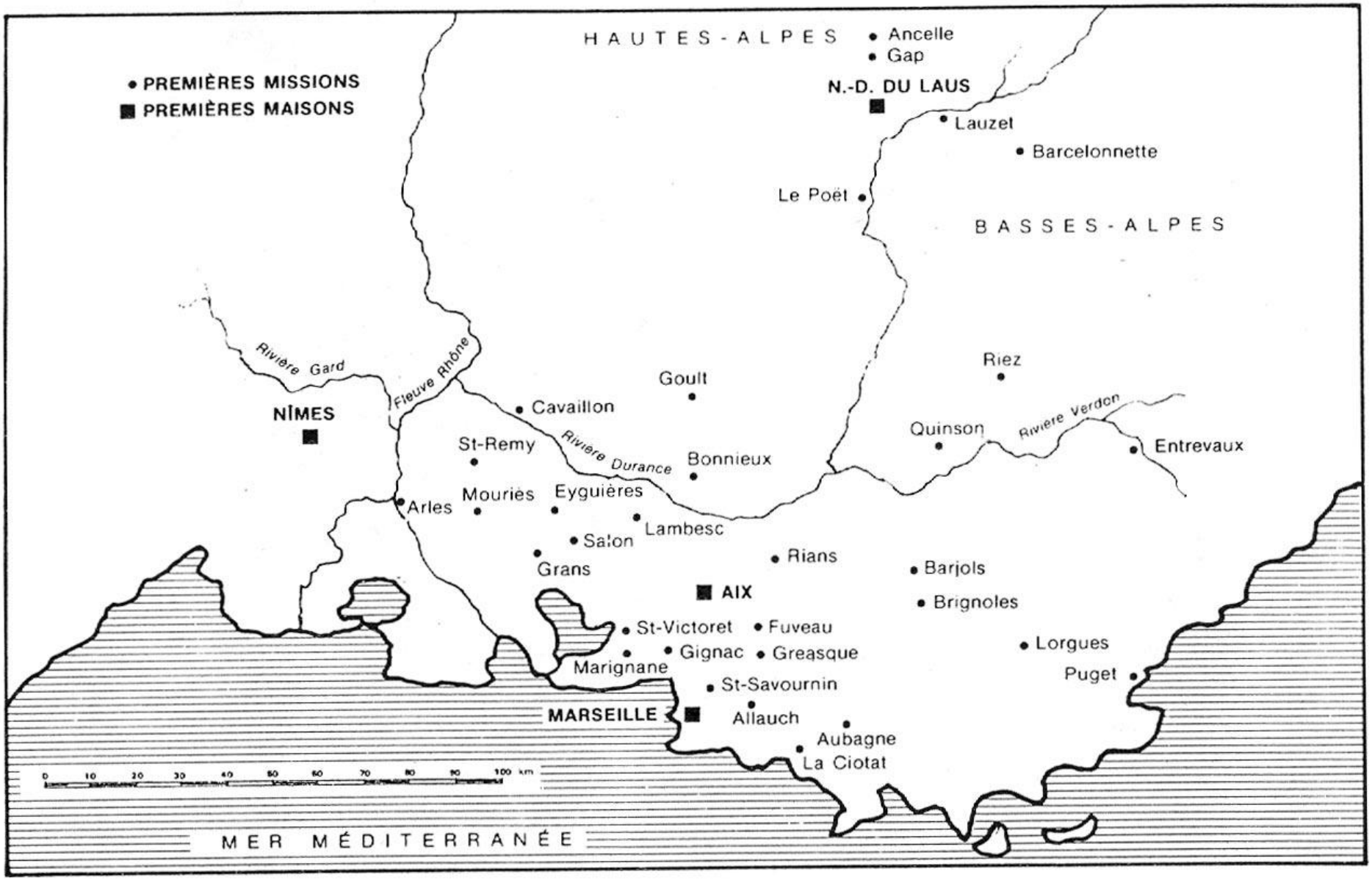

Carte géographique du Midi de la France.

Introduction

Ce septième volume des Écrits Oblats comprend deux groupes de lettres d'inégale valeur, celles qui furent écrites à Rome et au cours du voyage de retour en France, de janvier à juin 1826, et les autres, fort morcelées, écrites de juillet 1826 à décembre 1830.

I - Lettres de 1826: approbation de la Congrégation

Les lettres écrites à Rome forment la part du lion de ce volume, non pas par leur nombre, mais par leur longueur et par leur intérêt. On se saurait trop souligner leur valeur et leur importance.

En 1825-1826, le p. de Mazenod a vécu un des grands moments de sa vie, et la Congrégation, sans en prendre beaucoup conscience, a franchi une étape essentielle de son histoire. On s'en rend facilement compte en lisant et relisant ces pages où la vivacité, la bonne humeur[1], la foi vivante et forte, la joie et la reconnaissance stimulent sans cesse notre intérêt et nous invitent à la suite du Fondateur, le 18 février, à chanter le Te Deum.

Démarches du Fondateur à Rome et approbation des Règles

Depuis quelques années déjà, à la suite de difficultés avec quelques évêques, le p. de Mazenod se rendait compte que pour achever son œuvre, et la mettre à l'abri des orages, il fallait en obtenir la reconnaissance par le Saint-Siège. Il ne se décidait cependant pas à partir. Le p. Rambert explique cette hésitation par les motifs suivants: « On était jusque-là si peu nombreux, on était si petit, si obscur! Et puis, il faut bien le dire, un motif personnel paralysait le courage du Supérieur Général. Lui, homme si résolu d'ordinaire, qui, sans efforts et par l'effet seul de la trempe de son caractère, portait aussi haut que possible l'audace du bien, lui qui ne savait pas reculer devant les obstacles en apparence les plus insurmontables, il ne trouvait pas complètement en lui la confiance dont il avait besoin pour aller faire approuver sa Congrégation. Il manquait, il est vrai, naturellement de cette disposition obséquieuse par laquelle, pour obtenir une faveur, on se pose en solliciteur. Mais il n'avait pas seulement à vaincre la fierté naturelle de son caractère, et une certaine délicatesse de sentiment, il avait encore son humilité à combattre. Il se disait à lui-même, comme il l'a répété plusieurs fois, qu'il n'était pas de taille à se faire reconnaître par l'Eglise pour fondateur d'ordre religieux, qu'il y aurait présomption à lui d'aller réclamer du Souverain Pontife un acte qui impliquait ce titre... D'autre part il sentait aussi que s'il ne réussissait pas dans sa démarche, cet échec projetterait une défaveur sur sa Congrégation. Les évêques pourraient à leur tour retirer leur approbation; les sujets hésiteraient à entrer dans une communauté religieuse que Rome aurait refusé de reconnaître...[2] »

Il partit cependant pour Rome, en novembre 1825, poussé par les vœux de tous les membres de la Congrégation et en particulier du p. Albini. Voici ce qu'il écrit lui-même dans ses Mémoires: «...Sept évêques approuvèrent nos Règles. Nanti de toutes ces approbations si flatteuses, j'hésitais encore à entreprendre le voyage de Rome, lorsque notre saint p. Albini, me poussant par les épaules (c'est à la lettre, il y appuya ses deux mains), me dit avec assurance: allez, mon cher Père, allez, vous réussirez. Je partis, en effet, m'abandonnant à la Providence.[3]

Arrivé à Rome le 26 novembre, le Fondateur passa les premières semaines à prendre contact avec cardinaux et évêques, préfets et secrétaires des Sacrées Congrégations, avec divers prélats et

---

[1] On rencontre dans ces lettres plusieurs pages où le Fondateur, fatigué et préoccupé, rit quand même de bon cœur des petits travers de certains personnages et de ses propres mésaventures.
[2] RAMBERT, *Vie de Mgr de Mazenod,* I, 412-413.
[3] *Ibid.,* 413-414.

personnages. Il constata avec appréhension que, depuis longtemps, la Congrégation des Evêques et Réguliers n'accordait d'abord qu'un décret de louange aux Congrégations qui demandaient leur approbation. Il résolut donc de dire au Saint-Père, avec toute la chaleur et la conviction dont il était capable, qu'un décret de louange «ne le satisferait pas.[4] »

Sa première audience eut lieu le 20 décembre. En une demi-heure le Fondateur réussit à convaincre Léon XII qu'il fallait approuver et non seulement louer. Cette conviction du Pape devint décision catégorique quelques jours plus tard en présence du pro-secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, l'archiprêtre Adinolfi: « Cette Société me plaît, aurait dit le Saint-Père à Adinolfi, je veux la favoriser. Choisissez un cardinal parmi les plus doux..., allez chez lui de ma part et dites-lui que mon intention est qu'on ne loue pas seulement ces Règles, mais qu'on les approuve.[5] »

Encouragé par cette bienveillance, le p. de Mazenod se préoccupa tout de suite d'obtenir une simplification de la procédure qui aurait pu durer plusieurs mois puisque huit cardinaux devaient lire le manuscrit des Règles afin de porter leur jugement au cours d'une congrégation spéciale. Il exposa si bien cette nouvelle requête au cardinal Pacca, préfet de la S. Congrégation, que celui-ci obtint du Pape, le 18 janvier, la faculté de former une congrégation composée seulement de trois cardinaux: Pacca, Pedicini, ponent, et Pallotta, ami du cardinal ponent.

Un troisième obstacle se présenta soudain, qui contribua cependant à hâter le résultat final. Trois évêques du Midi, qui avaient accordé une lettre d'approbation des Règles, NN.SS. Arbaud, de Bausset et Miollis, écrivirent au Pape pour expliquer que les statuts des Oblats, examinés trop vite, leur paraissaient inacceptables, contraires aux droits des évêques et aux lois civiles du Royaume. Ces motifs, teintés de gallicanisme, n'eurent heureusement pas la faculté d'émouvoir les Cardinaux qui tinrent encore plus résolument à affermir, par un acte authentique, l'autorité du Saint-Siège.

Les Cardinaux, réunis chez le cardinal Pacca le 15 février, se prononcèrent à l'unanimité pour l'approbation des Règles. Deux jours plus tard Léon XII approuvait et confirmait la décision de la congrégation.

Étonnement du Fondateur, confiance qu'il inspire à tous

Le Fondateur s'étonna après coup du résultat si positif et si rapide de ses démarches, résultat obtenu de la bonté de Dieu, mais aussi de l'espèce de fascination qu'il exerça lui-même sur les personnes qu'il avait rencontrées et dont il avait eu toujours à se louer de l'accueil chaleureux et de la bienveillante compréhension. En effet, pendant son séjour à Rome en 1825-1826, le p. de Mazenod a pris ou a repris conscience d'abord du charme et de l'ascendant de sa personnalité qui fit partout une forte impression et entraîna toutes les volontés à ses vues, mais ensuite et surtout de la bonté infinie de Dieu sur lui et sur sa Congrégation. Il acquit ainsi plus que jamais la conviction qu'il faut s'abandonner entièrement à la sainte volonté de Dieu après avoir agi de son mieux. Voici quelques extraits révélateurs de ses lettres: «...si je n'étais pas intimement convaincu que le bon Dieu s'est plu à me préparer les voies et à m'ouvrir tous les cœurs, il y aurait vraiment de quoi s'enorgueillir, en voyant l'empressement, l'estime et l'affection que chacun m'a témoignés pendant mon séjour dans cette capitale du monde. Grâces au Seigneur, je n'ai pas été seulement tenté de ce vilain orgueil; mais dire que je n'ai pas été satisfait et consolé de cet accueil général, ce serait mentir; au contraire, j'en ai éprouvé un sentiment habituel de joie et de reconnaissance, car il faut vous le dire, depuis les laquais, les frères lais, etc. en remontant jusqu'au Pape, c'est à qui me donnera de plus sensibles témoignages d'attachement ou d'affection. Si vous aviez vu le Pape dans l'audience d'une bonne demi-heure qu'il m'accorda hier, vous en auriez pleuré de sensibilité... » (lettre du 16 avril).

[4] Lettre du 22 décembre 1825.
[5] *Idem.*

Lors de sa visite de congé à l'ambassade de France, le 4 mai, M. de Montmorency-Laval, envers qui le Fondateur s'était toujours montré courtois mais très réservé, avoua que le p. de Mazenod « jouissait à Rome d'une très grande considération. » Il ajoutait qu'il écrirait le jour même au Roi «que, parmi les prêtres qui étaient venus à Rome, celui qui avait été considéré davantage et dont on avait été le plus satisfait, était l'abbé de Mazenod... » (lettre du 4 mai).

Enfin, le p. Mautone, procureur général des Rédemptoristes, ne voulut pas laisser partir le Fondateur sans lui donner plusieurs marques d'estime. Celui-ci écrit dans son Journal intime: «Le R. P. Mautone, ce Rédemptoriste qui a eu le bonheur de connaître le bienheureux Liguori, m'a fait un cadeau précieux que j'estime plus qu'un trésor: c'est un morceau d'os du bienheureux et une lettre toute écrite de sa main... J'ai été aussi bien sensible à ce qu'il m'a dit en me le donnant. C'est peut-être une faiblesse de le répéter, mais cet aveu, sorti de la bouche d'un homme qui n'a jamais fait de compliment de sa vie à qui que ce soit, m'expliquant l'énigme de l'accueil général qui m'a été fait à Rome, je veux le consigner ici, non point pour m'en souvenir, mais pour la consolation de nos amis, à qui seuls sera confié ce journal, pour les amuser quelques instants: « Tous ceux qui ont fait votre connaissance à Rome, me disait donc ce bon Père, répètent que vous avez su gagner tous les cœurs, qu'il n'en est pas un qui ne vous aime et ne vous estime. C'est le bienheureux qui a fait cela, ajouta-t-il» (Journal, 24 avril 1826).

Intense activité. Union à Dieu

Mais le succès des démarches du Fondateur fut également obtenu au prix d'une infatigable activité, même si le métier de quémandeur lui déplut toujours: «Ah, cher ami, avouait-il au p. Tempier le 11 février, il vaut mieux faire des missions, il vaut même mieux savourer les ennuis du grand vicariat que faire le triste métier qu'il me faut faire ici. » Le 5 janvier, il écrivait: « ...je cours, car je cours toujours, je cours à la poste... » Le 20 février, il ajoute: «Je ne néglige aucun des moyens que la prudence humaine peut suggérer, et je n'épargne pas mes pas, ni ne donne de repos à mon esprit, pour seconder les desseins de la divine Providence...» Le 27 il rappelle encore au p. Tempier: «Je ne perdis pas un moment de temps, car il est bon que vous sachiez que, depuis que je suis dans ce pays, je mets une activité incroyable pour accélérer tout ce que j'y ai à faire; aussi, soit un peu à cause de cela, soit beaucoup plus parce que le bon Dieu m'aide à chaque pas, j'ai laissé derrière moi bien des gens qui avaient commencé six mois avant moi... »

Dans la lettre du 4 janvier, le Fondateur avait fait la confidence suivante au p. Tempier: « Croyez que je ne m'endors pas; je prendrai les bains quand je serai de retour, car il faut avouer que cette opération ne peut pas se faire sans échauffement. Je me porte néanmoins à merveille de corps et d'esprit: il semble en vérité que le bon Dieu veut me laisser tout à mon affaire et bien uni à lui, et il ne permet pas que je l'offense, du moins de manière à m'en apercevoir.» Le 10 janvier, il rectifie cette proposition qui, confie-t-il, «serait trop absurde et ridicule, si je n'avais écrit dans l'intimité de la confiance à mon ami et au confident de mes plus secrètes pensées; certainement elle ne me serait pas échappée avec toute autre personne. Lorsque j'ai dit que je ne péchais pas, j'ai voulu dire que je péchais moins; la raison en est toute simple. D'abord, tout en faisant nos affaires, j'ai tâché de profiter de mon mieux des grâces extraordinaires et multipliées du jubilé. D'ailleurs ici tout rappelle les grands exemples des saints, qui semblent vivre encore pour ceux qui parcourent cette ville avec tant soit peu d'esprit de foi. De plus, ayant entre les mains une affaire d'une importance majeure, dont les conséquences doivent si puissamment influer pour l'édification de l'Eglise, la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, une affaire qui doit être traversée par l'enfer et qui ne peut réussir que par une protection très spéciale de Dieu, à qui seul appartient le pouvoir de toucher les cœurs et de diriger la volonté des hommes, j'ai dû nécessairement me convaincre qu'il était de mon devoir de faire tout ce qui dépendait de moi pour vivre dans l'union la plus intime qu'il me serait possible avec Dieu, et prendre, par conséquent, la résolution d'être fidèle à sa grâce et de ne pas contrister son esprit. Dans l'état présent des choses, la moindre infidélité volontaire me semblerait

un crime, non seulement parce qu'elle déplairait à Dieu, ce qui serait sans doute le plus grand mal, mais encore par les conséquences qu'elle pourrait entraîner.
Je dois ajouter que depuis que je suis parti de France, mais surtout depuis que je suis à Rome, le bon Dieu m'assiste en toute chose d'une manière si sensible, qu'il me semble qu'il ne me serait pas possible de ne pas conserver dans mon âme un sentiment habituel de reconnaissance qui me porte à louer, à bénir, à remercier Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, et dans les proportions convenables la sainte Vierge, les saints Anges et les saints auxquels je me crois redevable de la protection et des consolations que j'éprouve. Cela n'empêche pas que je ne me confesse deux fois par semaine, et que je ne trouve toujours plus ou moins sujet de m'humilier devant Dieu...»

Abandon à Dieu. Reconnaissance. Obligation de tendre à la sainteté
Cette conviction de la bonté de Dieu sur lui et sur la Congrégation ne fit qu'augmenter. Déjà après sa première audience du Pape, le Fondateur avait écrit: «// faut se souvenir de cette parole de saint Ignace que dans les affaires il faut agir comme si la réussite devait dépendre de notre adresse, et mettre en Dieu toute sa confiance, comme si toutes nos démarches ne devaient rien produire. J'avoue néanmoins que, d'après ce qui est arrivé jusqu'à présent, je ne compte que sur le secours de Dieu, et si j'agis de mon côté, c'est pour la forme et pour n'avoir pas l'air de tenter Dieu» (lettre du 28 décembre 1825).

Le 20 janvier, après avoir obtenu la dispense de l'examen des huit cardinaux, il s'exprime ainsi: « Continuons de prier, mon cher ami, et ne cessons pas de mettre notre confiance en Dieu. A lui seul appartient de régler et disposer toutes choses selon son infinie sagesse pour la plus grande gloire de son nom. Je dois avouer que jamais de ma vie je n'avais compris comme à présent le prix de cet abandon en Dieu, jamais je ne m'étais senti porté à mettre en pratique cette vertu, car c'en est une, comme dans cette circonstance... Quand je suis en esprit la marche de notre affaire, je suis dans l'admiration de la bonté de Dieu et je me sens porté à de grands sentiments de reconnaissance. Tout est marqué, jusqu'à présent, au coin d'une protection spéciale. Qui a pu me préparer les voies? Qui a pu disposer le Chef de l'Eglise à vouloir faire pour nous une exception singulière? Qui est-ce qui lui inspire de trouver bien tout ce que je lui propose?»

La conséquence que le p. de Mazenod tire, pour lui et ses fils, de cette incompréhensible bonté de Dieu, est qu'il faut désormais vivre plus saintement, aimer davantage la Congrégation et mieux vivre selon ses Règles qui valent celles des grands Ordres. Il écrit le 9 mars: « Le cardinal Pedicini avait bien raison: si le bon Dieu n'y avait pas mis sa sainte main, nous en avions pour plus d'un an. Ce qui m'amuse, c'est la surprise de l'archiprêtre Adinolfi qui est, comme je vous l'ai dit, la cheville ouvrière du secrétariat : il n'en revient pas de la tournure que prit cette affaire dès le principe. Non si è visto mai: on n'a jamais vu, dit-il, dans aucune affaire de ce genre le Pape s'occuper lui-même de tout aplanir, trancher les difficultés, prescrire jusqu'aux détails, dicter les expressions mêmes du bref. Nos Messieurs le sentent-ils, au moins? S'ils savaient ce que cela veut dire, ils sauteraient de joie, ou ils resteraient stupéfaits d'admiration. On attend ici quelquefois six mois un oui ou un non, on évalue un signe, on cherche à pénétrer une pensée du Souverain Pontife, on s'estime heureux d'une légère espérance, quelque éloignée qu'elle soit. Et c'est ce même Souverain Pontife qui a tout fait pour nous. Quel titre avions-nous pour cela? Qui est-ce qui m'a donné, dans une seule audience, de lui inspirer un intérêt si fort, si réel, si constant? Comment n'y pas voir du surnaturel? Dès lors comment n'être pas transportés de reconnaissance envers Dieu, et faisant un retour sur nous, nous attacher plus encore à la Société qui vient de recueillir des preuves si convaincantes de la protection du Seigneur, à laquelle nous appartenons maintenant d'une tout autre manière, puisque, dans l'ordre hiérarchique, c'est par elle que nous tenons au Chef suprême de l'Eglise, qui en est le modérateur souverain. C'est maintenant qu'il faut prendre cet esprit de corps qui excite à ne se laisser surpasser par aucun autre corps, en vertu, en régularité, etc...» Il continue, le 20 mars: « Oh! oui, il faut bien nous le dire, nous avons reçu une grande grâce! plus je la

considère de près dans toutes ses circonstances, plus je sens le prix du bienfait. Nous ne saurons jamais le reconnaître que par une fidélité à toute épreuve, par un redoublement de zèle et de dévouement pour la gloire de Dieu, le service de l'Eglise et le salut des âmes, surtout les plus abandonnées, conformément à notre vocation. Après cela, ce que je demande à Dieu, c'est qu'il nous choisisse et qu'il nous envoie les sujets qu'il nous faut pour faire son œuvre. Vous avez bien raison de dire qu'il vous semblait à tous d'être devenus d'autres hommes; c'est qu'il en est ainsi. Puissions-nous bien comprendre ce que nous sommes! J'espère que le Seigneur nous en fera la grâce, avec l'assistance et par la protection de notre sainte Mère, l'Immaculée Marie, pour laquelle il faut que nous ayons une grande dévotion dans notre Congrégation. Ne vous sem-ble-t-il pas que c'est un signe de prédestination que de porter le nom d'Oblats de Marie, dont la Congrégation porte le nom, comme un nom de famille qui lui est commun avec la très sainte et immaculée Mère de Dieu? Il y a de quoi faire des jaloux... »

Réaction de la Congrégation

On ne connaît que bien imparfaitement les réactions de la Congrégation. Les lettres du p. Tempier sont disparues, sauf quelques lignes de celle du 9 mars dans laquelle il écrit: « Il y a de quoi être ravi, en suivant la marche de la Providence dans la conduite de notre affaire. Reconnaissance éternelle au grand, au saint pontife Léon XII, qui occupe si dignement la chaire de saint Pierre, et qui vivra éternellement dans nos cœurs. Le souvenir de ses bienfaits sera transmis, avec celui de ses vertus, de bouche en bouche dans notre Société, tant qu'il existera un membre de la famille. Soyez-en assuré, mon cher Père, ce sentiment est profondément gravé dans le cœur de vos enfants. Il aurait fallu nous voir lorsque j'allai lire à ceux de nos Pères qui sont à Aubagne[6], la lettre dans laquelle vous nous appreniez que notre Saint-Père avait approuvé la décision de la congrégation: il aurait, dis-je, fallu nous voir ! nous nous embrassions avec une joie ravissante, nous sentions je ne sais quoi en nous qui nous disait que nous étions d'autres hommes. Des larmes de joie et de reconnaissance coulaient de nos yeux. Ces sentiments se sont manifestés dans la maison d'Aix. »
Les actes du chapitre général, tenu à Marseille du 10 au 13 juillet, laissent deviner également la joie et l'enthousiasme de tous. Le chapitre se termina par une séance solennelle, en présence de tous les Oblats qui renouvelèrent leurs vœux. « La présence de Notre Seigneur au milieu de toute notre famille assemblée dans une si grande circonstance, lit-on dans le compte rendu, le profond recueillement de tous, l'objet sublime qui nous occupait, donnaient à la cérémonie une beauté céleste. Plusieurs versaient des larmes abondantes, les autres étaient attendris; et Dieu, assurément, devait en être touché aussi. Un Te Deum solennel en action de grâces de tous les bienfaits répandus sur la Société, et la bénédiction du très saint sacrement, ont terminé ce pieux exercice. »

A la sortie de la chapelle, le Fondateur voulut encore saluer les Oblats par ces quelques mots: « C'est, dit-il, l'heureux commencement d'une ère nouvelle pour la Société. Dieu a ratifié les projets que nous avions formés pour sa gloire; il a béni les liens qui nous unissent; désormais nous combattrons les ennemis du ciel sous un étendard qui nous sera propre, et que l'Eglise nous a donné. Sur cet étendard brille le nom glorieux de la très sainte vierge Marie Immaculée; ce nom même est devenu le nôtre, car c'est à la sainte Vierge que nous sommes consacrés; nous sommes plus spécialement ses enfants; et sa protection sur nous, jusqu'aujourd'hui si sensible, le sera encore plus à l'avenir, si nous nous montrons dignes d'une telle mère... »

II - Lettres de 1827-1830: crise personnelle du Fondateur

Après l'approbation des Règles et de l'Institut, allait-on réellement assister à «l'heureux commencement d'une ère nouvelle pour la Société», selon l'expression du Fondateur au chapitre de 1826? Dans ce cas le p. de Mazenod ne fut pas bon prophète. Entre juillet 1826 et 1831, on assiste à

[6] RAMBERT, I, 450. Les pp. Moreau, Suzanne et Jeancard donnaient les exercices de la mission.

une des périodes les plus ternes que la Congrégation ait vécues, alors que le Fondateur passe par une sombre nuit des sens et de l'esprit, qui se prolongera pendant 10 ans. Nos auteurs spirituels n'ont guère étudié cette période de sa vie[7] mais, sans aucun doute, il traverse alors une crise profonde, aux causes multiples: la formation et la persévérance des sujets qu'on ne réussit pas à améliorer, la Congrégation qui ne répond pas suffisamment à l'idéal de vie religieuse et apostolique désiré, le diocèse de Marseille qui résiste aux réformes jugées nécessaires, la mort d'êtres chers, tels que Marcou, Suzanne, Nathalie de Boisgelin, Léon XII, enfin la maladie de plusieurs Pères et celle du Fondateur lui-même qui le rend incapable de travailler pendant dix-huit mois.

Un fait accentue encore la différence de ton que l'on constate entre les lettres de 1826 et celles des années suivantes. Nous possédons les premières dans leur teneur quasi complète, alors que pour les autres il ne nous reste que des bribes, des miettes. Même si on rencontre de belles pages où apparaît l'esprit de foi, la soumission à Dieu, Yenveux et les biographes semblent n'avoir surtout retenu, pour cette période, que les extraits ou le p. de Mazenod parle de maladies, de deuils, d'apostasies, de déceptions, d'ennui de sa charge de vicaire général qui le fait moisir sur place au lieu d'aller avec ses frères annoncer l'Evangile.[8]

Développement apparent de la Congrégation

La Société semble croître au rythme lent mais sûr des années précédentes. Elle s'enrichit d'abord de deux nouvelles maisons. Celle de Nîmes dut être fermée à la Révolution de Juillet 1830, mais on avait déjà formé une nouvelle communauté à Marseille en 1827 pour assurer la direction du grand séminaire et, en septembre 1830, on acheta un vieux château, à Billens en Suisse, qui servit de refuge aux novices et aux scolastiques.

La Congrégation comptait 15 prêtres et 15 novices ou scolastiques en 1826; il y a, en 1831, 22 prêtres, 10 frères scolastiques, 2 frères convers et 5 ou 6 novices. Cependant, derrière cette façade apparemment solide, que de fissures dans l'édifice!

Problèmes causés par le noviciat
et par le peu de persévérance des candidats

La Congrégation continue à n'attirer que peu de jeunes vraiment sérieux. En 1826, trois seulement font les premiers vœux sur 9 prises d'habit, 3 sur 13 en 1827, 6 sur 10 en 1828, 9 sur 15 en 1829 et 3 sur 17 en 1830. En outre, ces novices ne reçoivent pas encore la formation solide que le Fondateur désire. En visitant diverses maisons religieuses en Italie, en 1825-1826, celui-ci avait été frappé par la parfaite régularité qui régnait partout. «Ici je parcours les maisons les plus estimées, écrit-il le 16 mars, je m'entretiens avec les hommes les plus expérimentés, je tâche, en un mot, de rendre mon voyage utile pour la Société autant qu'il m'est possible. Je conclus de tout ce que je vois et de ce que j'entends, que dès le principe nous avons péché par le noviciat, et qu'il n'est pas encore au point où il devrait être... » Malgré les nombreux soucis du Fondateur à Rome, les besoins du noviciat et l'avenir de la Congrégation occupent sans cesse son esprit. Au début de janvier, il prend même une décision importante. Le p. Courtès, trop occupé à Aix par la Congrégation de la jeunesse et le service de la chapelle, ne peut pas former suffisamment les novices. C'est au p. Guibert qu'il faudra confier au plus tôt les novices qu'on fera venir près du Supérieur Général et du p. Tempier.«Tant que je serai à Marseille, écrit-il le 10 janvier, je pencherais pour que le noviciat fût placé dans cette ville parce que je pourrai donner un coup de main au maître et quelques coups d'œil aux élèves...»[9]

---

[7] Le p. Robert Moosbrugger, o.m.i., fait état de cette crise dans l'ouvrage: *The spiriluality of blessed Eug. de Mazenod... from ihe beginning of the Congrégation (1818) until he takes possession of the diocèse of Marseille as bishop (1837).* Romae, Officium libri catholici, 1981, 153 pp.

[8] On ne conserve, pour cette période, que des extraits copiés par Yenveux et les biographes du Fondateur.

[9] Cf. aussi la lettre au p. Courtes du 2 février et celles au p. Tempier des 11 et 27 février, du 30 mars.

Dès son retour à Marseille, à l'été 1826, le Fondateur nomme le p. Guibert maître des novices. Celui-ci s'occupe avec zèle et intelligence de la formation des futurs Oblats. Mais, en moins de deux ans, la vie sédentaire le rend malade. Après quelques semaines de repos, pendant l'été 1828, il demande et obtient de reprendre la vie missionnaire. Le Supérieur fait alors appel à l'un des seuls bons missionnaires qui lui restent: le p. Honorât. Il lui écrit, le 4 mai 1828: «La Providence nous avait fourni dans le p. Guibert un maître des novices qui me semblait tout à fait propre pour remplir ce poste très important. Il s'adonna à l'œuvre de tout son cœur dans le commencement. Sa santé qui n'a jamais été bonne s'altéra, il a fallu lui faire changer d'air et le décharger entièrement de cet emploi. C'est pourtant le plus important dans la Société; sans noviciat c'en est fait de la Société... Il faut donc qu'à cette époque notre noviciat intérieur soit bien monté, il faut pour cela un maître des novices. Ce maître des novices, c'est toi, mon cher p. Honorât, qui joins à l'attachement inviolable pour la Société l'amour de l'ordre et de la régularité. Toutes mes réflexions sont faites. J'aurais voulu trouver tout autre pour te laisser à Nîmes où tu fais le bien, mais je n'ai personne autre dans la Société, et personne ne trouvera mauvais que je fasse passer le service de celle-ci avant tout autre, surtout lorsqu'il s'agit de former les sujets qui doivent l'empêcher de s'éteindre. » Le p. Honorât refusa-t-il, ou s'était-il trop engagé dans plusieurs missions importantes? Il n'occupa ce poste que plus d'une année après, de novembre 1829 à Tété 1830. Entretemps, et après lui, de plus jeunes Pères font fonction de maîtres des novices: le p. Reynicr à Marseille (printemps 1828), le p. Guigues à S.-Just (juin 1828 - août 1829), le p. Capmas à S.-Just (septembre-octobre 1830) et le p. Mille en Suisse en 1830-1831. Ces changements de responsables et de lieux nuisirent certes au sérieux de la formation.

De plus, au cours de cette période, la Congrégation continue à ne pas retenir ses sujets. En six ans, dix profès, dont six Pères, quittent la famille ou sont expulsés par manque d'esprit religieux.

On continue bien à exercer le ministère principal de l'Institut: les missions populaires, mais avec des effectifs réduits et au milieu de nombreuses difficultés. La nécessité de prêcher le jubilé, en 1826, empêche d'abord les Pères de s'occuper de leur mission essentielle, au grand mécontentement du Fondateur[10]. Ensuite, à N.-D. du Laus, Mgr Arbaud confie aux Oblats peu de missions dans son diocèse et, encore, trouve-t-il toujours à redire sur leur doctrine et leur pratique du confessionnal. Enfin la Révolution de Juillet 1830 met fin d'une façon drastique à cet apostolat.

Le souci des vocations, de la formation des candidats, de leur persévérance, devait alors fort préoccuper les supérieurs puisqu'ils traitèrent surtout de ce problème au chapitre général de 1831. Il paraît en effet étrange qu'on n'ait pas dit un mot de ce qui pouvait provoquer la mort de l'Institut: l'impossibilité de prêcher des missions depuis plus d'une année[11].

Sujets peu brillants

Aux prises avec ces problèmes, affaibli par la maladie, comment faire encore des projets d'avenir! Il y a bien les jeunes Pères, dont quelques-uns ne sont pas dépourvus de talents et de vertus (Aubert, Tel-mon, Ricard, Martin, Semeria, Dassy), mais dans l'ensemble le Fondateur les trouve bien au-dessous de ce qu'exigeraient la gravité des problèmes et les difficultés des temps. Contraint au repos à Fribourg, en 1830, il écrit au p. Tempier, le premier août: «...Hier encore, où la solennité et la longueur des offices auxquels on m'a fait présider en la fête de saint Ignace, et la circonstance du dernier jour de mes quarante-huit ans, excitaient en moi plus de dévotion et de plus saints désirs, et

[10] Lettre au p. Courtes, 22 juillet 1826: «Je n'ai que trop gémi que l'on ait attaché tant de prix à faire le jubilé d'Aix. Si, au lieu de cette parade, on avait évangélisé les pauvres âmes abandonnées, Dieu en aurait été glorifié...»

[11] On décida cependant, le 29 septembre, d'envoyer des Oblats aux missions étrangères «dès que l'occasion serait favorable.» La Révolution de Juillet fut fatale aux Missionnaires de France.

me laissaient aussi le temps de réfléchir sous l'influence de Jésus-Christ présent et exposé, dans quel abîme je plongeais! Combien de sentiments divers! J'étais heureux à l'autel, j'offrais le saint sacrifice pour l'Ordre des Jésuites, sans oublier notre famille. Je félicitais leur saint Fondateur des merveilles qu'il avait opérées; mais quels secours n'eût-il pas pour cela! Rien de semblable de nos jours. S'il eut pour ennemis tant d'hérétiques et de mauvais chrétiens, quelle protection éclatante des Papes et des Evêques les plus célèbres! On voyait tout perdu dans l'Église, on rattacha à son Ordre la cause de l'Eglise: de là tout ce qu'il obtint.

Mais, il faut l'avouer, par quels hommes il fut secondé! Dès les premières années de leur réunion, on aurait pu dire de chacun d'eux qu'ils faisaient plus que lui. Je ne parle pas seulement des premiers compagnons, je parle de tous ceux qui se joignirent à eux dès qu'ils se firent connaître. Il semble que tous ceux qui, avec le zèle de défendre l'Eglise si horriblement déchirée se sentaient le talent de lui être utile et la vertu de se dévouer à ce grand œuvre, venaient se ranger sous la bannière d'Ignace, sa Compagnie fut dès le principe une armée de généraux. Etonnez-vous, après cela, de tout ce qu'ils ont fait!

Voyons-nous rien de pareil autour de nous? Il faut former péniblement quelques enfants, dont la plupart ne parviennent pas à concevoir les grandes pensées qui devraient les élever au-dessus de tout ce qui les entoure. Pas un qui puisse fournir quelque chose du sien, apporter une pierre à l'édifice qu'il faudrait construire de concert. Malheureux temps! détestable influence du siècle sur les esprits! S'il en est qui pourraient produire quelque chose, c'est en sens inverse, et à la place de l'élan que donnerait le concours de plusieurs volontés dirigées vers le même but, il faut voir amortir et émousser tous les traits qui partiraient de nos âmes, par les ménagements, les précautions, les raisonnements dont il faut user à leur égard pour les utiliser du moins dans la région moyenne où ces âmes froides et sans vigueur veulent se tenir.

J'ai fini par demander à Dieu de m'enlever de ce monde si je ne dois pas faire autre chose que ce que j'ai fait...»[12]

Administration du diocèse de Marseille

Les difficultés rencontrées dans l'administration du diocèse de Marseille n'apparaissent guère dans les lettres aux Oblats. M. le chanoine Leflon les a bien décrites dans sa biographie du Fondateur[13]. Les Mazenod durent agir avec fermeté, en particulier à l'égard du clergé, habitué pendant un quart de siècle à vivre dans l'indépendance, sans évêque résident. Les méthodes pastorales, les actes de bonté étaient habituellement attribués à Mgr Fortuné; on considérait au contraire son neveu responsable des mesures de rigueur. « On croyait, écrit Leflon (II, 545), que le Prélat se réservait la miséricorde et que les impératifs de ses monita, la vigueur de ses interdits, la sévérité de ses lettres étaient inspirées à sa faiblesse par un neveu qui avait du caractère pour deux. Aussi bien que le préfet Thomas, les articles de journaux libéraux, les mémoires lancés contre son administration distinguent toujours de l'exécutant résigné l'inspirateur qui l'entraîne et le domine, et ne vantent le premier que pour mieux dénigrer le second. » Les historiens du Fondateur[14] ont démontré la fausseté de ces accusations, d'autant plus facilement que de la fin de l'année 1825 au début de l'année 1831 le Vicaire Général passa au moins 22 mois hors du diocèse et près d'une autre année presque sans travailler à l'évêché, occupé par les malades ou malade lui-même. Il reste vrai

[12] En continuant sa lettre, le 2 août, le Fondateur se rend compte qu'il a exagéré. Il écrit: «Je vous prie, mon cher ami, de brûler la feuille qui précède. Cet épanchement est bon pour vous... Très certainement, il en est bon nombre que j'estime. Quelques-uns ne peuvent pas douter que, tout en les aimant, je les voudrais autres qu'ils ne sont... Du reste, il faut bénir le bon Dieu des espérances que nous avons pour l'avenir...»

[13] J. LEFLON, *Mgr de Mazenod,* II, 216-232; 250-259; 537-552.

[14] RAMBERT, REY, LEFLON, et [A. MITRI], *Inquisitio historien de quibusdam animadversionibus in servi Dei* [C. J. E. de Mazenod] vitam et operositatem..., Romae, 1968.

toutefois que ces critiques et la fonction même de vicaire général lui pesaient beaucoup. Il ne le cacha jamais. « Tout ce que tu ajoutes complète le tableau de ces belles missions... écrit-il au p. Honorât, le 12 décembre 1827. Que ne puis-je y prendre une part plus directe! mais mes péchés me retiennent dans la servitude d'une infinité d'autres occupations dont aucune n'est selon mon goût; non, il n'est pas une seule occupation de la journée qui me satisfasse et que je n'offre à Dieu dans une sorte d'amertume, en expiation de mes péchés, tant elles me sont à charge et pénibles à remplir. Que de sujets de peine! Quelles inquiétudes sans cesse renaissantes ! J'en suis triste quelquefois jusqu'à la mort et je n'ai personne pour me consoler. » Le 2 janvier suivant, il offre ses vœux de bonne année au p. Courtès et poursuit: «... mon bureau est encombré au point de ne pouvoir y placer une lampe, mais c'est tout comme si je n'avais rien à faire. Je ne me sens plus la force de continuer ce métier. Si ma conscience ne m'y retenait, j'aurais depuis longtemps pris mon parti, mais ma responsabilité m'effraie un peu ou, pour mieux dire, beaucoup. Quand je parle de responsabilité, j'entends celle que j'ai contractée en 1817 et en 1823[15]. Je crus bien faire, et il est possible que j'aie bien fait, j'en vois tous les jours les résultats heureux pour la religion, mais je n'ai pas assez consulté mon avantage personnel, mon repos, mon existence entièrement sacrifiée, avec ce surcroît de désagrément que je suis lié et que par ma position essentiellement dépendante je ne puis pas faire la moitié du bien que je voudrais et que celui même que je suis heureux de faire je ne le fais pas comme je sens qu'il devrait être fait. Ensuite, comment prendre son parti sur tous les détails mécaniques qui absorbent la moitié et souvent toutes mes journées! Cher Courtès, je n'en puis plus et la mort approche, car je touche à la vieillesse. Quand je serai libre, je ne pourrai plus agir. En attendant que le bon Dieu vous délivre d'un homme aussi nul que je le suis devenu, faites, vous autres, pour moi. Que l'œuvre du Seigneur s'accomplisse... »

Maladie et décès de plusieurs Oblats

Les difficultés avaient habituellement comme conséquence non pas d'abattre le Fondateur mais plutôt de multiplier son activité et sa résistance. En 1827-1831, ce sursaut ne se produit pas. La douleur causée par la mort d'êtres chers l'affaiblit trop physiquement et moralement. Il s'agit là d'un fait capital dans sa vie. Cinq des meilleurs Oblats meurent: le p. J.-J. Marcou en 1826, le p. V.-A. Arnoux et le f. Ph.-P. Dumolard en 1828, le p. M.-J.-A. Suzanne en 1829 et le p. J.-T.-M. Capmas le 10 janvier 1831. De plus la maladie ralentit l'élan des plus âgés et des plus actifs: Dupuy en 1826, Reynier, Albini et Guibert en 1827, Suzanne en 1828, Mye, Courtès et le Fondateur lui-même en 1829-1830.

En juin 1826, le p. de Mazenod rentre à Marseille en toute hâte, sans s'arrêter à Gap et à N.-D. du Laus, pour courir au chevet du p. Suzanne malade. Celui-ci se remet, mais c'est le p. Marcou qui meurt le 20 août. «Le bon Dieu vient de nous enlever... un de nos plus saints missionnaires, lit-on dans la lettre du 21 août au p. Honorât. Je pleure un frère si précieux pour notre Société, à laquelle il était si attaché, mais je me reproche en quelque sorte mes larmes, comme si j'osais regretter son bonheur. Il sera notre protecteur auprès de Dieu. Résignons-nous. Notre Père qui est au ciel connaît nos besoins, il y pourvoira; mon cœur néanmoins souffre beaucoup. Je n'ai pas assez de vertu pour me mettre tout à fait au-dessus de la nature, nature bien élevée pourtant, si ce n'est pas une espèce à part, dans l'amour que j'ai pour vous, mes chers enfants, que j'aime tant dans le Seigneur et qui le méritez à tant de titres. »

Pendant l'été 1827, ce sont les pp. Albini, Guibert et le f. Reynier qui tombent malades et préoccupent le Fondateur. Il est lui-même victime d'un accident de voiture qui lui causa plusieurs blessures aux jambes. Il écrit au p. Suzanne, le 18 juillet: «J'ai eu tort, mon cher p. Suzanne, j'en conviens, de ne pas être entré dans quelques détails au sujet de l'accident arrivé à mes jambes...

[15] Celle de vicaire général de Marseille, en 1823. En 1817, il avait travaillé à faire nommer son oncle à l'évêché de Marseille.

Depuis lors d'autres événements ont préoccupé mon esprit: la crainte de voir périr notre frère Reynier d'une inflammation, l'inquiétude et le chagrin, je ne sais pas si je dois ajouter la fatigue, tout cela réuni me fait oublier mes propres souffrances, auxquelles d'ailleurs je suis toujours moins sensible qu'à celles des autres. »

A quelques jours d'intervalle, en juillet 1828, le p. Arnoux et le f. Dumolard meurent. «Je ne peux me faire à l'idée de perdre des sujets de la trempe du p. Arnoux, gémit-il, le 8 juillet, dans une lettre au p. Courtès. Tu ne saurais croire ce que promettait de son côté le pauvre Dumolard qui est aux prises avec la mort depuis bien longtemps... Le bon Dieu sait ce qu'il faut à chacune de ses créatures, il sait aussi ce qui convient le mieux aux familles qui vivent sous ses lois. C'est là un puissant motif de résignation... » «Priez... pour moi qui sens toujours trop vivement de pareils coups» (9 juillet).

En apprenant le décès du p. Arnoux, il écrit au p. Courtès, le 27 juillet: « … J'ai préféré garder le silence; mais, certes, j'ai vivement senti la privation que tu m'as imposée par ta négligence à m'informer de l'état de notre saint malade. Ne sais-tu pas que je regarde comme un devoir principal d'assister tous ceux de nos frères qui sont en danger de mort à ma portée. Sommes-nous donc si loin d'Aix, que dans quelques heures je n'eusse pu me rendre auprès du malade?... Je n'ai pas besoin de te dire avec quelle avidité nous avons lu les détails que tu nous donnes de ses derniers moments et de sa sépulture ; j'ai arrosé tes lettres de mes larmes toutes les fois que je les ai relues...»

Décès du p. Suzanne

Pendant toute cette période, la maladie du p. Suzanne constitue cependant le souci majeur du p. de Mazenod et contribue plus que tout le reste à diminuer peu à peu ses forces. Après avoir vomi le sang en 1826 puis en février 1827, une troisième rechute, en novembre 1828, ne laisse plus d'espoir de guérison. Pendant plus de deux mois son père désolé passa ses jours et ses nuits auprès de celui qu'il avait connu adolescent à Aix, comme Marcou, Honorai et Courtès, et qu'il aimait comme un fils bien-aimé. Toutes ses lettres de 1826 à janvier 1829 sont un crescendo de préoccupations et de douleurs à ce sujet. On relève sous sa plume les expressions les plus fortes d'une âme inconsolable: «susceptibilité de ma tendresse excessive» (29 mars 1828 à Suzanne); «... quant à moi... la douleur que j'ai éprouvée ces deux jours passés a été si vive et si constante que je tiens comme une espèce de miracle de n'y avoir pas succombé; heureusement, j'ai pu verser une grande abondance de larmes, ce qui, je crois, m'a sauvé. Il me reste pourtant une fatigue extrême. Il m'en coûtera la vie de vous aimer comme je vous aime. Je ne saurais pourtant m'en repentir ni m'en plaindre. Adieu» (15 nov. 1828, à Courtès). «Il faut que mon corps soit de fer pour résister à des affections de l'âme si violentes, si continues... Vous êtes sur le champ de bataille et moi au pied de la croix où notre pauvre frère est cloué» (26 nov. 1828, à Guibert). «Si je montrais au dehors tout ce que j'éprouve d'angoisses, on me prendrait pour un fou, tandis que je ne suis qu'un homme...» (15 déc. 1828, au p. Courtès). «Je crois, cher ami, qu'il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit; mes heures, mes jours et mes nuits se passent auprès de notre bienheureux malade qui consomme son sacrifice dans des sentiments héroïques. Chacun est occupé à recueillir ses paroles, et moi je le suis à méditer sur les souffrances de la sainte Vierge au pied de la croix, dont, jusqu'à ce jour, je n'avais eu qu'une idée bien imparfaite... Mon Dieu! ces pensées me sont familières, elles nourrissent ma douleur, je veux avaler le calice jusqu'à la lie!... Adieu, je te presse contre mon cœur; sa plaie ne saurait être plus profonde. Adieu» (29 janvier 1829, à Courtès).

Le p. Suzanne mourut le 31 janvier 1829. Pendant plusieurs mois le p. de Mazenod fut presque incapable de travailler. Il l'écrivit au p. Courtès, le 19 février: «...quand il faut entrer dans mon cabinet, j'éprouve une répugnance à m'y appliquer à quelque chose comme un hydrophobe pour l'eau. Tel est l'état où m'a laissé la perte que j'ai faite, qui m'est aussi sensible aujourd'hui que le premier jour. Je ne crois pas manquer de résignation; je ne me refuse pas aux consolations que la

sainte mort de ce trop cher enfant procure à un père chrétien; mais la plaie toujours saignante ne saurait être guérie, même par ce baume surnaturel. J'ai toujours mon enfant sous les yeux, tel que la grâce l'avait façonné dans sa dernière maladie... »

Maladie du père Courtès

Au moment de la maladie du p. Suzanne, le p. Courtès ne se sentait pas très bien. Le Fondateur lui avait écrit le 18 novembre 1828: «Je t'ordonne de te ménager, car deux coups semblables me feraient perdre ou l'esprit ou la vie. » Or, voilà que, le 10 avril 1829, on lui annonce que le p. Courtès est gravement malade. « Ce fut pour le cœur encore meurtri du p. de Mazenod, un vrai coup de foudre, écrit le p. Rey (I, 467). Il aimait le p. Courtès à l'égal du p. Suzanne; c'était, comme lui, un de ses premiers enfants, un de ceux qui l'avaient le mieux compris et s'étaient plus entièrement pénétrés de son esprit et de ses sentiments. D'ailleurs, le p. Courtès par ses talents, sa rare prudence, son aptitude aux affaires, son esprit religieux, son dévouement à toute épreuve, était devenu l'homme nécessaire, celui sur lequel, après Dieu, le Fondateur se reposait pour l'avenir de son œuvre...»

Le p. de Mazenod passe un mois au chevet de cet autre fils moribond. Le 10 mai il est à bout de force. Il écrit au p. Tempier: «Je déchire la lettre que je vous écrivais..., elle exprimait trop vivement l'état d'angoisse, le déchirement intérieur que me cause la situation de notre cher p. Courtès, et vous auriez été trop peiné vous-même en me voyant tel que je suis. Je n'ai réellement pas la force de vous écrire pour vous dire qu'il ne me reste presque plus d'espoir... Pour moi, tout en ne manifestant rien au dehors, je n'ai pas la puissance de dire un mot. La contrainte que je suis obligé de me faire me met dans un état qui ressemble à une agonie. Je ne sais si c'est épuisement ou abattement, ou quoi encore, je ne me sens pas la force physique de faire de nouveau ce que j'ai fait pour cette autre prunelle de mes yeux, qui m'a été enlevée comme je suis menacé de perdre celle-ci. Il faudrait être plus désintéressé que je ne suis à son existence pour l'entretenir de sa mort prochaine; l'idée de mon désespoir en est inséparable. Quelle que soit la résignation qu'il faut avoir aux décrets de la divine Providence, je n'en serai pas moins malheureux le reste de ma triste vie, après avoir perdu deux êtres comme ceux-ci. Personne au monde ne pourrait jamais concevoir ce qu'ils ont été pour moi. Celui-ci, en me le prouvant tous les jours davantage, je ne dis pas renouvelle, je n'ai rien oublié, mais confirme tout ce que l'autre m'était. Jamais on ne saura quelle était la perfection de leur confiance, de leur amour, de leur abandon pour moi.

Et notre Société, comment se relèverait-elle de ces deux coups de massue? Tout m'accable dans cette perte, je ne m'en relèverai jamais... »

Maladie et convalescence du p. de Mazenod

Le p. Courtès se remit peu à peu, après le 15 mai 1829, alors que le Fondateur dut s'aliter. Il expliqua lui-même au p. Tempier, le 15 mai, la nature de son mal: «...Mon état actuel est celui d'un homme dont les organes intérieurs n'auraient pas assez d'espace pour se dilater et faire leurs fonctions, aussi je suis serré à la poitrine, au cœur, à l'estomac, à la tête et partout. »

L'état du malade s'aggrava tellement que, le 14 juin, le p. Tempier vint lui administrer l'extrême-onction et le saint-viatique. Il fit alors son testament et nomma le p. Tempier vicaire général de l'Institut.

Un mois plus tard, le 18 juillet, le journal L'Ami de la Religion annonçait son décès. «Nous n'avons point encore de détails sur sa mort prématurée, y lit-on, mais nous ne doutons point qu'elle n'ait été aussi édifiante que sa vie.»[16] Cette fausse rumeur parvint jusqu'à Rome[17]. Mais le malade

[16] *L'Ami de la Religion,* vol. 60, p. 311.

était alors hors de danger chez son oncle Roze-Joannis, à Grans. Sa convalescence fut cependant interminable, avec des hauts et des bas, ralentie surtout par la perte de sa nièce Nathalie de Boisgelin, âgée de 19 ans, auprès de laquelle il resta deux mois.

Le Fondateur passa l'hiver et le printemps à Marseille, en demi repos, mais au début du mois de juillet il partit se reposer en Suisse avec sa sœur, sa mère et son neveu Louis de Boisgelin. La Révolution de Juillet 1830 le contraignit à retarder son retour. Il ne put rentrer à Marseille qu'en février 1831, après un séjour de quelques mois auprès de son oncle Fortuné à Nice. C'est là qu'il apprit le décès d'un autre Oblat qu'il estimait beaucoup, le p. Capmas. Les réflexions qu'il fait au p. Tempier, le 11 janvier 1831, nous donnent la clef des principes qui l'animent en matière d'affection, et laissent assez clairement apparaître que les épreuves passées l'ont aidé à mieux dominer son cœur et à rendre sa soumission à la volonté de Dieu moins pénible à sa nature affectueuse: «…Il faut avouer que la maladie et la mort frappent chez nous avec un discernement qui démonterait des hommes moins soumis à la volonté de Dieu que nous le sommes. J'en fais sans crainte la réflexion, parce qu'il me semble que je suis assez établi dans cette habitude de conformité aux desseins impénétrables de la divine Providence, quoique je ne me vante certes pas d'être insensible aux coups qui semblent parfois devoir nous accabler. Ce genre de perfection me serait offert que je n'en voudrais pas. Je dis plus, elle est pour moi, en quelque sorte, un sujet de scandale lorsque je la vois préconisée dans certaines histoires où, sans doute, on l'attribue faussement à des hommes que l'on s'efforce, non sans mensonge, de placer en dehors de la nature humaine et que l'on calomnie, à mon avis, d'une manière cruelle. Jésus-Christ, notre unique modèle, ne nous a pas donné cet exemple. J'adore son frémissement et ses larmes sur le bord de la tombe de Lazare autant que je dédaigne et abhorre le stoïcisme, l'insensibilité et l'égoïsme de tous ceux qui voudraient, ce semble, dépasser ce prototype de toute perfection, qui a bien voulu sanctifier toutes les positions de notre triste pèlerinage. J'attends donc en tremblant la nouvelle que vous me donnerez jeudi, et cette fois, ce qui absorbe toute ma pensée, c'est le bien général de la famille, beaucoup plus que toute considération ou toute affection personnelle. Je me prépare à tout événement par la prière et par l'abandon le plus absolu à la volonté du Maître de nos destinées pour qui nous sommes ici-bas. »

***

Ces lettres de 1827-1830 font contraste avec celles écrites de Rome en 1825-1826. Ici, entrain, dynamisme, joie, reconnaissance, projets d'avenir; là, fatigue, maladie, désir de la mort, tristesse, pessimisme, résignation. Deux tableaux, deux moments d'une même vie, deux attitudes d'un même homme, face aux heurs et malheurs de la vie. Mais, à la lecture attentive de ces lettres, comme on le comprend mieux, comme on le trouve plus près de nous et des problèmes d'aujourd'hui, de toujours!

Yvon Beaudoin, o.m.i.

[17] Lettre du Pape au Fondateur, 1er août 1829.

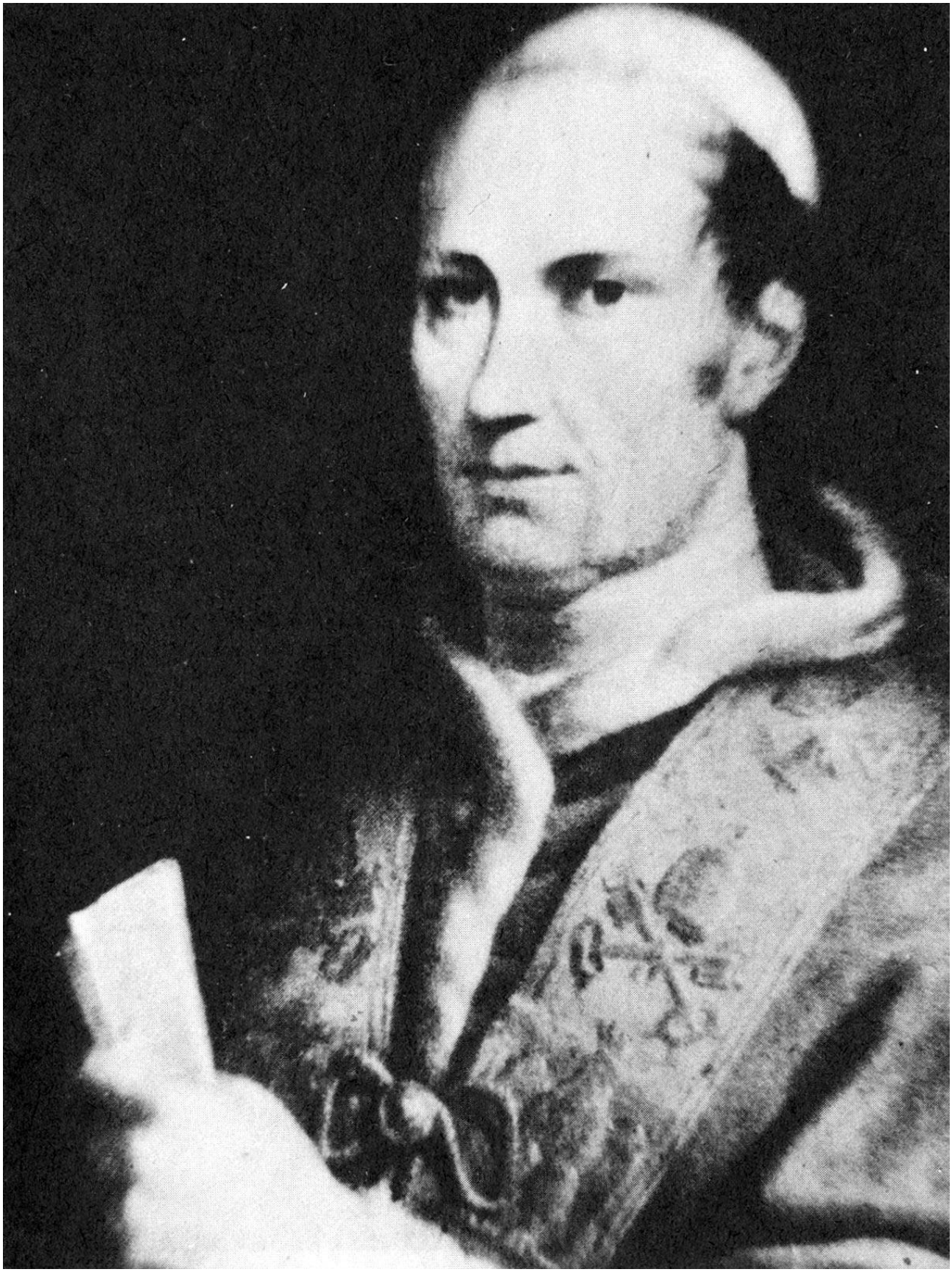

S.S. le Pape Léon XII (1760-1829.

Le p. Marie Jacques Suzanne (1799-1829),
supérieur de la maison du Calvaire à Marseille de 1824 à 1829.

1826

215. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

215. VII Lettres aux Oblats de France

Vœux de bonne année. Le card. F.-X. Castiglioni, grand pénitencier, n'est pas d'accord avec le Pape pour l'approbation immédiate des Constitutions. Sept Cardinaux devront lire le volume des Règles. Induits accordés par le Saint-Père. Peu d'espoir du Fondateur de voir bientôt la fin de ses démarches. Demande de prières. Projet d'aller à Nocera de' Pagani afin de prier sur le corps du bx. Alphonse. Des Évoques français ont probablement écrit au card. Castiglioni.

L.J.C.

Rome, le 1er janvier 1826.

C'est pour avoir le plaisir de vous souhaiter la bonne année en bonne et due forme, mon cher Tempier, que je commence ma lettre aujourd'hui, peu après le départ de celle que j'avais commencée l'autre jour, en attendant de vos chères et toujours plus désirées nouvelles. Pour étrennes je vous transcrirai les grâces précieuses accordées par notre Saint-Père le Pape à notre pauvre Société qui n'aura, à ce qu'il paraît, jamais de paix sur la terre, puisqu'il semble que ceux qui la persécutent se relèvent les uns les autres pour ne pas nous donner le temps de prendre haleine. Votre long mémoire[2], qu'on vient de me remettre, répond parfaitement à toutes les objections, il est fait avec force et modération tout ensemble, et la réponse prouve qu'il a fait impression sur la personne qui avait évidemment écrit la première lettre *ab irato.*
Mes opérations d'aujourd'hui, 2 janvier, ne m'ont pas beaucoup satisfait. J'ai rencontré un Cardinal sur lequel j'aurais dû compter, à cause des avances qu'il m'avait faites, puisqu'il me fit appeler hier à la chapelle du Vatican, pour me témoigner à haute voix le désir qu'il avait de faire ma connaissance, attendu qu'il était le bon serviteur de Mgr l'Évêque de Marseille, etc. Il était venu me voir à ce qu'il m'a dit; en effet, j'avais trouvé une carte chez moi. Bref, il me donna rendez-vous pour ce matin à neuf heures. C'était pour me parler du plaisir qu'il avait de voir que l'Évêque de Marseille eût formé une maison où l'on professe amour et respect pour la doctrine du bienheureux Alphonse, etc. Il était si fort en train et disait à ce sujet de si belles choses, que j'ai cru tout bonnement avoir trouvé la pie au nid. Je lui ai donc témoigné mon regret qu'il ne fût pas de la Congrégation qui doit juger notre affaire, et dans l'intention qu'il me donnât quelque bonne recommandation pour ceux qui la composent, j'ai eu la bonhomie de lui parler à cœur ouvert et en détail de cette affaire. Quelle a été ma surprise de le trouver d'un sentiment tout opposé à celui du Pape[3]! C'était pitié de voir les objections qu'il me faisait. Il a été jusqu'à me demander si j'en avais parlé à notre Ambassadeur, comme si on consulte des laïques pour des cas de conscience, et mille autres choses pareilles. Oh! comme j'ai fait du mauvais sang! Heureusement j'étais à jeun, autrement la violence que je me faisais était capable d'arrêter ma digestion.

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 208-213.
[2] Quelques Evêques français avaient écrit à Rome contre l'approbation des Règles. Dans une lettre au p. Tempier, le 8 novembre 1825, Mgr Arbaud, évêque de Gap, avait expliqué ce qu'il n'acceptait pas dans les Constitutions. Le p. Tempier lui répondit longuement le 16 novembre. C'est probablement cet écrit que le Fondateur appelle: «votre long mémoire».
[3] Il s'agit du card. Castiglioni qui, en 1829, deviendra le Pape Pie VIII. Son opposition n'était qu'apparente; cf. lettre suivante. Monsieur le Duc de Montmorency-Laval était ambassadeur de France à Rome.

Toute ma crainte est qu'il ne parle au Pape dans le même sens qu'à moi, et que ce verbiage ne fasse quelque fâcheuse impression sur le Saint-Père, qui s'est montré jusqu'à présent si favorable, comme vous avez pu en juger par tout ce que je vous ai mandé dans mon avant-dernière lettre.
Au sortir de chez le cardinal Grand Pénitencier, je suis allé chez le cardinal Pedicini. Je me suis fait expliquer la marche de l'affaire. Nouveau chagrin! J'avais cru qu'en sa qualité de ponent il ferait le rapport de l'affaire, et que ce serait ce rapport qui serait envoyé à chaque Cardinal composant la congrégation: point du tout. Il faut qu'il lise tout ce gros volume et les pièces y annexées, et c'est ce même gros volume qu'il doit faire passer successivement à six autres Cardinaux qui en feront chacun à leur tour une lecture attentive. Jugez où cela nous mène! Oh! vraiment, j'ai du regret de ne m'être pas contenté des approbations directes de nos Evêques et indirectes du Pape. Encore si nous devions obtenir ce que nous désirons, mais rien de plus douteux. Les Cardinaux seront sans doute plus sages que le Pape. Cependant, nous avons son sentiment particulier, c'est dommage qu'il se soit cru obligé de remplir ces formalités qui nous assomment.
C'est assez vous raconter des choses désagréables; je vais maintenant vous transcrire les grâces accordées par le Souverain Pontife. Vous n'oublierez pas qu'il s'est fait lire chaque article l'un après l'autre, et qu'il a tout accordé avec connaissance de cause. Vous noterez même que les deux grâces importantes qu'il a accordées à perpétuité, il les avait d'abord accordées avec les autres *ad septennium,* parce que le rédacteur de la supplique avait ainsi exposé la demande. Je suis revenu sur cet objet, et dans une seconde audience, Mgr l'Archevêque, secrétaire de la Congrégation de la Propagande, lui a de nouveau exposé ma demande, a fixé par conséquent l'attention du Saint-Père sur un objet d'une si grande conséquence, et le Saint-Père, très librement, avec réflexion et très volontairement, a accordé à perpétuité une grâce qui doit être considérée comme une approbation de la chose et pour toujours. La grâce accordée à perpétuité dans la seconde audience n'est pas comprise dans la rédaction de celle *ad septennium,* parce que je fis ma seconde demande le lendemain de la première audience, avant que le Secrétaire eût mis au net les notes qu'il prend à l'audience même, sous la dictée du Pape. Les deux rédactions ont été faites ainsi après la seconde audience, et le Pape, ayant par grâce très spéciale accordé l'indulgence à perpétuité, il eût été inutile de faire mention de la première grâce qu'il n'avait accordée que pour sept ans. Toutes ces explications ne sont pas de trop quand il s'agit d'une chose d'un aussi grand intérêt. Si je devais retourner dans quinze jours, je ne me donnerais pas la peine de transcrire ce long mémoire; mais étant cloué ici, je ne veux pas que vous soyez privés et du plaisir et du profit que vous aurez, en recevant plus tôt les grâces nombreuses que la munificence et la bonté paternelle du chef de l'Église vous procurent[1].
J'ai encore bien des courses à faire; il est vrai que souvent on a le temps de se reposer dans les antichambres ou au salon, car il faut dire qu'on ne me laisse jamais dans l'antichambre. Ce ne serait rien si on devait finir par obtenir ce que l'on demande avec tant de justice; mais je crains bien d'avoir à regretter mon temps et mes peines. La tournure que cela prend ne me plaît guère. Je sais que dans toute affaire, il y a du haut et du bas, des moments heureux et des secousses et des échecs; mais il est dur d'avoir pour soi le sentiment et la volonté du Pape, seul juge véritable, et que ces tristes

---

[1] Indults des 11 et 18 décembre 1825, publiés à la suite des Règles, cf.: Missions O.M.I., 1952, pp. 38, 42, 45-46.

formalités nous exposent à n'avoir pas un résultat différent de celui qu'ont obtenu tant d'autres, en faveur desquels le Pape ne s'était pas prononcé (comme M. Deshayes et M. Coudrin)[1]. Si j'avais pu prévoir que la volonté connue du Pape n'entraînât pas le sentiment de tous les Cardinaux de la Congrégation, j'aurais supplié le Saint-Père de me permettre de me contenter de son approbation verbale, et des grâces qu'il daignait y ajouter. Redoublez de prières, le résultat sera peut-être différent de ce que les apparences font présumer.

3 janvier. - Quoique je sois extrêmement arriéré aujourd'hui, n'ayant pu dire mon office hier soir pour vous écrire, et la communauté s'étant levée plus tard à cause des veilles des quarante heures, je ne voudrais pas vous donner le mauvais exemple de laisser du blanc dans mes lettres, et je tiens à ce que celle-ci parte encore aujourd'hui. Je reviens sur la perspective de cet éternel séjour ici: qu'en pensez-vous? Quelle couleur lui donner? Voilà le jubilé fini ici, il va commencer en France. Il n'est pas naturel que dans de telles circonstances je prolonge mon séjour à l'étranger pour mon plaisir ou pour ma dévotion. On pourra bien dire que, puisque je me trouve à Rome, je pousserai jusqu'à Naples, et dans le fait, il est possible que j'aille faire le pèlerinage de Nocera de' Pagani, où repose le corps du bienheureux Alphonse, qui sera vraisemblablement canonisé dans moins d'un an. J'ai vu ici un des Pères de sa Compagnie, qu'il a reçu lui-même; il m'en a conté de belles, que nous ignorions complètement. Il le compare à saint Joseph Calasanz, pour les chagrins domestiques et les injustices commises contre lui. Il vous souvient de ce que je vous ai dit de ce saint. Le nôtre est mort sous une espèce d'anathème. Pie VI, sur un faux rapport, sans l'entendre ni le consulter, fit nommer un autre Recteur-Majeur, sépara le Bienheureux et ses Pères du royaume de Naples, de la Congrégation, etc. Ce n'est qu'après sa mort que les choses s'arrangèrent de nouveau et que l'union fut rétablie.
Je conçois comment ces désordres peuvent arriver; il suffit, avec l'aide du diable, de prévenir contre le bien celui qui fait le rapport des affaires de telle ou telle partie au Pape; ordinairement celui-ci s'en rapporte à lui, et comme vous savez, il est plus facile de donner des préventions contre que d'en faire adopter de favorables. À propos de préventions, ne m'est-il pas venu dans l'esprit que, dans le moment de sa grande mauvaise humeur, celui qui vous a écrit ait écrit en même temps au cardinal Grand Pénitencier[2]? Je ne m'explique pas autrement certains propos qu'il m'a fallu avaler, avec la grâce de Dieu, bien entendu; par exemple, qu'on ne pourrait pas se fier aux attestations, quoiqu'elles fussent accompagnées du grand sceau et écrites pour la plupart de la propre main des Evêques, qu'il faudrait leur écrire, ou bien aux Evêques voisins. Vous sentez qu'en laissant de côté tout ce qu'avaient d'outrageant pour moi ces propos exprimés avec beaucoup de douceur, et des réticences qui n'en sauvaient pas le ridicule à mes yeux, j'ai répondu comme il fallait sur la chose en elle-même. Mais il est certain qu'on sent dans ces occasions le besoin et qu'on éprouve en effet le secours de la grâce. Je le répète, quoique ce Cardinal ne soit pas de la congrégation, je crains qu'il ne nous nuise, surtout s'il a reçu quelque lettre indiscrète. Il ne me reste plus que la place de vous embrasser, vous et toute la bonne famille.

---

[1] Le p. Gabriel Deshayes (1767-1841), fondateur des Frères Agriculteurs de s. François d'Assise et restaurateur des Frères de saint Gabriel. Le père P.-M.-J. Coudrin (1768-1837), fondateur de la Congrégation des SS. Cœurs de Jésus et de Marie de Picpus.
[2] Mgr Arbaud avait en effet écrit au card. Castiglioni, le 8 décembre 1825.

216. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

216. VII Lettres aux Oblats de France

La lettre du 8 décembre de NN.SS. de Bausset-Roquefort, Miollis et Arbaud au Pape n'a pas convaincu les cardinaux Castiglioni et Pedicini qui désirent l'approbation des Constitutions. Visites à Mgr Marchetti, secrétaire de la S. C. des Evêques et Réguliers. Espoir de trouver un moyen d'abréger la procédure.

L.J.C.

Rome, le 4 janvier 1826.

Si j'avais, cher ami, autant de vertu que de perspicacité, je m'estimerais bien heureux. N'avais-je pas deviné ce qui est arrivé? Et malgré toute la finesse de M. le Cardinal, tous les détours, toutes les précautions qu'il prit dans cette fameuse conversation qui dura près de deux heures, n'avais-je pas compris le secret moteur de cette étrange opposition? Tout est découvert maintenant, et ce que j'avais supposé dans ma lettre d'hier n'est que trop réel. Un des Évêques qui avaient approuvé, a chargé son commissionnaire de former opposition, de sorte que notre affaire, qui marchait à pleines voiles, éprouve un échec dont je ne crois pas qu'elle puisse se relever. Je ne sais pas encore quel est cet homme, que Dieu jugera, qui vient de porter un coup si terrible à l'œuvre de Dieu; mais ce ne peut être, à mon avis, que l'Évêque de Gap. C'est la reconnaissance qu'il nous témoigne pour tout le bien que nous avons fait chez lui. Pour qualifier dignement ce trait, il faudrait en calculer les suites. Vous ne sauriez croire l'effet que produit ici une démarche de ce genre, outre l'inconvénient majeur de donner de la publicité à une affaire qui exigeait le plus grand secret. Il est beaucoup de choses qu'on ne peut expliquer que verbalement. C'est pitié de voir la politique et l'espèce de vile dépendance de certains personnages, qui comptent sur le secours des cours à certaines époques qu'ils se permettent de prévoir. Laissons cela. Voici où nous en sommes.

Ce matin j'ai cru devoir aller prendre langue chez Mgr Marchetti, devenu, comme je vous ai dit, secrétaire de la Congrégation. À peine assis, il ne m'a pas caché qu'un expéditionnaire avait présenté une opposition de la part d'un de ces mêmes Évêques qui avaient approuvé. Un expéditionnaire, un misérable commis à gages devenu le procureur fondé d'un Evêque dans une affaire de cette importance, et qui va entraîner de si funestes conséquences! Je n'ai pas eu le temps d'ouvrir la bouche pour répondre, car dans le même instant on est venu annoncer le cardinal Castiglioni, ce même Cardinal chez qui j'avais été avant hier, et dont je vous ai rapporté la conversation peu satisfaisante que nous avions eue ensemble. Je me suis levé aussitôt pour ne pas me rencontrer avec lui, mais en partant j'ai dit à l'Archevêque qu'il nous était contraire, pour le prévenir un peu contre ce que je supposais qu'il venait lui dire. Je lui ai annoncé aussi que je retournerai demain chez lui.

J'ai voulu sur-le-champ commencer ma lettre, parce que ne pouvant voir demain l'Archevêque que vers midi, et le courrier partant à deux heures, je craindrais de n'avoir pas le temps de vous mettre au courant de cette malheureuse anicroche. Quelle trahison de la part de cet Evêque, qui n'est Evêque que parce que je n'ai pas pris son siège!

Si nous ne lui convenions pas, rien de si simple, il n'avait qu'à nous dire de sortir de son diocèse; mais de quel droit vient-il contrarier notre marche et nous empêcher de

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 214-219; YENVEUX, IV, 13.

faire ailleurs le bien, comme l'esprit de Dieu nous trace de le faire? Cette indigne et sourde réclamation ne va à rien moins qu'à atténuer toutes les autres approbations et les rendre, pour ainsi dire, de nul effet: quel mal cet homme nous a fait!
J'ai commencé ma lettre chez Ferrucci[1], qui était sur ma route pour aller chez le Cardinal, à qui le cardinal Pedicini doit faire passer notre manuscrit, quand il l'aura étudié. Je me suis confirmé davantage dans l'intime conviction que notre affaire était gagnée sans l'indigne manœuvre de l'Évêque. Je me suis entretenu pendant trois quarts d'heure avec ce Cardinal, et l'ai ramené tout doucement à mon sentiment, et mis grandement dans nos intérêts. C'est lui qui m'a dit: « Lors même que la congrégation ne serait pas de cet avis, après tout, nous ne sommes que les conseillers du Pape, et lorsqu'il veut, il peut faire indépendamment de notre avis. » Or le Pape voulait et voulait si bien, qu'il avait chargé le Secrétaire de faire connaître sa volonté au Cardinal ponent. Mais à présent il est tout à craindre qu'il laisse aller les choses selon le cours ordinaire, par la terreur panique qu'inspire ici une opposition d'un Evêque de France, que l'on s'imagine mettre toutes les Gaules en mouvement. Le cardinal Castiglioni n'aura pas manqué de parler au Saint-Père dans ce sens, et vous savez, quand on abonde dans un sens et que personne ne réplique, combien il est facile de faire impression. Quand je réfléchis au mal incalculable que nous fait cet Evêque, à pure perte pour lui, je dis le *Pater noster* pour étouffer le sentiment d'indignation qu'un pareil procédé exciterait dans mon âme. Du reste, je ne suis pas encore assuré que ce soit lui, je ne tarderai pas à le savoir d'une manière positive. Je retournerai demain chez Mgr Marchetti et je tâcherai de tirer l'affaire au clair. Quel nom donner à toute cette trame? Faut-il d'autres preuves pour se convaincre de la nécessité de la mesure que nous voulions prendre? Je vous le dis et vous le répète, notre affaire était gagnée sans ce malheureux incident que l'esprit de ténèbres a suscité, il sait bien pourquoi. Je m'arrête, parce que si je me livrais à mes réflexions, je ne laisserais plus de place pour ce qui me restera à vous dire demain, quand j'aurai vu Mgr Marchetti qui aura, sans doute, été bien endoctriné aujourd'hui par ce bienheureux cardinal Castiglioni.

5 janvier. - J'ai commencé ma journée par aller offrir le saint sacrifice sur le tombeau de saint Joseph Calasanz, dans l'intention d'obtenir par son intercession les lumières et la force nécessaires pour soutenir cette nouvelle lutte suscitée par le démon contre notre sainte oeuvre. Je suis sorti de là pour aller chez l'archiprêtre Adinolfi, que je n'avais pas vu depuis le jour que je le rencontrai à la porte de Mgr Marchetti. Sa contenance m'a fort rassuré. Il m'a dit que ce n'était pas un seul, mais trois de ceux qui avaient approuvé, qui avaient écrit une belle lettre commune qui n'avait pas le sens commun et qui était tout à fait anticanonique: ce sont ses propres expressions. Il avait d'abord cru que c'était un tour de quelque expéditionnaire jaloux de Ferrucci, mais il avait confronté les signatures, et il n'y a pas de doute que les trois Evêques ont signé cette lettre. Il m'a beaucoup rassuré, et il m'a avoué que dès le principe de cette affaire, lui qui est si accoutumé à en traiter de semblables, avait été étonné de son allure, il ne concevait pas comment elle allait si grand train sans rencontrer d'obstacles. Celui-ci ne l'a point surpris, mais il ne lui fait pas grand'peur. J'avais pris de fortes résolutions auprès de saint Joseph Calasanz; les paroles de l'Archiprêtre ont ajouté l'espérance à la foi.
J'ai vite pris mon essor vers le Quirinal où loge Mgr Marchetti; j'étais près de Saint-Pierre, du moins à portée du château Saint-Ange, c'est-à-dire à l'autre extrémité de la

[1] L'abbé Ferrucci était l'agent de l'Évêque de Marseille auprès des Congrégations romaines.

ville. Arrivé chez Mgr Marchetti, nouvelle surprise. « Devinez, m'a-t-il dit, ce qu'est venu faire chez moi hier le cardinal Castiglioni? Il est venu me recommander très chaudement votre affaire, en me faisant le plus grand éloge de votre personne.» Pour le coup je me suis frotté les yeux. «Mais tout ce qu'il m'a dit, c'étaient des objections qu'il vous faisait, etc. » Ne serait-ce pas, me suis-je dit intérieurement, qu'il a vu le Pape persister dans sa résolution? C'est une idée qui m'est venue dans l'esprit. C'est qu'il faut que je vous dise que le Pape a été tellement enchanté de l'exposé que je lui fis, qu'il dit au pro-Secrétaire[1] de la Congrégation:
« Je suis enchanté de cette institution, elle nous manque en Italie, et je voudrais bien l'établir dans mes Etats.» Quoi qu'il en soit, Mgr Marchetti m'a assuré qu'il connaissait le cardinal Castiglioni, et que certainement il lui avait parlé sincèrement. Voilà qui est bien.
Je cours chez le cardinal Pedicini, que je trouve encore avec notre volume en main. Grands compliments et grands éloges, il ne trouve pas un mot à reprendre, tout est prévu, tout est admirable, tout est saint. «Mais, Monseigneur, cette certaine lettre? Je viens ici pour y répondre. - La voilà, lisez-la tout haut?» Et il ne me donnait pas la peine de la réfuter, c'est lui qui s'en chargeait, au fur et à mesure que je lisais, par les propres paroles de notre livre. En effet, c'est une chose pitoyable dont je rougis pour l'honneur de notre Épiscopat. C'est une misérable production de ce bon Évêque de Gap, écrite de la main de son secrétaire, et au bas de laquelle on voit la signature de l'Archevêque d'Aix, de l'Evêque de Digne et la sienne.
Si ma montre qui est là sur mon bureau ne me pressait pas pour le courrier, je vous en dirais plus long sur cet article, mais je crains de manquer le départ, et cela me renverrait à dimanche, tandis que je suis bien aise que vous sachiez au plus tôt tous ces détails... Je vais faire un essai, mais dont je ne puis me promettre la réussite: c'est de prier le cardinal Pacca[2] de demander de ma part au Pape de consentir à ce que le rapport du Cardinal ponent lui soit présenté sans faire passer cette affaire par tant de mains, qui me retiendraient ici plus que le bien du diocèse et de la famille ne le permettrait. Si le Cardinal accepte de présenter ma demande et que le Pape y consente, nous sommes bien; autrement, je languirai encore bien longtemps ici, car voyez le temps que cela porte. Le cardinal Pedicini ne sera en mesure de faire passer le dossier à celui qui vient après lui que vers la fin de la semaine prochaine, et il y en a sept après lui. Croyez que je ne m'endors pas; je prendrai des bains quand je serai de retour, car il faut avouer que cette opération ne peut pas se faire sans échauffe-ment. Je me porte néanmoins à merveille de corps et d'esprit: il semble en vérité que le bon Dieu veut me laisser tout à mon affaire et bien uni à lui, et il ne permet pas que je l'offense, du moins de manière à m'en apercevoir.
Adieu, je cours, car je cours toujours, je cours à la poste. Je dîne ce soir chez l'Ambassadeur. Je vous embrasse ainsi que mon oncle et toute la famille.

217. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

217. VII Lettres aux Oblats de France

État d'âme du Fondateur qui essaie de vivre le plus saintement possible. Projet d'établir le noviciat à Marseille. Maladie du card. Pacca.

---

[1] YENVEUX (IV, 13) écrit «au Préfet».
[2] Le Fondateur écrivit au card. Pacca, préfet de la S.C. des Evêques et Réguliers, pour lui demander de présenter son rapport au Pape après l'examen du card. Pedicini, sans attendre l'avis d'autres Cardinaux.
[3] Missions O.M.I., 1872, 219-221; YENVEUX, VIII, 43.

L.J.C.

Rome, le 10 janvier 1826.

Je commence, mon cher père Tempier, par rectifier une proposition de ma dernière lettre, qui serait trop absurde et ridicule, si je n'avais écrit dans l'intimité de la confiance à mon ami et au confident de mes plus secrètes pensées; certainement elle ne me serait pas échappée avec toute autre personne. Lorsque j'ai dit que je ne péchais pas, j'ai voulu dire que je péchais moins; la raison en est toute simple. D'abord, tout en faisant nos affaires, j'ai tâché de profiter de mon mieux des grâces extraordinaires et multipliées du jubilé. D'ailleurs ici tout rappelle les grands exemples des saints, qui semblent vivre encore pour ceux qui parcourent cette ville avec tant soit peu d'esprit de foi. De plus, ayant entre les mains une affaire d'une importance majeure, dont les conséquences doivent si puissamment influer pour l'édification de l'Eglise, la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, une affaire qui doit être traversée par l'enfer et qui ne peut réussir que par une protection très spéciale de Dieu, à qui seul appartient le pouvoir de toucher les cœurs et de diriger la volonté des hommes, j'ai dû nécessairement me convaincre qu'il était de mon devoir de faire tout ce qui dépendait de moi pour vivre dans l'union la plus intime qu'il me serait possible avec Dieu, et prendre, par conséquent, la résolution d'être fidèle à sa grâce et de ne pas contrister son esprit. Dans l'état présent des choses, la moindre infidélité volontaire me semblerait un crime, non seulement parce qu'elle déplairait à Dieu, ce qui serait sans doute le plus grand mal, mais encore par les conséquences qu'elle pourrait entraîner. Je dois ajouter que depuis que je suis parti de France, mais surtout depuis que je suis à Rome, le bon Dieu m'assiste en toute chose d'une manière si sensible, qu'il me semble qu'il ne me serait pas possible de ne pas conserver dans mon âme un sentiment habituel de reconnaissance qui me porte à louer, à bénir, à remercier Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, et dans les proportions convenables la sainte Vierge, les saints Anges et les saints auxquels je me crois redevable de la protection et des consolations que j'éprouve. Cela n'empêche pas que je ne me confesse deux fois par semaine, et que je ne trouve toujours plus ou moins sujet de m'humilier devant Dieu...

Je n'aurai rien à vous dire de nouveau sur l'affaire pour laquelle je suis ici, jusqu'à demain, si toutefois le cardinal Pacca, chez qui j'ai dîné hier, n'oublie pas de présenter au Pape la demande que j'ai hasardé de lui faire. J'en ai prévenu aujourd'hui le cardinal Pedicini, pour qu'il suspendît l'envoi des pièces au Cardinal qui devait les examiner après lui, jusqu'à ce que nous sachions si le Pape a consenti ou non d'accéder à ma demande...

...Tant que je serai à Marseille je pencherais pour que le noviciat fût placé dans cette ville parce que je pourrai[s] donner un coup de main au maître, et quelques coups d'œil aux élèves, mais il faudrait mettre en pratique ce qui s'observe partout, c'est que les novices n'eussent aucune communication même avec les Pères de la Société. Ils seraient pendant leur année de noviciat entièrement séparés - segregati -, faisant tout en commun et parmi eux, exceptées l'église et la table. Dans tous les noviciats que j'ai vus et que je vois, les novices n'ont point de chambre particulière. Ce que l'on fait les autres le font, c'est-à-dire que c'est aux coups d'une petite cloche que l'on passe de la lecture de l'Écriture Sainte à celle des Règles, ainsi du reste. Mais quand nous en serons là, je donnerai mes instructions à celui qui sera chargé de cet emploi...

11 janvier. - Le cardinal Pacca étant un peu incommodé, n'a pas été ce matin à l'audience du Pape, il n'y a donc rien de nouveau sur notre affaire. S'il se porte bien vendredi, qui est son second jour d'audience, il fera ce qu'il aurait fait aujourd'hui;

demandons, en attendant, la sainte patience. La petite incommodité du cardinal Pacca fait languir notre affaire, car le cardinal Pedicini a fini son examen; mais il vaut mieux perdre quelques jours que de laisser entamer les choses de façon à ne plus pouvoir y revenir. Ah! si le Pape consentait à ce que l'examen ne fût fait que par trois! mais je n'ose l'espérer. Avouez cependant qu'il sera bien dur de prolonger indéfiniment ici mon séjour. J'en aurais déjà assez. Je vous embrasse tous.

218. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

218. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie du cardinal Pacca. Nombreuses invitations à dîner. Visites et prières à saint Pierre et aux saints romains.

L.J.C.

Rome, le 13 janvier 1826.

Il faut de la patience dans les affaires, mon cher ami; je la demande au bon Dieu pour ne pas perdre le mérite de mes épreuves. Je vous avais dit qu'il avait été convenu avec le cardinal Pacca qu'il proposerait, mardi passé, au Pape de se contenter de l'examen fait par le Cardinal ponent qui en référerait avec lui, préfet de la Congrégation, pour présenter ensuite leur travail au Saint-Père. Le Cardinal fut un peut incommodé le mardi, il ne fut pas chez le Pape; j'espérais qu'aujourd'hui la chose serait réparée, je fus exprès hier au soir chez le Secrétaire du Cardinal pour qu'il rappelât l'affaire à Son Éminence, et savoir en même temps si elle se proposait d'aller à l'audience. Il me fut assuré qu'Elle irait, et l'on promit qu'avant minuit on l'entretiendrait du sujet de ma visite. Ce matin, me trouvant dans le salon du Secrétaire d'Etat, à l'heure où je croyais mon Cardinal chez le Pape, par hasard j'ai parlé de lui à un monsieur qui était auprès de moi; il m'a assuré que le Cardinal ne serait pas sorti de chez lui, et comme je paraissais mettre en doute son assertion, il ne m'a pas caché qu'il le lui avait prescrit, d'où j'ai conclu que c'était son médecin. Vous pouvez penser le plaisir que m'a fait cet homme avec sa sentence.
En sortant du Vatican, j'ai envoyé chez le Cardinal pour savoir ce qui en était; on m'a rapporté que Son Éminence n'était pas sortie. Il souffre de quelques atteintes de rhumatisme; or, si la saison est un obstacle à ce qu'il sorte, comme on ne guérit pas des rhumatismes, il en a pour tout l'hiver. Voyez comme c'est amusant. En attendant, le cardinal Pedicini a fini son travail depuis plusieurs jours, et si, en définitive, il faut suivre la marche ordinaire, ce sera autant de perdu. Cependant l'espérance d'abréger aussi considérablement me fait supporter cette perte avec moins de regret. Je dois pourtant avouer que je n'ai pas été content du mécompte de ce matin, et que j'ai eu besoin d'aller recevoir la bénédiction du très saint Sacrement pour me résigner sans murmure. J'avais bien proposé hier au cardinal Pedicini d'aller lui-même chez le Pape, pour lui faire la demande que j'avais prié le cardinal Pacca de lui adresser; mais il y a eu des difficultés, il a craint que tous les autres Cardinaux de la Congrégation ne pussent croire qu'il avait voulu attirer toute l'affaire à lui; il ne s'y serait déterminé qu'autant que le Cardinal préfet l'en aurait chargé par écrit. J'ai loué sa délicatesse, et demain je verrai si je puis décider le cardinal Pacca à lui donner cette commission; cela ne laisse pas que d'être aussi fort délicat parce que j'ai l'air de languir et de n'être

[1] Missions O.M.I., 1872, 221-225; YENVEUX, IV, 160.

pas content du premier médiateur. Ma crainte est qu'en attendant, on n'entretienne le Pape de la certaine lettre, et que cela ne le refroidisse et ne l'empêche même d'adhérer à ma proposition. Nous verrons. En voilà assez pour ce soir.

14 janvier. - Je n'ai pas grand'chose à ajouter à ce que je vous ai dit hier. Je suis allé chez le cardinal Pacca, et nous sommes convenus que si mardi il ne peut pas aller chez le Pape, il priera, par écrit, le cardinal Pedicini d'y aller en son nom. Attendons donc avec patience jusqu'à mardi. Demain, je n'aurai pas le temps d'achever ma lettre parce qu'il faut que j'aille encore au Vatican chez le cardinal Secrétaire d'État, qui m'a donné rendez-vous; je passerai ensuite chez le cardinal Pedicini pour lui faire savoir ce qui a été convenu avec le cardinal Pacca, il faudra que je voie aussi le Secrétaire de la Congrégation; ainsi, je ne ferai partir ma lettre que mardi, quand je saurai si mon Cardinal s'est décidé de monter chez le Pape.

16 janvier. - Si je n'étais à Rome que pour y passer quelque temps agréablement, m'y amuser, et y recueillir les témoignages les plus flatteurs de l'estime et de la considération des personnages les plus distingués, j'aurais certainement lieu d'être très satisfait, car je suis confus de tout ce que l'on fait pour moi et de l'opinion que l'on a bien voulu concevoir de moi, sans doute sur l'étiquette du sac. Depuis le commencement de janvier, je n'ai pas dîné trois fois à la maison, je ne sais quand finira ce manège, mais je suis engagé encore jusqu'à jeudi, et ce jour-là, c'est chez le Cardinal dont je vous avais parlé; j'ignore avec qui je me trouverai chez lui, nous verrons. Mais ce n'est pas pour cela que je suis ici, et je languis outre mesure du retard qu'éprouve notre affaire. J'ai été encore aujourd'hui prendre de nouvelles forces, et invoquer un surcroît de secours sur le tombeau des saints Apôtres; j'ai dit pour la troisième fois la messe sur la confession de Saint-Pierre, et j'avoue que le bon Dieu a daigné me dédommager par sa grâce des chagrins que l'enfer sous suscite. J'invoquais saint Pierre de tout mon cœur, il m'a prouvé qu'il savait être bon patron. J'ai profité de la conjoncture pour vous recommander tous bien instamment à Dieu. J'ai demandé pour tous ample participation aux vertus et aux récompenses de ce grand Apôtre. On prie avec confiance, je vous assure, quand on se sent entre Jésus-Christ et son Vicaire, ses Apôtres et les premiers chefs de l'Église, tels que saint Lin[1], etc., offrir le saint sacrifice sur des corps qui ont été animés par de si grandes âmes, sur des membres qui ont touché le Sauveur, desquels on croit sentir encore rejaillir le feu sacré de cet amour qui les livra aux tourments du martyre, pour confesser le nom de leur Maître, qui est aussi le nôtre! Halte-là! Il ne resterait bientôt plus de place pour vous dire que j'ai vu le cardinal Pacca. Hélas! je n'ose pas vous affirmer qu'il aille demain chez le Pape; il m'a assuré cependant qu'il prendrait un moyen pour abréger ce travail. On voit qu'il est fâché d'être la cause d'un retard qu'il sent bien me peiner beaucoup; mais qu'opposer aux ordonnances d'un médecin qui prononce avec menace de voir devenir la maladie incurable si on n'obéit pas à ses arrêts? J'ai insinué tout doucement que j'avais aussi un rhumatisme à la cuisse, que je traînais en tout temps dans les rues et sur les grands chemins. Demain, je pourrai tout au plus, avant de cacheter ma lettre, vous dire s'il est monté chez le Pape ou s'il est resté chez lui. S'il est allé chez le Pape, je ne pourrai pas vous donner le résultat de sa visite, parce qu'il faudra que je mette ma lettre à la poste avant qu'il soit de retour du Vatican, mais plût à Dieu qu'il me fût donné de vous dire qu'il est sorti! je n'ose pas m'en flatter. Cependant j'ai prévenu le cardinal Pedicini, qui prend grand intérêt à la chose, pour que, dans le cas où le cardinal Pacca se détermine à lui écrire, il se transporte au plus tôt auprès du Saint-

[1] YENVEUX: s. Léon.

Père, pour qu'enfin nous ayons une décision. Mais je préférerais que le cardinal Pacca fit cette commission.
17 janvier. - II fait froid depuis deux jours seulement, et aujourd'hui la bise appelée ici la *tramontana* est assez forte. C'est en quelque sorte vous annoncer que le cardinal Pacca n'aura pas osé monter au Vatican. Je ne m'en suis pas encore assuré, mais je m'attends tout à l'heure, quand je passerai chez lui, à m'entendre dire:
Son Éminence n'est pas sortie de chez Elle à cause du mauvais temps... Je vais donc sortir pour apprendre que mon Cardinal, intimidé par son médecin, garde le coin de son feu; je vous le marquerai à la marge qui me reste. J'emploie le reste de cette page pour vous témoigner de nouveau ce qu'il m'en coûte de vivre séparé de ma chère famille. Je vous embrasse du moins bien affectueusement, ainsi que mon cher oncle et ceux des nôtres qui sont à Marseille. Adieu.
Ce que j'avais prévu est arrivé, le Cardinal n'est pas sorti. Il fait pourtant beau et bon soleil, mais il fait froid; que faire à cela? Ici, cela n'étonne pas, les affaires ne marchent pas plus vite. Pourvu qu'on en finisse! mais ces retards donnent le temps aux autres de remuer, sans compter que le Pape peut retomber malade. Dans quelques jours, je vous écrirai encore. J'envoie vite ma lettre à la poste, quoique le courrier du mardi ne marche pas si vite que celui du jeudi.

219. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

219. VII Lettres aux Oblats de France

Abandon à la Providence. Prières et démarches pour le succès de la cause. Trois Cardinaux au lieu de huit examineront tes Constitutions. Lettres du p. Tempier et de Mgr Fortuné. Pauvreté des sujets qui entrent dans la Congrégation.

L.J.C.

Rome, le 20 janvier 1826.

Continuons de prier, mon cher ami, et ne cessons pas de mettre notre confiance en Dieu. À lui seul appartient de régler et disposer toutes choses selon son infinie sagesse pour la plus grande gloire de son nom. Je dois avouer que jamais de ma vie je n'avais compris comme à présent le prix de cet abandon en Dieu, jamais je ne m'étais senti porté à mettre en pratique cette vertu, car c'en est une, comme dans cette circonstance. Le vrai chrétien ne devrait pourtant jamais s'en départir. Oh! que je me trouve bien d'avoir fait tout ce qui a dépendu de moi pour me la rendre familière. Cela n'empêche pas que l'on ne prie de bon cœur pour obtenir ce que l'on croit bon; au contraire, on prie avec plus de confiance, avec une sorte d'assurance d'être exaucé.
Vous savez que depuis que je suis à Rome, j'offre le saint sacrifice pour la réussite de notre affaire, je ne parais pas une fois devant le saint sacrement que je n'en parle à Notre Seigneur, je n'invoque pas un saint que je ne le prie d'être notre intercesseur; je fais même, quoique assez mal, certaines prières à cet effet, telles que les litanies des saints et autres choses semblables. Après cela, je ne néglige aucun des moyens que la prudence humaine peut suggérer, et je n'épargne pas mes pas, ni ne donne de repos à mon esprit, pour seconder les desseins de la divine Providence. Jusqu'à présent tout à réussi au delà de nos espérances. Le bon Dieu a permis néanmoins quelques alertes et laissé la place à quelques inquiétudes, mais il n'a pas ôté la confiance; au contraire,

[1] Missions O.M.I., 1872, 226-229; YENVEUX, VII, 89.

dans les moments pénibles la prière prenait un caractère plus tendre, et j'ose presque dire de familiarité d'enfant à père.
Quand je suis en esprit la marche de notre affaire, je suis dans l'admiration de la bonté de Dieu, et je me sens porté à de grands sentiments de reconnaissance. Tout est marqué, jusqu'à présent, au coin d'une protection spéciale. Qui a pu me préparer les voies? Qui a pu disposer le chef de l'Église à vouloir faire pour nous une exception singulière? Qui est-ce qui lui inspire de trouver bien tout ce que je lui propose? Encore hier, à qui devons-nous qu'il ait consenti, sans la moindre difficulté, à me dispenser de l'interminable examen de huit Cardinaux, qui se seraient peut-être difficilement réduits à abandonner en notre faveur le système adopté pour tous les autres, et d'autoriser le cardinal Pacca à tenir chez lui une petite Congrégation de trois Cardinaux, c'est-à-dire de s'adjoindre un autre Cardinal, qui, avec le cardinal Pedicini et l'Archevêque secrétaire de la Congrégation, porteront leur jugement sur le livre et en référeront directement au Saint-Père? C'est Dieu, maître des cœurs, sur la puissante médiation de son fils Notre Seigneur. Voilà donc où nous en sommes, mon cher ami, d'où vous pouvez comprendre combien l'affaire est simplifiée. Maintenant, il dépend du cardinal Pacca d'assembler chez lui, quand il le voudra, sa petite Congrégation. Quoiqu'il soit un peu lent, cela ne peut pas traîner beaucoup. J'espère que la cardinal Pallotta, qui a été choisi, ne sera pas d'un autre sentiment que le rapporteur. Je saurai peut-être quelque chose d'ici au départ du courrier.

21 janvier. - N'ayant pu me dispenser d'assister aujourd'hui au service funèbre qui a lieu ici comme en France le 21, l'heure propice pour aller chez nos Cardinaux a été employée à Saint-Louis. Vous ne saurez donc que dans ma première lettre quand notre commission s'assemblera; maintenant quelques jours de plus ou de moins ne font pas grand'chose à l'affaire. Je ne les laisserai pourtant pas s'endormir. En attendant, je vous dirai, ou plutôt je ne pourrais pas vous dire le plaisir que m'a fait votre lettre bien remplie et telle que je les aime de la famille. Quoique vous ne m'accusiez que la réception de ma lettre du 22, je comprends par l'apostille de mon oncle, que vous avez aussi reçu celle du 25; je ne sais si je me trompe de date, du moins veux-je parler de celle qui vous donne les détails de mon audience; vous avez dû en effet l'avoir reçue le 8 et avant; votre numéro 7 est de cette date. Je savais d'avance combien vous seriez satisfait, et certes, ce que je vous mandais était bien propre à vous combler tous de la plus vive joie; mes lettres postérieures ont dû un peu amortir ce sentiment, par les alternatives de crainte et d'espérance que je vous ai fait scrupuleusement connaître, pour vous tenir toujours au fait de toutes les phases de notre intéressante histoire...

22 janvier. - Je voudrais que vous ne perdissiez pas de vue une chose qui m'est sans cesse présente, c'est qu'il n'y a personne qui ait un sou dans la Compagnie, et que le jour où certaines ressources viendront à manquer on sera bien embarrassé pour nourrir et vêtir tant de monde; je sais qu'il faut compter sur la divine Providence que la sagesse chrétienne suggère. Voilà pourquoi mon but a toujours été de faire un capital qui pût fournir aux plus pressants besoins de la vie, non certes dans la pensée de thésauriser, mais pour suppléer aux dotations que toutes les Congrégations ont dans tous les pays du monde, car s'il arrivait un jour que l'on fût réduit à la rétribution des messes, il n'y aurait pas de quoi faire aller nos communautés. Si l'on emploie cet argent en bâtisses nous voilà réduits à zéro. Pensez-y bien, car les sujets qui se donnent à Dieu dans la Compagnie ont droit à ce que l'on pourvoie à leurs besoins. S'ils n'ont rien apporté, ce n'est pas leur faute, on l'a su et l'on y a consenti.

Dites bien à mon cher et bon oncle que je suis très reconnaissant du petit mot qu'il veut bien mettre dans vos lettres; je ne lui écris pas directement pour ne pas multiplier les frais inutilement, mais il sait combien je l'aime et combien il m'en coûte d'être éloigné de lui. Les affaires marchent lentement ici, et encore quelle obligation n'ai-je pas au Saint-Père d'avoir abrégé ma route de plus des deux tiers, sans compter les obstacles, les difficultés qui se seraient multipliées en proportion du nombre des votants; c'est au moins trois mois de gagnés, et des montagnes aplanies. Il reste bien assez de peines, et je ne chanterai victoire que le jour où je tiendrai la palme à la main, c'est-à-dire le bref, si je parviens à l'obtenir.
Je vous embrasse, mon bon et cher ami, de tout mon cœur. Je baise les mains à mon oncle et salue tous ceux qui méritent ce souvenir de ma part. Adieu.

220. [Au p. Suzanne, à Nîmes].[1]

220. VII Lettres aux Oblats de France

Regret de devoir rester à Rome pendant que les Oblats ont tant à faire. La conduite de l'Eve que de Gap est inexplicable.

Rome, 25 janvier 1826.

Hélas! je ne puis veiller sur toi que de loin. Juge s'il me faut de la résignation pour supporter patiemment de me voir ici passant d'une invitation à l'autre, du repas de Son Éminence, à celui de Son Excellence, des Cardinaux aux Ambassadeurs, des Monseigneurs aux Ministres, des Prélats aux Ducs, tandis que toute ma chère famille est au camp, aux prises avec l'enfer, se livrant à un travail excessif, à toute sorte de privations et de peines. Je ne puis offrir à Dieu que mes ennuis...
La conduite de l'Evêque de Gap est inexplicable. Il ne s'agissait pour lui que d'une chose bien simple: si cela ne vous convient pas, n'en faites pas usage, à quoi bon épouvanter des juges qui, placés à 300 lieues de distance, peuvent facilement recevoir de fausses impressions et craindre des oppositions qui ne se rencontreront certainement pas. Voilà où nous en sommes. Il faut avouer que le démon a employé un moyen très propre à le faire arriver à ses fins en se servant d'un évêque pour étouffer un bien qu'il a tant de raisons de redouter. Prions Dieu que l'ennemi ne prévale pas, mais tu comprends que, malgré la résignation dans laquelle je fais tous mes efforts pour m'établir, je ne puis me défendre d'avoir quelques moments bien pénibles...

221. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

221. VII Lettres aux Oblats de France

Lenteur du card. Pacca, préfet de la S. Cong. des Évêques et Réguliers. Lettres de Mgr Arbaud contre l'approbation des Règles. Carnaval. Les trois Cardinaux se réuniront au début du carême. Ecrire toutes les semaines. Dépenses. Vêtements usés. Frères Allemands.

L.J.C.

Rome, le 28 janvier 1826.

---

[1] REY, I, 367, 369-370.
[2] Missions O.M.I., 1872, 229-235; YENVEUX, VI, 20; RAMBERT, REY, I, 386.

Voilà encore, mon cher Tempier, une semaine de perdue, grâce aux lenteurs de ce bon cardinal Pacca. C'est le jour de la Chaire de saint Pierre, c'est-à-dire, le 18, si je ne me trompe, que le Saint-Père accorda, sur la demande qu'il lui fit en mon nom, qu'il se réunirait avec deux autres Cardinaux, et l'Archevêque secrétaire de la Congrégation, pour examiner l'affaire en question: et voilà qu'aujourd'hui, 28, il n'a pas encore notifié cette disposition souveraine à ceux qui n'attendent que son avis pour terminer promptement cette opération. Que de courses n'ai-je pas faites pour cela, sans compter la peine que je m'étais donnée pour lui faire porter mon ambassade au Pape! En attendant, l'ennemi ne perd pas son temps, il a écrit lettres sur lettres, et enfin il a envoyé un mémoire pour détourner de décider la chose comme nous le prétendons. Jugez de l'effet que produit cette opposition, tandis que tous ceux qui m'ont précédé pour des affaires semblables ont tous été secondés par un grand nombre d'Evêques, qui ne leur avaient pas, à coup sûr, les mêmes obligations que nous doit celui qui agit contre nous avec tant de fureur. J'ai la certitude la plus complète que, sans cette indigne opposition, nous aurions tout obtenu haut la main; d'abord, parce que le Pape s'était prononcé de la manière la plus claire et la plus expresse; ensuite parce que le Cardinal ponent était parfaitement entré dans nos vues; que le Cardinal préfet, préparé par mes fréquents entretiens, n'aurait pas eu un autre sentiment que le Cardinal ponent; que le Secrétaire, qui avait pris de travers les choses avant de m'avoir vu, s'était sans effort rendu à mes raisons, et de si bonne grâce, que sans en être prié par moi, il avait entretenu le Pape de l'affaire dans un très bon sens, avait trouvé le Saint-Père toujours dans les mêmes dispositions, et avait rapporté de son audience une note favorable dont il m'avait fait lecture; enfin, parce que le troisième Cardinal était (je notre choix, ami du ponent, et disposé à adopter son travail. Maintenant, que peut-on espérer avec tout le bruit qu'a fait et ne cesse de faire cet homme dont le démon se sert pour ruiner cette cause? Les premières réclamations n'avaient pas fait grande impression; mais on me parle trop de sa persévérance à nous poursuivre, pour que je ne conçoive pas quelques craintes, non point que l'on trouve ses raisons bonnes, au contraire, elles font pitié à tout le monde, mais que l'on y regarde à deux fois pour ne pas le heurter, et ceux au nom de qui il parle.

Qui se serait attendu à cela de cet homme que l'on croyait un ami de l'Oeuvre et de la Société? Si le bon Dieu permet que, malgré ses ruses et ses efforts, nous parvenions à nos fins, nous pourrons considérer ce succès comme le plus grand miracle de ce genre qui soit arrivé, et cette épreuve pourra compter parmi celles qu'ont toujours rencontrées ceux sur les traces desquels nous marchons; car ils ont sans doute trouvé des oppositions et des difficultés, mais elles n'étaient pas de ce genre; au contraire, ils ont toujours été appuyés auprès du Saint-Siège par ceux qui nous persécutent pour leur avoir fait trop de bien. En effet, ce ne sont pas ceux qui ne nous ont aucune obligation, ceux pour qui nous n'avons pas versé une goutte de sueur, qui nous poursuivent; non, ce sont ceux à qui nous avons consacré notre vie depuis dix ans par des travaux exorbitants, par toutes sortes de privations, par le sacrifice de notre santé et de notre vie. Quelle horreur!

Quelque peiné que je sois d'une conduite si peu conforme à l'équité, si contraire à l'esprit de religion, dont les conséquences peuvent être si préjudiciables à la gloire de Dieu, à l'édification de l'Église et au salut des âmes; je n'en dis qu'avec plus de dévotion le *Pater,* qui renferme tout ce que nous devons demander dans cette circonstance, comme toujours; que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa volonté soit faite, qu'il nous pardonne comme nous pardonnons, qu'il nous délivre du mal, qu'il nous défende du démon, et qu'il ne permette pas que les épreuves, ni les tentations

soient au-dessus de nos forces. J'ajoute bien volontiers aussi, que le Seigneur me fasse supporter avec résignation l'ennui de mon séjour ici, et les fastidieuses occupations auxquelles je suis forcé de me livrer.
Je viens de voir le cardinal Pacca; il m'a dit qu'il avait le plus grand désir de voir mon affaire terminée, d'autant plus que c'était l'intention du Saint-Père; mais qu'un des Cardinaux qu'il avait choisi étant un peu malade, il voulait voir le cardinal Pedicini pour en choisir un autre. Sachant que le cardinal Pedicini tient beaucoup à ce que ce soit le Cardinal malade qui lui soit adjoint, j'ai prié le cardinal Pacca de s'en tenir au premier choix. Il m'a fait espérer qu'au commencement du carême ils se réuniraient; c'est qu'aujourd'hui le carnaval commence ici, et pendant que je vous écris, toute la ville est *al corso* pour voir les courses de chevaux qui ont lieu trois fois par semaine jusqu'au carême. La sentence est donc prononcée, il me faudra rester ici tout le carême. Mon Dieu, quelle pénitence! Ce ne sera rien de faire le détestable maigre qu'on fait ici, à cause de l'huile de savonnière qu'on met à toute sauce; mais après trois mois d'absence, ne pas voir la fin de mon exil, c'est fort! Écrivez-moi, du moins, exactement toutes les semaines. Vous êtes un peu en arrière cette fois-ci, car je calcule que vous devez avoir reçu trois de mes lettres, depuis que vous m'avez écrit votre dernière du 8. Je compatis à vos très nombreuses et très sérieuses occupations; mais il faut faire cet effort pour moi, c'est mon Unique consolation.
J'ai expédié à mon oncle, par la voie de mer, un buste en plâtre du Pape régnant; il est fait par un grand maître et parfaitement ressemblant. J'en vis un chez le cardinal Secrétaire d'État et j'en fus frappé: il me semblait le voir le jour de ma fameuse audience. J'eus tout de suite l'idée d'en envoyer un à mon oncle, pour qu'il le plaçât sur la console de son salon; mais, comme rien n'est facile ici, il m'a fallu faire courses sur courses pour le loger fort mal sur le bâtiment qui doit le porter à Marseille. Il n'y avait plus de place, il a fallu se contenter de le laisser sur le tillac, heureusement bien emballé, mais je sais ce qu'il en coûte. Si je n'étais persuadé que cet envoi fera plaisir à mon oncle, je serais fâché de l'avoir fait, tant je trouve le prix de toutes ces choses exorbitant.
J'ai pris aujourd'hui 100 piastres chez le correspondant de MM. Cailhol et Ce.
La lettre que m'avait donnée M. Régnier pour M. Torlonia, m'a valu beaucoup de politesses de ce banquier, qui est un très grand seigneur, puisqu'il a acheté le duché de Bracciano, et qu'il fait, on peut dire, les honneurs de Rome. Il m'a donné deux fois à dîner, tandis que M. Civrani ne m'a fait que des politesses en paroles; mais je n'ai pas osé m'adresser à Torlonia pour une mince somme de 100 écus romains, c'est donc chez M. Civrani que je les ai pris. Je prierai mon oncle d'en tenir compte à MM. Caihol et Verdillon.

Avec cet argent j'ai payé mes dettes, c'est-à-dire deux mois de pension alimentaire dans la maison que j'habite. Quoique je n'y mange pas la moitié du temps, on me fait payer 4 paules par jour. Le chocolat est à mes frais, quand j'en veux prendre; cela dépend de mes courses. Je me blanchis et ils me fournissent l'huile pour la lampe. Ce ne serait pas cher si je mangeais tous les jours à la maison, mais ce mois-ci j'ai mangé plus de quinze fois dehors. Ce qui me met en peine, ce sont mes habits. Il faut voir comme je les ménage. Je profite du temps sec pour finir d'user mes vieilles culottes, qui sont percées aux deux genoux, entre les jambes, devant et derrière, mais la soutane *tape tout.* Quand il pleut, il faut relever ce tape-tout, et alors on y verrait trop clair. J'ai trop de chemises de moitié, mais en revanche les bas font mon tourment; chaque fois que je les mets, je suis obligé d'y faire des trous. Si je n'étais pas obligé de paraître tous les jours chez quelque Cardinal, je ne quitterais pas ma mauvaise soutane, dont

mon beau manteau cacherait les rides; je la mets le matin avant de sortir. Il ne faut rien moins que l'amour de la pauvreté pour me faire faire trois toilettes par jour, car le soir, en rentrant, je change encore une fois. C'est que je crains de n'être qu'à la moitié de mon temps.
Je garde pour demain le revers de ma lettre, dans l'espoir de recevoir quelque chose de vous. En attendant, je vous ai entretenu de fadaises par manière de récréation. C'est ainsi que je fais mon carnaval, en causant avec vous comme si vous étiez présent. Quand viendra le jour où ce ne sera plus une fiction! Adieu, à demain.

29 janvier. - Le courrier est arrivé, et il ne m'apporte point de lettres de vous. Je comptais pourtant au moins sur une, car je calcule très bien que vous auriez pu répondre à trois de mes lettres, à celles du 1er janvier, du 3 et du 5. Je reçois vos lettres le dixième jour, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'elles ne mettent pas plus de Paris; si les miennes vous parviennent dans le même espace de temps, le 15 vous aviez déjà mes trois lettres; nous tenons le 29, vous auriez donc eu quatre jours pour répondre à la dernière, et davantage en proportion pour répondre aux deux autres; je vous ai écrit ensuite le 11 ou le 12, le 17, le 22 et aujourd'hui 29. Voyez si je suis exact, sans compter que j'ai écrit à Suzanne le 12 et le 26. Attendons donc avec patience un autre courrier. Mais il m'en coûte beaucoup d'être trompé dans mes espérances. Si vous saviez avec quelle anxiété je compte les jours et pour ainsi dire les minutes! Il faudrait pour cela avoir éprouvé ce que c'est que de se trouver à trois cents lieues de sa famille, sans avoir auprès de soi personne qui la représente, et avec qui l'on puisse s'entretenir d'elle. Je ne prétends pas néanmoins vous faire des reproches, parce que je sens votre position, surtout si, dans l'intervalle, vous avez dû vous occuper des hospitalières. Tandis qu'on les persécute à Marseille, le Pape en établit ici avec toutes sortes d'encouragements. Je ne sais qui mérite plus de blâme, des administrateurs ou des ministres, surtout de celui qui, par devoir, eût dû s'employer tout entier à défendre ces héroïnes de la charité chrétienne.
Le Frère qui me sert voudrait à toute force me suivre: il n'est encore que novice, il a vingt ans, est cordonnier de son métier. C'est un charmant garçon qui s'entend un peu à coudre et qui sait faire une omelette; ma délicatesse répugne à consentir à ses désirs; mais il est dur de n'avoir pas de Frère, tandis qu'ici ils en regorgent; ils ont entre autres trois Allemands qui valent un Pérou. L'un est menuisier, l'autre cuisinier, le troisième tailleur. Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas de ces bons Allemands en France. Quant aux Français, on sent pourquoi il ne s'en trouve pas: c'est que les jeunes gens qui seraient portés à la vie religieuse, pouvant être admis dans l'état ecclésiastique sans argent et sans talents, ils se laissent tenter à faire ce trafic...
Parlez-moi un peu de la maison. Le cardinal Pacca veut que je lui donne un extrait de la lettre que Suzanne m'a écrite, pour en faire lecture au Pape. Mon Dieu! quand aurons-nous tiré notre épingle du jeu?... Adieu; je vous embrasse ainsi que mon oncle et nos Pères.

222. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

222. VII Lettres aux Oblats de France

[1] YENVEUX, II, 35, 65; IV, 126, 167; VI, 64; VIII, 71; REY, I, 377.

Motifs de cette lettre au p. Courtès. Conseils au sujet du p. Suzanne, aumônier de l'hôpital, du p. Bernard, etc. Congrégation de la Jeunesse. Tableau du b. Alphonse de Liguori. Soins à donner aux novices.

[Rome, le] 2 février 1826.

... Il serait peut-être plus conforme à la stricte pauvreté de me priver du plaisir de t'écrire pour t'épargner les frais de port de ma lettre, sachant d'ailleurs que tu n'es pas privé de mes nouvelles, le père Tempier ayant soin de t'en donner et de te communiquer même les lettres que je lui écris. Mais outre que ce serait pousser un peu trop loin la perfection de cette vertu, lors même que je n'aurais pour t'écrire d'autre raison que le plaisir mutuel d'une correspondance conforme à l'ordre, tu es supérieur de la maison la plus intéressante de notre Société, tu as sous ta direction l'espérance de la Compagnie, tu es un des principaux membres de la famille, il est donc juste que je t'écrive de temps en temps directement, aussi je le fais sans scrupule et avec toute la satisfaction que j'éprouve toujours dans tous mes rapports avec toi que j'ai l'habitude et le bonheur d'aimer presque depuis que tu existes.
...Je me félicite que le p. Suzanne ait pu remplir les fonctions d'aumônier à l'hôpital d'Aix... Il faut aussi veiller beaucoup sur la santé de cet enfant qui ne se porte pas trop bien, et lui prescrire de t'avertir s'il se trouvait trop fatigué. Quelque saint toutefois et méritoire que soit ce ministère, il n'entre pas dans nos attributions, aussi tu sais mieux que personne que nous ne nous en sommes chargés que forcément; je crains bien que nous n'ayons beaucoup de peine à nous en débarrasser, et que l'occasion favorable que tu désires, tout comme moi, n'arrive jamais, durant l'épiscopat de Mgr l'Archevêque.
...Tu as Bernard auprès de toi, ménage sa santé qui est délicate, mais ne le laisse pas oisif; fais-lui faire force sermons, profitons de sa facilité dans la fraîcheur de son imagination, mais exige aussi qu'il étudie tous les jours un peu de théologie et donne-lui la facilité de connaître tous les bons ouvrages, cultive en un mot ce sujet; avec un peu de méthode on vient à bout de beaucoup de choses. Fais-en ton affaire, je me repose sur toi.
... Puisque tu me parles du Sacré-Cœur et de la nomination de la nouvelle préfecture ainsi que du tableau que vous allez faire, je te dirai que vous avez très bien fait, mais prends garde qu'on ne croie que cette dignité est à vie, que l'on prie donc le bon Dieu pour que Mme de La Fare[1] survive à l'année de son exercice. Réfléchissez avant d'inscrire les noms des deux qui ont précédé; il faut arranger les choses de manière qu'il n'y ait point d'intervalle où la Congrégation ait été sans chef, ce serait mettre à découvert notre négligence. Ce que tu me dis du projet du tableau fait par M. Clairian me fait plaisir. Il y a toute apparence qu'avant un an le bienheureux Liguori sera canonisé. La gravure que nous avons de son apothéose aurait pu donner quelques idées au peintre. Mon avis serait, sauf meilleur, que pour remplir deux objets à la fois, on représentât le Sacré-Cœur dans la gloire et le Saint en avant du tableau comme personnage principal avec les attributs qui lui sont propres; il faut remarquer que si on le fait sur la terre, il est nécessaire de lui conserver l'attitude d'un vieillard ayant la tête

---

[1] Le p. Rey écrit: « [Le p. de Mazenod] ne perd pas de vue les œuvres auxquelles il avait consacre ses premières années d'apostolat: la Congrégation de la Jeunesse d'Aix, la Congrégation en l'honneur du Sacré-Cœur, la dévotion envers le bienheureux Liguori» (p. 377). Cette dame de La Fare était probablement responsable de la Congrégation en l'honneur du Sacré-Cœur. La Congrégation de la Jeunesse eut pour préfet en 1826, M. Beisson (assemblée du 26 décembre 1825) et en 1827, M. de Fourbelle (assemblée du 26 décembre 1826), cf.: Registre des délibérations, pp. 101, 103, Rome, arch. de la Postulation DM VIII 2 b.

penchée sur la poitrine. Si on s'arrête à quelque autre projet et qu'on le fasse s'élevant dans le ciel, alors on est libre de le représenter autrement parce que la résurrection guérit de toutes difformités ceux qui sont appelés à régner dans le ciel. L'essentiel est qu'on le caractérise de manière à ce qu'on ne le prenne pas pour un saint Augustin ou un saint François de Sales.
Que te dirai-je de la Congrégation des jeunes gens? Elle est telle que l'ont faite la jalousie et la haine du bien. Mais tant qu'il en restera un, il faut que la série des préfets continue. Ici j'en vois à tous les coins; c'est que l'on a plus que chez nous l'esprit de piété. Chez les Philippins, chez les Jésuites et ailleurs, ils prennent la discipline en Congrégation trois fois la semaine. Personne ne fuit pour cela.
[... Les novices] n'ont pas encore l'esprit de la Société, il faut les façonner à l'obéissance, à l'abnégation de soi-même, à l'amour de la pauvreté et à bien d'autres vertus inconnues dans les séminaires où ils ont habité jusqu'à présent. L'espérance de la Société repose sur le bon emploi du temps du noviciat, je ne puis pas me tirer de là. Je n'hésite point à tout sacrifier à cette première nécessité de la Compagnie; tant pis pour les écoliers qui sont en probation; leur marche sera ralentie, j'en suis fâché, qu'ils s'instruisent ailleurs s'ils veulent marcher plus vite. Nous les reprendrons quand ils auront appris ce qu'il faut pour entrer au noviciat. Je conclus en te recommandant de ne pas faire ce que tu dis devoir te fatiguer, lors même que les écoliers devraient en souffrir; que tu ne dois pas compter de longtemps ni sur Riccardi, ni sur Reynier, que je ne laisserai sortir du noviciat qu'alors qu'ils seront vraiment formés à l'esprit religieux.

223. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

223. VII Lettres aux Oblats de France

La congrégation des trois cardinaux se tiendra mercredi le 15 février. Lenteurs du card. Pacca, précision du card. Pedicini, maladie du card. Pallotta. Guérison due aux prières du p. Albini pendant la mission de Noyers. Santé de Mgr Fortuné de Mazenod. Travaux à la maison du Calvaire à Marseille en vue d'y établir le noviciat.

L.J.C.

Rome, le 11 février 1826.

Mes sollicitudes recommencent, mon cher Tempier, avec la marche de nos affaires, qui ont repris leur cours après un mois de stagnation. Avant-hier je fis, pour la centième fois, mes stations accoutumées; cette fois elles ont produit quelque chose. Ayant appris chez Mgr l'Évêque d'Ancyre qu'il se trouvait en ce moment chez Mgr le cardinal Pacca, je m'empressai d'arriver chez cette Éminence; mais avant de monter dans ses antichambres, j'entrai chez son Secrétaire pour lui écrire deux mots, que je priai son maître de chambre de lui remettre en mains propres séance tenante. Ce qui fut fait. Je disais au Cardinal, dans ce billet, que, puisque Mgr le Secrétaire se trouvait dans son cabinet, je le priais de lui donner les instructions nécessaires pour que la Congrégation particulière qui devait se tenir chez lui pût commencer ses opérations. Il me fut répondu que tout serait arrangé selon mes désirs. Ce matin, en rentrant à la sacristie après ma messe, j'ai trouvé un domestique du cardinal Pedicini qui me priait de passer chez lui. Ce bon Cardinal, qui est un homme très exact et s'acquittant de ce

[1] Missions O.M.I. 1872, 235-241; YENVEUX, VII, 90; VIII, 41; REY, I, 374.

dont il est chargé par devoir de conscience, était désolé de la lenteur qu'on apportait pour mettre en train notre affaire; il était enchanté d'avoir reçu la lettre officielle qu'il attendait depuis longtemps, et il voulait me dire qu'il avait, à l'instant même, envoyé la *position* au cardinal Pallotta, et que j'allasse au plus tôt voir ce Cardinal.
Je n'ai pas différé d'une minute; en sortant de chez le cardinal Pedicini, je me suis transporté sur-le-champ chez le cardinal Pallotta. Son maître de chambre, accoutumé à être ennuyé par des solliciteurs, m'a reçu très froidement, et m'a dit que Son Éminence, étant un peu enrhumée, n'était pas encore sortie de son lit. J'ai insisté pour savoir quand je pourrais la voir; on ne le savait pas. Cependant, comme j'ai dit que je venais de la part du cardinal Pedicini, le maître de chambre, toujours avec la même dignité, m'a répondu que le cardinal Pallotta venait d'écrire au cardinal Pedicini pour lui demander un papier qui lui manquait, et que je pourrais essayer de revenir à vingt-deux heures pour voir Son Éminence. On ne m'a pas accoutumé, à Rome, à des manières si sèches, c'est pourquoi je n'étais pas content, et si je n'avais eu affaire à ce Cardinal, et prévu qu'il me faudrait revenir souvent auprès de ce glacial personnage, chargé d'introduire les choses et les personnes chez son maître, je lui aurais peut-être manifesté que je ne prenais pas pour des politesses des manières si froides. Tant il y a que je suis retourné de mon pied mignon chez le cardinal Pedicini pour lui raconter ma mésaventure. Il répondait à la lettre du cardinal Pallotta. Celui-ci n'avait pas tort, il n'avait point reçu de lettre d'avis, et il demandait au moins une copie de celle écrite au cardinal Pedicini. J'ai offert à ce Cardinal d'être porteur de sa réponse, dans l'espoir qu'elle me servirait de passe-port pour entrer dans le sanctuaire du cardinal Pallotta; mais, avant de quitter mon Cardinal, qui me reçoit toujours à bras ouverts, je l'ai un peu égayé par mes remarques sur le cerbère que Pallotta a placé dans son anti-chambre.
En retournant chez celui-ci, j'ai pris le chemin de l'école pour lui donner le temps de se lever. Soins superflus. Arrivé chez lui vers midi, il était encore au lit, ce qui ne l'empêchait pas de donner audience à M. son auditeur. J'espérais qu'il n'aurait pas plus de répugnance à me montrer son bonnet de nuit. Mais non. On lui a remis la lettre dont j'étais porteur; je n'ai pas bien compris s'il m'a fait remercier. Le maître de chambre ne m'a même plus donné l'espoir de le voir à vingt-deux heures; j'ai failli me fâcher; je me suis pourtant retenu pour ne pas gâter nos affaires. Mais j'ai bien offert à Dieu toutes ces longueurs, courses et antichambres, comme la plus pénible pénitence qui pût m'être imposée. Je me dépite si peu, que j'essayerai d'entrer chez cet invisible encore aujourd'hui; du moins j'irai me présenter à sa porte à vingt-deux heures, et ce sera pour la troisième fois dans le jour. Tout cela me donne quelque regret de n'avoir pas demandé un autre Cardinal, mais le Cardinal ponent avait paru redouter moins celui-ci que tout autre; il comptait qu'il adopterait son travail sans autre discussion. Tous les autres donnaient plus ou moins d'inquiétude, c'est ce qui m'a empêché de faire aucune démarche pour en choisir un autre. Enfin nous voilà en train; c'est pour mercredi qu'est indiquée cette congrégation chez le Cardinal préfet, si toutefois le cardinal Pallotta ne trouve pas cet espace de temps trop court. C'était pour lui persuader le contraire que je tenais tant à le voir, avant qu'il eût le temps d'être effrayé du gros volume qu'il est condamné à lire.
J'ai remis les originaux de nos rescrits entre les mains du Cardinal ponent, ces pièces étant faites pour faire impression. Heureusement, c'est la première chose que je me suis occupé d'obtenir, je n'y serais plus à temps aujourd'hui: le pauvre Mgr Caprano essuie en ce moment une maladie très sérieuse, qui a même alarmé pour ses jours et dont la convalescence sera longue. Si je n'avais pas tenu mes pièces, j'aurais bien pu partir sans les avoir obtenues. Je vous ai transcrit, je crois, tout le contenu des rescrits.

La première chose demandée était une prorogation pour sept ans, de l'indulgence plénière accordée par Pie VII, en l'étendant à tous les pays où nous faisions mission. J'ai pensé qu'un rescrit qui ne coûte rien par le chemin que j'ai pris suffisait, tandis qu'un bref eût coûté fort cher. Lundi je retournerai chez le cardinal Pedicini, et je copierai cet article pour vous l'envoyer, par précaution.
Je n'ai pas manqué de faire connaître la relation du miracle, elle a dû être mise sous les yeux du Pape, tout le monde en est enthousiasmé. Si les choses sont telles qu'on vous les a dites, c'est une faveur insigne pour notre Société; car il semble que le bon Dieu avait tout disposé pour que ce fût aux prières de l'un des nôtres, jointe à la puissante médiation de celui qui mérite d'être exaucé *pro sua reverentia,* que ce miracle fût accordé. J'en ai tout doucement insinué la réflexion dans l'extrait que j'ai fait pour être mis sous les yeux du Pape[1].
Croyez bien que je ne suis jamais sans inquiétude pour la santé de mon oncle. Ces catarrhes fréquents ne laissent pas que d'être alarmants, parce qu'ils prouvent une propension des humeurs à se porter sur la poitrine, et comme il s'obstine à ne pas vouloir faire un exercice réglé et journalier (car ce n'est rien que de faire une course tous les huit jours), je crains que ces humeurs ne finissent par s'accumuler, au point de ne pouvoir plus se dissoudre. Insistez encore pour qu'il se promène. La raison qu'il donne de ne pas vouloir déranger un de nous ne vaut rien, parce qu'au pis aller, il n'y aurait pas grand inconvénient qu'il ne fût quelquefois accompagné que de son domestique, en choisissant des petits chemins et des campagnes des environs. Tout le monde suit ce régime ici, et certainement on y a des affaires plus qu'ailleurs, mais il est des heures où il ne faut point faire d'affaires. J'espère que vous lui aurez persuadé de faire gras et qu'il prenne quelque chose le matin. A soixante-dix-huit ans, on n'est plus tenu au jeûne, beaucoup moins qu'un jeune et fort jeune homme de vingt ans. Donnez-moi exactement de ses nouvelles toutes les fois que vous m'écrivez, et ne restez plus quinze jours comme vous l'avez fait cette fois.
12 février. - Mon troisième voyage au palais du cardinal Pallotta n'a pas été plus heureux que les deux autres. Cette fois-ci, il était avec le confesseur. Son maître de chambre avait ordre de me dire que Son Éminence étant incommodée, elle ne pouvait pas me voir jusqu'à mardi soir, veille de la congrégation, à laquelle elle avait été convoquée. Il n'y a pas eu moyen de tirer autre parole de ce gardien de la porte. Il avait reçu l'ordre, il fallait s'y conformer. «J'aurais cru que Mgr le Cardinal aurait été bien aise, lui ai-je dit, de recevoir quelque éclaircissement verbal sur l'objet dont il va s'occuper. - II vous recevra mardi». - C'est toute sa réponse. J'avais pris mes précautions d'avance, de sorte que cette bizarre manière de procéder ne m'a nullement ému; je suis descendu en riant aux éclats dans mon manteau. Je suis pourtant fâché que ce Cardinal ne veuille me voir que la veille de la congrégation, je tenais beaucoup à causer avec lui pour parer aux préventions que pourraient lui faire concevoir les lettres qui se trouvent dans la liasse qu'on appelle ici *la position.* Je suis toujours plus fâché de n'avoir pas demandé un autre Cardinal; mais ce qui me retint, c'est qu'il convenait plus que les autres au Cardinal ponent. Je dus présumer que celui-ci pensait qu'il s'en tiendrait à son rapport. Je serai donc en souci jusqu'à mardi et mercredi. Ah! cher ami, il vaut mieux faire des missions, il vaut même mieux savourer les ennuis du grand vicariat, que faire le triste, l'excédant métier qu'il me faut faire ici. Le bienheureux Alphonse l'a fait d'une manière plus fâcheuse dans plusieurs

---

[1] Guérison d'un homme devenu muet, après avoir blasphémé contre la mission de Noyers (Basses-Alpes). Le malade fut guéri pendant la messe que célébrait le p. Albini, cf.: lettre du p. Tempier au p. de Mazenod, 23 janvier 1826. Orig.: Vatican, arch. secr., rubr. 283, 1826.

circonstances de sa vie. Je l'invoque en ce moment pour qu'il m'obtienne la patience et la réussite enfin, car toutes ces peines et ces ennuis ne seront rien si nous finissons par obtenir ce que nous demandons. Ce que vous me proposiez, de faire signer au Pape ce qu'il a approuvé de vive voix, n'est pas faisable. On est à Rome esclave des formes. Il faut en passer par là. Attendons donc le résultat de la Congrégation de mercredi; si je l'apprends assez à temps, je vous le ferai savoir par le courrier de jeudi; si je ne vous écris pas ce jour-là, ne soyez pas en peine; ce sera une preuve que je n'aurai pas connu assez tôt ce résultat, et alors je vous manderai ce qui en est par le courrier de dimanche, 19. En vous tenant au courant jour par jour, c'est comme si vous étiez ici.
Je pense que vous vous êtes occupé de terminer la maison, afin qu'on puisse y placer le noviciat, si décidément on prend le parti de le transporter à Marseille; mais je ne saurais trop vous recommander de vous tenir dans la simplicité et dans le strict nécessaire. J'ai ici sous les yeux de beaux exemples. Serait-il bien nécessaire que les novices eussent des matelas à leurs lits? Hélas! nous ne devrions pas en avoir nous-mêmes? De préférence aux matelas, je ferais compléter la fondation par un capital de linge de bonne qualité, mais grossier, en draps de lit, serviettes, essuie-mains et torchons, car il faudrait que l'on eût des tables sans nappes comme à Aix, un peu de batterie de cuisine, quelques livres et la chapelle. Après cela, que l'on commençât à restituer ce que la Société a fourni depuis plusieurs années, parce qu'il est urgent que nous assurions de ce côté-là quelque chose d'annuel pour les besoins des membres de la Société, ne fût-ce que pour leur fournir du pain et de quoi se vêtir, car je vois venir l'époque où Digne et Gap ne fourniront plus rien, et alors comment faire? Ne perdez pas cela de vue dans tous les projets que vous pourrez former.
Je voudrais enfin que vous employassiez une douzaine de mille francs appartenant à mon oncle en rentes constituées sur l'État en prenant quelques informations auparavant; ce serait un revenu de 600 fr. qu'il emploierait pour l'éducation de ses petits neveux. Puisqu'il a bien voulu me faire son héritier, il faudrait acheter ces rentes sur mon nom. Il est inutile que cet argent pourrisse dans les coffres sans rien rendre, ayant tant de charges et si peu de revenus. Il faudrait profiter de la première baisse et lors même que l'achat ne se ferait qu'au 5%, il faudrait le faire plutôt que de garder un argent mort avec tant de bouches pour en dépenser. Je vous embrasse tous. Adieu.

224. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

224. VII Lettres aux Oblats de France

Les Règles sont approuvées. Reconnaissance à Dieu. La Providence a dirigé les pas du Fondateur. Visite au cardinal Pallotta qui fait quelques remarques sur les Règles. Congrégation des Cardinaux pendant que le p. de Mazenod prie à l'église Sainte-Marie in Campitelli. Corrections faites avec Mgr Marchetti.

L.J.C.

Rome, 16 février 1826.

Chut! cher Tempier, je vous le dis tout bas, mais assez haut pourtant pour que vous l'entendiez. Hier, 15 du mois de février de l'an de grâce 1826, la Congrégation des Cardinaux, assemblés sous la présidence du cardinal Pacca, préfet, a unanimement approuvé les Règles, sauf les légères modifications proposées par le Cardinal ponent,

[1] Missions O.M.I., 1872, 241-247; REY, I, 380-381; RAMBERT, I, 444-445.

l'avis de la Congrégation étant que notre Saint-Père le Pape accorde le bref d'approbation en bonne et due forme. Quoique ce soit une grâce insigne que le Seigneur nous accorde, et qu'elle exige toute notre reconnaissance, je pense qu'il est opportun de mettre des bornes aux témoignages extérieurs de nos justes sentiments, et d'attendre pour les manifester que notre Saint-Père ait approuvé la décision de la Congrégation et ordonné l'expédition du bref. Lorsque le bref sera fait, et l'opération, par conséquent, parachevée, alors, plus d'autre mesure que celle qui sera dictée par la modération et la prudence. En attendant, néanmoins, arrangez les choses pour que Dieu soit remercié, soit par ceux à qui vous devez faire la confidence, soit par d'autres encore, selon votre sagesse. Il faut avouer que ta conduite de la divine Providence dans cette affaire a été admirable, et que jamais aucun de nous ne devra oublier que sa protection a été sensible. Jamais, en pareil cas, on n'avait peut-être vu les coeurs dont Dieu a bien montré qu'il était le maître, disposés comme ils l'ont été. D'abord, celui du Souverain Pontife, et ensuite celui de toutes les personnes qui ont été appelées à traiter cette affaire. Tous mes pas, toutes mes démarches semblaient dirigés par une lumière surnaturelle qui me conduisait à faire, à dire, précisément ce qu'il fallait pour plaire, pour persuader. On aurait dit de moi, comme d'Esther, à l'égard de chacun de ceux avec qui j'ai eu à traiter: *Placuit ei et invenit gratiam in conspectu illius*[1]. Il est vrai que j'ai toujours mis toute ma confiance en la bonté de Dieu; comme je vous l'ai dit, j'offrais tous les jours le saint sacrifice à cette intention; j'invoquais constamment la sainte Vierge et tous les saints, mais surtout le souverain Médiateur, à la gloire duquel toutes nos intentions sont consacrées; et je dois l'avouer, si jamais je n'avais tant prié, jamais non plus je n'avais prié avec tant de consolation, effet d'une confiance absolue mais filiale, au point de parler à Notre Seigneur comme j'osais croire que je l'aurais fait, si j'avais eu le bonheur de vivre lorsqu'il passa sur la terre pour y répandre ses bienfaits et accorder à chacun ce qu'il lui demandait. C'était surtout à la communion, quand notre divin Sauveur est sur le point de nous donner la plus grande preuve de son amour, que j'étais porté à m'abandonner à tous les sentiments que sa divine présence et l'immensité de sa miséricorde, jamais mieux senties qu'alors que je le vois ne pas dédaigner un pécheur comme moi, inspiraient dans ce précieux moment à mon âme misérable. Ces mêmes sentiments se renouvelaient lorsque je me présentais devant lui pour l'adorer, soit à l'heure de mon adoration, soit en paraissant en sa présence en sortant et en entrant dans la maison, soit encore dans les visites que je tâche de faire souvent aux quarante heures, ou dans d'autres églises où le saint sacrement est exposé. Mais je dois vous faire remarquer que tant de confiance et tous ces sentiments étaient dus, après la grâce qui les inspirait, à la pensée que je demandais quelque chose de conforme à la volonté de Dieu, propre à procurer sa gloire, le salut des âmes et le bien de l'Église, et aussi à ce que je me regardais comme l'interprète de vous tous et que je me sentais, pour ainsi dire, épaulé des prières, des mérites et des œuvres de toute la Société.

Après cette petite expansion du cœur, je vais reprendre le fil des opérations dont j'ai le soin de vous rendre compte avec une scrupuleuse et minutieuse fidélité.

Je crois vous avoir dit que le cardinal Pallotta m'avait renvoyé au mardi à vingt-deux heures. Je me rendis ponctuellement au rendez-vous. Je fus introduit sur-le-champ dans l'appartement de Son Éminence, qui me reçut avec toutes les démonstrations de la plus aimable politesse. Il me fit des excuses que l'on m'eût obligé de repasser trois fois chez lui, en rejeta la faute sur son maître de chambre, et me témoigna le plaisir qu'il avait de faire connaissance avec moi. Il me dit que quoiqu'on ne lui eût donné

---

[1] Esther, 7, 3: Si inveni gratiam in oculis tuis, o rex, et si tibi placet...

que deux jours pour examiner notre affaire, il s'était empressé de lire d'un bout à l'autre toute la position; qu'il était très satisfait, mais qu'il avait fait quelques petites observations qu'il allait me soumettre, que je ne devais pas m'en formaliser parce que, outre que c'était fort peu de chose, cette attention et ce scrupule donnaient, au contraire, un nouveau poids à la chose et en faisaient ressortir la bonté. Je goûtai ses raisons et lus avec lui les remarques qu'il avait rédigées. Je répondis à quelques-unes et laissai à la Congrégation le soin de faire justice des autres. La première portait sur le titre. J'étais sûr qu'elles ne seraient pas adoptées. Il aurait voulu corriger *l'arcta via,* crainte que cette prétention n'effarouchât ceux que l'on voulait convertir; je répondis que l'ensemble de tout le reste prouvait assez la douceur de la direction que l'on se proposait de suivre, mais je n'insistai pas, sachant fort bien qu'on le ferait revenir là-dessus en Congrégation. Il n'aurait pas voulu que l'on supposât qu'il y a de mauvais prêtres, il y avait là-dessus un long raisonnement appuyé sur ces paroles: *Nolite tangere Christos meos*[1]. Il désapprouvait une autre chose que je lui prouvai être textuellement dans la Règle du bienheureux Alphonse. Enfin, il n'aurait pas voulu que les Frères revinssent trois fois sur le même objet; je m'explique ainsi. Je lui en fis sentir la convenance et l'appuyai sur la pratique des Frères des Écoles Chrétiennes. Il répugnait aussi sur la faculté que l'on donne de faire connaître au supérieur les imperfections qui seraient aperçues, et voulait surtout qu'on supprimât l'exception exprimée que cela ne regardait pas ce qui était connu par la confession. Je répondis aussi à cela par des raisons et par des exemples. Non content de l'avoir fait verbalement ce soir-là, je le mis par écrit le lendemain qui était hier, et lui fis remettre mon papier avant la Congrégation. Vous auriez ri de l'indifférence avec laquelle il me dit:

«II y a, dans la position, une lettre, etc.» Je lui en expliquai le motif avec un ton qui répondait au sien et qui prouvait que je n'en faisais pas plus de cas que lui.

Nous parlâmes ensuite du bien que font nos chers confrères, il s'attendrit sur le récit que je lui fis de quelques-unes de leurs œuvres, et répondit fort bien, au sujet de la guérison miraculeuse du muet frappé de Dieu, que ce n'était rien en comparaison des miracles de conversion opérés dans les âmes. Je me retirai fort content de lui, et il me parut aussi fort satisfait de moi, car en m'accompagnant il me frappait sur la joue en signe d'amitié, ce que le cardinal Pedicini n'avait pas manqué de faire de son côté, pour me témoigner l'intérêt qu'il prenait à moi, la seconde ou troisième fois que je fus le voir. Je ne sais si pour compléter mon récit de la veille, je dois vous dire que le cardinal Pallotta, pour mettre apparemment le comble à ses bonnes grâces, m'annonça que je serais Evêque;je souris à ce propos, ne me croyant pas obligé de lui dire pourquoi il n'en serait jamais rien.

Hier, je ne perdis pas de temps. Après avoir dit la sainte messe de bonne heure, je passai chez le cardinal Pedicini, pour lui faire connaître les remarques du cardinal Pallotta et mes réponses; de là, je frappai à la porte de Mgr l'Archevêque d'Ancyre, et j'allai sans débrider chez le cardinal Pacca, pour l'avertir que je me tiendrais dans l'église de Sainte-Marie *in Campitelli,* qui est en face de son palais, dans le temps que se tiendrait la Congrégation; je prévins en sortant que l'on me fit savoir quand elle serait finie, ce que l'on oublia, de sorte que j'eus le loisir d'entendre neuf messes; mais je vous assure qu'étant entré avec la volonté d'attendre, je ne languis pas du tout, et qu'au contraire je me trouvais fort bien dans ce beau temple, occupé comme il faudrait pouvoir l'être toujours. Cependant, quand je compris qu'il n'était pas possible que les Cardinaux eussent prolongé si avant leur séance, je sortis; il était une heure. Il y en

---

[1] PS 104, 15 et I Par. 16, 22: «Ne touchez pas à mes oints»

avait plus d'une, en effet, qu'ils s'étaient retirés. J'attendis le soir pour apprendre quelque nouvelle du résultat de Mgr le Secrétaire. Ne l'ayant pas trouvé une première fois, j'y retournai et, avec sa bonté accoutumée pour moi, il me dit que tout avait été à merveille, que la congrégation avait approuvé, sauf les modifications qu'il allait me soumettre. Nous nous mîmes sur-le-champ au travail qui dura plus de deux heures. Il tenait la plume et écrivait de sa propre main ce que nous convenions d'écrire. Vous le trouverez sur l'original que je garderai, laissant ici une copie que, dès demain, je vais m'occuper de faire faire.
On ne peut disconvenir que le cardinal Pedicini n'ait fait les choses en conscience; il n'est pas possible de lire avec plus d'attention qu'il l'a fait; j'en juge par ses remarques. Nous en avons néanmoins modifié quelques-unes que la congrégation avait laissées à notre explication. Il serait trop long de vous les détailler, ce n'est rien d'essentiel, mais quelques inexactitudes, du moins jugées telles par lui. Par exemple, dans la préface, il est dit que les pécheurs par leur ingratitude, etc., ont comblé la mesure; il a fallu corriger cette expression trop affirmative d'une chose ignorée, et qui semble mettre des bornes à la miséricorde de Dieu; ainsi de suite. J'irai ce soir terminer le travail avec Mgr le Secrétaire, et vraisemblablement la résolution de la congrégation sera présentée au Saint-Père à l'audience de demain au soir. Vous voyez que les choses marchent, mais il en reste encore beaucoup à faire. Je vous quitte pour aller dîner à la hâte. Je finirai après, si j'ai le temps d'arriver au courrier.
Quoique j'aie dîné dans dix minutes, ma montre me fait craindre de manquer le courrier. Je puis encore vous écrire un quart d'heure, mais pas plus, car il ne serait pas juste de vous exposer à ne recevoir que trois jours plus tard la nouvelle intéressante que je vous donne. Votre lettre du 6 m'est arrivée pendant que je vous écrivais. Je n'ai pas le temps de la relire, mais, certes, si je vous donne du bon, vous me donnez en échange du détestable. À quoi sert que le ciel et la terre nous favorisent ici à l'envi, si les éléments nous sont enlevés chez vous par l'enfer[1]? Allons! c'est une parfaite conformité avec les commencements des Rédemptoristes, mais ils récupéraient d'un côté ce qu'ils perdaient de l'autre. N'importe, il n'arrive que ce que Dieu permet, ne perdons pas courage... Je reviendrai sur cela, l'heure du courrier me presse trop. J'ai lu avec plaisir les quatre lignes que nos chers Pères de Nîmes ont écrites au revers de votre lettre; je les embrasse ainsi que vous. Il y a quelque temps que l'on me dit que Marcou est un peu souffrant, je vous recommande de veiller sur sa santé; dites à ce cher enfant que je m'intéresse bien à tout ce qui le regarde, et que si je ne lui écris pas, c'est que je n'ai pas le temps de faire autre chose que de courir d'un Cardinal à l'autre pour les affaires qui me retiennent ici... J'ai beau courir, le temps passe. Mille respects et tendresses à mon oncle à qui j'ai écrit le 5. J'embrasse de nouveau Suzanne et nos autres Pères ainsi que toute la famille. Adieu.

225. [Au f. Nicolas Riccardi, à Marseille].[2]

225. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches et conseils au f. Riccardi qui s'est enfui du noviciat. Invitation au repentir. Revenir dans une communauté oblate, sous la direction du p. Tempier.

---

[1] Allusion, semble-t-il, au diacre N. Riccardi qui s'était enfui de la communauté d'Aix.
[2] YENVEUX, VIII, 307. Le frère N.-L. Riccardi était diacre depuis le 24 septembre 1825; il fit ses vœux le 13 juillet 1826; il fut ensuite expulsé de la Congrégation en 1829. Il se trouvait probablement chez sa mère à Marseille.

[Rome, le] 17 février 1826.

Est-ce par dérision, mon cher Riccardi, que vous me donnez encore le nom de père, et vous moquez-vous de moi quand vous me dites que vous vous soumettez entièrement à tout ce que je jugerai utile à votre salut. Ignoriez-vous ce que j'avais jugé utile à votre salut, quand vous vous êtes arraché de mon sein, et ne connaissiez-vous [pas] les motifs qui m'avaient déterminé à vous recevoir dans la Société? Vous l'avez dit quand vous avez répété ces paroles: «Je sens que je suis très peu propre au ministère, » c'est-à-dire quand vous serez livré à vous-même et dépourvu des secours que vous aurait fourni la Société qui vous avait accueilli avec autant de charité que vous avez montré de dédain pour elle. Cependant, je dois vous le dire, lorsqu'après vous avoir dirigé un certain temps, et après avoir bien connu votre caractère, j'eus à décider sur votre vocation, d'après les désirs que vous me témoigniez, je fis abstraction de ma qualité de supérieur et je prononçais dans votre intérêt, me considérant dans cette circonstance comme chargé de rechercher, et d'assurer autant qu'il était en moi, votre bonheur. Peut-être, si j'avais agi en ma double qualité, j'aurais balancé les chances que faisait courir à la Société le défaut de votre caractère, mais assuré du bien qui résulterait pour vous de votre entrée dans la Société dans laquelle et avec le secours de laquelle vous mettriez à profit les talents que le bon Dieu vous a donnés, tandis qu'autrement ils seraient à peu près inutiles, persuadé encore que vous trouveriez là un remède puissant contre vos perplexités, vos incertitudes, je ne dirai plus vos scrupules après les fautes volontaires opiniâtres et multipliées que vous avez eu le courage de faire, je n'hésitais pas mais je croyais que vous aviez une conscience, des sentiments, un cœur. Je ne doutais pas que vous fussiez épris dès les premiers jours de tout ce qu'offre de ravissant l'intérieur d'une famille dévouée à Dieu et à l'Eglise, marchant à grands pas dans les voies de la perfection, dont une partie des membres se préparent par la pratique des plus excellentes vertus à devenir de dignes ministres des miséricordes de Dieu sur les peuples, tandis que les autres, par un travail assidu et des efforts de zèle qu'on aurait admiré dans les plus grands saints, renouvellent les merveilles opérées par la prédication des premiers disciples de l'Évangile. Ce n'est pas ma faute si votre cœur s'est fermé aux douées émotions que la grâce y eût sans doute produit si vous vous étiez offert à Dieu avec plus de générosité, avec moins de réserve, si vous n'eussiez pas tant regardé en arrière, calculé les avantages que le monde pouvait vous offrir, écouté la voix de la chair et du sang. Des hommes de cette trempe n'ont jamais rien fait de bien dans l'Église, je n'en vois point sur les autels et je doute qu'il y en ait dans le ciel. Vous trembleriez, si je vous traduisais ce que le bienheureux] Alphonse pronostiquait à des jeunes gens trompés comme vous par de funestes illusions, infidèles comme vous à la grâce de la vocation. J'ai sous les yeux ces terribles paroles et malheureusement aussi la preuve de la vérification de ces pronostics.
Je ne dirai pas autrement ni mieux que ce grand saint: «malheur à vous pour avoir méconnu la voix et le moment du Seigneur, que dis-je, pour l'avoir méprisée cette voix après l'avoir connue.» Votre conscience crie malgré vous. Vous répétez coup sur coup dans quatre lignes qui se suivent dans votre lettre: «Je comprends la perte que j'ai faite en quittant la communauté, je serais au désespoir, si, comme je ne l'appréhende que trop, j'étais obligé de la quitter pour toujours, je sens que je suis fait pour vivre en communauté. » Dites plutôt que vous avez besoin et un besoin extrême de vivre en communauté. C'est pourquoi vous avez raison de comprendre, mais vous ne comprenez pas assez la peine que vous avez faite en quittant la communauté. Mais s'il est indubitable que vous avez besoin de vivre en communauté, s'il est vrai que vous auriez raison d'être au désespoir s'il vous fallait la quitter pour toujours, il n'est

pas moins vrai que la communauté a besoin que ceux qui la composent ne lui donnent pas le dégoûtant spectacle d'un malaise sensible, d'un dédain insultant, d'une irrégularité peu édifiante, d'une désertion scandaleuse, toutes choses qui troublent sa tranquillité, sa paix, son bonheur, qui compromettent son existence. Rien ne saurait excuser votre conduite, elle est exécrable sur tous les rapports. Vous avez manqué à la Société; votre défection n'a pas seulement été un scandale, vous lui avez nui essentiellement par les mauvaises impressions que votre faute a dû produire dans les âmes faibles qui ne sont pas préparées à de telles secousses; mais vous avez bien autrement manqué à Dieu en vous jouant de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, puisque au mépris de vos engagements vous n'avez pris conseil que de votre imagination exaltée. Vous n'avez obéi qu'à votre caprice, ou pour mieux dire au démon qui seul pouvait vous inspirer une résolution aussi contraire à vos véritables intérêts qu'à vos devoirs sacrés envers Dieu. Rien dans votre position ne pouvait vous autoriser à faire de vous-même ce que vous avez fait. De tous les motifs que vous m'alléguez, il n'en est qu'un seul qui eût mérité d'être examiné par ceux qui auraient eu droit de prononcer, c'est celui de votre mère. Il en avait été question et nous n'avions pas trouvé qu'elle fût dans cette exception grave qui aurait pu faire surseoir à l'exécution de votre vocation. Je rectifie, en passant, l'erreur dans laquelle vous êtes tombé en croyant que vous êtes dans une position dans laquelle un religieux profès pourrait demander et obtenir sa sécularisation que l'on accorde, mais une permission de secourir sa mère en s'employant dans quelque ministère lucratif.
Parce qu'une mère ne peut pas vivre de son revenu et qu'elle est obligée par exemple de tenir une pension pour pourvoir à ses besoins, en résulterait-il que le fils doit sacrifier sa vocation et s'engager à yeux ouverts dans des emplois ou des ministères qui non seulement seront moins parfaits que la vie à laquelle il est appelé, mais encore l'exposeront à mal s'acquitter de ses devoirs et à ne pas faire ou du moins à faire très difficilement son salut? D'abord il n'y eût vraisemblablement pas eu d'apôtres qui pût suivre Jésus-Christ, et depuis le christianisme combien de disciples et plus tard combien de religieux qui se sont sanctifiés dans la pratique des conseils évangéliques se seraient perdus pour toujours avec leur mère. C'est une vérité palpable qui n'a pas besoin de développement. En somme, car il faut finir cette lettre que je ne croyais pas faire si longue quand j'ai pris la plume, après avoir fait un coup de tête qu'on a de la peine à croire et avoir par le fait tranché de soi-même la difficulté, revenu tant soit peu à vous et comprenant votre faute, contraint en quelque sorte par la force de la vérité, vous faites les aveux que je vous ai rappelés plus haut et vous ajoutez encore: «que vous voyez que dans le monde vous serez hors de votre élément », et en m'exposant en même temps des motifs que vous avez cru valables, vous me priez de décider ce que vous devez faire en vous promettant de vous soumettre entièrement à tout ce que je jugerai utile à votre salut et en me faisant remarquer qu'une réponse de ma part, quelle qu'elle soit, peut seule vous tirer de l'embarras dans lequel vous vous trouvez. Cette réponse est facile et difficile tout à la fois. Facile, si je dois décider dans votre intérêt, pour votre bien individuel, en ne considérant que votre salut; facile encore, si je pouvais faire abstraction totale de tous les liens qui m'ont attaché à vous, du zèle que j'ai mis à vous procurer votre sanctification depuis que vous m'avez donné la direction de votre conscience, et si je pouvais prononcer uniquement sur les faits tant que votre salut fût compromis. Dans le premier cas je n'hésiterais pas à décider que vous devez au plus tôt faire pénitence de votre faute, demander pardon du scandale que vous avez donné et supplier à deux genoux que l'on vous reçoive de nouveau dans l'asile que la Providence avait ménagé à votre faiblesse, résolu d'embrasser tout ce qui pourrait vous procurer le moyen de réparer le mal que vous avez fait. Dans le second

cas, je devrais prononcer qu'un individu capable de s'être laissé aller à excès pareil, coupable d'une faute aussi énorme qui n'est que la conséquence d'une foule peut-être innombrable d'autres fautes et d'infidélités non interrompues, est indigne d'être admis dans une Société qu'il n'a pas su apprécier et dont il troublerait la paix par de nouvelles lubies. Mais comme je ne puis pas me dépouiller entièrement des sentiments que Dieu m'avait inspirés pour vous lorsque je me chargeais de votre direction, et qu'il m'en coûte de prononcer une exclusion qui aurait pour vous des suites si funestes, je ne décide rien d'ici et je me réserve de prendre un parti définitif quand je serai sur les lieux, en attendant vivez sous l'obéissance de M. Tempier et suivez exactement ce qu'il vous prescrira. De mon côté je prierai Dieu pour vous afin que, par l'intercession de tous les saints dont je trouve ici la mémoire, de ceux surtout qui ont mieux compris que vous les paroles de vie renfermées dans les conseils évangéliques, qu'ils ont suivis avec plus de générosité et fait pratiquer à une infinité d'autres, vous rentriez en vous-même, ne mettiez plus d'obstacles aux desseins de Dieu sur vous et donniez des gages de votre repentir et de votre persévérance dans le bien. Que je puisse à mon retour assurer votre véritable bonheur sans compromettre l'honneur et la tranquillité de la Société à qui Dieu vient de donner, ce soir même, la plus grande preuve de protection que nous puissions espérer sur la terre. Il a fallu votre lettre pour tempérer ma juste joie par une amère douleur que vous auriez bien dû m'épargner.
Adieu.

226. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

226. VII Lettres aux Oblats de France

Le Pape Léon XII a approuvé les Règles. Reconnaissance et louanges à Dieu. Nouvelle obligation de sainteté et de zèle. Il faudra recopier en quelques jours le livre des Règles. Espoir d'obtenir bientôt le bref et de partir après Pâques. Lettre au f. Riccardi. Défections dans tous les Ordres religieux.

L.J.C.

Rome, le 18 février 1826.

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur. Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia. Per singulos dies benedicimus te; et laudamus nomen tuum in sœculum, et in saeculum saeculi. Mon cher ami, mes chers frères, le 17 février 1826, hier au soir, le Souverain Pontife Léon XII a confirmé la décision de la congrégation des Cardinaux, et spécifiquement approuvé l'Institut, les Règles et les Constitutions des Missionnaires Oblats de la très sainte et immaculée Vierge Marie, en accompagnant cet acte solennel de sa puissance pontificale, des expressions les plus flatteuses pour ceux qui ont le bonheur de former cette Société dont le chef de l'Église attend le plus grand bien. Tout le monde est étourdi du coup. Ceux mêmes qui ont été appelés à contribuer par leurs suffrages a l'exécution de la volonté très prononcée du Pape, sont étonnés de ce concours unanime de sentiments, mais surtout de l'imperturbable résolution du Saint-Père, que rien n'a pu ébranler de la première pensée que le Saint-Esprit lui inspira dès le premier jour que je me prosternai à ses pieds et lui présentai le plan de cette œuvre,

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 247-253; copie manuscrite, Rome, arch. de la Postulation: DM 12, 2 a; RAMBERT, I, 447-449. Nous suivons le texte de Missions, plus complet, en ajoutant entre crochets quelques mots qui se trouvent dans la copie de la Postulation.

que nous pouvons maintenant appeler *divine.* Le Pape a tout su, il a tout pesé dans sa sagesse profonde. Ce n'est point ici l'avis, le sentiment, l'approbation de quelques particuliers, de quelques Prélats: c'est l'avis, le sentiment, l'approbation du Chef de l'Église qui ne s'en est point rapporté au jugement d'autrui, à celui même de la congrégation de Cardinaux qu'il avait chargée de l'examen de la chose, mais qui a prononcé lui-même sur l'exposé des faits, avec pleine et entière connaissance de cause. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il ne s'est pas arrêté une minute aux belles réclamations dont il a pris connaissance. Elles ne lui auront pas donné une grande idée de celui qui a eu la triste pensée de les faire, car elles attaquent sa souveraine juridiction, comme il l'a fort bien remarqué, et il s'ensuivrait qu'aucun Pape n'aurait jamais dû approuver dans l'Église des Ordres religieux ou des Congrégations régulières, qui toutes sont exemptes, pour leur régime intérieur, ainsi que pour leurs sujets, des juridictions ordinaires.

Le bref qui va nous être délivré sera encore en quelque sorte l'ouvrage du Saint-Père, en ce sens qu'il a prescrit lui-même plusieurs choses qui doivent y être insérées, et notamment l'approbation antérieure des Evêques, ce qui est fort plaisant: car certain que vous connaissez bien, en sera fort flatté et se gardera sans doute de parler de cette signature extorquée, à la vérité, mais qui ne lui fait guère honneur quand on la confronte avec une approbation pompeuse toute écrite de sa main.

Mais laissons ces réflexions pour ne nous arrêter qu'à la considération de l'infinie bonté de Dieu et des desseins de sa Providence sur nous. Savez-vous bien qu'on n'a jamais rien vu de plus étonnant dans ce genre? Ceux qui s'occupent par devoir de ces choses sont les premiers à en faire la remarque, et ils sont d'autant plus surpris de l'issue heureuse de nos démarches, qui toutes ont été inspirées, dirigées, bénies par Dieu, que c'était un parti pris de ne plus rien faire de semblable et que moi, étant ici et poursuivant mon affaire avec l'aide du Maître des cœurs, j'en ai vu plusieurs échouer et ne pas obtenir ce qu'ils demandaient. La conclusion que nous devons en tirer, mes chers amis et bons frères, c'est que nous devons travailler, avec une nouvelle ardeur et un dévouement plus absolu encore, à procurer à Dieu toute la gloire qui dépendra de nous, et aux pauvres âmes de notre prochain leur salut par toutes les voies que nous pourrons; c'est de nous attacher de cœur et d'âme à nos Règles, et de pratiquer avec [plus d'] exactitude ce qu'elles nous prescrivent. Pour bien faire, il faudrait que nous refissions tous notre noviciat pour méditer à loisir sur tout ce qu'elles contiennent. Ce n'est pas bagatelle, ce ne sont plus de simples règlements, une simple direction pieuse; ce sont des Règles approuvées par l'Église, après l'examen le plus minutieux. Elles ont été jugées saintes et éminemment propres à conduire ceux qui les ont embrassées à leur fin. Elles sont devenues la propriété de l'Eglise qui les a adoptées. Le Pape, en les approuvant, en est devenu le garant. Celui dont Dieu s'est servi pour les rédiger disparaît; il est certain aujourd'hui qu'il n'était que l'instrument mécanique que l'Esprit de Dieu mettait en jeu pour manifester la voie qu'il voulait être suivie par ceux qu'il avait prédestinés et préordonnés à l'œuvre de sa miséricorde, en les appelant à former et à maintenir notre petite, pauvre et modeste Société. Avortons, en quelque sorte, par notre faiblesse et par notre petit nombre, nous n'avons pas néanmoins une moindre existence dans l'Eglise que les plus célèbres corps, que les plus saintes sociétés. Nous voilà constitués. Dès à présent je puis vous dire à demi-voix ce que je vous dirai tout haut quand le bref sera délivré: connaissez votre dignité, et soyez attentifs à ne jamais déshonorer votre Mère qui vient d'être placée sur un trône et reconnue pour Reine dans la maison de l'Époux, dont la grâce la fécondera pour lui faire engendrer un grand nombre d'enfants, si nous sommes fidèles et que nous n'attirions pas sur elle une honteuse stérilité par nos prévarications. Au nom de Dieu, soyons saints.

Ne parlez encore qu'aux nôtres du succès de notre affaire, et à mon oncle, bien entendu, ainsi qu'à Cailhol[1], que je regarde toujours comme de la famille; qu'il ne soit pas effrayé, s'il lit ces paroles: c'est à raison de la tendre affection que j'ai pour lui et des sentiments que je lui connais pour tous les membres de la Société. Mais je pense qu'il faut attendre que le bref soit expédié pour nous entretenir sans gêne des miséricordes du Seigneur sur notre chère petite Société.

Le bref ne pourra [nous] être expédié qu'après que j'aurai terminé un grand ouvrage. Il faut copier en entier le volume des Règles et Constitutions, parce que c'est cette copie qui sera homologuée et remise entre mes mains. L'original, auquel sont annexées les approbations des Évêques et la signature des membres de la Société, doit demeurer dans les archives de la Congrégation des Évêques et Réguliers. Je suis un peu effrayé de ce travail; j'avais d'abord eu la pensée de le faire moi-même, mais je crains de ne pas aller assez vite, étant obligé de me déranger souvent pour des courses indispensables. Jusqu'à présent ces courses m'ont pris tout mon temps, et je vous dis, en passant, qu'il m'est impossible d'entreprendre un travail suivi comme celui que vous me proposez, soit pour l'histoire des commencements de la Société, soit pour le noviciat. Je vais aujourd'hui m'aboucher avec un copiste pour qu'il se mette à l'œuvre demain lundi, et que je puisse présenter le manuscrit au plus tard la semaine prochaine. S'il ne me promet pas de terminer dans la semaine, je sacrifie tout et je m'enferme pour faire ce travail moi-même en m'en occupant jour et nuit. Si j'osais faire délier le volume, je pourrais prendre plusieurs copistes. J'examinerai cela tout à l'heure, et si je puis le faire sans inconvénient, je m'attacherai à ce parti qui abrégerait le temps de l'attente, et obvierait aux inconvénients des délais qui sont fâcheux dans toutes les affaires, mais plus encore dans celles de la nature de la nôtre. Maintenant je commence à espérer de pouvoir partir tout de suite après Pâques, à moins que l'extension du bref n'entraîne des longueurs. Je me berce de l'idée contraire, car je trouve qu'il y a bien longtemps que je suis séparé de vous et de la famille; mais je sens qu'il le fallait et [que] le bon Dieu m'avait choisi pour rendre ce service à la Société; et je dois rendre cette action de grâces à celui pour qui nous travaillons, qu'il avait tellement disposé les cœurs en ma faveur, que chacun de ceux avec qui j'ai eu affaire venait au-devant de moi, se prévenait en ma faveur et trouvait bon tout ce que je disais, comme si le Seigneur leur manifestait les sentiments de mon âme et leur faisait lire, dans mon intérieur, que toute mon ambition était de plaire à Dieu, de procurer sa gloire, de servir l'Église et de sauver les âmes. Je dois ajouter, d'après les faits que j'ai rapportés et tout ce que la force de la vérité m'a obligé à dire, on a conçu, et le Pape surtout, une idée très favorable de toute la Société, ce qui doit nous exciter [tous] à mériter de plus en plus, par notre dévouement à tout bien, une si haute et si honorable protection. *Amen.*

J'écris une longue lettre à [Riccardi]; je vous l'envoie parce que je veux que vous la fassiez copier avant de la lui remettre. Je crois utile que l'on sache, dans la suite, ce que je pense de ces arlequins, qui ont autant de bigarrure dans l'âme que ces honnêtes citoyens de Bergame en ont sur leurs habits. Ne vous étonnez pas de tant de défections. Elles étaient innombrables du temps du bienheureux Alphonse dans sa Congrégation, et après sa mort sa chose fut poussée si loin, qu'une quantité de sujets entraient dans la Société pour être ordonnés sans patrimoine, et souhaitaient le bonsoir à la compagnie dès qu'ils étaient prêtres. On fut obligé de prendre la précaution de faire signer un écrit par lequel on s'obligeait, si l'on sortait de la Société avant dix ans, de la défrayer des dépenses qu'elle avait faites. Parmi les Lazaristes, un beau jour huit

[1] Cailhol, chanoine, secrétaire de l'évêché.

étudiants, c'est-à-dire du nombre de ceux qui après avoir fait les vœux font leur cours de philosophie et de théologie, se donnèrent le mot pour aller se faire Dominicains. La chose faisait peut-être moins d'effet parmi eux, parce qu'ils étaient plus nombreux, mais ce malheur ne leur arrivait pas moins qu'à nous. Qui pourrait compter ensuite les sécularisations et même les apostasies des Ordres religieux? Pauvre espèce humaine, qu'il y a peu d'hommes dans ton sein!
Adieu, très cher ami, je voulais signer aujourd'hui en forme, mais je n'ai que l'espace pour vous embrasser ainsi que toute la famille.

227. [Au p. Tempier,à Marseille].[1]

227. VII Lettres aux Oblats de France

Le Fondateur a copié le volume des Règles en trois jours. Il doit maintenant attendre le bref. Lettres du p. Tempier. Nouvelles des pères Marcou et Dupuy. Conseils aux pères Suzanne et Guibert.

L.J.C.

Rome, le 27 février 1826.

Quoique engourdi de tous mes membres, mon cher Tempier, par le travail forcé que je venais de terminer, je me proposais de vous écrire au moins une demi-feuille, en revenant de chez Mgr l'Archevêque d'Ancyre; mais le peu de temps qui me restait pour profiter du courrier a dû être employé à faire un duplicata de la longue supplique qui doit être annexée au bref, ou, du moins, qui doit être remise au Prélat chargé de rédiger cette pièce. Mais qu'est-ce que cela, en comparaison de la copie que j'ai faite de ma main, de deux cents pages in-folio, dont l'original apporté à Rome doit rester au secrétariat de la Congrégation des Evêques et Réguliers[2]? Je vous avais dit dans ma dernière lettre que j'allais m'occuper de chercher un ou plusieurs copistes qui dépêchassent lestement ce travail, toute ma peur était d'être saisi par les fériés de la semaine sainte et de Pâques, et de ne pouvoir partir qu'à la Pentecôte. Je ne perdis pas un moment de temps, car il est bon que vous sachiez que, depuis que je suis dans ce pays, je mets une activité incroyable pour accélérer tout ce que j'y ai à faire; aussi, soit un peu à cause de cela, soit beaucoup plus parce que le bon Dieu m'aide à chaque pas, j'ai laissé derrière moi bien des gens qui avaient commencé six mois avant moi.
J'aurais cru facile de trouver ces copistes, je me trompais; après avoir perdu trois jours à chercher des gens qui écrivaient fort mal, et qui ne me promettaient pas de finir avant trois semaines (bien entendu encore que je les payerais bien, c'est-à-dire cinq ou six louis pour leur bonne grâce), je pris le grand parti de m'en charger moi-même. Je calculai qu'il y aurait une cinquantaine d'heures d'écriture: j'ai bâclé cette affaire en trois jours et quelque peu de nuit: il faut avouer que c'est un travail énorme; je puis dire aussi que j'y étais de la tête aux pieds; car tête, poitrine, bras, mains, jambes, pieds et autre chose qu'on ne nomme pas étaient cruellement tourmentés. Il ne reste plus trace de cette souffrance momentanée que j'ai eu la bonne inspiration d'offrir au bon Dieu, en expiation de mes péchés et pour le bien de notre Société.
Vous pouvez dire à notre cher Jeancard que jamais je n'ai tant senti que je l'aimais, comme dans cette circonstance. C'était un vrai soulagement pour moi de copier ce

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 253-259; YENVEUX, I, 33, 2*; II, 71; III, 220.
[2] Cet original n'a jamais été retrouvé à Rome. On conserve aux archives de la Postulation (DM XI 6) la copie authentique faite par le Fondateur.

qu'il avait écrit; il me semblait qu'il était présent et qu'il me tenait compagnie. S'il eût été réellement auprès de moi, il m'eût abrégé d'un tiers ce travail en me dictant, mais ce secours me manquait. Vous ne sauriez croire aussi la peine que me fait l'obligation où je suis de laisser ce manuscrit, mais c'est celui-là que l'on veut, vraisemblablement à cause des approbations originales des Evêques et des corrections faites sur le texte. À la place de ce joli volume, si proprement écrit et qui faisait plaisir à voir, je ne vous rapporterai qu'un fort vilain manuscrit très mal peint; 1° parce que j'écris moins bien que Jeancard; 2° parce que j'ai été obligé d'écrire fort vite, voulant absolument le finir dans trois jours; 3° parce que le papier est grossier et mauvais; 4° enfin, parce que l'encre ne coulait pas plus que celle dont je me sers à présent, que mes plumes étaient détestables, et que mon canif de fer avait la qualité de les gâter un peu plus quand je m'avisais de les toucher. Du reste, pourvu qu'on puisse le lire, c'est tout ce qu'il faut.
Il est impossible d'être plus exact que l'est cet excellent Archevêque d'Ancyre. Il me reçoit avec une amitié et une bonté charmantes. Je vous ai dit que nous avions combiné ensemble, le plus doucement du monde, dans deux longues séances qui ont duré toute la soirée, les légers changements que l'on avait décidé de faire de concert avec moi. Quand je suis retourné chez lui après avoir copié mon in-folio, il s'en est fort amusé, et m'a avoué qu'il n'eût pas eu la force de l'entreprendre; ce n'est pas aussi ce que je demandais de lui; c'était samedi. Hier dimanche, je retourne chez lui, déjà sa lettre pour Mgr Capaccini[1] était prête, il me la lut. Je n'ai qu'à me louer des expressions dont il veut bien se servir à mon égard. Cette lettre était écrite à l'effet de faire savoir à Mgr Capaccini que Sa Sainteté veut qu'il se rende auprès de Mgr l'Archevêque d'Ancyre, pour combiner avec lui la rédaction du bref, etc. Je fus le porteur de cette lettre, je ne trouvai pas le Prélat; mais je n'ai pas manqué de retourner ce matin chez Mgr Marchetti, pour savoir si Mgr Capaccini, que je n'ai pas trouvé non plus ce matin, lui avait répondu. Il lui a répondu que ce soir il serait à ses ordres. Ainsi, c'est ce soir que cette petite conférence a lieu. Demain, Mgr Capaccini a l'audience du Pape, car ici chaque administration a son jour depuis des siècles, et vraisemblablement il prendra les ordres du Pape, et s'il est expéditif, notre bref nous est délivré avant Pâques. S'il en est ainsi, la troisième fête de Pâques je monte en voiture et décampe. Si au contraire la rédaction du bref se prolonge, alors je ne puis plus compter d'être libre qu'après les vacances de Pâques. Vous voyez que nous n'avons pas perdu une minute; depuis que nous sommes en train, nous marchons toujours. Nous devons cette allure à l'exactitude de notre bon Mgr Marchetti. Je n'ai jamais été refusé chez lui; nous sommes sans compliments, j'entre, je sors deux ou trois fois par jour, je reste beaucoup ou peu selon l'occurrence, tout est toujours bien.
J'ai bien fait de me presser pour ma copie, il a besoin ce soir de l'original. Nous sommes convenus, à la secrétairerie de la Congrégation, que jeudi matin j'irai chez le Secrétaire préposé pour collationner ensemble la copie du manuscrit. C'est par grâce que j'ai pu le copier moi-même, je crois que l'Archevêque l'avait dit au Pape, car c'est un droit de la secrétairerie, et comme ils ne travaillent à ces choses-là qu'à temps perdu, j'en avais pour six semaines au moins. Je ne me flatte pas néanmoins de m'en tirer gratis; l'essentiel est de finir.
Ce matin, en revenant de Saint-André délia Valle, où est la chancellerie de la Congrégation, on m'a remis vos deux lettres. Je voudrais tous les jours de cette gourmandise-là, je les ai déjà relues deux fois; mais avant d'y répondre, il faut que je lise encore une fois celle du 6, qui les a précédées immédiatement.

---

[1] Lettre de Mgr Giovanni Marchetti, secr. de la S. Cong. des Evêques et Réguliers à Mgr Francesco Capaccini, substitut des Brefs, 25 février 1826, cf.: Missions O.M.I., n° 280 (1952), p. 156.

Vous avez très bien fait de faire connaître à mon oncle les menées de son coprovincial; mais il faut retenir les élans de son indignation; je ne sais pas si je vous ai dit que dans sa seconde lettre, il disait avoir donné son approbation, pressé par les sollicitations et par la crainte que les Missionnaires ne quittassent son diocèse. C'est un éloge indirect qui m'a fait rire. Mes lettres postérieures, en vous apprenant le succès que le bon Dieu a bien voulu nous accorder, malgré toutes ces entraves qui eussent tout renversé, si le Seigneur n'avait agi miraculeusement pour disposer les esprits et les cœurs en notre faveur, vous auront détourné de m'envoyer ensemble le volume des décisions adoptées par le Prélat; je crains qu'elles ne me coûtent une dizaine de francs de port; cet ouvrage ne les vaut certainement pas; d'ailleurs, je ne puis en faire aucun usage.

Je viens maintenant à vos lettres d'aujourd'hui. Fort bien, je vous sais gré de la double ration que vous m'avez accordée; elle a été, comme vous le dites fort bien, une compensation des torts que vous vous avisez de me faire de temps en temps; il ne valait pourtant pas la peine de faire la différence du nouveau format, je les ai mesurés, c'est tout au plus trois petites lignes de plus, et en vérité, pour un homme qui s'était rendu insolvable le mois passé, ce n'était rien de trop. Toutefois, comme tout ce qui me vient de vous m'est précieux, je remercie l'honnête veuve Brebion de vous avoir fourni un papier d'ami, et je me réjouis de n'avoir plus rien à faire avec ce vilain Mossy, qui m'avait toujours déplu à cause de son ingratitude et de sa suffisance.

Je suis ravi de votre petit voyage à Avignon avec mon oncle, cela vous fera du bien et à lui aussi. Je vous embrasse tous de tout cœur.

J'avais toujours craint que nos braves enfants ne fissent des imprudences et qu'ils ne se fatiguassent trop; je vois que cela est arrivé, en voilà trois de malades. Je n'ai besoin de vous rien dire pour les soins qu'il faut prendre d'eux. Le pauvre *Marchetto*[1] est délicat et il met beaucoup d'ardeur dans tout ce qu'il fait; mettez-le entre les mains de Trussy. Ecrivez de ma part à Dupuy, que je prends le plus grand intérêt à sa santé, et que je le prie de se bien reposer et de faire tout ce qu'il faut pour se rétablir. Et Suzanne, vous ne m'en parlez pas dans vos deux lettres; mais veillez sur lui, je vous en conjure; qu'il se dise bien portant tant qu'il voudra, je veux absolument qu'il se repose. Si entre une mission et l'autre il vient se massacrer à Marseille, ce n'est pas dans l'ordre. Il ne sait pas prêcher avec modération, il prêche toujours en missionnaire, ce qui est un contresens dans l'auditoire de notre église. J'ai toujours dit que ce ne sont pas des sermons qu'il faut. Il faut ce que font les Philippins ici et partout, des instructions sur le ton de la conversation, que l'on pourrait, pour ainsi dire, continuer tout le jour sans se fatiguer; mais elles ne devraient jamais dépasser trois quarts d'heure. Je ne sais pas pourquoi on a tant de peine à se rendre pour ce qui est raisonnable. Dieu préserve que vous eussiez consenti à envoyer Courtès à Digne! À part le mal que cela pouvait lui faire, vous avez eu le bon esprit de sentir que Guibert ne doit commencer ses fonctions qu'avec une nouvelle ère. Il faut que ce soit une époque de renouvellement et de réforme. Cela est si vrai, que je n'hésite pas à dire que, quelque avantageux qu'il fût de commencer le plus tôt possible, il vaut mieux attendre mon retour pour ne mettre la main à l'œuvre qu'après qu'on aura entendu tout ce que j'aurai à dire. Ne faites pas pressentir cette réforme; mais prévenez Guibert pour qu'il se prépare par la lecture de quelques bons livres, tels que le p. Judde, etc. La maison de Marseille est bien petite pour un noviciat; cependant je penche beaucoup à le placer là à cause de moi; mais comment les claquemurer dans ce petit coin au-dessus de la chapelle? Ils auront des exercices particuliers, et il n'y a point de

[1] Le p. Marcou.

salle commune. Faites disposer celle de Saint-Jean-Baptiste qu'il faudra préparer pour les novices qui y arriveront en silence par le corridor du premier étage, en descendant par le grand escalier. Ce trajet sera un inconvénient. Ah! je ne pensais pas que l'ancienne chapelle leur conviendrait tout à fait.
La première maison que nous formerons sera sous l'invocation de l'Immaculée-Conception.
Vous ne m'avez plus rien dit de Nîmes, ni de notre apprenti jésuite[1]. Un serment est un jeu pour les dévots de son espèce. Ah! que je dirais volontiers comme saint Vincent de Paul: «Celui qui ne se sanctifiera pas dans la Congrégation ne se sanctifiera pas davantage dans d'autres Ordres. » Vous sentez combien il faut être chiche de confidences avec des hommes pareils.

228. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

228. VII Lettres aux Oblats de France

Préparation du bref avec Mgr Capaccini. Longue séance de travail pour collationner le second manuscrit des Règles. Dates des lettres écrites de Rome. Espoir de quitter Rome pendant la semaine de Pâques. La maison du Calvaire pourrait accueillir des retraitants.

L.J.C.

Rome, le 5 mars 1826.

J'attendais aujourd'hui, cher ami, une lettre de quelqu'un de la famille. Après les grandes nouvelles que je vous ai données dans mes deux dernières, ce qui me reste à vous dire semblera peu de chose; c'est pourtant la continuation et la suite, mais pas encore, du moins pour aujourd'hui, la fin de cette grande opération que Dieu s'est plu de diriger, je puis dire avec vérité, dans tous ses détails. Je voudrais ne pas me répéter; mais je vais et retourne si souvent chez les mêmes personnes pour y traiter du même objet, qu'il ne serait pas surprenant que je ne me rappelasse pas précisément à quel point j'en suis resté avec vous dans le compte exact que je vous en rends.
Je crois pourtant vous avoir dit que je fus porteur d'une lettre de Mgr Marchetti, archevêque d'Ancyre, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, pour Mgr Capaccini, sous-secrétaire des brefs, qui en l'absence du cardinal Albani, secrétaire, travaille directement avec le Pape, pour lui donner rendez-vous chez lui au sujet de notre affaire, d'après les ordres qu'en avait donné le Saint-Père. Ce rendez-vous eut lieu le lendemain au soir. Mgr Capaccini reçut les instructions de Mgr Marchetti, et me fit prier de passer chez lui pour combiner avec moi le bref ordonné par le Pape. Je ne manquai pas de m'y rendre le lendemain: je savais qu'il avait eu, la veille, son audience, et je m'attendais bien qu'il en aurait parlé à Sa Sainteté. C'est ce qu'il eut soin de m'apprendre en me faisant l'accueil le plus poli; il me dit que le Saint-Père lui avait parlé très avantageusement de moi, et lui avait donné l'ordre de m'expédier. Mgr Capaccini a poussé la bonté jusqu'à me proposer d'envoyer chez moi la personne qui est chargée de faire la minute des brefs, pour qu'elle se concertât avec moi sur la manière et sur les choses qu'il me ferait plaisir d'y insérer. Je refusai ces offres obligeantes et voulus absolument aller moi-même chez ce monsieur dont il me

---

[1] II s'agit peut-être de Riccardi qui avait fui pendant le noviciat.
[2] Missions O.M.I., 1872, 259-265.

donna l'adresse. Je ne perdis pas une minute de temps, et en sortant du palais de la Consulte, où loge Mgr Capaccini, j'allai tout de suite chez M. Barluzzi, avec qui je causai autant qu'il fallait pour le mettre au courant de l'affaire. On lui avait d'ailleurs donné le double de ma supplique, qui tient quatre pages in-folio, et dans laquelle il pourra puiser les documents qui lui sont nécessaires.

Il m'a fallu faire trois copies de cette supplique; mais ce n'est rien, même en comptant les trois premières copies que j'avais faites en français, en comparaison des deux cents pages in-folio de notre cher Jeancard, qu'il m'a fallu copier en trois jours, sans avoir personne qui me les dictât. Ce n'est rien encore, en comparaison de la corvée qui me restait à faire et que je n'aurais jamais cru devoir être si pénible.

Dans l'intervalle des courses dont je vous ai parlé plus haut, je n'avais pas oublié de passer au secrétariat avec mes deux volumes sous le bras, cachés sous mon manteau de drap qui me sert admirablement dans mon métier de colporteur; j'aurais voulu qu'on se pressât de collationner ma copie, qu'on y attachât le sceau pour finir, au moins de ce côté-là. Mais, tout doucement, on ne trouve pas toujours ceux qu'on cherche, dans ce pays. De guerre lasse, je priai un de messieurs les sous-secrétaires, en l'absence de Mgr l'archiprêtre Adinolfi, de se concerter avec moi pour entreprendre cette affaire; mais, à la vue de ces deux volumes, on conçoit que le courage manquait pour se mettre à l'œuvre. Je les voyais d'ailleurs fort occupés. J'insistai cependant avec la meilleure grâce qu'il me fût possible, je pressai même un peu et plus qu'un peu. Je m'offrais généreusement pour partager la peine, c'était d'ailleurs le seul parti pour qu'on ne me fît pas traîner ce travail quinze jours. Je ne sais si c'est pour me servir ou pour se débarrasser de moi qu'on m'indiqua un des secrétaires qui avait le nez sur ses écritures: c'était lui, disait-on, qui était chargé de ces sortes de choses. Je l'accoste poliment, il me montre son bureau surchargé de papiers; je compatis à la surcharge de ses occupations, et je lui propose sans façon d'aller chez lui le soir. Ce parti ne lui convient pas, il préfère me donner rendez-vous pour le jour de vacances, c'est-à-dire le jeudi[1] à neuf heures du matin.

Neuf heures sonnant, je suis à sa porte; ma potence était déjà prête, et pour m'exécuter, le saint homme avait pris ses précautions d'avance; il avait déjà dit Vêpres. Vous comprenez ce que cela m'annonçait. J'étais tombé sur le prêtre le plus scrupuleux du monde chrétien; je dus à cela d'être expédié dans un jour, mais sa conscience délicate me valut de payer *usque ad ultimum quadrantem.* On lui avait dit de collationner le manuscrit, il ne me fit pas grâce d'un *iota.* Il s'empara de ma copie tandis que je lisais à haute voix l'original; j'eus beau courir, il me suivait des yeux et du nez, car il n'y voit réellement pas plus loin que son nez, au physique comme au moral. Il suspendit un instant mon supplice pour prendre son café; il voulait à toute force que j'en prisse une tasse avec lui, je tins bon pour qu'il ne fît pas pour moi d'autres frais qu'un verre d'eau qui m'était devenu indispensable; je le bus goutte à goutte dans ma longue séance qui dura plus de quatre heures, et pendant laquelle vingt fois mon gosier perdait son élasticité, qu'une gorgée d'eau prise à propos lui redonnait sur-le-champ. Enfin, à une heure et demie je gagnai mon procès, en prononçant la dernière parole de mon manuscrit, qui faillit être la dernière de ma vie. J'en fus quitte pourtant pour avoir la *gueule* enflammée tout le reste du jour. Le soir je pus avaler ma salive et tout rentra dans l'ordre naturel. Mon bonhomme de prêtre voulait que j'emportasse mes volumes; c'était bien la peine de s'être mis à la mort pour les collationner avec tant de scrupule; n'aurais-je pas pu y ajouter toutes les hérésies du temps? Je voulus donc qu'il se chargeât de porter lui-même ce dépôt à la Chancellerie,

---

[1] 2 mars.

où j'allai savoir de leurs nouvelles le lendemain. Cette fois, je trouvai l'Archiprêtre qui me rendit ma copie, pour que j'y insérasse avant ma préface le double de ma supplique. Je lui rendis bon compte de son collaborateur, auquel je lui assurai qu'on pouvait se fier, et je rentrai chez moi pour me remettre à l'ouvrage. Le volume est à présent entre les mains du relieur. Lundi[1] je le porterai de nouveau à la Secrétairerie, qui peut-être en finira cette fois. Je me suis un peu étendu sur ces détails pour vous divertir un instant à mes dépens, et vous donner en même temps un aperçu de mes agréables occupations.

La première chose que je veux vous dire après cela, c'est une idée qui me passe par la tête, mais elle m'inquiète un peu. Je crains que vous n'ayez pas reçu toutes mes lettres. Deux fois, pressé par le moment du courrier, je les ai envoyées à la poste par un ecclésiastique français qui venait me voir quelquefois, et qui se trouvait chez moi à l'heure du courrier. Ce jeune homme vient de jeter le froc aux orties, et si on ne s'en était aperçu à temps, il aurait emporté une trentaine de francs qu'il devait. Ce drôle-là n'aurait-il pas mis dans sa poche les trois misérables baïoques que je lui remis chaque fois pour *imposter*[2] mes lettres. A quelques jours près, voici la date de celles que je vous ai écrites depuis que je suis à Rome: 27 novembre, 4, 11, 21, 25 décembre; 1, 3, 5, 12, 17, 22, 29 janvier; 12, 16, 19, 28 février; et aujourd'hui 5 mars. J'ai écrit à Courtès le 8 décembre, il a reçu cette lettre; et le 2 février, je n'ai pas de nouvelles de celle-ci. Je crois fort que c'est deux de celles du mois de janvier que ce drôle se chargea de mettre à la poste. Je vous ai souvent prié de m'accuser exactement la réception de mes lettres, vous oubliez souvent cette recommandation.

Selon toutes les apparences, je partirai d'ici la semaine de Pâques; je vous le marquerai d'une manière plus précise quand je tiendrai le bref, à la minute duquel on travaille, et qui ne sera faite que lundi; il faudra ensuite qu'on l'examine, puis qu'on le copie, et je crains que cette dernière cérémonie ne soit un peu longue. Il ne me restera plus alors qu'à obtenir mon audience de congé. On n'est pas toujours si heureux que je le fus la première fois. Tel prélat s'est présenté quatre fois sans pouvoir passer. Quelque désir que j'eusse d'aller vénérer le corps du bienheureux Alphonse, je crois qu'il faudra que j'y renonce: cela me retarderait encore de huit à dix jours, et ne pouvant pas me dispenser de passer par Lorette et Milan, et devant m'arrêter quelques jours à Turin, et selon le temps passer par Annecy, il me faudra encore quelques semaines pour ce voyage.

Je reviens à mes craintes; vous ne m'avez pas écrit du 8 janvier au 23. Dans cet intervalle, vous auriez dû avoir reçu mes lettres du 1er, 3, 5 et 12 janvier; cependant dans votre lettre du 23 vous vous contentez de me dire: «La lecture de votre lettre m'a fait éprouver,» etc. Pourquoi me dites-vous «votre lettre», si vous répondez à quatre, et si à cette époque vous n'aviez pas reçu mes lettres, c'est une preuve que mon coquin les a jetées au feu pour manger mes six baïoques. Je ne serai tranquille que lorsque vous m'aurez mandé si toutes mes lettres vous sont parvenues. Cette seule inquiétude est une leçon. Mais comment se méfier à ce point d'un ecclésiastique portant soutane? On peut y être attrapé tous les jours. Vos lettres m'arrivent ordinairement le dixième jour, quand vous ne manquez pas le courrier. Je relis encore votre lettre du 23; vous m'y dites que vous avez reçu trois des miennes toutes bien remplies; depuis celles-là, dont vous ne mentionnez pas la date, vous ne me parlez plus que de celle du 29

---

[1] 6 mars.

[2] Mot italien: impostare: mettre à la poste. Baïque, de l'italien baiocco: petite monnaie de cuivre qui avait cours dans les États Romains. Elle valait environ cinq centimes de France.

janvier. Tirez-moi de peine si vous avez tout reçu, quoique le mal fût sans remède si cet ecclésiastique avait abusé de ma confiance.
Tout est cher ici au feu, je suis donc persuadé qu'on nous fera saler le tableau que vous voulez que je vous commande; je prendrai quelques informations là-dessus, mais je ne suis pas décidé de placer ce tableau dans la chapelle intérieure. Il me semble que, puisqu'il y a un autel dédié au Bienheureux dans l'église, il vaudrait mieux consacrer la chapelle à la très sainte Vierge. Je renoncerai aussi avec peine à l'espérance de pouvoir donner des retraites dans la maison; elles font tant de bien. Je sais qu'en France on n'en connaît pas les avantages, et que les confesseurs ne se mettent pas en peine de les conseiller; mais quand nous ne réunirions que six personnes, peut-être le goût prendrait-il, et Dieu sait avec quel profit pour les âmes! Mais, quand nous aurons nos novices dans la maison, qu'est-ce qui nous restera pour loger les retraitants? Si nous étions sûrs que cette œuvre pût prendre, il faudrait pouvoir acheter les maisons voisines. Ces pensées se présentent à mon esprit en trottinant dans les rues de Rome pour nos affaires.
Adieu, je vous embrasse tous. Une lettre de quelqu'un de vous m'aurait fait grand plaisir aujourd'hui.

229. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

229. VII Lettres aux Oblats de France

La minute du bref est rédigée. Reconnaissance au Pape qui s'est intéressé personnellement à l'approbation des Règles. Les Oblats de Marie Immaculée sont désormais un corps dans l'Eglise, comme les Lazaristes, etc. Obligation nouvelle de fidélité. Livres de cantiques. Vie du b. Alphonse par Jeancard. Clergé de Marseille.

L.J.C.

Rome, le 9 mars 1826.

Ma lettre partira sans que j'aie rien de plus à vous dire sur notre affaire; il s'agit maintenant de rédaction et de formalités qui entraînent nécessairement des longueurs; je poursuis néanmoins avec persévérance tous les détails: encore ce matin j'ai fait plusieurs courses à cet effet. La minute du bref est finie; on est venu me la communiquer, je crois que jamais cela ne s'est fait. Mgr Capaccini la portera vraisemblablement demain à Mgr Marchetti, et s'ils tombent d'accord sur le contenu, on le transcrira et je le payerai: car les brefs, quels qu'ils soient, se payent. D'un autre côté, on s'occupera de dresser le décret de la Congrégation des Evêques et Réguliers au secrétariat de cette Congrégation. Cette affaire ne sera pas prête avant samedi. Le cardinal Pedicini avait bien raison: si le bon Dieu n'y avait pas mis sa sainte main, nous en avions pour plus d'un an. Ce qui m'amuse, c'est la surprise de l'archiprêtre Adinolfi qui est, comme je vous l'ai dit, la cheville ouvrière du secrétariat: il n'en revient pas de la tournure que prit cette affaire dès le principe. *Non si è visto mai:* on n'a jamais vu, dit-il, dans aucune affaire de ce genre le Pape s'occuper lui-même de tout aplanir, trancher les difficultés, prescrire jusqu'aux détails, dicter les expressions mêmes du bref.

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 265-269; YENVEUX, 1, 176; II, 88; III, 74, 148-149, 220; IV, 1-2, 15; VIII, 259.

Nos messieurs le sentent-ils, au moins? S'ils savaient ce que cela veut dire, ils sauteraient de joie, ou ils resteraient stupéfaits d'admiration. On attend ici quelquefois six mois un oui ou un non, on évalue un signe, on cherche à pénétrer une pensée du Souverain Pontife, on s'estime heureux d'une légère espérance, quelque éloignée qu'elle soit. Et c'est ce même Souverain Pontife qui a tout fait pour nous. Quel titre avions-nous pour cela? Qui est-ce qui m'a donné, dans une seule audience, de lui inspirer un intérêt si fort, si réel, si constant? Comment n'y pas voir du surnaturel? Dès lors comment n'être pas transporté de reconnaissance envers Dieu, et faisant un retour sur nous, nous attacher plus encore à la Société qui vient de recueillir des preuves si convaincantes de la protection du Seigneur, à laquelle nous appartenons maintenant d'une tout autre manière, puisque dans l'ordre hiérarchique, c'est par elle que nous tenons au Chef suprême de l'Eglise, qui en est le modérateur souverain. C'est maintenant qu'il faut prendre cet esprit de corps qui excite à ne se laisser surpasser par aucun autre corps, en vertu, en régularité, etc.

Les Oblats de la Sainte et Immaculée Vierge Marie sont un corps, une Société, autrement appelée une Congrégation dans l'Église, je vous l'ai déjà dit, tout comme les Lazaristes, les Passionistes, les Liguoristes, etc. Les membres qui composent ces Congrégations honorent leurs mères par l'affection qu'ils leur portent. N'y aurait-il des fils dénaturés que parmi nous? Qu'ils y prennent garde. Ils n'ont plus d'excuses, ou plutôt de prétextes, pour se faire illusion dans leurs pensées d'infidélité. Ils en rendront compte maintenant à Dieu et à l'Église. Le Jésuite, le Franciscain, le Chartreux n'est pas plus obligé à l'observation de ses Règles que nous; tant les unes que les autres ont la même sanction. Nous étions sans doute obligés à cette observance, lorsque nous n'étions que tolérés; mais aujourd'hui que nous sommes approuvés et que les moindres particularités de nos Constitutions sont avouées et garanties par l'Eglise, malheur à celui qui les méprisera! En attendant mon retour et de plus amples explications, je défends, sous quelque prétexte que ce soit, toute communication, soit par lettre, soit par conversation, ou par l'intermédiaire de qui que ce soit, avec des personnes appartenant à d'autres Sociétés, dans l'intention de s'agréger à ces Sociétés, pour obvier au scandale qui résulte de ces tentatives. Je vous charge de signifier à ceux qui ont des reproches à se faire à ce sujet, que dorénavant il est prescrit, dans notre Société, en vertu de la sainte obéissance, de prévenir le Supérieur Général, quand on aura l'intention de quitter la Société, afin que l'on fasse, de son aveu, les démarches qui seront jugées nécessaires pour cela, si le cas échoit. Mais que ces sujets sachent que nous pouvons leur dire avec autant de raison que saint Vincent de Paul, qu'il est fort à craindre qu'ils ne se sanctifient pas ailleurs, s'ils ne savent pas se sanctifier chez-nous, et que le bienheureux Alphonse a toujours tremblé sur le salut de ces transfuges, par la raison qu'il y a grandement à présumer que ces secondes vocations ne viennent pas de Dieu, mais de l'inconstance de l'homme, parce que l'esprit de Dieu ne change pas de voie, comme l'homme de volonté...

Si tous les membres de la Société étaient ce qu'ils doivent être, serions-nous dans l'embarras où nous sommes pour former le personnel de nos maisons. N'est-ce pas pitié qu'il faille consulter les caprices ou les aversions. A-t-on jamais vu un pareil scandale? Pourquoi le p. Touche ne peut-il pas vivre sous l'obéissance du p. Honorât? D'où vient cette répugnance qui trouble l'ordre d'une Société naissante dans laquelle il ne devrait y avoir qu'un cœur et qu'une âme. C'est qu'on est pétri d'orgueil tout en voulant paraître humble...

Vous m'avez causé une agréable surprise en m'apprenant que la mission d'Aubagne est déjà en train. Dès que le p. Mye n'est pas contrarié que le p. Suzanne soit chef, je

pense que c'est mieux ainsi, mais il leur faut plus de confesseurs que vous ne leur en avez donnés.
... Recommandez-lui, tout en prenant garde au secret, de consulter souvent et beaucoup dans les commencements...
Il faut faire approuver notre livre de cantiques par l'Évêque de Marseille et par celui de Nîmes, et nous servir de l'ancienne approbation de Mgr l'Archevêque. Vous feriez bien aussi de le faire approuver par l'Évêque de Fréjus. Si vous vous décidez à cela, il faudra lui dire que je vous ai chargé de présenter à son approbation ce livre déjà répandu dans son diocèse. Je crois qu'il suffira d'en tirer 2 000 exemplaires. J'espère que vous n'y aurez pas fait des changements capables de dérouter ceux qui ont les anciennes éditions. J'aurais voulu qu'on y mît les psaumes particuliers pour les vêpres des martyrs, des confesseurs et de la sainte Vierge pour la commodité de ceux qui n'ont que ce livre[1].
J'ai manqué le courrier pour être rentré trop tard, après avoir été inutilement chez Mgr Capaccini; il n'a pas encore porté la minute du bref chez Mgr Marchetti, qui l'attend avec impatience. Il m'a fait dire qu'il irait demain, ayant aujourd'hui un congrès dans son ministère. Je me suis donc contenté de passer chez M. Jules Barluzzi, qui verra Mgr Capaccini ce soir, pour lui recommander de ne pas renvoyer plus loin cette entrevue. Toute ma crainte est qu'on ne termine pas entièrement cette affaire avant la semaine sainte; alors je serais pris pour longtemps. Il faut, pour éviter ce contretemps, que notre bref soit présenté à la signature du Pape mardi prochain; le reste de la semaine suffira alors pour faire la copie sur parchemin, etc., étant servi comme je le serai par les bureaux. Si par malheur, par la faute de Mgr Capaccini, nous manquons l'audience de mardi[2], il ne peut plus aller chez le Pape que le mardi suivant, qui serait le mardi saint; le lendemain commencent les fériés; adieu alors, jusqu'au lundi de Quasimodo. Je ferai tout ce que je pourrai pour éviter ce grand inconvénient.
Je me faisais un plaisir de vous apprendre un peu à l'avance, que lundi aura lieu le consistoire dans lequel l'Archevêque de Reims[3] sera préconisé cardinal, tandis que par ce retard ma lettre ne partira que la veille. En attendant, je puis vous dire de vous presser de m'écrire tout ce que vous avez à me dire pour Rome, parce que, dès que je tiens notre bref, je vous donne avis de mon départ; cependant je ne puis pas dire d'avoir absolument renoncé au pèlerinage de *Nocera de' Pagani.* Ce voyage, s'il a lieu, me retarderait d'une douzaine de jours; ainsi, écrivez-moi toujours jusques à l'avis que je vous donnerai de m'adresser vos lettres, poste restante, à Turin; il y a toute apparence que je repasserai par cette ville.
Je suis bien aise que Jeancard travaille à la vie du Bienheureux. J'ai découvert ici une vie de ce Saint en trois volumes in-quarto, qui est aussi l'histoire détaillée de sa Congrégation; elle est remplie de faits très intéressants qui doubleront l'intérêt et la dévotion; mais je n'ai pas pu encore me procurer cet ouvrage, quoique j'aie écrit à Naples au Recteur majeur. Il a fallu que le Pape levât pour moi l'excommunication portée contre ceux qui sortent un livre d'une bibliothèque religieuse, pour que je pusse lire commodément chez moi. Je m'y suis oublié hier jusqu'à deux heures après minuit. Il y a dans cette vie des lettres du Saint sur la persévérance dans la vocation qui vont à merveille pour nous. Il traite mal les infidèles. L'ouvrage est mal écrit, trop diffus, etc.

---

[1] Ce paragraphe est cité sans date dans YENVEUX, I, 176. Il fait partie, semble-t-il, de cette lettre, incomplète dans Missions, mais qui traite des missions. Les lettres prenaient environ 10 jours pour arriver à Marseille. Or, le 20 mars Mgr Fortuné approuve la réimpression du Recueil de Cantiques, cf.: Missions O.M.I., n° 280 (1952) p. 36.
[2] Mardi 14 mars ou mardi 21 mars.
[3] Mgr de Latil, archevêque de Reins.

Mais si j'avais pu me le procurer plus tôt, j'y aurais puisé des détails dont Jeancard aurait tiré bon parti en les retouchant. Je ne résisterai pas à lui envoyer une mauvaise traduction de son genre de vie étant Évêque; mais il serait indispensable que je pusse lui faire passer aussi l'historique de ses visites pastorales. Peste! quel homme! Suspence, excommunication, emprisonnements, que sais-je encore?
...Un Vicaire Général[1], mettre son nom à une réclamation contre une décision de son Évêque! C'est une monstruosité que l'on ne pourrait croire, si on ne connaissait pas le personnage. La réclamation ensuite a paru une chose si étrange ici qu'on n'a pas craint de dire que tous ceux qui l'avaient signée mériteraient de perdre leur place. Monseigneur s'est conduit en digne Évêque. Il faudrait pourtant faire savoir une bonne fois à ces Messieurs que Monseigneur, toujours disposé à écouter les observations individuelles que l'on jugera à propos de lui faire, n'accueillera jamais de pétitions collectives qu'il regarde comme contraires aux règles de la discipline. Peste! Quel clergé que celui de Marseille. Il a beaucoup de peine à renoncer aux formes démocratiques et au système républicain qu'il avait adoptés dans le beau temps de l'anarchie. Dieu garde! si l'on faiblissait avec lui. Veillez au moins sur le séminaire et qu'on inspire d'autres sentiments à ses élèves. Du reste, que mon cher oncle ne s'étonne pas de ces contradictions. Tout Évêque qui fera son devoir en rencontrera toujours. J'ai appris dernièrement que cet excellent Archevêque de Gênes[2], homme d'un mérite éminent, éprouve toutes sortes de désagréments dans son diocèse, de la part du clergé, parce qu'il a voulu mettre un peu d'ordre dans beaucoup de choses que ses prédécesseurs avaient laissé passer. Si pour des grilles de confessionnaux Messieurs les Curés de Marseille font tant de bruit, qu'auraient-ils dit des réformes de saint Charles, que diront-ils de celles qu'il faudra pourtant faire aussi à Marseille? Faut-il qu'un Évêque se damne pour ne pas les troubler dans la possession des abus qu'il est obligé en conscience de réformer? On ne saurait trop leur montrer de mécontentement pour le lever de boucliers qu'ils ont fait. Oh! que la visite sera nécessaire! Elle a lieu à Rome dans ce moment-ci, et certes, les Evêques qui la font, au nom du Pape, y regardent de près, rien ne leur échappe. Je vois que pour me reposer des fatigues et de la longueur de mon voyage, au lieu de goûter les douceurs du repos pendant quelques temps, dans le sein de l'amitié, il faudra sur-le-champ prendre les armes pour se défendre des envahissements du presbytérianisme; il est prouvé, du reste, que toute concession dans des vues pacifiques est ruineuse et ne tiendrait rien moins qu'à la destruction des principes, et que ces gens-là n'ont ni assez de générosité, ni assez de cœur pour savoir gré des actes de bonté, ni tenir compte des avances qu'on n'a faites que trop souvent.
Adieu, je vous embrasse et tous les nôtres de tout mon cœur

Charles-Joseph-Eugène, oblat de Marie.

230. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

230. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] Le 13 février, MM. Ricaud et Bonnefoy, vicaires généraux, présentèrent à Mgr Fortuné de Mazenod la lettre écrite le 14 janvier et signée par 12 curés et recteurs de Marseille contre l'obligation des grilles de confessionnaux.
[2] Louis Lambruschini, arch. de Gênes.
[3] Missions O.M.I., 1872, 269-276.

Lenteur de Mgr Capaccini. Jeûne du carême. La minute du bref a été remise au Secrétaire de la S. Cong. des Evêques et Réguliers. Consistoire public. Il faudra réorganiser le noviciat.

L.J.C.

Rome, le 16 mars 1826.

A défaut du bref dont la minute repose soporifiquement sur le bureau de Mgr Capaccini, que je ne puis faire mouvoir ni de vive voix ni par écrit, je vais, mon cher ami, vous transcrire, ne fût-ce que pour vous récréer un instant, l'approbation de la Congrégation, et celle plus importante encore de Notre Saint-Père le Pape, placées l'une et l'autre au bas du manuscrit que j'ai dû faire en échange de celui de Jeancard, qui reste dans les archives de la chancellerie. Je tiens au moins cette pièce, qui ne m'a coûté que 30 francs; mais gare le bref!

«Sacra Congregatio particularis habita de mandato Sanctissimi Domini Nostri Leonis PP. XII trium Emorum et Rmorum S. R. E. Cardinalium Pacca Praefecti, Pallotta et Pedicini Ponentis, negotiis et consultationibus Eporum et Regularium praepositorum, visis videndis ac consideratis considerandis, censuit rescribendum, quoad Constitutiones et Regulas Societatis Missionariorum sub titulo Sanctissimae Virginis Mariae Immaculatae emendatas juxtà praeinsertum tenorem, prout rescripsit: *supplicandum Sanctissimo pro expeditione Litterarum Apostolicarum in forma brevis.*»

Romae, 15 februarii 1826.

«Et facta de praemissis relatione ab infrapto D. Secretario sacrae Congregationis Sanctissimo Domino Nostro sub die 17 ejusdem mensis et anni Sanctitas sua *Congregationem* Societatis Missionariorum sub titulo SSmae Virginis Mariae Immaculatae, ejusque Constitutiones et Regulas juxtà correctiones et emendationes ab Emo Ponente propositas et ab eadem Congregatione particulari a Sanctitate sua deputata confirmatas, apostolica auctoritate *approbavit,* mandavitque Litteras Apostolicas expediri in formâ brevis. Romae.
B. Cardinalis PACCA, S. Congnis Eporum et Regul. Praefectus.

J. Arch. Ancyr., Secrius[1].

C'est beaucoup, c'est tout en quelque sorte; mais, comme il faut que j'attende le bref, je ne suis pas content. Il a fallu que ce Mgr Capaccini perdit un agent principal qui faisait toutes les affaires d'un établissement dépendant du Prélat, pour le mettre en désarroi; dès lors tout le reste doit chômer. C'est un malheur qui me renvoie après Pâques, peut-être même pour la signature du bref. En attendant, je ne cesse de faire des courses inutiles qui me fatiguent l'esprit et le corps; car si ce bienheureux Mgr Capaccini avait porté sa minute chez Mgr Marchetti dans le courant de la semaine, on la mettait au net ces jours-ci, le Pape la signait demain, on la transcrivait ensuite sur parchemin, et j'étais libre après Pâques. Mgr Marchetti, d'après ces retards, ne m'a pas donné grand espoir que cela pût être maintenant, ce n'est certainement pas sa faute. Ce saint Archevêque est un modèle d'exactitude, mais MM. les Prélats de *mantellone* ne se mettent pas en peine de l'imiter.

---

[1] Rescrits déjà publiés en latin, dans Missions O.M.I., n° 280 (1952), pp. 118 et 138.

Je vous ai dit que les corrections se réduisent à fort peu de chose, il ne valait pas la peine d'en parler. J'ai transcrit le rapport que l'Archevêque secrétaire en fit à Sa Sainteté. Tous ces détails intéressent; on y voit la marche des affaires, et dans celle-ci en particulier on reste convaincu que tout a été fait avec une scrupuleuse attention, et que le Chef de l'Église a agi par lui-même et d'après sa propre conviction. Prenons patience maintenant pour le reste.

Quand le carême sera fini, j'aurai un peu plus de force, car je vous avoue que de ma vie je n'avais fait un carême pareil à celui-ci. Il m'arrive souvent de passer ma journée avec deux œufs mal cuits dans le ventre, et encore il est défendu d'en manger trois jours de la semaine. C'est plus fort que moi, je ne puis vaincre la répugnance que j'ai pour l'huile infecte dont on use dans cette maison. Quand on me donne du poisson, je l'avale sans assaisonnement, mais quelquefois il ne peut pas passer; je vomirais plutôt que de manger trois morceaux d'une autre sorte de poisson que l'on a confit dans le vinaigre avec des aromates qui me provoquent. Souvent la soupe est dégoûtante; c'est un mélange de fromage, de pain et d'herbages; je la pousse toujours dans le gosier; mais je me dédommage avec le fruit, je mange du pain avec des noix, des amandes et ordinairement deux poires que je n'épargne pas. Avec tout cela, le soir, si je m'écoutais, je me passerais de mon morceau de pain; je le mange pourtant toujours, hors le samedi, parce que le dimanche je déjeune avec du chocolat cru ou cuit. À défaut d'autres pénitences, j'offre celle-ci au bon Dieu. Je n'ai pas dîné une seule fois chez Mgr Isoard depuis le carême, je n'ai pas pu refuser d'aller deux fois chez l'Ambassadeur, et une fois chez le cardinal Pacca; mais chez ce dernier la portion de ceux qui faisaient maigre n'était pas abondante, parce que ce jour-là quelques parents sur lesquels il n'avait pas compté s'invitèrent. Je souris quelquefois en pensant au conseil que saint Bernard, je crois, donnait à ses religieux sur les dispositions avec lesquelles ils devaient aller au réfectoire. Je n'ai pas grand effort à faire pour entrer dans l'esprit de ce saint, et certes ce n'est pas chez moi un acte de vertu d'y aller comme au martyre; mon cœur se soulève, seulement en approchant du réfectoire; je ne crains pas d'y pécher par sensualité. Avec tout cela, je me porte très bien, et je n'ai pas eu un moment de malaise depuis que je suis parti de France.

Mon cher, il faut prendre son parti: décidément Mgr Capaccini ne veut pas marcher; je suis monté hier à son troisième étage en pure perte, son domestique me conseilla d'y retourner ce matin à sept heures; j'étais pendu à sa cloche à cette heure-là, mais le valet embarrassé m'a dit que son maître était parti pour l'audience du Pape. Je me suis bien gardé de le croire, et ce n'était pas vrai. Vous sentez ce que cela veut dire, quand, ayant été averti hier soir que je devais retourner ce matin, j'ai trouvé cette belle réponse prête. Ce Mgr Capaccini est un Prélat de *mantellone,* c'est-à-dire du second ordre, homme de fortune qui se fait valoir parce qu'on l'emploie à beaucoup de choses. Le cardinal Albani, secrétaire des brefs, étant chargé d'une légation, son substitut, qui est ce Mgr Capaccini, travaille avec le Pape, et comme il a apparemment d'autres affaires, il a volontairement négligé la nôtre, sans se mettre en peine du tort que cela nous fait.

Je vous fais grâce de toutes les autres courses que j'ai déjà faites ce matin, et de celles que je vais faire tout à l'heure encore avant mon triste dîner, pour ne pas jeter le manche après la cognée, et tenter, quoique avec peu d'espérance, toutes les voies pour tirer parti de ce vilain homme, auquel je ne dirai tout doucement son fait que lorsque j'aurai tiré mon épingle du jeu...

Me voici de retour, j'étais à la poursuite d'un certain D. Angelo, commensal et ami de Capaccini, caissier et principal employé dans les bureaux des brefs. Je l'ai attendu

auprès d'un vieux commis fort poli, parlant très bien le français; enfin Jules[1] est arrivé pour m'introduire auprès de ce D. Angelo, et j'ai compris par certaines précautions que prenait Jules, qu'il importait de bien saisir le moment. J'ai amadoué ce petit ministre en lui disant en entrant, faisant allusion à son nom, que je viens le prendre pour mon ange gardien; il s'est mis à rire et il m'a promis de parler aujourd'hui encore à Mgr Capaccini pour qu'il envoie la minute du bref chez Mgr Marchetti. J'ai découvert là qu'il l'aurait déjà fait, s'il n'eût fallu en même temps lui écrire un billet, ce qu'il n'a pas eu le temps de faire. Comme je lui témoignais ma peine sur ce que je craignais que Mgr Capaccini n'eût plus d'audience du Pape jusqu'après Pâques, il m'a dit qu'en effet il n'en aurait plus, mais qu'il ne serait pas impossible de faire, sans cela, signer le bref au Saint-Père. Faute de réalités, ces espérances m'ont fait plaisir, et je vous les communique aussitôt, sauf à décompter un peu plus tard. Je ne ferai pas partir ma lettre par le courrier d'aujourd'hui, vous ayant écrit avant-hier. D'ici à après-demain nous saurons quelque chose de nouveau. En attendant, ce soir j'irai faire ma révérence au Général des Capucins[2], qui a été fait Cardinal hier, en même temps que l'Abbé des Camaldules[3], l'Archevêque de Valence[4], ce vieux prélat que nous avons vu passer à Marseille, et notre Archevêque de Reims[5], à qui j'ai écrit hier par le départ du garde-noble qui lui a porté la calotte rouge. On s'était amusé à Rome, la semaine dernière, à le faire passer pour mort. Ce fut le Pape qui fît tomber ce bruit en affirmant qu'il se portait bien.

Mon invocation à l'ange gardien n'a pas été sans effet, j'en avais le pressentiment. C'est pourquoi j'ai fait, ce soir, en revenant des quarante heures, une petite visite à Mgr Marchetti. Ce saint Archevêque est si bon, il a tant de bonté pour moi, que je ne crains pas de le fatiguer deux et trois fois par jour. Il n'était pas rentré, mais comme j'ai appris de son secrétaire qu'il y avait sur son bureau un pli de Mgr Capaccini, je l'ai attendu. Vous aurez une idée de sa complaisance, quand je vous dirai que, sans se donner le temps de prendre sa robe de chambre, il s'est mis tout de suite à son bureau pour lire la minute du bref, y retrancher une petite chose que je n'étais pas bien aise qu'on y laissât, et y ajouter une phrase qu'il m'a paru utile qu'on y insérât. Ces deux légères corrections auraient été faites avant que la minute lui fût remise, si j'y avais pensé, quand on eut la déférence de me la lire, mais je n'y réfléchis qu'après coup. Le retranchement ne consiste pas en autre chose que de ne pas faire mention, dans le bref, de Notre-Dame du Laus, pour que l'Evêque de Gap ne puisse pas dire que notre service dans ce sanctuaire a influé, même pour une centième partie, dans l'approbation que le Saint-Siège nous accorde. On ne l'avait mis dans le bref que parce que cela se trouvait dans ma supplique, mais je préfère que cela n'y soit pas. Voilà donc encore cette affaire en marche, mais la semaine sainte est trop près pour que nous puissions nous flatter d'être expédiés avant Pâques. Je m'estimerais bien heureux si le Pape pouvait le signer avant cette époque, parce que je crains toujours qu'il ne tombe malade, et quand le Saint-Père fait tant que de s'aliter, il en a pour deux ou trois mois. Pour cette fois, cher ami, je suis pris au dépourvu: il faut que je vous envoie ma lettre imparfaite, ou que je renvoie à dimanche de la faire partir. Je préfère vous priver du revers que j'avais voulu remplir, plutôt que de vous faire attendre deux jours de plus. Je vais monter.

---

[1] Jules Barluzzi.
[2] Louis Micara qui reçut le chapeau à Rome, le 16 mars.
[3] Mauro Cappellari qui reçut le chapeau à Rome, le 16 mars.
[4] François-Xavier di Cienfuegos-y-Jove Llanos di Oviedo.
[5] Jean-Baptiste-M.-A.-A. de Latil.

...Je suis de retour du consistoire public dans lequel notre Saint-Père a donné le chapeau aux deux nouveaux Cardinaux. C'est une cérémonie que j'étais bien aise de voir. Elle est fort belle et fort imposante. Je trouve toujours le moyen de me bien placer; j'étais immédiatement derrière les Cardinaux, et à portée par conséquent de tout voir et de tout entendre. Je vous en réserve les détails pour mon retour, ainsi que de tout ce que j'ai vu dans cette belle ville; il serait trop long de l'entreprendre aujourd'hui, d'autant plus que le courrier va partir. J'avais plusieurs choses à vous dire qui ne me viennent pas actuellement que je suis pressé. Je suis surpris de n'avoir pas reçu quelque lettre de Courtès par le courrier qui vient d'arriver. À mon retour, j'assemblerai tous les Oblats pour rendre compte de tout ce qui a été fait, et établir les choses sur un pied uniforme et stable. Ici je parcours les maisons les plus estimées, je m'entretiens avec les hommes les plus expérimentés, je tâche, en un mot, de rendre mon voyage utile pour la Société autant qu'il m'est possible. Je conclus de tout ce que je vois et de ce que j'entends, que dès le principe nous avons péché par le noviciat, et qu'il n'est pas encore au point où il devrait être; du reste, pour ajouter un centième point de ressemblance, quoique accidentellement, avec les commencements du bienheureux Liguori, il en fut de même chez lui, comme je vois par l'histoire que je lis. Adieu, je vous embrasse, et mon oncle et nos missionnaires d'Aubagne.

231. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

231. VII Lettres aux Oblats de France

Joie et reconnaissance des Oblats pour l'approbation des Règles. Le nom d'Oblats de Marie Immaculée est un signe de prédestination. La Congrégation est approuvée pour tous les pays. Extrait d'une biographie du bx Alphonse de Liguori sur l'approbation des Règles des Rédemptoristes. Léon XII a voulu que la Congrégation soit approuvée et non seulement louée. Envoi d'un buste du Pape pour le palais épiscopal de Marseille. Jubilé d'Aix. Projet d'aller en pèlerinage sur le tombeau du bx Alphonse à Nocera de' Pagani.

L.J.C. et M.I

Rome, le 20 mars 1826.

Je déchire, mon cher Tempier, une lettre que j'avais commencée avant d'avoir reçu la vôtre du 9, pleine de choses et de sentiment. Je n'attendais rien moins et de vous et de nos chers confrères, à la nouvelle que je vous ai annoncée dans la lettre à laquelle vous répondez. Le bienfait de la Providence, la protection sensible de Dieu étaient trop grands, trop palpables pour que des cœurs comme les vôtres n'en fussent pas émus; et je vous assure que j'ai lu et relu le récit que vous m'en faites, qui a excité dans mon âme un renouvellement de joie, de consolation, de reconnaissance en union de tous ces sentiments que vous avez éprouvés vous-mêmes.
Maintenant, vous allez me demander pourquoi j'ai déchiré ma lettre, dont il y avait déjà deux pages de faites; c'est tout bonnement parce que je vous rapportais ce qui avait été fait en pareille circonstance par le bienheureux Alphonse et les siens. C'était un tort en matière de sensibilité, de délicatesse et de sentiment, de vous citer des exemples étrangers; personne, en effet, ne peut donner à une famille comme la nôtre

[1] Missions O.M.I., 1872, 276-283; YENVEUX, 1, 33; V, 36; RAMBERT, 1,449; REY, 1, 383.

des leçons en ce genre. Oh! oui, il faut bien nous le dire, nous avons reçu une grande grâce! plus je la considère de près dans toutes ses circonstances, plus je sens le prix du bienfait. Nous ne saurons jamais le reconnaître que par une fidélité à toute épreuve, par un redoublement de zèle et de dévouement pour la gloire de Dieu, le service de l'Église et le salut des âmes, surtout les plus abandonnées, conformément à notre vocation. Après cela, ce que je demande à Dieu, c'est qu'il nous choisisse et qu'il nous envoie les sujets qu'il nous faut pour faire son oeuvre. Vous avez bien raison de dire qu'il vous semblait à tous d'être devenus d'autres hommes; c'est qu'il en est ainsi. Puissions-nous bien comprendre ce que nous sommes! J'espère que le Seigneur nous en fera la grâce, avec l'assistance et par la protection de notre sainte Mère, l'Immaculée Marie, pour laquelle il faut que nous ayons une grande dévotion dans notre Congrégation. Ne vous semble-t-il pas que c'est un signe de prédestination que de porter le nom d'Oblats de Marie, c'est-à-dire consacrés à Dieu sous les auspices de Marie, dont la Congrégation porte le nom, comme un nom de famille qui lui est commun avec la très sainte et Immaculée Mère de Dieu? Il y a de quoi faire des jaloux; mais c'est l'Église qui nous a donné ce beau titre, nous le recevons avec respect, amour et reconnaissance, fiers de notre dignité et des droits qu'elle nous donne à la protection de la Toute Puissante auprès de Dieu. Ne tardons pas davantage de prendre ce beau nom toutes les fois que la prudence nous le permettra: je vous charge de le notifier à tous les nôtres; cependant je ne crois pas que ce soit le cas encore de le mettre sur l'adresse des lettres, ni dans les actes publics.

Plus je pense à notre affaire, plus j'y vois la main de Dieu, et son action a été reconnue aussi par tous ceux qui ont été les instruments de ses miséricordes sur nous. Songez que nous sommes les seuls favorisés de la sorte, et que c'est le Pape qui a tout fait. Nous n'avons pas même eu l'inquiétude qu'éprouva le bienheureux Alphonse, lorsque sa Congrégation fut approuvée en 1749 par le Pape Benoît XIV. On ne voulait d'abord l'approuver que pour le royaume de Naples, puis on se refusait à approuver l'Institut: *Regulam et non Institutum.* Nous, le Pape, non seulement approuve la Congrégation, mais il la fonde: *Constituimus.* On avait cru d'abord que nous ne demandions que pour la France, le Cardinal ponent me disait: « Prenez toujours cela, le reste viendra après. » Je ne fus pas de son avis, et la chose a été réglée selon nos vœux. Je dois dire qu'il me suffit de faire observer que notre Congrégation ne bornait pas sa charité à un petit coin de la terre, et que toutes les âmes abandonnées, quelque part qu'elles fussent, seraient toujours l'objet de son zèle et auraient droit à ses services, pour que l'on revînt à mon sentiment. Il y a tant de ressemblance entre l'événement qui nous comble de joie actuellement, et ce qui arriva du temps du bienheureux Alphonse, que je ne résiste pas au désir de vous en faire connaître les détails. Le Bienheureux étant infirme, était resté à Ciorani avec les autres Pères. C'était le p. Villani qui était à Rome pour poursuivre cette affaire. Voici ce que dit l'historien:

«Chacun peut se figurer avec quelle anxiété Alphonse et les nôtres, réunis à Ciorani, attendaient à chaque heure cette heureuse nouvelle. Les moments paraissaient des siècles, et l'on redoublait toujours plus les prières à Dieu et les macérations. La lettre que l'on attendait avec tant d'impatience étant enfin parvenue, Alphonse n'osa pas l'ouvrir d'un seul coup, comme l'on fait ordinairement; mais il commença peu à peu à déployer le papier et à lire l'une après l'autre les lettres qui composaient le premier mot. En apercevant un *g,* puis un / suivi d'un *o,* qui indiquaient le mot *gloria,* on se flatta de quelque chose de bon. On ouvrit alors toute la lettre et on lut distinctement ces paroles: *Gloria Patri,* etc. *La Congrégation a été approuvée.* Alphonse fondant en larmes, se jette aussitôt la face contre terre, et nous tous en même temps qui étions accourus dans sa chambre. On demeura longtemps dans cette attitude pour remercier

Dieu d'un si grand bienfait. On sonna ensuite la cloche de la communauté et nous allâmes tous à l'église, à la suite d'Alphonse; nous chantâmes le *Te Deum* en actions de grâces, et Alphonse, s'adressant à Dieu, fit une allocution sur ces paroles: *Visita, Domine, vineam istam et perfice eam quam plantavit dextera tua,* et il nous exhorta tous, en même temps, à correspondre à cet inappréciable bienfait par l'exacte observance des Règles, et en nous rendant plus agréables à Notre Seigneur Jésus-Christ et à la très sainte Vierge. »

Ce n'était pas sans raison qu'ils étaient en peine à Ciorani sur le succès des démarches du p. Villani, car il avait rencontré bien des difficultés, malgré la protection ouverte et très empressée de plusieurs Cardinaux: «Le démon ne manqua pas, dit l'historien, de contrarier l'œuvre de Dieu. Une respectable communauté de Naples (notez la ressemblance), voyant de mauvais œil Alphonse et les progrès de sa Congrégation, chargea un des siens à Rome de mettre opposition à la marche des affaires. Le p. Villani, croyant cet individu de nos amis, fut lui faire une visite; celui-ci lui dit froidement ces paroles: « Me trouvant hier chez le cardinal Porto-Carrera, on ouvrit au hasard saint Thomas, et nous tombâmes sur l'article: S'il est expédient d'approuver de nouvelles Religions, et il concluait pour la négative. Le Cardinal, ajouta-t-il malicieusement, a marqué le passage.» Il n'en fallut pas davantage pour faire connaître au p. Villani les mauvaises dispositions de ce bon Père, qui aurait dû réfléchir que saint Thomas était mort depuis trois siècles, et que la Congrégation dont il était membre n'existait pas du temps de ce saint... Mais si l'enfer ne put pas empêcher la grâce du Saint-Siège, il essaya du moins de la rendre imparfaite... L'abbé Fiore, ayant été gagné par le Père dont nous avons parlé, eut soin, en rédigeant le bref, de dire, que la Règle, et non l'Institut, était approuvée: *Regulam et non Institutum...* Le Cardinal Passionei, que l'on en avait chargé, s'en étant étonné, l'abbé soutint en sa présence que telle était la pratique du Saint-Siège, d'approuver la Règle avant d'approuver l'Institut, et qu'on n'avait pas fait autrement pour les Passionistes. Le Cardinal vit le piège, et, ayant pris la plume, écrivit de sa propre main: *Regulam et Institutum,* conformément à la décision de la Congrégation des Cardinaux. C'est ainsi que, malgré l'enfer, et à la honte des malveillants, notre Règle et notre Institut furent approuvés à Rome le 25 février 1749.»

Nous n'avons pas rencontré, nous, seulement un abbé Fiore, dans l'abbé Adinolfi, qui, dans son rapport au Pape, conclut sans façon pour qu'on se contentât de louer l'œuvre; mais nous avons trouvé, préparée de longue main, comme une batterie formidable qu'il n'a été donné à personne d'emporter, un principe établi dans la Congrégation des Evêques et Réguliers, de ne plus approuver spécifiquement aucune Congrégation et de se contenter de les louer. Ce principe n'avait point été jusqu'à nous contrarié par le Pape, puisque le Saint-Père fut le premier à me le faire connaître; mais aussi pour notre consolation éternelle, c'est le Saint-Père qui a voulu qu'on y dérogeât en notre faveur, et cette résolution, personne ne la lui a inspirée; je me trompe, l'Esprit Saint qui l'assiste a pu seul la faire naître dans son âme, et diriger sa volonté pour qu'il y persistât jusqu'à la fin, dirigeant lui-même la marche de toute l'affaire, en exprimant à plusieurs reprises l'approbation qu'il donnait à notre œuvre qu'il disait lui plaire et qu'il voudrait voir s'étendre.

Y a-t-il du surnaturel là-dedans? Quand est-ce que les Papes ont fait leur affaire de choses semblables? On leur présente une supplique qu'ils ne lisent pas; ils la renvoient à la Congrégation dont le Secrétaire leur fait un rapport; la Congrégation décide et le Pape approuve ce qu'elle a fait pour ou contre. La chose a été comme à l'ordinaire jusqu'au rapport du Secrétaire, mais le Pape l'arrête au premier pas; loin d'approuver son rapport, il lui signifie qu'il veut que notre Congrégation soit approuvée

spécifiquement, en lui faisant le plus bel éloge de notre œuvre. Il choisit lui-même le Cardinal ponent pour éviter que nous ne tombions entre les mains de tel autre systématique qui pourrait nous fatiguer; il ordonne au Secrétaire de faire connaître au Cardinal ponent sa volonté en notre faveur. Le Secrétaire ébahi ne sait plus que penser, il n'est pas encore revenu de son étonnement et il ne cesse de dire qu'on n'a jamais vu pareille chose. Dans l'intervalle, l'Archevêque d'Ancyre entre en fonctions, on dirait que c'est pour faire chorus avec le Pape; dans toutes ses audiences, il s'entretient de nous avec le Saint-Père, toujours dans le sens le plus favorable. Le Cardinal ponent est enchanté de la Règle et de l'Institut, il l'étudié plutôt qu'il ne la lit, les légères corrections qu'il propose le prouvent. Les réclamations arrivent.
L'Archevêque, les Cardinaux, le Pape en prennent connaissance et ils en font prompte justice, sans me donner la peine d'y répondre, ne voulant pas seulement que je parle là-dessus; ce sont eux, c'est le Pape lui-même, qui en avaient plus dit en faveur de notre cause que je n'aurais pu faire. Pour expédier plus tôt une affaire qui lui tient au cœur, le Pape ne me fait pas demander deux fois d'être autorisé à la faire rapporter dans une congrégation particulière de Cardinaux, à laquelle on adjoint l'Archevêque secrétaire avec voix délibérative. La décision est unanime en faveur. Le Pape l'approuve et la confirme le lendemain. Que faut-il de plus? *Video cœlos apertos.*
Dans l'exécution des formalités, nouvelles combinaisons, toutes plus favorables les unes que les autres. D'où il suit que si l'œuvre a rencontré des adversaires, c'est qu'il le fallait pour montrer le cachet de Dieu; mais ils n'ont servi qu'a rendre plus éclatante sa protection vraiment miraculeuse sur nous. Tâchons de ne jamais nous en rendre indignes, et méritons de voir s'accomplir les desseins de la miséricorde de Dieu en faveur de la Congrégation et des pauvres âmes.
Je veux achever ma lettre aujourd'hui pour qu'elle parte demain. La minute du bref a été mise au net; Mgr Capaccini la porte sur lui pour la faire signer au Pape. C'est peut-être fait à ces heures-ci, je ne m'en occupe plus. Disons un mot de la famille. J'espère que le buste vous sera arrivé, je vous ai mandé que je l'avais remis au capitaine Pierre Mazel, de Cette, capitaine de la bombarde *Léonie-et-Anaïs.* Informez-vous si le bâtiment est arrivé; je ne voudrais pas qu'on vous soufflât le buste qui me coûte 4 piastres, et autant l'emballage, sans compter le port que vous payerez à Marseille.
Je n'entre pas dans les détails de la mission d'Aubagne, j'y étais hier avec vous, mais je suis effrayé de voir commencer le jubilé à Aix si tôt après; il est impossible que Mye et Suzanne y tiennent, c'est vouloir tenter Dieu[1]! J'ai appris que Suzanne avait beaucoup toussé à la mission de Nîmes, celle d'Aubagne ne l'aura pas rafraîchi; veillez sur cet enfant, qui m'est plus précieux que la vie.
J'y pense un peu tard, mais si vous me répondez tout de suite, je serai encore à temps de me procurer une relique pour chacun de nos Pères et Frères; envoyez-moi sans délai le nom de leurs saints patrons. Pressez-vous pour tout, parce que je ne tarderai pas de vous avertir de ne plus m'écrire à Rome. Je suis pourtant décidé, d'après ce que mon oncle m'a mandé, de faire le pèlerinage du bienheureux Alphonse. Le jour de mon départ pour Naples n'est pas fixé, je ne le saurai que dans le courant de la semaine. De Naples, je reviendrai à Rome; c'est alors que je vous manderai de ne plus m'écrire. Adieu, je vous embrasse tous.

---

[1] Sans être parfaites, les relations étaient assez bonnes entre les Curés d'Aix et les Oblats. En effet, les pères Guibert et Suzanne prêchèrent le jubilé (du 28 mars au 27 avril) à la cathédrale St-Sauveur, les pp. Mye et Honorât à St-Jean extra muros, les pp. Courtès et Jeancard à St-Jérôme, cf.: Notes et instructions au sujet du jubilé de 1826, archives de l'archevêché d'Aix.

232. Aux Révérends Pères et bien chers Frères Oblats de la Congrégation de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, salut dans le Christ Jésus.[1]

232. VII Lettres aux Oblats de France

Invitation à la joie et à la fidélité. Les Oblats de M.-l. sont désormais une Congrégation religieuse approuvée par l'Eglise. Reconnaissance envers le Pape Léon XII qui a voulu non pas louer mais approuver les Règles, et envers les Cardinaux qui ont formé la congrégation pour l'étude des Constitutions et Règles.

Rome, le 25 mars 1826.

Réjouissez-vous avec moi et félicitez-vous, mes bien-aimés, car il a plu au Seigneur de nous accorder de grandes faveurs; Notre Très Saint-Père le Pape Léon XII, glorieusement régnant sur la chaire de Pierre, a sanctionné de son approbation apostolique, le 21 mars de l'année en cours, notre Institut, nos Constitutions et nos Règles, Voilà donc notre petit troupeau, à qui le Père de famille a bien voulu ouvrir tout grand le champ de la sainte Eglise, élevé dans l'ordre hiérarchique, associé à ces vénérables Congrégations qui ont répandu dans l'Église tant et de si grands bienfaits et éclairé le monde entier d'un si vif éclat; le voilà, dès sa naissance, enrichi des mêmes privilèges que ces illustres Sociétés, sur les traces desquelles, de tout son pouvoir et par tous les moyens, il s'efforcera certainement de marcher sans relâche.
Quelles actions de grâces, qui soient dignes d'une telle faveur, pouvons-nous rendre au Dieu très bon et très grand? N'est-ce pas en étant embrasés du feu de la piété et en nous acquittant ainsi avec un empressement et une joie plus grande que jamais, des devoirs de notre sainte vocation? Si, jusqu'à présent, comme à titre d'essai, en modelant votre vie sur cette Règle, qui vous est si chère et dont la très sainte ordonnance a mérité les suffrages des illustres et vénérés Chefs des diocèses que depuis dix ans vous n'avez cessé de parcourir en prêchant la pénitence, si, dis-je, vous avez, en porteurs de la parole de vie, répandu la lumière sur les peuples que vous avez évangélisés, qu'en sera-t-il désormais, maintenant que, forte de l'appui donné par l'Autorité Apostolique à notre Institut ainsi qu'à nos Règles et Constitutions, notre Société toute jeune encore et toute récente a été rehaussée de la dignité de Congrégation religieuse, à l'instar des vénérables Sociétés qui nous ont précédés, par exemple celles des Prêtres de la Mission de Saint-Vincent de Paul, du Très Saint Rédempteur, de la Très Sainte Croix et Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, etc.
Il n'est personne parmi vous qui, en se félicitant de la grâce obtenue, ne comprenne en même temps quel compte rigoureux nous devons en rendre; l'Eglise est en droit d'exiger un travail qui ne reste pas au-dessous du bienfait; c'est là, certes, une faveur qui, comme nous, vous jette dans l'étonnement, puisque vous connaissiez bien les obstacles presque insurmontables qui s'opposaient à une faveur si inespérée. Depuis quelque temps la congrégation des Éminentissimes Cardinaux, chargée des affaires et demandes des Évêques et Réguliers, ne concédait à personne l'approbation préliminaire, base de la décision pontificale. Au cours de l'an dernier, en conformité avec ce principe elle a refusé cette faveur à plusieurs Sociétés, dont les chefs eux-mêmes étaient venus dans la ville éternelle pour solliciter l'approbation du Siège Apostolique, et malgré tous les efforts tentés, ces hommes vénérables n'ont obtenu que des lettres de louanges, dans lesquelles le Souverain Pontife fait de leur zèle un brillant éloge mais omet à dessein de parler de l'Institut et de ses Règles.

---

[1] Original en latin. Texte publié dans le volume des Constitutions et Règles, éd. 1930.

Régulièrement le même sort nous était réservé. Mais la divine Providence qui dès notre berceau nous a entourés d'un soin vigilant, puis, en nous gardant à l'ombre de ses ailes, nous a protégés, a dirigé nos pas, et, dans sa bonté, a écarté les traits de nos adversaires, et qui, enfin, nous a inspiré de confier aux mains du Père de tous les chrétiens le souci de notre existence, l'ardeur qui nous presse de promouvoir la gloire de Dieu et le salut des âmes, le désir continuel dont nous brûlons pour notre propre perfection, en un mot le sort de notre pauvre Société naissante, la divine Providence, dis-je, a disposé toutes choses à la fois avec force et une grande douceur, de sorte qu'il nous a été permis de présager, dès la première audience du Saint-Père, la plus favorable des issues.

À quoi bon rappeler l'affabilité et la délicatesse avec lesquelles Sa Sainteté a daigné me recevoir? et son extrême bienveillance certes bien au-dessus de mes mérites, et qui ne cessera d'entretenir dans mon cœur des sentiments de reconnaissance et aussi de confusion? Quant à la finesse, à la pénétrante perspicacité et à la sagesse profonde que le Saint-Père a manifestées au cours de cet entretien, aucune langue ne peut l'exprimer. Prosterné à ses pieds et très tendrement ému de la présence du Vicaire du Christ, je versais des larmes bien douées, je recueillais avec avidité chacune de ses paroles comme autant d'oracles du Tout-Puissant dont il tient la place; à peine lui ai-je fait connaître les motifs de mon voyage et de ma demande qu'aussitôt il les a parfaitement compris et discerné du premier coup d'œil tous les grands avantages qui pouvaient en résulter. 0 merveille vraiment surprenante et qui sera toujours la joie et l'honneur de la Congrégation! En cette affaire d'une importance extrême pour l'Eglise, pour la Société et pour chacun de nous, le Souverain Pontife a tout fait de son propre mouvement et sous la dictée de l'Esprit Saint qui le guide toujours dans le gouvernement de l'Église. D'où vient, en effet, une telle bienveillance, ce souci inlassable de nous protéger, ce zèle plein de sollicitude qui, par une décision de son pouvoir souverain a écarté les obstacles? Il a daigné m'indiquer lui-même la manière de remplir toutes les formalités, me désigner ceux que je devais allez voir et me faire prendre par écrit sur son bureau, avec la plume que son auguste et vénérable main me présentait, leurs noms et leurs adresses. Mais, chose encore plus surprenante, comme le Prosecrétaire de la Sacrée Congrégation chargée des Evêques et Réguliers (car les fonctions de secrétaire n'étaient pas encore aux mains de l'Archevêque d'Ancyre, Mgr Marchetti, cet homme éminent en tout genre de sciences et de vertus à qui, en raison de son très grand empressement à exécuter les ordres du Souverain Pontife, nous sommes très redevables), comme ledit Prosecrétaire, dans le premier rapport qu'il fit à Sa Sainteté sur notre affaire, concluait, suivant les principes de ladite Congrégation, à la louange de nos Constitutions, Notre Très Saint-Père, renchérissant sur ses éloges, lui fit connaître, à son grand étonnement, que sa volonté était que notre Société, dont l'utilité lui apparaissait manifeste, reçut la garantie de cette approbation solennelle appelée «en forme spéciale» et qu'ainsi elle soit constituée dans l'Église en véritable Ordre de Religieux.

En de telles circonstances, la congrégation des Evêques et Réguliers chargée de l'examen du Code de nos Règles devait être mise au courant des désirs du Saint-Père. Lui-même choisit pour cette tâche quelques cardinaux, à la mémoire desquels notre bien vive reconnaissance restera toujours attachée. Dieu permit que ce fut l'Éminentissime cardinal Pacca, préfet particulier de cette Congrégation, homme au plus haut point recommandable pour son zèle à secourir l'Église dans ses malheurs et pour son inébranlable fidélité au Souverain Pontife, malgré les outrages et les persécutions; et, en outre, intrépide confesseur de la foi catholique jusque dans les fers et la prison; puis l'Éminent et pieux cardinal Pedicini qui a assumé la charge de

ponent de notre cause et au cours de la discussion très attentive et certes très honorable pour nous de nos Constitutions s'est montré infatigable dans toutes sortes de travaux; enfin, à ces deux fut adjoint l'Éminentissime Pallotta, au vigoureux talent et à l'érudition remarquable. Ces Prélats, après avoir tout pesé avec la plus grande attention, ont déclaré, le 15 février 1826, qu'une supplique devait être adressée au Saint-Père en vue de l'expédition de Lettres Apostoliques sous forme de bref; Sa Sainteté a sanctionné cette décision en y ajoutant sa confirmation; Elle a approuvé notre Institut et ses Constitutions et Règles et a donné l'ordre d'expédier les Lettres en forme de Bref, le 17 février 1826.
Maintenant, mes Révérends Pères et Frères très aimés dans le Seigneur, que vous dirai-je de plus à vous à qui le souffle divin qui brûle vos cœurs a tout inspiré, sinon qu'après des signes si nombreux et si grands de la protection d'En-Haut vous devez vous adonner avec empressement à promouvoir la gloire de Dieu, prêts à supporter pour son honneur les plus durs sacrifices; que vous avez été choisis, par une grâce spéciale, en ces temps de calamité, pour ranimer la flamme de la piété des premiers disciples de la foi, reproduire dans votre vie les illustres exemples de tant de Religieux qui, par l'exercice attentif de ces mêmes vertus que vous pratiquez, sont arrivés au sommet de la sainteté et ainsi consoler la sainte Mère des chrétiens qui pleure la destruction de ces Ordres broyés en plusieurs lieux par la tempête violente de la persécution; enfin, que par un effort soutenu vous devez porter secours aux âmes, surtout, suivant l'esprit de notre Institut, aux plus abandonnées, répétant sans cesse avec un joyeux empressement cette parole de l'Apôtre: «Pour moi bien volontiers je dépenserai et je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes...»
En conséquence, ce code de nos Règles que dans l'allégresse je vous envoie, recevez-le avec joie. Gardez ces Règles avec la plus scrupuleuse attention: elles ont été jugées par le Souverain Pontife comme très aptes à amener les âmes à la perfection; que la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment garde vos cœurs dans le Christ Jésus, et que le Seigneur vous accorde des accroissements, comme à de fidèles intendants, et vous rende riches en charité à l'égard les uns des autres et envers tous. *Amen.*
Donné à Rome, l'an du Seigneur 1826, le jour de la fête de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, le 25 mars.

C.-J.-Eugène de Mazenod,
supérieur général.

233. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

233. VII Lettres aux Oblats de France

Par économie, le Fondateur n'ira pas à Naples. Lettres disparues. Jubilé d'Aix. Conseils aux prédicateurs. Eglise de la mission d'Aix. Noviciat transféré à Marseille pendant le jubilé. Itinéraire de retour. Habit des Frères.

L.J.C. et M.I.

Rome, le 30 mars 1826.

J'ai décidément renoncé, mon cher Tempier, à mon voyage de Naples; la raison en est: 1° que cette course risquerait de me retarder de trois semaines; 2° qu'elle

[1] Missions O.M.I., 1872, 283-289; YENVEUX, I, 122-123, 160, 168; II, 70, 147, 148; VI, 23, 34.

m'occasionnerait un surcroît de dépenses que je veux éviter, parce que j'ai fait la sottise d'acheter quelques livres à Rome, où cette marchandise n'est pas à bon compte; je me consolerai ainsi, en me disant que l'argent que j'ai mis en livres aurait été dépensé sur les grands chemins. Ne croyez pourtant pas que j'aie pris trop de marge. Je n'ai pas en tout dépensé 100 écus. Le mal est que je ne puis pas trouver les livres que je voudrais, tels que *Y Histoire du Concile de Trente* du cardinal Pallavicini, et autres. C'est un fait qu'il n'y a pas de livres à Rome et que ceux qu'on y trouve sont fort chers.

D'après le, relevé, que vous avez fait, il paraît que ce que je craignais est arrive. Il est positif qu'au commencement de janvier, je vous écrivis consécutivement trois lettres. Je trouve sur ma note 1, 3, 5; il est à présumer que c'est une de ces trois lettres qui n'a pas été mise à la poste, et comme ni vous ni Courtès ne me parlez de celle que je lui ai écrite le 2 février, ce sera l'autre lettre remise à l'individu dont je soupçonne la fidélité. Vous. pouvez juger si cette aventure m'amuse, surtout si ce jeune homme a eu la pensée de les lire avant de les brûler. Vérifiez de nouveau pour me tirer de peine. Il me semble que je vous écrivis à cette époque coup sur coup, parce que c'est alors que je fus le plus en souci. Je vous rendais compte dans une de ces lettres, autant que je puis me le rappeler, de la visite que je fis au cardinal Grand Pénitencier, et de l'impression que me firent les difficultés qu'il mettait en avant, qui me firent soupçonner qu'il eût reçu quelques réclamations. Le lendemain, je découvris les menées de notre ami de la montagne, et il me souvient encore de la phrase par laquelle je commençai ma lettre: je vous disais que je serais heureux si j'avais autant de vertu que de perspicacité. Voyez si vous avez la lettre qui commence par cette pensée. Je suis vraiment peiné de ce tour abominable. Qui sait ce que je vous disais dans ce moment? Vérifiez aussi si la lettre à Courtès ne manque pas, il ne m'en a pas dit un mot dans celle qu'il m'a écrite de Marseille.

La nouvelle que vous me donnez du jubilé d'Aix est meurtrière. Il n'est pas possible que nos Frères résistent à une telle fatigue. C'est ce que nous avons fait dans nos premiers temps, au grand détriment de ma santé; je crains que le p. Mye, et le p. Suzanne surtout qui prend tes choses avec vivacité, ne s'en ressentent. Il faut tout faire pour éviter d'abîmer des ouvriers de cette trempe. Je n'ai pas compris ce qu'a voulu me dire le p. Courtès par les humiliations dont il me parle; je présume que c'est le dédain de ceux pour qui l'on va se sacrifier. C'est un très petit malheur. Tout ce que je désire, c'est qu'on prêche d'une manière profitable, mettant de côté tout amour-propre. On ne fera pas grand fruit sans cela. J'espère que nos Pères se seront bien dit aussi d'agir avec beaucoup de prudence, ayant affaire à des hommes si mal disposés. Recommandez-leur de se conduire en saints, en vrais apôtres, joignant à la prédication la modestie extérieure, une grande charité pour les pécheurs. Que l'on puisse juger à leur manière qu'ils ne sont pas des prédicateurs ordinaires, qu'ils sont vraiment animés d'un zèle qui est propre à leur sainte vocation. Qu'ils ne s'oublient pas eux-mêmes, s'ils veulent être vraiment utiles aux autres. Qu'ils prient par conséquent beaucoup. Le bon Dieu viendra alors à leur secours et tout ira bien.

J'approuve que vous ayez nommé un supérieur pour toute la mission, mais ce devait être sans préjudice des droits du supérieur local pour l'intérieur de la maison; ainsi le p. Courtès aurait dû dire le bénédicité, si l'on mangeait avec toute la communauté, parce qu'en présence de ses sujets, il doit toujours être supérieur.

Je suis fâché de n'avoir pas fait plus tôt la réflexion que je viens de vous communiquer sur la modestie extérieure. C'était une chose très importante, tous les yeux étant sur eux, qu'ils prêchassent en marchant dans les rues par leur maintien, à l'église par leur profond respect pour le lieu saint, en tous lieux par leur retenue dans leurs paroles,

leur douceur, leur affabilité. La ville aura été stupéfiée de voir sortir tant de missionnaires de cette maison qu'on avait tant dit être anéantie; mais il était essentiel qu'elle fût frappée davantage encore par le spectacle d'édification de la grande régularité de ces ressuscites. Vous êtes encore à temps d'insister de ma part sur ce point très important. Je voudrais, autant que possible, qu'ils sortissent toujours accompagnés, qu'ils marchassent lentement dans les rues, et qu'ils s'exerçassent à tenir les yeux dans une certaine retenue, je n'ose pas dire tout à fait baissés, mais fort approchant de cela. Je suis journellement dans le cas de m'édifier beaucoup ici, à ce sujet. Qu'on ne craigne pas d'excéder.

Tâchez aussi, sans affectation, de remettre en vogue notre église. Où glorifia-t-on jamais davantage le bon Dieu à Aix? Le démon le sait bien, c'est pourquoi il a mis tout en œuvre pour en retirer les fidèles, mais je voudrais qu'on perfectionnât le genre d'instruction qu'on y donne le dimanche. De mon temps, je faisais des conférences qui étaient très utiles pour instruire et pour porter à Dieu: l'église alors n'était pas assez grande pour contenir les fidèles qui accouraient de tous les points de la ville; depuis qu'on s'est adonné à faire des sermons, il n'y a plus personne. Je suis très fâché de ne pas me trouver à Aix à la fin du jubilé, nous aurions réglé quelque chose là-dessus. J'aimerais beaucoup qu'on fit un catéchisme avec le sablier sur la table; on a besoin d'instruction. L'exercice du soir n'est plus depuis longtemps ce que j'avais établi. Le fond des choses et le ton ont également changé; on en a fait une espèce de petit sermon. Ce n'est point là ce que j'avais en vue. On y emploie trop de temps et on s'y donne trop de peine, le tout à pure perte. Le p. Courtès en avait fait, dans un certain carême, un cours d'instructions. Le cours d'instructions était bon, mais il ne fallait pas le faire à cet exercice.
Je n'aurais pas voulu que vous fissiez venir les novices à Marseille, vous pouviez les soustraire à la dissipation très facilement à Aix. Ils auraient eu plus de secours que vous ne pourrez leur en fournir à Marseille, malgré votre bonne volonté. Je suis d'autant plus surpris de votre résolution, que vous aviez senti que cette transmigration devait être solennelle, comme préludant à des changements *ad strictiora.* La chose est faite, il n'y a plus rien à dire, mais c'est en tout point une mauvaise mesure. Vous avez été trop frappé des inconvénients que pouvait produire le jubilé. Quel mal y avait-il, après tout, que des novices missionnaires s'entretinssent de ce qui se passe dans un jubilé? Je crois, au contraire, que c'eut été un excellent sujet de conversation pendant les récréations. Le noviciat ne devait pas être transféré à Marseille par occasion, et en arrivant devait commencer une ère nouvelle. Je comprends que lorsqu'on abonde dans une idée, on est exposé à ne pas voir assez clairement les raisons qui devaient détourner de s'y arrêter. Celle-ci est, à mon avis, des plus malheureuses, et contrarie, tout à fait le plan que je m'étais formé. Plus je l'examine, plus cette résolution me déplaît; elle est du nombre de celles sur lesquelles il eût été à propos de me consulter, surtout après les ouvertures que je vous avais faites. N'y pensons plus. Dieu veuille encore que, pour vous tirer d'embarras, quoique vous ayez senti combien il serait peu convenable de confier à X*** la classe, vous ne vous laissiez aller à la faire! Comment! pas un des assistants n'aura eu le bon sens de vous faire quelques observations? Qu'on prenne donc l'habitude de réfléchir avant de donner un avis.
Quelle que soit ma répugnance à retarder mon arrivée à Aix et à Marseille, je m'étais proposé de rentrer en France par la Savoie, de passer à Grenoble pour voir à Gap Mgr l'Évêque et m'expliquer avec lui. Vous m'aviez témoigné dans une de vos lettres le désir que je retournasse à Nice, maintenant vous voudriez que j'allasse à Gap: je ne puis pas faire les deux choses, mais je tâcherai de suppléer à Turin ce que vous auriez

souhaité que je pusse faire à Nice. Si on ne repousse pas le projet, je pourrai en écrire à Nice, mais je n'ai pas grande espérance de ce côté-là, dans ce moment-ci. Ainsi, malgré l'extrême répugnance que j'ai à aller m'enfoncer dans les neiges des Alpes, tandis qu'en passant par la Corniche j'aurais pu voyager sur les fleurs du printemps, je dirigerai ma route de ce côté-là pour avoir l'avantage de m'aboucher avec Monseigneur. Son agent est si honteux, qu'il n'ose plus me saluer quand il me rencontre. Je ne sais ce qu'il a pu lui écrire, mais je lui dirai de vive voix ce qu'il peut désirer de savoir.
Je vous avais dit dans une de mes lettres que j'avais pris chez M. Celani 100 écus romains, c'est-à-dire 100 piastres. Je pense qu'il en aura donné avis à MM. Cailhol et 0^{e}; je me propose aujourd'hui d'en prendre encore une soixantaine, sauf à prendre de l'argent à Turin, si je n'en ai pas assez pour continuer ma route. Je n'ai rien dépensé pour moi, si ce n'est une paire de souliers qu'il me fallut faire faire pour aller chez le Pape. Pas un sou en fiacre. C'est bien assez des étrennes qu'il faut donner partout où l'on va. Vous me demandez quel habit il faut donner à nos Frères:
je crois qu'il faut tout bonnement leur donner une soutane avec le collet montant comme les nôtres, et une petite ceinture de laine de trois doigts de large.
Mon projet avait été d'aller ce matin chez le Grand Pénitencier, mais le temps s'est écoulé en vous écrivant, et je ne veux pas manquer le courrier, parce qu'il y a huit jours que je ne vous ai pas écrit. Il me tarde de savoir des nouvelles de mon oncle, après la semaine sainte où il se sera fatigué. Je n'ai pas besoin de vous prier de lui dire mille tendresses de ma part. En écrivant à nos Pères, rappelez-moi à leur souvenir et à leurs prières, en leur recommandant de ne pas tenter Dieu par un travail excessif qui ne serait pas selon l'ordre. Adieu à tous.

234. [Au p. Tempîer, à Marseille].[1]

234. VII Lettres aux Oblats de France

Le bref est prêt; espoir de l'obtenir gratuitement. Le Fondateur quittera Rome dès qu'il aura été reçu par le Pape. Quarante heures à la Trinité des Monts.

L.C.J. et M.I.

Renie, le 5 avril 1826.

Vous mériteriez, méchant ami, que je vous tinsse rigueur et que, pour vous payer de votre monnaie, je laissasse passer quinze jours sans vous écrire; car, ne vous en déplaise, votre dernière lettre est du 15 mars. Cependant, toujours généreux, je sais si peu me venger, que je n'aurais pas même attendu le courrier d'aujourd'hui pour vous écrire, si je n'avais eu l'espoir de vous annoncer le jour de mon départ, en différant ma lettre; mais, comme je viens d'apprendre que je n'aurai que demain au soir la réponse sur laquelle je crois pouvoir établir ma résolution, je ne veux pas vous mettre en peine pour en savoir davantage. Je vous avais prévenu que les vacances sont longues dans ce pays-ci, et toute ma crainte avait été d'être saisi par celles de Pâques: je n'y ai pas échappé. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que Mgr Capaccini que j'avais tant pressé pour qu'il fît signer le bref avant la semaine sainte, et qui m'avait fait entendre, le dimanche des Rameaux, dans la maison où nous dînâmes ensemble, qu'il se flattait de le faire signer dans la semaine, quoiqu'il n'eût plus d'audience d'office, Mgr Capaccini doit

[1] Missions O.M.I., 1872, 289-292.

être fort surpris de mon indifférence et du peu d'empressement que j'ai l'air de mettre à mon affaire; je ne me suis plus présenté chez lui, quoique les bureaux soient ouverts depuis quelques jours. Le fin mot, le voici:
Ayant appris qu'il m'en coûterait au moins 50 piastres pour la taxe de mon bref, indépendamment des faux frais de bureau, je fus inspiré, non par le démon de l'avarice, mais par un certain esprit d'ordre, d'économie ou de pauvreté, si vous voulez, de tenter de me soustraire à cette taxe. J'en parlai à mon illustre ami le cardinal Pacca, qui trouva la chose toute simple et me promit d'en parler au Pape à son audience du mardi saint; je ne manquai pas de le lui rappeler, le matin même de ce jour, mais je ne sais comment il oublia ou n'eût pas l'occasion de faire ma commission. Il m'a invité à dîner depuis lors, et hier, jour de sa première audience après Pâques, il a dû en entretenir le Saint-Père. Je viens de passer chez lui pour savoir comment les choses ont été, mais il y avait du monde en audience dans son cabinet, et le Cardinal m'a fait dire de retourner demain au soir à l'entrée de la nuit. Je suis donc encore dans l'incertitude. Je vais maintenant vous expliquer pourquoi je me suis bien gardé de me présenter chez Mgr Capaccini; c'est qu'il y allait de la bourse. Si le Pape a signé le bref, comme on l'avait d'avance transcrit sur le parchemin, qui est la copie que l'on me remettra, on se serait fait un devoir de me consigner tout de suite cette pièce, sachant combien je suis pressé de m'en retourner; mais alors il aurait fallu que, sans mot dire, car on ne fait pas crédit dans ces bureaux, je donnasse en échange de tant de bonnes grâces mes pauvres 50 piastres, qui feraient faute sans doute à nos chers Oblats, qu'il est juste de nourrir, puisqu'ils ne sont riches qu'en vertus; j'ai donc pensé qu'il était plus sage, plus conforme à cette prudence dont vous me donnez tous les jours de si beaux exemples, d'attendre que mon aimable Cardinal eût proposé au Saint-Père la bonne œuvre d'appliquer pour les besoins de ta Société les écus que Messieurs du trésor auraient gobés volontiers. Cette tactique vous plaît-elle? Est-elle digne de vous? J'entends pour le temps où il vous semble bon de n'être pas dissipateur.
En attendant, je me suis occupé de vous. Invité à *mettre,* comme on dit ici, les quarante heures dans l'église française de la Trinité-du-Mont, j'ai fait cette cérémonie *in fiocchi* et en vrai Prélat, et j'ai eu la consolation de chanter la grand'messe de votre saint patron[1], dont on fait la fête dans cette église des Minimes sous le rit double de première classe. C'est pourquoi il l'a emporté sur saint Isidore, auquel j'ai dû me recommander mentalement, en lui faisant excuse de mon infidélité. Aujourd'hui, je vais de nouveau faire l'office pour *ôter* les quarante heures. Cette fois nous chanterons la grand'messe de notre grand patron saint Joseph, et après avoir fait, comme avant-hier, la procession, je donnerai la bénédiction en priant le Seigneur de la répandre jusqu'à Marseille, Aix, Nîmes et Notre-Dame du Laus, partout enfin où se trouvent des Oblats de Marie, actuels ou futurs, car j'étends actuellement mes pauvres prières *aux futuros esse prœnoscis.* J'ai tant envie de retourner auprès de notre famille, que j'ai déjà fait le voyage et je suis arrivé plusieurs fois en songe, mais il y a loin de là à la réalité; il faut espérer que ce moment arrivera, et que je vous trouverai tous en aussi bonne santé que je vous ai vus en rêvant.
Le Prélat et son frère[2], avec lesquels j'avais eu la tentation de faire le voyage de Nocera, partent aujourd'hui; je vous ai dit que j'avais renoncé à ce pèlerinage pour ne

---

[1] Saint François de Paule, fondateur des Minimes. Cette tête se célèbre le 2 avril, mais en 1826 elle tombait le premier dimanche après Pâques. Chez les Minimes on célébra cette fête le mardi, 4 avril, fête de saint Isidore. Le supérieur de la Trinité des Monts était le p. Bruno Monteinard, minime.
[2] Le p. Pietro Rispoli et son frère, Mgr André Rispoli, évêque de Squillace. Cf.: A. SAMPERS, Contatti tra il b. Eugenio de Mazenod e il p. G. Mautone, dans Spicilegium historicum Congr. SS. Redemptoris, ann. XXIII (1975), pp. 113-114.

pas retarder d'un jour mon retour. Dès l'instant que je saurai la réponse du Pape, je vous écrirai pour que vous cessiez de m'écrire, et je ne m'arrêterai à Rome que le temps présumé nécessaire pour que vous receviez ma lettre. Une seule chose me fait un peu de peine, c'est que si le Pape m'accorde, comme je l'espère, une audience de congé, je ne pourrai pas baser mon départ dès cet instant, parce que je n'ose pas me flatter d'être aussi heureux que la première fois; je vois quantité de Prélats qui sont obligés de retourner plusieurs fois au Palais, faute d'avoir pu passer, et pareil contretemps pourrait bien m'arriver. Quoi qu'il en soit, je me flatte que je touche au moment d'appareiller, et ce n'est pas sans plaisir que je m'entretiens de cette pensée. Je crains de ne pas pouvoir remplir comme de coutume le revers de ma lettre, mais l'heure approche d'aller à la Trinité-du-Mont, et je n'ai pas encore dit mon office, que le sommeil m'empêcha de réciter hier au soir. Je vais donc m'acquitter de ce devoir; s'il me reste du temps, il sera pour vous. Je vous embrasse en attendant.
De la Trinité-du-Mont après l'office - II est deux heures moins un quart; je n'ai que le temps de courir à la poste, qui se ferme à deux heures. Je vous écrirai bientôt, surtout si l'on me remet quelque lettre de vous aujourd'hui. J'embrasse de tout mon cœur mon cher oncle, vous et tous nos Pères. Adieu.

235. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

235. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches au p. Tempier qui n'écrit pas assez souvent. Le bref sera gratuit. Attente de l'audience du Pape. Succès de la mission d'Aubagne. Droits des Oblats dans le diocèse de Gap. Anniversaire de la mort de Caroline de Boisgelin.

L.J.C. et M.I

Rome, le 9 avril 1826.

Il y a apparence, mon cher ami, que vous ne comptez pas les moments comme moi, vous ne m'auriez pas laissé quinze jours sans lettres. Vous ne pouvez pas ignorer pourtant que C'est le seul moyen de me faire supporter une absence qui se prolonge au-delà de mes forces; car voilà le cinquième mois que je suis séparé de tout ce qui m'est cher, seul, isolé, n'ayant personne avec qui je puisse échanger un sentiment, ni la moindre affection. Lorsque je reste plus d'une semaine à recevoir de vos nouvelles, je ne puis me défendre de mille pensées pénibles: il me semble qu'il y a quelqu'un de malade, je suis en peine pour mon oncle, la tristesse s'empare de mon âme et je suis obligé de faire des efforts pour être raisonnable. Vous m'auriez épargné plusieurs fois ces angoisses, si vous aviez fait entrer dans vos calculs ma sensibilité et ma position. Je vous ai écrit jeudi pour que vous ne fussiez pas dans le cas de me faire te même reproche, quoique votre position soit bien différente de la mienne.
Vous aurez vu que je ne m'étais pas pressé de voir le résultat des dernières démarches de Mgr Capaccini, parce que je voulais savoir auparavant ce qu'avait obtenu le cardinal Pacca. Je puis aujourd'hui vous apprendre que tout est fait et que tout a réussi au-delà de nos espérances. Le Pape a signé le bref, le bref est copié. Dès que le Cardinal a proposé au Saint-Père de faire grâce de la taxe: - «Très volontiers! » a-t-il répondu tout de suite avec une grâce charmante, et il a ajouté qu'il me verrait avec plaisir, quand je voudrai me présenter à son audience. Ainsi, vous voyez que nous ne

[1] Missions O.M.I.. 1872, 292-296; YENVEUX, [II, 159-160.

saurions assez remercier Dieu de tant de miséricorde. Déjà le sous-secrétaire archiprêtre Adinolfi a reçu l'ordre d'écrire à Mgr Capaccini pour lui apprendre officiellement la nouvelle grâce accordée par Sa Sainteté; je présume donc que dans le courant de la semaine notre affaire sera tout à fait terminée, et que j'aurai mon bref dans ma poche, car il y a longtemps qu'il est copié.
Reste l'audience de congé qu'il n'est pas aisé, je ne dis pas d'obtenir, parce qu'elle est déjà accordée, mais il est difficile de passer, vu l'affluence. L'antichambre est ordinairement encombrée de Cardinaux, qui passent comme de raison avant tout le monde, de Ministres qui travaillent avec le Souverain Pontife assez longtemps, et d'autres chefs ou secrétaires de Congrégations, soit pour les affaires ecclésiastiques, soit pour les affaires civiles, qui viennent rendre compte ou recevoir des ordres. C'est cette incertitude du jour où je pourrai entrer chez le Pape, qui m'empêche de vous dire dès aujourd'hui de cesser de m'écrire: je ne vous le dirai qu'après que j'aurai reçu mon audience. Dès ce jour-là je vous donnerai l'avis, et pour donner le temps de m'arriver aux lettres que vous auriez pu m'envoyer avant de recevoir mon avis, je resterai encore à Rome le temps que ma lettre mettra pour vous parvenir. Vous voyez d'après cela que je ne resterai pas longtemps encore ici.
Je viens de recevoir votre lettre du 29, partie vraisemblablement le 30; cela fait bien les quinze jours complets, de cette lettre à la dernière que j'ai reçue de vous. Je ne reviens pas sur mes réflexions. Je commence par me féliciter de tout le bien qui s'est fait à Aubagne et j'en remercie Dieu de tout mon cœur. MM. les Marseillais se seront-ils persuadés que le bon Dieu puisse opérer quelque chose par d'autres que par des étrangers? Mais j'oubliais qu'ils n'avaient pas aperçu celui qui s'était opéré dans leur propre ville par le ministère de ces mêmes hommes, et qu'ils les avaient abreuvés d'humiliations en récompense de leurs sacrifices! Dieu veuille qu'à Aix on sache profiter des dons de Dieu. Il faut pour cela que les missionnaires s'oublient eux-mêmes, qu'ils n'aient en vue que la plus grande gloire de Dieu, et le salut de ces pauvres âmes qui n'ont plus eu de secours depuis la mission.
S'ils pouvaient, à cette occasion, remonter un peu la Congrégation des jeunes gens, ce serait un grand bien. Qu'ils se consultent pour considérer ce qu'il y aurait de mieux à faire pour perpétuer et raffermir le bien qu'ils feront; mais recommandez-leur toujours de ne pas faire d'excès. Ne manquez pas, avant que je quitte Rome, de me donner de nouveaux détails sur les œuvres de nos chers Frères: je suis extrêmement consolé de les voir s'employer comme ils le font au service de l'Eglise, voilà ce qui m'a valu ici toutes les facilités que j'ai trouvées et l'affection que tout le monde a conçue pour moi, vous en seriez ravi. On ne se contente pas de me la témoigner, mais je découvre tous les jours que les Cardinaux, et même le Souverain Pontife, se sont entretenus de moi de la manière la plus flatteuse. J'en rends gloire à Dieu qui a disposé les cœurs de cette façon, pour nous procurer l'inestimable avantage que nous désirions tous pour le plus grand bien.
Tant mieux que vous soyez content de T***,je suis très attaché à ce sujet, mais je suis vraiment affligé quand je le vois manquer à sa vocation et aux plus stricts de ses devoirs. Je voudrais qu'il comprît, une fois pour toutes, qu'il centriste l'esprit de Dieu, quand il prête l'oreille aux suggestions du démon qui n'en est pas moins l'ennemi de tout bien, quand il prend les dehors de l'esprit de lumières.
...Je ne comprends pas la conduite de l'Évêque de Gap; j'ai tremblé quand j'ai vu la concession que vous vous disposiez à lui faire[1]. Y pensez-vous? Nous ne le pouvons

---

[1] Le p. Tempier demanda, au début de l'année 1826, les dimissoires pour l'ordination des frères Martin et Richaud. Mgr Arbaud répondit, au mois de mars, que ces sujets, natifs de Gap, devaient s'engager à

pas en conscience, vous ne vous êtes donc pas encore pénétré de ce que nous sommes, nous ne le pouvons pas.
Dans aucun cas, il ne vous est permis de perdre les sujets de la Congrégation. Si les sujets sortent de la Société, qu'ils rentrent de droit dans son diocèse; mais supposé que nous nous retirions de son diocèse, ce que certainement nous n'avons pas l'intention de faire, nous n'aurions pas pour cela le droit de faire sortir de la Société les membres qui seraient par hasard les diocésains de cet Evêque. Bornez-vous donc à lui dire que, pour l'avenir, s'il s'oppose à ce que ses diocésains viennent dans notre Société, nous ne les recevrons pas; mais que ceux qui sont déjà membres de la Congrégation ne peuvent pas faire de déclaration qui serait nulle de plein droit comme étant contraire aux vœux approuvés par l'Eglise, lesquels les assimilent à tous les autres membres des Congrégations religieuses qui sont dans l'Église, et dont certainement Monseigneur n'aurait pas l'idée d'exiger une pareille déclaration. Elle serait contraire à toutes les lois canoniques.
Il est de la nature d'un Institut quelconque, approuvé par le Saint-Siège, que les prêtres qui s'y agrègent doivent suivre l'obéissance professée en cet Institut, dans tout ce qui est incompatible avec celle de l'Évêque. Autrement, il ne serait pas, et il n'eût jamais été au pouvoir des Souverains Pontifes d'approuver aucune religion ou congrégation pour ne pas enlever des prêtres à l'obéissance de l'Évêque. Les religieux restent réellement et de fait sous la dépendance des Ordinaires autant qu'il est possible d'y rester, conformément à la Règle religieuse. Ainsi, pour l'approbation aux confessions, ils n'y sont initiés que par l'Ordinaire. Dans les diocèses où ils sont établis, ils sont parfaitement soumis pour tout ce qui est de la discipline extérieure, et l'évêque peut les visiter, les suspendre et les renvoyer de son diocèse pour toutes les causes canoniques qui lui en donnent le droit à l'égal de tout autre de ses prêtres. Dans les diocèses où ils n'ont point d'établissement, ils ne peuvent y aller pour y exercer le saint ministère des sacrements et de la parole de Dieu si l'évêque ne les appelle expressément. Ils le font alors sous sa surveillance et sa correction quand il le juge à propos; de plus, il a toute la liberté de concerter avec les supérieurs sur les sujets qu'il devra employer pour l'œuvre pour laquelle il les demande; là se borne l'autorité de l'évêque. S'il avait le pouvoir de disposer de ses diocésains, devenus Oblats, comme s'ils n'étaient liés par aucun autre lien, par là serait détruite l'œuvre même et rendue illusoire l'autorité pontificale...
Bien m'en a pris de préparer ma lettre hier soir. Je n'aurais pas eu le temps ce matin; j'avais pourtant réservé de vous dire quelque chose qui ne me vient pas à présent, parce que je suis pressé par l'heure du courrier. Ma matinée a été employée à faire faire la première communion aux demoiselles du couvent français de Saint-Denis; jugez de ma douleur quand il a fallu parler à des jeunes personnes de l'âge de notre pauvre Caroline, et vêtues comme je l'ai vue l'an passé, à peu près à cette même époque, et le jour de sa première communion et même après sa mort. Certes, mes sentiments, et par conséquent mes chagrins, ne sont pas passagers! Adieu, respects au cher oncle, amitiés à tous nos Frères. Faut-il vous envoyer un autre buste du Pape?

236. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

236. VII Lettres aux Oblats de France

---

rentrer dans le diocèse s'ils sortaient de la Société ou si celle-ci se retirait un jour de N.-D. du Laus, cf. Missions O.M.I., 1897, pp. 342-343.
[1] Missions O.M.I., 1872, 296-301; YENVEUX, I, 117, 232, 2*; VIII, 85.

Le p. de Mazenod partira de Rome le 27 avril et restera deux jours à Lorette. Le bref est prêt, mais il faudra donner 8 écus pour l'avoir. Excès de travail des pères Suzanne et Courtès pendant le jubilé prêché à Aix. Prier pour les vocations.

L.J.C. et M.I.

Rome, le 13 avril 1826.

Le désir, je pourrais dire en quelque sorte insatiable, de recevoir de vos nouvelles et de celles de notre chère famille, de mon oncle et de tous les miens, m'a fait faire un faux calcul dont je ne m'aperçois qu'à présent, et que je rectifie, je dirais presque avec peine. Je vous ai dit que j'attendais d'avoir vu le Saint-Père pour vous mander de ne plus m'écrire, et que j'attendrais encore, après vous avoir donné cet avis, que les jours du voyage de ma lettre se fussent écoulés, pour partir moi-même en toute hâte. Je viens tout à l'heure de reconnaître que je me suis abusé, et que je me suis exposé à manquer quelqu'une de vos lettres, parce qu'il est probable que vous m'aurez écrit peut-être quelques jours seulement avant de recevoir ma lettre d'avis, et qu'il est impossible que j'attende encore vingt-deux jours, surtout si je ne l'écris qu'après avoir vu le Pape. Pour remédier en partie à cet inconvénient, quoique je ne doive me présenter chez le Pape que samedi, je vous écris aujourd'hui jeudi pour vous annoncer que je partirai le 23, ou au plus tard le 27. Ce qui me ferait pencher pour le 27, c'est que voulant m'arrêter à Lorette, je serai obligé de laisser la diligence qui m'y aura conduit, pour être repris par la diligence suivante; or, si je pars de Rome le dimanche 23, je serai obligé de séjourner trois jours à Lorette, tandis qu'en partant le 27, je n'y séjournerai que deux jours, parce que les diligences ne partent que le dimanche et le jeudi. Autant vaut-il alors que je m'arrête deux jours de plus à Rome, soit pour rester moins à Lorette, soit dans l'espérance de recevoir encore quelqu'une de vos lettres par le courrier du lundi et du mercredi. Si vous saviez combien les jours me semblent longs à présent! je serais presque tenté de décamper dès que j'aurai présenté mes hommages au Saint-Père et pris congé de lui; mais je patienterai dans l'espoir d'être consolé par vos lettres.
En attendant, je me fatigue à faire des courses inutiles, du moins, qu'il me faut refaire encore. Je vous ai dit que le bref avait été signé, et que je n'avais pas voulu réclamer la copie, avant qu'on sût à la secrétairerie des brefs que le Saint-Père m'avait fait grâce de la taxe. J'ai cru aujourd'hui qu'il s'était écoulé assez de temps pour que la chose fût notifiée. J'avais fait hier une course à la chancellerie des Évêques et Réguliers, pour m'informer si la lettre officielle avait été écrite; j'y suis retourné aujourd'hui, l'archiprêtre Adinolfi m'a assuré qu'elle avait été envoyée depuis plusieurs jours. Je vais avec confiance à la chancellerie des brefs, on m'y montre mon bref, j'y touche de mes mains notre parchemin, mais on me dit en même temps qu'on n'a pas reçu l'avis officiel de la grâce du Pape. J'ai quelquefois l'air plus bonhomme que je ne le suis. Que vous dirai-je? J'ai pensé que mon homme mentait et qu'il ne mettait ce petit retard que pour me faire voir et comprendre, si je le pouvais, que le Pape, en ayant fait grâce de la taxe, n'avait pas entendu y comprendre ce qu'ils appellent dans les bureaux l'*exercice,* c'est-à-dire le droit des commis qui sont pourtant payés par le trésor. Ce qui a fortifié mes soupçons, c'est l'attention que l'on a eue de me faire remarquer plusieurs fois les chiffres du dossier, qui distinguaient parfaitement les 47 écus et demi de taxe des 8 écus et demi d'exercice, par la crainte apparemment que je n'eusse pas sur moi cette petite somme, ou que je négligeasse de la porter demain quand je retournerai pour prendre ma pièce. Quoi qu'il en soit, je ne disputerai pas là-dessus, et je m'estimerai heureux d'en sortir à si bon compte. Je n'ai pas pu m'empêcher de rire,

quand ce même homme que je soupçonne de mentir, et qui est le confident du Prélat, avec lequel il mange et chez lequel il demeure, m'a dit qu'il eût été plus court de faire présenter ma demande au Pape par Mgr Capaccini. Pas si bête, j'étais sûr d'échouer si j'avais pris cette voie, parce que je savais qu'il est du/nombre de ces financiers qui, par intérêt pour le trésor public, font observer au Pape qu'il ne faut pas faire si facilement grâce des taxes. Tant il y a, que j'ai réussi, et qu'il est, pour le moins, douteux que j'eusse eu à me féliciter d'avoir choisi un autre patron que le cardinal Pacca. Oh! que ces menus détails sont fastidieux! Il est de fait que depuis près de cinq mois que je suis à Rome, j'ai eu chaque jour quelque chose à faire, quelqu'un à voir; en un mot, tellement le bec dans l'eau, que je n'ai pas osé m'absenter vingt-quatre heures pour aller voir les cascades de Tivoli, ni aucune curiosité des environs. Du reste, je ne suis curieux de rien, et n'ai d'autres désirs que de me retrouver au milieu des miens.
Je vous dirai en passant que l'on continue de suivre pour tous autres que nous le système des louanges, ce qui équivaut, au dire d'un Cardinal, à de l'eau bénite de cour, ou bien à un honnête salut. Nous continuons donc d'être l'objet de la surprise, je ne veux pas dire de la sainte jalousie, de ceux qui ont été moins favorisés que nous de Dieu et de son Vicaire sur terre.

Je pense nuit et jour aux travaux de nos Pères, et je ne puis me tranquilliser sur cela. Il n'est pas possible qu'ils y résistent: je suis vraiment dans une peine cruelle. Combien donc durera ce jubilé pris si haut dans notre bénite ville d'Aix? Je vois d'ici Suzanne, forçant sa voix dans cette grande église de Saint-Sauveur: comment sa poitrine n'en souffrirait-elle pas? Et Courtès, ne se forcera-t-il pas aussi, quoique prêchant dans une église moins vaste? Qu'on ne songe donc pas du moins à rattacher à ce travail quelque autre travail que ce soit. Prenez vos dimensions d'avance: il est absolument indispensable, et je veux absolument qu'on se repose un mois entier après tant d'excessives fatigues. Quand je dis se reposer, j'entends une cessation totale de prédication, pour ceux du moins qui sont en exercice depuis si longtemps, et les autres qui auront été fatigués d'un travail plus court, mais toujours au-dessus de leurs forces. Il faut tout simplement refuser toute proposition en ne craignant pas d'en donner la raison, tout le monde doit savoir que les hommes ne sont pas de fer, et le fer même se consume. Rassurez-moi sur cela en m'écrivant à Turin, poste restante. Je continuerai, moi, de vous écrire jusqu'au moment de mon départ, pour vous faire bien connaître mon itinéraire. Mon projet est de ne pas m'arrêter plus de trois jours à Milan, mais à Turin j'y resterai vraisemblablement un peu plus, le moins que je pourrai pourtant, car je n'ai d'autre désir que d'arriver ou je vous trouverai tous, vous qui êtes ma vie, chers Frères, chers amis dont je ne puis plus me passer.
Je ne me suis pas donné la peine d'écrire à Porto-Maurizio, parce que j'ai supposé que R[iccardi] en serait peut-être reparti avant que ma lettre y fût parvenue. J'avais pourtant eu quelque envie de lui dire que s'il rencontrait dans ces contrées quelque sujet qui ne lui ressemblât pas, du moins quant au caractère, il nous le procurât. Cette idée m'est venue en voyant que la plupart des scolastiques de la maison où je suis sont de la Rivière de Gênes, et sont de braves enfants. On a dans ce moment un grand chagrin dans cette maison:
depuis quelques jours le meilleur de leurs novices donne des signes de folie, c'est le second à qui cela arrive; je le dis pour que nous nous persuadions bien que si nous connaissions mieux les misères d'autrui, nous serions moins surpris et moins découragés des malheurs qui nous arrivent.
Travaillons bien pour Dieu, je le répète encore au sujet de notre jubilé d'Aix. Que l'on s'occupe d'instruire et de convertir, et, s'il est possible, de prendre quelque moyen

pour persévérer; il faudrait pour cela que nos maisons fussent plus fournies de sujets, mon Dieu! Prions efficacement pour que le Père de famille nous envoie des ouvriers pour cultiver la vigne qu'il nous a confiée. Cette grâce, il appartiendrait à notre bonne Mère de nous l'obtenir pour la gloire de son divin Fils; demandons-la-lui donc avec ferveur et persévérance. Il nous faudrait des hommes qui eussent terminé leurs études, des philosophes et des théologiens, mais les gens de cette trempe voient de près les trésors qui vont pleuvoir sur eux; on ne mangeait chez leurs parents qu'un morceau de pain bis et des oignons, et ils se croient destinés à devenir des colonnes de l'Eglise. Quelle grâce ne faut-il pas pour prendre des idées plus justes, plus raisonnables! N'oubliez pas de m'écrire à Turin, poste restante, et en calculant d'après l'aperçu que je vous ai donné. Je suis encore indécis sur la porte par laquelle j'entrerai en France, je prendrai un parti définitif quand je serai à Turin; vos lettres concourront aussi à la décision que je prendrai. S'il était possible que mon arrivée pût se combiner avec le repos qu'il faut que nos Frères prennent après le jubilé d'Aix, ce serait à merveille, parce que nous pourrions alors plus facilement nous réunir, comme il faut que nous le fassions à l'occasion du perfectionnement de notre œuvre, et pour régler en Chapitre tout ce qu'il y a à faire. Adieu, je vais vite malgré la pluie porter ma lettre à la poste, pour que vous la receviez le plus tôt possible. Je vous réitère la recommandation de faire reposer tout notre monde. J'oubliais de vous dire qu'ils insistent dans leurs instructions sur l'obligation de se montrer chrétiens [spécialement dans les instructions adressées aux hommes,][1] afin qu'il ne soit plus dit qu'en France, à en juger par ce que l'on voit, on croirait qu'il n'y a de disciples de Jésus-Christ que parmi les femmes. Je vous embrasse tous et mon çncle. Faites prier à dater du 23 pour mon voyage. Adieu.

237. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

237. VII Lettres aux Oblats de France

Dernière audience du Pape: émotion et reconnaissance. Visite de congé au Secrétaire d'État et au cardinal Pacca a qui la Congrégation doit beaucoup.

L.J.C. et M.I.

Rome, 16 avril 1826.

Je vois, mon cher ami, par votre lettre du 6 que je viens de recevoir, que vous ne seriez pas inaccessible à quelque légère inquiétude, et que j'ai eu raison, dans le cours de ma correspondance, de ne pas tarder de vous rassurer, lorsque j'avais été dans le cas de vous communiquer parfois les peines qui m'arrivaient des glaciers de France, lesquelles, pour dire vrai, n'ont jamais été de longue durée. J'ai souri en lisant votre inquiétude à cause du silence que j'ai gardé dans une lettre sur la signature du bref. La lettre suivante vous aura tiré de peine en vous expliquant mon apparente insouciance. C'est à dessein que je ne vous en avais rien dit; je dressais mes batteries, si toutefois on peut donner ce nom aux simples demandes qu'il m'a toujours suffi de faire pour obtenir tout ce que j'ai voulu. Si je n'étais pas intimement convaincu que le bon Dieu s'est plu à me préparer les voies et à m'ouvrir tous les cœurs, il y aurait vraiment de quoi s'enorgueillir, en voyant l'empressement, l'estime et l'affection que chacun m'a témoignés pendant mon séjour dans cette capitale du monde. Grâces au Seigneur, je

---

[1] Texte de YENVEUX, I, 232.
[2] Missions O.M.I., 1872, 301-307.

n'ai pas été seulement tenté de ce vilain orgueil; mais dire que je n'ai pas été satisfait et consolé de cet accueil général, ce serait mentir; au contraire, j'en ai éprouvé un sentiment habituel de joie et de reconnaissance, car il faut vous le dire, depuis les laquais, les frères lais, etc., en remontant jusqu'au Pape, c'est à qui me donnera de plus sensibles témoignages d'attachement ou d'affection.
Si vous aviez vu le Pape dans l'audience d'une bonne demi-heure qu'il m'accorda hier, vous en auriez pleuré de sensibilité. Avec quelle bonté il me parlait, avec quelle grâce il souriait aux choses que je lui disais, avec quel abandon il m'accordait tout ce que je lui demandais, avec quelle confiance, je ne puis m'empêcher de vous le dire, il me parlait de choses très secrètes, ce qui me prouvait l'opinion qu'il voulait bien avoir de moi; mais je le savais déjà par tout ce que le Saint-Père avait dit à mon sujet dans diverses occasions à différentes personnes. Aussi, j'étais à mon aise tout en restant à genoux à ses pieds qu'il ne voulut jamais me laisser baiser; il me présenta, à la place, sa sainte main que je baisai, vous allez croire avec transport, non, avec émotion et recueillement, prenant la liberté de l'appliquer même sur mon front.

Mais comment suis-je arrivé à vous dire tout cela, sans vous prévenir par mon récit historique accoutumé? L'occasion s'est présentée et la chose m'est échappée. Maintenant que vous savez le résultat, les détails qui précèdent ne vous intéresseront plus, mais j'en serai dédommagé, en pensant que vous avez joui de cet heureux résultat quelques moments plus tôt. Je ne passerai néanmoins pas le reste sous silence, parce que vous voulez connaître jusqu'aux moindres circonstances de mes opérations, et que, de mon côté, je me fais un vrai plaisir de vous les communiquer.
Le cardinal Pacca, comme je vous l'ai mandé, s'était chargé, en demandant l'exemption de la taxe, d'obtenir en même temps mon audience de congé. Le Pape accorda l'exemption *très volontiers,* et me fit dire que je n'avais qu'à me présenter quand je voudrais. Je me trouvai quelques jours après assis à côté de Mgr Barberini, maître de la chambre (comme on dirait en France, grand chambellan), dans une brillante séance de l'académie *dell'Arcadia,* tenue au Capitole, à laquelle assistèrent la reine de Sardaigne et presque tout le Sacré Collège, sans compter la tourbe des Prélats. Je profitai de l'occasion pour demander à Mgr Barberini quel jour je pourrais me présenter chez Sa Sainteté, il fixa le samedi; nous étions au mardi, cela me parut éloigné; mais ayant réfléchi que les autres jours seraient tous pris par les audiences des ministres, la Congrégation du Saint-Office qui se tient le jeudi devant le Pape, etc.; je pris patience. Dans l'intervalle, je pris congé de l'excellent cardinal Pacca, qui devait aller faire une apparition dans son diocèse de Porto; je ne vous dirai pas toutes les amitiés que me fit ce respectable confesseur de la foi, un des membres les plus marquants du Sacré-Collège et digne de la réputation dont il jouit dans toute l'Europe. Je crois vous avoir dit qu'il a conçu pour moi une très grande affection, et qu'il fait beaucoup plus de cas de moi que je ne mérite. Nous lui devons beaucoup, car il doit vous souvenir que c'est lui qui demanda au Saint-Père de vouloir bien nommer une commission de Cardinaux, ce que le Pape accorda sans difficulté. Il est impossible de dire à combien d'inconvénients a obvié cette plus qu'excellente mesure. Il nous a épargné une cinquantaine de piastres qu'aurait coûté le bref, et ce qui est vraiment charmant, c'est qu'il me suffisait que je proposasse les choses pour qu'il s'y prêtât sur-le-champ avec la meilleure grâce du monde, sans faire la moindre difficulté, sans faire valoir le service, sans laisser même l'ombre du doute que la chose ne dût réussir. Au commencement, lorsque les gens qui se tiennent dans la première antichambre me disaient, selon leur consigne, que Son Eminence était retirée, c'est-à-dire qu'Elle ne voyait plus personne, je m'en allais; mais depuis, je disais:

c'est bien! et j'avançais jusqu'à la troisième antichambre où se tiennent les valets de chambre et le caudataire, et les uns ou les autres prévenaient le Cardinal que j'étais là, et tout de suite j'étais introduit dans son cabinet. Je ne tarirais pas sur tous les témoignages d'intérêt, de confiance, de véritable affection que ce vénérable Cardinal m'a donnés en toute rencontre. J'espère le revoir encore une fois, la veille de mon départ fixé au 27, parce qu'il viendra passer vingt-quatre heures à Rome avant de se rendre à Civitavecchia, que le Pape vient de joindre à son diocèse, pour en prendre possession.

Vendredi j'ai pris congé aussi du cardinal Secrétaire d'Etat, qui a été tout aimable pour moi, comme à son ordinaire; il a eu la bonté de me témoigner le regret qu'il avait de me voir partir, et il m'a tendrement embrassé.

Enfin samedi, c'est-à-dire hier, m'étant pourvu d'un bon nombre de chapelets, et ayant marqué sur un bout de papier seize objets différents dont je me proposais d'entretenir le Saint-Père, je me suis, en vrai Prélat, estampé dans la voiture de Mgr Isoard, et fouette, cocher, au Vatican. Vous savez qu'en certaines occasions je sais payer de ma personne; ce n'est pas seulement quand le tocsin sonne à Aix pour marcher contre le général Brune, ni quand il faut aller au secours des pauvres prisonniers pendant l'épidémie, pour prendre parmi eux le mal de la mort, alors c'est du sérieux, la charité, l'honneur du ministère, le besoin extrême des âmes, la récompense qui doit suivre la mort qu'on va affronter, sinon par devoir, du moins par dévouement légitime, tout rend la chose solennelle; mais ici, c'est pour rire. Je passe fièrement devant la première salle des Gardes, je dépasse sans plus d'embarras la seconde et la troisième occupées par les gardes-nobles, j'entre dans la quatrième, où je salue légèrement je ne sais quelles figures qui s'y trouvent postées, et traversant deux autres salons, j'arrive dans la salle du trône où je trouve maints gentils personnages qui, en me voyant arriver, ne se doutaient certainement pas que je passerais avant eux, ou même qu'ils ne passeraient pas, parce que je ne leur en laisserais pas le temps. Mais je ne vis pas moi-même sans inquiétude sept ou huit Prélats, ministres ou chefs appelés à travailler avec le Souverain. Ce n'était pas sans fondement que je craignais qu'à l'arrivée de Mgr le Trésorier (c'est-à-dire le ministre des finances), qui clôture, pour ainsi dire, l'audience du jour, parce qu'on renvoie tout le monde quand il paraît, je craignais, dis-je, que tous ces Prélats n'eussent pas fini leurs affaires, ce qui n'aurait pas fait les miennes non plus. Je ne perds pas courage, et m'approchant de Mgr le Maître de chambre, je lui rappelle qu'il m'a donné rendez-vous aujourd'hui, et que le Saint-Père est prévenu que je dois me présenter à son audience. Cette petite précaution n'est pas inutile, parce que s'il ne plaisait pas à ce seigneur de vous annoncer, le Pape, de son cabinet, ne se douterait pas qu'on est là. Je compris qu'il ne me jouerait pas ce tour-là, mais gare pour les autres qui viendront après, le trésorier n'est pas loin.

Au coup de midi, les Prélats qui étaient avant moi se sont écoulés, mon tour vient parce que le Pape veut bien me faire appeler. Mgr le Maître de chambre ouvre la porte du cabinet du Pape, fait la génuflexion, m'annonce par mon nom et mes qualités, et il se retire. Me voilà pour la seconde fois aux pieds du Chef de l'Eglise; mais, cette fois, quels nouveaux titres n'avait-il pas acquis sur mon cœur et à ma reconnaissance! C'est la première chose dont je l'entretiens, il coupe court là-dessus avec la grâce qui donne plus de prix encore aux bienfaits, et il me retient plus d'une demi-heure dans l'entretien des choses les plus intéressantes. Comme la première fois, malgré ses instances, je me suis tenu à ses genoux tout le temps de cette précieuse audience. Le Pape était riant, et disposé à m'accorder tout ce que je lui demandais. J'avais noté seize articles, et je commençai par le prier de me permettre d'être indiscret pour la dernière fois que j'avais le bonheur de le voir. L'audience s'établit en conversation très animée,

en ce sens qu'il n'y avait point d'intervalle de temps perdu. Il serait par trop long de vous raconter tout ce qui fut dit de part et d'autre; il est même des choses que je me garderais bien d'écrire, quoiqu'il en résultât une preuve évidente de la confiance que le Saint-Père voulait bien me témoigner. J'étais tout à fait à l'aise, et je ne craignis pas de lui parler à cœur ouvert sur bien des choses; mais il faudrait recommencer ma lettre pour vous tout dire. Contentez-vous, pour le moment, de savoir qu'il a bien voulu consentir à être le protecteur de la Congrégation, qu'il m'a autorisé à déclarer qu'il étendait *ad perpetuum* toutes les grâces et indulgences qu'il nous avait accordées *ad septennium,* dans le rescrit du mois de décembre; qu'il autorise tous les membres de la Congrégation à célébrer deux heures après midi, à l'occasion de voyage, etc.; qu'il les dispense de l'Office divin les jours les plus occupés pendant les missions; qu'il les autorise une fois l'an et à la mort à se faire relever par leur propre confesseur de toute censure et irrégularités, etc. Mais toutes ces faveurs étaient entremêlées de paroles précieuses qu'il faudrait ne jamais oublier. Il m'a remis une lettre pour mon oncle en me chargeant de le saluer affectueusement, il m'a promis pour lui un chapelet, et nous a donné à tous sa bénédiction apostolique *de rore cœli,* a-t-il dit avec la plus tendre expression. Enfin il n'a pas voulu que je lui baisasse le pied, mais il m'a présenté deux fois sa main.

238. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

Départ de Rome pour Lorette, Milan et Turin. Rhumatisme à une jambe. Participation aux privilèges, etc., des Rédemptoristes. Visite à l'Ambassadeur.

L.J.C. et M.I.

Rome, le 4 mai 1826.

Si vous avez été joyeux; cher ami, de voir arriver une de mes lettres à revers blanc, vous jubilerez bien davantage en recevant celle-ci qui ne sera barbouillée vraiment semblablement que d'un côté. Je pars aujourd'hui, c'est vous donner la raison de mon laconisme. Vous me demanderez peut-être comment il se fait que je ne suis pas parti plus tôt. C'est bien, je vous assure, malgré moi; ma place était arrêtée pour dimanche, mais j'attendais un papier très important qu'on ne put pas m'expédier le lendemain du jour que le Saint-Père m'avait, selon sa coutume, accordé la grâce; je partais avec peine, laissant cette pièce en arrière. J'ai pu, non sans peine, échanger la place de dimanche pour celle d'aujourd'hui[2]. Je ne sais si je dois regarder ce retard comme fort heureux sous un autre rapport; mais le fait est, je vous le dis pour que quelqu'un ne vous alarme pas mal à propos, que samedi il me prit une douleur à la cuisse, dans le genre de celle qui m'était venue au bras, il y a deux ans; il ne m'était plus possible de marcher, jugez de mon embarras, car Dieu sait si je fais usage de mes jambes. Fort heureusement la femme d'un médecin, qui vit mon piteux état, me donna une petite fiole de ce même onguent que Trussy m'avait ordonné pour le bras; croiriez-vous que trois frictions ont suffi pour m'enlever toute douleur et me redonner la faculté de marcher. Je suis très bien à présent et je vais partir sans la moindre inquiétude. J'aurais voulu pouvoir me dispenser de vous faire la confidence de ce petit contretemps, mais trop de monde m'avait vu boiter, et, entre autres, deux Français qui partent aujourd'hui

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 307-310.
[2] Jeudi de l'Ascension.

pour le Midi de la France; je craindrais qu'on ne pût vous parler de moi et qu'on n'exagérât mon mal de manière à vous effrayer, tandis que ce n'a rien été. Il en résultera seulement que je n'aurai pas pu demander la prorogation du jubilé, ni quelques autres petites choses, mais il sera facile de le faire par lettres. Je m'étais réservé aussi pour ces jours derniers de voir quelques curiosités dont je m'étais peu occupé dans le cours de nos affaires. Je partirai sans les voir, et je vous assure, sans regret; je suis d'ailleurs si content d'avoir recouvré l'usage de ma jambe, que je renonce à tout le reste.

La pièce que j'attendais était précieuse pour les Oblats, c'était la participation à toutes les grâces, exemptions, privilèges, induits et indulgences accordés aux Rédemptoristes par les divers Souverains Pontifes. Le Pape répondit qu'il l'accordait, cette grâce, *amplissime,* l'étendant à tout ce qui avait été accordé et à tout ce qui serait accordé dans la suite'. Il dit même à Mgr Marchetti, qui avait fait le rapport, que si j'étais bien aise d'en avoir un bref, je n'avais qu'à le dire, et qu'il le fît faire à Mgr Capaccini. Le rescrit suffit, mais je prierai peut-être encore Mgr Marchetti de le commander. Je n'ai pas cru devoir pour cela différer mon retour. Il est certain que si je fusse resté, je n'aurais pas hésité, dans la persuasion de l'obtenir gratuitement. Le rescrit ne m'a coûté que 10 paules, c'est-à-dire 1 piastre, et c'est tout ce qu'il faut. Vous verrez par cette dernière démarche que je n'ai rien oublié pour le bien, l'avantage, la stabilité et la consistance de la Congrégation. Dieu m'a aidé au-delà de mes espérances; maintenant, c'est à ceux pour qui le Seigneur a tout fait, à profiter de tant de miséricorde pour leur sanctification et le bien de l'Église.

Je dînai l'autre jour chez notre Ambassadeur; il me fit plus d'amitiés qu'à l'ordinaire; le lendemain, il me fit prier de passer chez lui le matin, nous eûmes une conférence d'une heure et demie en tête-à-tête dans son cabinet. Nous nous entretînmes sur plusieurs sujets, et entre autres, sur ce qui avait fait l'objet particulier de mon voyage: il me fît fort honnêtement le reproche de ne lui en avoir pas fait la confidence; je répondis sur le même ton, lui donnant les explications que je jugeai à propos et convenable de lui donner. Il m'avoua que je jouissais à Rome d'une très grande considération, et qu'il écrirait au Roi par le courrier de ce jour, que, parmi les Prêtres qui étaient venus à Rome, celui qui avait été considéré davantage et dont on avait été le plus satisfait, était l'abbé de Mazenod, et qu'il ajouterait qu'il avait obtenu des grâces spéciales pour les Missionnaires du Midi. Cette lettre est pour le cabinet du Roi. L'Ambassadeur me parla aussi de la certaine déclaration[1]. Il me demanda si je croyais que les Evêques du Midi la signeraient; je lui répondis que je ne croyais pas que l'on se refusât à reconnaître que l'Église n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes, pourvu qu'on s'en tînt à la question ainsi généralisée; car les Papes mêmes n'ont jamais prétendu avoir le moindre pouvoir sur les choses purement temporelles. Savoir ensuite si c'était le cas de faire cette déclaration, c'est une autre affaire. Ce qui vous étonnera, c'est qu'il était parfaitement de mon avis; n'en parlez pourtant à personne. L'Ambassadeur me parut aussi content de moi que j'avais été content de lui. Il m'embrassa cordialement, et nous nous quittâmes ainsi.

Je serai samedi à Lorette, et je n'en partirai que mardi; je compte me trouver à Milan le jour de la Pentecôte, et en partir la troisième fête, si je trouve une voiture; mais je vous écrirai de la route. Adieu. Je crains de manquer le courrier, je ne vous en dis pas davantage.

---

[1] Déclaration des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, le 3 avril 1826, sur l'autorité et l'interdépendance des pouvoirs temporel et spirituel.

J'ai dit une messe pour le pauvre Giustiniani[1], je ne sais pourtant si ce n'est pas trois que nous devions dire; en tout cas, je le ferai pendant mon voyage. J'ai été affligé de la mort de ce pauvre jeune prêtre; j'avais tant fait pour lui, quoique avec peu de consolation. Adieu, encore une fois, je me réjouis de prendre le chemin qui me conduit vers vous et tous nos frères, bons parents et amis. Je vous embrasse tous.

239. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

239. VII Lettres aux Oblats de France

Visite et messes au sanctuaire de N.-D. de Lorette.

L.J.C. et M.I.

De Notre-Dame de Loréttе, le 7 mai 1826.

Sans m'être encore fort rapproché de vous, je suis pourtant à 172 milles de Rome, d'où je suis parti le jour de l'Ascension, à une heure après midi, dans le cabriolet de la diligence. Le voyage a été fort heureux et prompt, car je suis arrivé hier à onze heures du matin. Nous nous étions arrêtés à Macerata assez longtemps pour que je pusse dire la sainte messe chez Messieurs de la Mission, qui ont dans cette ville une jolie maison, mais dépourvue de sujets, comme partout. J'avais une lettre de recommandation pour M. le Pro-Vicaire général, et une autre pour un jeune Chanoine, qui m'ont sur-le-champ donné des preuves de leur honnêteté; ils ne m'ont pas quitté, ou l'un ou l'autre, depuis que je suis à Loréttе.
Ce matin j'ai eu le bonheur d'offrir le saint sacrifice dans la précieuse maison où le Fils de Dieu s'est incarné; ce n'est pas un palais, mais en revanche elle inspire les sentiments que l'on n'éprouve pas dans les palais des grands de la terre. Quand on célèbre dans ce saint lieu, on voit arriver volontiers le moment auquel Notre Seigneur reparaît dans la maison qu'il habita lors de son passage sur cette terre. Il faut une permission par écrit pour dire la messe pour soi; j'avais eu soin de la demander à M. le Grand Vicaire: c'est donc pour la famille que j'ai appliqué, en étendant mon intention jusqu'à ceux qui sont dignes d'en faire partie. Demain, j'espère encore pouvoir la dire dans la *Santa-Casa;* mais il faudra que je l'applique selon les intentions que l'on reçoit en abondance. Il a été un temps où il n'était pas possible de la dire jamais pour soi. Le Pape s'est un peu adouci, mais il veut que la chose soit rare, et il ne l'accorde pas à tout le monde. Je suppléerai par l'intention secondaire à la possibilité de réitérer directement pour nous.
Tout à l'heure, je me présenterai chez Mgr l'Évêque[3], saint prélat de quatre-vingt-sept ans, d'une forte santé, qu'il doit sans doute à l'habitude qu'il a contractée depuis longtemps de faire au moins une lieue par jour. C'est à quoi il est occupé dans ce moment que l'office vient de finir; il est parti de son pied mignon, et en attendant qu'il vienne, je vous écris, n'étant pas tout à fait à mon aise, parce que le jeune chanoine qui m'accompagne est là à attendre que je finisse, et comme ils ne sont pas accoutumés à des épîtres de la mesure et du poids des nôtres, il faudra, pour le ménager, que je finisse un peu plus tôt que de coutume.
Tous nos amis ne seront pas surpris que je me sois occupé d'eux dès hier dans la sainte chapelle, en adressant une petite prière pour chacun d'eux en particulier. Je n'en

---

[1] Marc-Antoine Giustiniani, chanoine titulaire, décédé le 11 avril 1826, âgé de 27 ans.
[2] Missions O.M.I., 1872, 310-313; YENVEUX, IV, 148; RAMBERT, I, 454-455; REY, I, 392.
[3] Mgr Stefano Bellini.

suis sorti que lorsque la fatigue m'y a forcé. La piété des fidèles qui vont et viennent dans la chapelle, et qui n'en sortent pas qu'ils n'aient baisé les murs à plusieurs reprises, avec une effusion d'affection très touchante, inspire je ne sais quoi de tendre, et vous porte à entrer dans leurs sentiments.
La *Santa-Casa* est située au milieu de l'église. Elle est en dedans telle qu'elle fut apportée par les Anges; on voit donc les murs en briques dans trois parties de la Maison; le fond, derrière l'autel, où l'on a formé une espèce de petit sanctuaire, est tout recouvert de lames qui étaient autrefois d'argent; aujourd'hui, hélas! je crois qu'elles sont en laiton très brillant. C'est là que se trouve la cheminée où la Mère de Dieu faisait pauvrement le petit ordinaire de la Sainte Famille. La sainte Maison est renfermée, je dirai dans une doublure en marbre, c'est-à-dire que la partie extérieure, qui se voit de l'église, est entièrement incrustée de marbres et de statues de prophètes et de sibylles, et de bas-reliefs représentant plusieurs traits de la vie de la sainte Vierge, tels que la Présentation au temple, etc.
Après la messe, on fait inscrire le nom de celui qui l'a célébrée, sur un registre; j'y ai trouvé celui de notre pauvre Giustiniani, dont la mort m'a vraiment affligé, quoique ce saint enfant m'ait fait passer de bien mauvais moments par un effet de son détestable caractère. Je suis entré ensuite dans le trésor. Il y a de quoi gémir; on y voit épars, par-ci par-là, quelques calices, ostensoirs, perles et diamants; mais ces grandes armoires qui contenaient tant de richesses, des chandeliers d'or, des lampes de ce même métal et toute sorte de richesses, ne contiennent plus aujourd'hui que des chandeliers de bois et des ornements très ordinaires.
La maison se remplit de chanoines; je ne puis plus continuer: il ne conviendrait pas de laisser ainsi des personnages qui portent au chœur les insignes épiscopaux, voir même la croix pectorale. Adieu à tous et à mon cher oncle, à qui je vous prie de faire remarquer la méthode de Mgr l'Évêque de Lorette. Je vous embrasse tous de tout mon cœur. Donnez de mes nouvelles à maman et à toute la famille, qui m'a été aussi bien présente dans le saint lieu. Je ne partirai que mardi, j'espère célébrer les fêtes de la Pentecôte à Milan. Adieu.

240. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

240. VII Lettres aux Oblats de France

Visite de Bologne. Tombeaux de sainte Catherine et de saint Dominique. Arrêt à Modène, Reggio, Parme et Plaisance. Visite du tombeau de saint Charles à Milan. Prochain départ pour Turin.

L.J.C. et M.I.

Milan, le saint jour de la Pentecôte [14 mai 1826].

J'ai écrit à mon oncle, de Bologne, mon très cher Tempier, où je passai la journée de jeudi. Je vous écris aujourd'hui de Milan, en me reposant des courses que j'ai faites toute la matinée avec le frère du Grand Vicaire de Lorette, prêtre charmant qui m'a servi de *cicérone,* avec une politesse et une amabilité qui ne m'ont pas laissé apercevoir qu'il pouvait y avoir de l'indiscrétion à souffrir qu'il poussât l'obligeance si loin. Nous rentrons, il est trois heures, et je prends sur-le-champ la plume pour vous rendre compte de la suite de mon voyage. La sainte Vierge m'ayant fait la grâce de me

[1] Missions O.M.I., 1872, 313-317; YENVEUX, IV, 206.

débarrasser de ma douleur, il n'en est plus question; je n'en parlerai donc plus, si ce n'est pour vous dire que j'avais eu un moment la crainte qu'elle ne fût un obstacle à la continuation de mon voyage. J'eus assez de confiance pour en braver les suites, notre Mère m'en inspirait le sentiment; le mal s'en est allé comme par enchantement. Je passai la journée de jeudi à parcourir Bologne; j'avais dit la sainte messe dans l'église de la Mission, je dînai et je soupai chez ces Messieurs. Parmi les choses remarquables que je vis à Bologne, je ne dois pas oublier de vous dire que j'allai vénérer le corps, conservé tout entier jusqu'à ce jour, de sainte Catherine de Bologne. Le P. confesseur eut la bonté de m'introduire dans le sanctuaire intérieur où la sainte était assise, revêtue d'habits précieux. La peau du visage, des pieds et des mains a noirci, mais la partie du bas du visage conserve une couleur plus naturelle; on prétend que c'est dans cette partie du visage que l'Enfant Jésus la baisa dans une apparition. Les membranes du nez ne sont point détruites; en regardant la sainte en profil, on distingue la forme aquiline très bien marquée. Le corps conserve sa flexibilité; on en abuse peut-être un peu en l'habillant de différentes robes, au moins quatre fois l'an. Les mains et les doigts sont en si bon état, qu'on distingue parfaitement la forme des ongles.

Je visitai aussi l'église où repose le corps de saint Dominique.

Vers dix heures du soir, j'allai me placer dans là voiture, et j'y fis un bon somme, en attendant le départ, qui s'effectua à trois heures du matin. Je dis la sainte messe à Modène, dans l'église des Pères Jésuites. Nous nous arrêtâmes quelques heures à Reggio, et le lendemain, à six heures du matin, je descendis de voiture à un quart de lieue de Plaisance, pour voir le célèbre collège du cardinal Alberoni, dirigé par les Lazaristes. Je dis la messe dans leur chapelle intérieure. Ils me forcèrent à prendre au moins une tasse de café; j'eus beau prétexter mes habitudes, le jeûne de la veille de la Pentecôte: on ne voulut entendre à rien, ils avaient trente-six mille bonnes raisons à me donner. Après avoir tenu bon quelque temps, comprenant que ce serait les désobliger, je pris ce café, qui me servit en quelque sorte de collation. J'attendis, pour faire mon repas, d'être arrivé à Milan; j'y soupai d'assez bon appétit, quoique sans voracité; il m'est souvent arrivé d'avoir plus faim, il est vrai que j'étais fatigué. Je ne m'étais pas déshabillé depuis Lorette; seulement, à Parme, je m'étais jeté sur un lit, après avoir parcouru toute la ville, en attendant le départ de la diligence, qui ne se met en route qu'à minuit.

Je ne me suis levé qu'à sept heures, et à huit heures je suis venu dans le palais d'où je vous écris, pour y voir le frère du Grand Vicaire de Lorette, et M. le comte Milerio, que j'avais rencontré à Rome dans la chapelle Sixtine, où nous avions fait connaissance. Le comte Milerio est un homme excellent et infiniment estimable; il avait été nommé grand chancelier du royaume d'Italie auprès de l'Empereur d'Autriche, et il eut la grandeur d'âme de se démettre de cette charge, parce qu'il ne pouvait pas l'exercer comme il l'entendait. Immensément riche, le Seigneur a mis sa vertu à l'épreuve en lui enlevant sa femme et son unique fille; il vit fort retiré dans la société de quelques amis, au nombre desquels il a bien voulu m'admettre. Hier il voulut que je déjeunasse et que je dînasse avec lui, et il a renouvelé aujourd'hui les mêmes instances. Craignant que les courses de la matinée ne m'eussent trop fatigué, il me donna une de ses voitures pour parcourir la ville l'après-dîner. Nous allâmes avec l'abbé Polidory voir le cirque et l'arc de triomphe commencé par Buonaparte, qui va être continué par l'ordre de l'Empereur. Nous parcourûmes les différentes promenades, et je finis ma soirée par une visite à Mgr le Cardinal Archevêque, à la messe pontificale duquel j'avais assisté le matin, dans la belle église où repose saint Charles. J'avais dit la messe dans l'église des Barnabites, tout récemment rétablis à Milan.

Aujourd'hui, j'ai eu la consolation de célébrer les saints mystères dans la chapelle souterraine où est déposé le corps du saint Archevêque; je vais y retourner tout à l'heure pour examiner attentivement cette chapelle, tout incrustée d'argent, et voir à découvert le corps du saint, qui est renfermé dans une châsse d'argent massif. Si je puis obtenir une relique, je serai fort content, car toutes celles qu'on m'a données à Rome ne sont que des morceaux de sa pourpre, ce qui ne satisfait pas grandement ma dévotion.
J'ai arrêté ma place pour jeudi matin; je serai à Turin vendredi soir, ou au plus tard samedi matin. Mon premier soin sera de courir à la poste pour y chercher les lettres que vous avez dû m'y adresser et qu'il me tarde de recevoir, car il y a bien longtemps que je suis privé des nouvelles de la famille. J'espère que vous vous portez tous bien. Ne manquez pas de faire savoir à maman et à ma sœur ma marche progressive vers vous. Il est temps, en vérité, que je vous revoie. Je n'ose pas me dire à moi-même depuis combien de temps je vis éloigné de vous tous. Si je l'avais considéré avant de partir, j'aurais eu beaucoup de peine à me déterminer à entreprendre un voyage si long. Le bon Dieu ménage notre faiblesse, en nous conduisant insensiblement à ses fins. Jusqu'à présent, il est impossible de mieux réussir sous tous les rapports. Après tant de succès, quelques traverses ne me surprendaient pas, car il faut que cette parole se vérifie: *Nemo propheta in patria sua*[1]. Le proverbe avait menti pour moi à Aix, je ne sais trop comment il a dû avoir son application à Marseille. Du reste, le bonheur de presser mes amis, mes frères, mes enfants sur mon cœur me tient lieu de tout sur la terre. Je vous embrasse tous dans ces sentiments; j'embrasse mon oncle, maman, ma sœur et ses enfants. Je me suis occupé de vous tous ce matin auprès de saint Charles, j'y retourne à l'instant. Adieu, nous ne sommes plus si loin que lorsque j'étais à Rome. Adieu.
Le courrier ne part qu'aujourd'hui mercredi; j'ai encore le temps de vous embrasser une fois. Je viens de résister à une forte attaque du comte de Senfft, ministre d'Autriche à Turin, qui voulait absolument que je ne partisse que mardi, pour pouvoir me recevoir chez lui à Turin, où il voulait que je logeasse. Il me tarde trop d'avoir de vos nouvelles, j'aime mieux l'attendre quelques jours. Le comte Milerio m'a invité tous les jours à dîner, et nous sommes ensemble comme si nous nous connaissions depuis vingt ans,
J'ai vu saint Charles; mais la place me manque. Adieu.

241. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

241. VII Lettres aux Oblats de France

Déception en arrivant à Turin: aucune lettre de Marseille.

L.J.C. et M.I.

Turin, le ,20 mai 1826.

Expliquez-moi comment je ne trouve point de lettres de vous, poste restante, à Turin? Me voilà bien campé! Mais quel calcul avez-vous donc fait? J'arrivais avec un désir démesuré de recevoir de vos nouvelles; vos lettres devaient régler ma marche; maintenant je suis en peine de vous tous et je ne sais quel parti prendre. Vous auriez

---

[1] Luc 4, 24.
[2] Missions O.M.I., 1872, 317-318.

dû m'écrire chaque semaine, pour me tenir au courant de tant de choses que vous aviez sans doute à me dire; tandis que si vous vous êtes arrangé pour que je trouve tout bonnement une lettre de vous à mon passage, ce sera la chose du monde la plus insignifiante. Je présume pourtant que c'est là ce que vous avez pensé de faire, et encore avez-vous mal calculé, quoique je sois parti de Rome plus tard que je ne l'avais dit.
Quoi qu'il en soit, je me hâte de vous dire que je ne bouge pas d'ici que vous ne m'ayez écrit. Je suis arrivé hier au soir, en très bonne santé, ayant été comblé à Milan de politesses et de soins. Je loge dans la même maison que lors de mon premier passage; j'y ai trouvé le même accueil. Le comte de Senfft, ministre d'Autriche à Turin, voulait que je l'attendisse pour avoir le plaisir de me loger chez lui. L'anxiété où j'étais de recevoir les lettres sur lesquelles je comptais, m'a fait résister à ses pressantes invitations. Quelle attrape de ne rien trouver! Si ce fâcheux contretemps n'a pas été occasionné par quelque cause étrangère, j'ai de la peine à vous le pardonner. La seule vengeance que je me permets en ce moment, c'est de ne pas vous en dire davantage.
J'étais si impatient de connaître le parti que le bon Dieu aura inspiré à mon oncle de prendre, et tant d'autres choses. Adieu, écrivez-moi courrier par courrier, si vous voulez que je me tire d'Italie. J'embrasse mon oncle et vous tous.

242. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

242. VII Lettres aux Oblats de France

Donner de bons soins au p. Marcou, gravement malade. Abandon du projet d'union des Oblats de M.I. et des Oblats de la Vierge Marie. Trajet de retour: Chambéry et Gap. Prochaine ordination des ff. Martin et Arnoux. Que Suzanne se repose.

L.J.C. et M.I.

Turin, le 24 mai 1826.

Dieu soit béni, mon cher Tempier! on m'apporte à la fois dix lettres, parmi lesquelles il s'en trouve trois de vous. J'avais envoyé trois fois à la poste, j'y avais été moi-même sans qu'on eût voulu convenir de rien avoir; aujourd'hui une nouvelle tentative a amené de plus heureux résultats.
La première chose à laquelle je réponds, parce qu'elle m'affecte jusqu'au fond de l'âme, c'est la triste nouvelle de la dangereuse maladie de notre bon p. Marcou. J'en suis désolé, parce qu'il est si rare d'en revenir, que je ne puis pas me flatter de le voir guérir. Cependant j'ai rencontré par-ci par-là des personnes, même avancées en âge, qui avaient craché et vomi le sang; il ne faut donc pas perdre courage, et surtout ne manquez pas de donner de l'espoir au malade. Je n'ai pas besoin de dire avec quel soin et quelle charité il faut le traiter; dussions-nous vendre jusqu'à nos souliers, que rien ne soit épargné pour le soulager. Si ses parents proposaient de le prendre chez eux, n'y consentez pas; c'est parmi ses frères qu'il doit trouver tous les services que son état exige, de jour, de nuit, au spirituel comme au temporel. La seule chose que je vous recommande, c'est de prendre toutes les précautions convenables si, par malheur, ce cher Père tombait dans la phtisie, pour que nos autres jeunes Pères ne fussent pas exposés à en recevoir quelque fâcheuse atteinte; il faudrait donc marquer tout ce qui

[1] Missions O.M.I., 1872, 318-322; YENVEUX, VI, 113, 160; REY, I, 393; RAMBERT I, 513.

servirait à son usage, etc. Après cela, ou pour mieux dire, par-dessus tout, il faut que nous priions tous les jours pour que le bon Dieu nous conserve ce bon Père, si telle est sa sainte volonté. Je dirai la messe pour lui, car j'ai pris la résolution que ma messe soit réservée pour la Société. Écrivez quelque chose de ma part au p. Marcou, en lui témoignant mon affection bien sincère et bien; vive.
J'attends une réponse de Savoie, pour décider par quelle porte je rentrerai en France. Priez, en attendant, pour que ce soit du côté de Chambéry. J'ai découvert que dans ces contrées, il y avait un Missionnaire[1] qui faisait beaucoup de bien, et qui ne serait pas éloigné de se rattacher à quelque Société qui se consacrât au même ministère. Il serait possible que la Providence voulût se servir de lui pour établir notre Congrégation dans quelque diocèse de Savoie. On lui a écrit pour pressentir quels seraient ses sentiments actuels; vraisemblablement nous nous donnerons rendez-vous pour nous concerter, s'il pense toujours comme il pensait. Je vous tiendrai au courant. Nous ne pouvons pas recevoir de réponse avant samedi. L'attente est un peu pénible, mais, vous sentez que la chose est trop importante pour la négliger.
Je ne pense plus du tout à ceux que j'avais vus à mon passage. Le chef est un homme du plus grand mérite, mais il est âgé et affaibli, et mené par le bout du nez par un de ses trois ou quatre compagnons. Leur système, auquel ils tiennent *mordicus,* ne pourrait pas se faire avec le nôtre; ils ne donnent que des retraites de huit jours, et ils font dans ces huit jours, tout ce que nous avons de la peine à faire en trente. Du reste, il n'y a qu'un avis parmi les Prêtres de mérite dans ces contrées, et certes, il est fait pour nous encourager, quoiqu'il dût (aire frémir le pauvre M. Dalga: c'est que dans le fait, les huit jours de mission suffisent pour achever la besogne. Ils font beaucoup quand ils prolongent jusqu'à quinze, et c'est la méthode de tous, Jésuites, Passionistes, Lazaristes et religieux de tous ordres.
Si je passe par le mont Cenis, je verrai l'Evêque de Gap, parce que, comme de raison, je passerai par le Laus. Je serai avec lui tout comme si nous n'avions pas eu à nous plaindre de ses procédés. Je n'aurai pas de peine à lui montrer le bref tout entier, nous y perdrions trop à lui en cacher la moindre partie. Quant à la restriction de ses dimissoires, qu'il la mette, si bon lui semble. S'il y a quelque chose de contraire aux canons, c'est bien cette plaisante phrase. Que nous importe? Tout ce que nous voulons, c'est de faire les choses à l'amiable, sans coup férir. Ayant obtenu pleine et entière communication à tous les privilèges, etc., en droit nous n'aurions pas même besoin de ses dimissoires pour faire ordonner nos sujets; mais il ne nous convient pas de faire usage de ces privilèges, et, dès qu'il consent que les sujets soient ordonnés, peu m'importe le reste. Il aura le temps de réfléchir.
J'espère que Ferrucci vous enverra la dispense d'âge d'Arnoux, quoiqu'il ait oublié de m'en faire signer la demande. Avec quelle impatience j'attends l'ordination de ces deux prêtres, Martin et Arnoux! Il me semble renaître en voyant ces enfants élevés au sacerdoce. Que le bon Dieu nous conserve Marcou! Nous n'avons pas besoin d'en perdre; mais le Seigneur sait ce qu'il nous faut. Peut-être est-il nécessaire qu'il y ait dans le ciel, en présence de l'Agneau, des représentants de toutes les familles qui combattent sur la terre pour la gloire de son nom; en ce cas, nous pourrions compter notre pauvre Jourdan, qui était bien saint, et dont le genre de mort ne saurait être imputé à sa volonté.
Ma plume ne va pas, et je suis pressé: n'allez pas croire que je m'impatiente. Je plains notre cher Suzanne, c'est une triste chose que les douleurs; dites-lui d'adopter un gilet de flanelle, au moins une manche; mais qu'il se repose, quoique à Marseille il puisse

[1] M. Favre, missionnaire, cf.: lettre du 29 mai.

être tenté du contraire. Ce n'est pas un simple conseil que je lui ai donné. Si la chose est trop difficile à Marseille, qu'il aille ailleurs, pourvu qu'il se repose. Quand je pense que, dans trois jours, je pourrais être auprès de vous, croyez que c'est un cruel tourment d'attendre et de projeter des circuits; mais le plus grand bien, la plus grande gloire de Dieu étouffent tous les murmures du cœur.
Et mon oncle, quel métier fait-il donc? Ah! il est incorrigible; prêcher trois fois par séance, c'est trop fort. Je lui ai écrit de Bologne, et à vous de Milan. Je suis si heureux aujourd'hui de vous savoir tous en bonne santé! Si vous saviez qu'il est impossible de n'être pas en peine quand on ne reçoit pas de nouvelles! J'ai passé trois mauvais jours à Turin à cause de cela. Si ce n'était l'état du p. Marcou, je serais trop content. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tous bien tendrement; il me semble que je vous touche; mais, s'il faut courir en Savoie, ce sera encore un retard. Je partirai vraisemblablement le lundi, car je ne puis pas avoir de réponse avant samedi, et, comme l'individu en question est en mission, peut-être éprouverai-je encore un retard. Adieu. J'oubliais de vous dire que j'ai laissé l'ordre à Rome qu'on adressât à Monseigneur une caisse de livres, ma petite malle et un tableau qui est un portrait du Pape, fait par un barbouilleur, mais il ressemble. Il n'est pas digne de figurer à l'évêché, parce que, en vérité, c'est une croûte qui ne m'a coûté que 25 ou 30 francs; mais il ne sera pas déplacé dans une de nos maisons.
La douleur de mon pauvre Suzanne me tient au cœur. Je me suis bien trouvé des frictions d'huile d'amandes douées, mêlée avec une certaine drogue spiritueuse et fort puante. J'embrasse de nouveau ce cher patient, que j'aime trop pour ne pas ressentir tous ses maux.

243. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

243. VII Lettres aux Oblats de France

Chambre qui doit servir d'infirmerie au p. Marcou.

[Turin, le] 26 mai 1826.

... Il faut désigner un lieu pour servir d'infirmerie. Je ne choisirais pas la chambre qui est au fond du corridor, parce qu'elle est hors de la clôture et que ceux de la maison seraient obligés d'être sans cesse sur les pas des laïques et des femmes pour aller chez le malade. Si la chambre qui donne sur le parloir intérieur n'était pas si froide, je la préférerais, quoiqu'il y ait encore l'inconvénient d'être trop rapproché de l'habitation commune...».

244. [Au p. Honorât, à N.-D. du Laus].[2]

244. VII Lettres aux Oblats de France

Désir de revoir les Oblats. Arrêt prolongé à Turin afin de rencontrer M. Favre. Le Fondateur célèbre chaque jour la messe aux intentions de la Congrégation. Manière de se comporter avec Mgr Arbaud, évêque de Gap.

Turin, le 28 mai 1826.

---

[1] YENVEUX, VI, 71.
[2] YENVEUX, V, 86, 230; VI, 13; REY, I, 392-393.

L'idée de me trouver si près de vous, après avoir passé six mois à une si grande distance, ajoute encore à mon bonheur, mais quoique je ne considère pas la France comme la terre promise, cependant comme ce que j'aime le plus au monde s'y trouve, je ne puis m'empêcher de gémir un peu d'être arrêté, comme les Israélites, sur le point d'y atteindre. Je suis à Turin depuis huit jours, c'est-à-dire que si j'avais pu continuer ma route, je serais déjà arrivé à destination; mais tu sais que nous sommes conduits par la Providence. Il faut donc marcher toujours dans la direction qu'elle semble indiquer. En agissant dans cette dépendance de la volonté divine, on n'a aucun reproche à se faire, lors même que l'on ne parvient pas à ce qu'il était permis de désirer, toujours pour la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien de la Société...
J'attends une réponse de Chambéry qui pourrait être d'une grande importance pour nous. Mettez cette affaire, comme toutes celles qui nous regardent, aux pieds de la très sainte Vierge...
Oh! combien de choses n'aurons-nous pas à nous dire! J'en ai beaucoup écrit que l'on vous a sans doute communiquées, mais qui aurait pu rendre tant de merveilles? Au nom de Dieu, que l'on corresponde à des faveurs que Dieu dans ces derniers temps n'a accordées qu'à nous. De mon côté, ne sachant comment faire pour remercier Dieu dignement, j'ai pris la résolution d'offrir le saint Sacrifice tous les jours, soit pour rendre grâce à Dieu de ses bienfaits, soit pour obtenir que chacun de nous se rende de plus en plus digne de sa vocation. Il m'a semblé qu'il était indispensable qu'il y eût dans la Société un sacrifice journalier offert à cette intention qui en renferme d'autres encore, toujours dans le même esprit.
... Il faut avouer que le démon avait employé un moyen très propre pour arriver à ses fins, en se servant d'un Evêque pour étouffer un bien qu'il avait tant de raisons de redouter. L'ennemi n'a pas prévalu... Je n'ai pas besoin de vous recommander beaucoup de respect et de déférence pour Mgr l'Evêque de [Gap]. Plus nous avons été favorisés, plus il est convenable que nous usions avec modération et humilité des droits que notre nouvelle qualité nous donne. Que voulons-nous? Pas autre chose que faire tout le bien qui sera en notre pouvoir. Or, ce grand bien, nous ne pourrions le faire, si par notre faute nous aliénions de nous le cœur de ceux au nom et en faveur de qui nous voulons faire ce bien. Ne croyez pas que ce soit toujours un malheur de rencontrer des hommes qui laissent à Dieu le soin de récompenser nos services.
Adieu, je vous embrasse tous et vous bénis *de rore cœli* pour me servir des expressions mêmes de notre Saint Père le Pape.

245. [Aup. Tempier, à Marseille].[1]

245. VII Lettres aux Oblats de France

Séjour à Turin jusqu'au 7 juin afin de pouvoir rencontrer M. Favre, missionnaire.

L.J.C. et M.I.

Turin, le 29 mai 1826.

Je ne comptais vous écrire que jeudi, mon très cher p. Tempier, ayant écrit aujourd'hui à X***, qui vous aurait donné de nies nouvelles; mais la réponse que je viens de

[1] Missions O.M.I., 1872, 322-323.

recevoir de Chambéry m'oblige de vous faire part, tout de suite, du plan auquel je suis obligé de m'arrêter. Malheureusement, je n'ai qu'un moment, l'heure du départ de la poste étant proche. Par un de ces hasards que la Providence dirige, j'ai appris, en arrivant à Turin, qu'il y avait en Savoie un Missionnaire entièrement dévoué à Dieu et au prochain, jouissant de la plus grande considération auprès des Evêques et du clergé, et dont Dieu bénissait les œuvres. Celui qui me l'a fait connaître est lui-même un saint religieux, auquel il s'était ouvert jadis sur le désir qu'il avait, ou de former une réunion d'ouvriers évangéliques, ou de se joindre lui-même à quelque Société de ce genre déjà formée. J'ai trop peu de temps pour entrer dans les détails. Nous décidâmes de lui écrire pour lui faire savoir que ce qu'il désirait existe. Il est en cours de mission. Voici ce qu'il répond au Père: «Votre lettre m'a causé une joie bien grande. Je vous en remercie mille fois. Je me vois à même de réaliser un projet qui me tient tant au cœur, et que j'ai déjà tant roulé dans mon esprit, sans avancer de grand'chose. Jusqu'au 7 de juin, je me trouve engagé à la mission de Bozet. Cette paroisse se trouve bien éloignée de la route de M. de Mazenod, et je ne vois pas le moyen de pouvoir m'absenter; mais, dès le 7 juin, je me trouverai à la mission de l'Hôpital. Il n'aurait qu'à partir de Turin quelques jours plus tard, il pourrait me trouver à l'Hôpital, qui est presque sur son passage.»
Je suis donc décidé de ne partir de Turin que mardi prochain, pour m'aboucher avec M. Favre. Cette entrevue pourrait être de la plus grande importance, et je n'ai pas cru, en conscience, pouvoir la négliger. Pour savoir ce qu'il m'en coûte, il faudrait connaître à quel point je suis fatigué de mon absence des lieux où se trouve ma vie. Je rentrerai par Grenoble, etc. Adieu, on attend ma lettre. Je finis. J'ai reçu toutes les vôtres; il ne faut que quatre jours pour qu'elles arrivent.

246. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

246. VII Lettres aux Oblats de France

Le Fondateur passera par Chambéry afin de rencontrer M. Favre qui pourrait, avec ses missionnaires, se joindre aux Oblats. Projet de rentrer en France par Grenoble et Gap. Maladie des pères Suzanne, Mar-cou et Dupuy.

L.J.C. et M.I.

Turin, le 30 mai 1826.

Je m'y prends un peu à l'avance, mon cher p. Tempier, pour vous écrire à tête reposée et avec un peu plus de suite que je n'ai dû le faire hier. Je fus obligé de vous écrire, au moment que le domestique de la maison où je me trouvais venait prendre les lettres pour les porter à la poste; je ne sais pas, en vérité, si vous pourrez déchiffrer cette lettre, mais il m'importait de vous mettre sans délai au courant de l'incident qui retarde de plus d'une semaine mon retour. J'ai jugé cette affaire d'une conséquence majeure, et malgré l'extrême répugnance que j'ai à parcourir les grands chemins, surtout lorsque c'est presque en voie inverse du but auquel je soupire tant d'atteindre, je n'ai pas hésité à entreprendre ce voyage. Lors même qu'il n'amènerait aucun résultat, je n'aurai point de regrets de l'avoir fait, tandis que je me reprocherais toujours de n'avoir pas fait mon devoir si, par quelque motif que j'eusse pu alléguer, j'avais passé outre.

---

[1] Missions O.M.I., 1872, 324-327; YENVEUX, II, 69; REY, I, 387-388, 393.

Un homme marquant par ses vertus et les succès de son ministère, qui, dans les désirs de son zèle, cherche depuis longtemps précisément ce que nous sommes à même de lui offrir, les avantages qu'il est aisé de prévoir d'une union qui nous faciliterait les voies à un établissement en Savoie, et la presque certitude de nous agréger un bon nombre d'excellents sujets, m'ont paru des motifs puissants, plus encore, une indication impérieuse de la Providence, qu'il ne m'était pas permis de négliger. Je partirai donc mardi prochain, 6 juin, par la diligence, que je laisserai à quatre lieues de Chambéry pour prendre un chemin de détour, et arriver. Dieu aidant, en ce pays appelé *Hôpital,* où M. Favre se trouvera. Je m'aboucherai avec lui, et s'il y a quelque moyen de nous entendre, comme la personne qui me l'a indiqué me le fait espérer, nous combinerons ce qu'il y aura à faire pour le mieux. Je vous écrirai ensuite de Chambéry, soit pour vous faire connaître le résultat de ma course, soit pour vous donner mon itinéraire, que je ne pourrai fixer qu'après m'être entretenu avec M. Favre. Mon projet est de rentrer par Grenoble, et d'arriver à Gap où je verrai Monseigneur et visiterai ensuite notre maison du Laus. N'ayez pas la moindre peine de ce qu'il n'est pas question du Laus dans le bref, c'est ainsi que cela devait être. Le Laus ne nous appartient pas, nous ne devons pas le donner comme nôtre. J'en ai fait mention dans ma lettre en forme de supplique, c'est-à-dire dans la pièce qui est notre ouvrage: le bref est l'ouvrage du Pape. Monseigneur pourra penser que le Pape n'en a pas voulu parler, précisément à cause des démarches qu'il a faites auprès du Saint-Siège. Je vois en cela deux bonnes choses: les égards sans doute que le Saint-Siège a cru devoir lui montrer, du moins l'Evêque pourra l'envisager ainsi; car, dans le vrai, le Pape s'est fort peu mis en peine de ses réclamations; en second lieu, la preuve qu'indépendamment de tout ce que pouvait dire ou penser l'Evêque de Gap, et, abstraction faite de son diocèse, il a approuvé, établi, constitué la Compagnie pour servir Dieu et l'Église en tous lieux où l'on approuverait le bien qu'elle fait, avec la grâce de Dieu. Ainsi, n'ayez aucune inquiétude là-dessus. L'essentiel était qu'il accordât les dimissoires, parce qu'il importe que tout se passe à l'amiable; j'aurais voulu que vous demandassiez en même temps ceux pour Arnoux, pour n'être pas obligé de revenir sur cet objet. Si vous lui écrivez, vous pouvez annoncer au Prélat l'intention que j'ai d'aller lui présenter mes respects, lui dire même que c'est en grande partie pour le voir que je prends la route de Gap.

Je suis en peine de l'obstination de la douleur du p. Suzanne; recommandez-lui de prendre les eaux qu'on lui a ordonnées, comme il faut. Quant au p. Marcou, je ne cesse de recommander sa santé au bon Dieu. J'ai fait prier pour lui les Religieux de la maison où je suis. Il ne faut pas se presser de le faire voyager; il ne serait pas sans exemple que par des ménagements extraordinaires on pût conserver une personne qui a vomi le sang.

Je n'ose pas vous dire de m'adresser une lettre, poste restante, à Chambéry; cependant j'y trouverais volontiers de vos nouvelles. Il est certain que, partant d'ici mardi, votre réponse aura le temps d'y arriver avant moi; pour peu que je reste avec M. Favre, je m'arrêterai bien vingt-quatre heures; il faudra ensuite que je rebrousse chemin pour venir prendre ma place à Chambéry. Il y a donc tout a parier que je passerai le dimanche 11 à Chambéry: or les lettres ne doivent pas mettre plus de trois ou quatre jours pour s'y rendre; ainsi, toute réflexion faite, écrivez-moi dans cette ville, car ce n'est pas le cas de me répondre ici.

Je comprends la peine dans laquelle vous avez dû être, par le retard de toutes les lettres que j'avais pourtant eu le soin de vous écrire de toutes mes stations en Italie. Il paraît que c'est le même courrier qui les a toutes ramassées, mais c'est un vilain tour

qu'il nous a joué. S'il plaît à Dieu, le moment arrivera où nous pourrons nous entendre sans le secours de ces messieurs.
...Je n'adhérerai jamais à une déclaration[1] que je n'aurais pas conseillée de faire, si on m'avait consulté avant de la dresser: 1° parce que la proposition principale (la première de la déclaration de 1682), prise dans sa généralité, n'est pas exacte; 2° parce qu'il est déplacé et même ridicule que tout l'Épiscopat se mette en émoi parce qu'un auteur avance un sentiment soutenu d'ailleurs par tant d'Évêques et de Docteurs dans tous les pays du monde. Où en serait-on si à chaque proposition qu'on n'approuve pas dans tant d'auteurs qui se mêlent d'écrire, on se mettait à faire des déclarations contraires?
Je considère cela dans la circonstance comme un acte de faiblesse, contraire à la dignité épiscopale.
Les principes des Évêques sont fondés sur l'Évangile, leur fidélité est à l'abri de toute atteinte, ils sont forts de leur conscience; leur enseignement est connu, il se manifeste journellement par la doctrine dont ils nourrissent leurs peuples. Qu'est-il besoin de la déclaration? Ne semblent-ils pas consentir à reconnaître qu'on avait droit de douter de leurs sentiments?
Cette déclaration est une concession faite au parti libéral que l'on redoute et qui ne cessera pas de tramer notre perte malgré toutes les déclarations dont il se moque.
Est-il d'ailleurs convenable que des Évêques semblent s'entendre pour accabler du poids de leur autorité un prêtre qui emploie tous les instants de sa vie à la défense de la religion, qui seul attaque l'impiété par des ouvrages immortels? Peut-on appeler ce prêtre, écrivant sur des matières théologiques, un homme sans mission? Saint Jérôme n'en avait pas d'autre que lui. Il était quelquefois d'un avis contraire à saint Augustin. Je ne sache pas que ce saint Évêque l'ait accusé d'être un homme sans mission. Voilà quelques-unes des raisons qui m'auraient détourné de souscrire la déclaration, n'en déplaise à ceux qui ont eu l'idée de la faire, et je ne m'en croirai pas moins bon Français qu'eux et qui que ce soit autre qu'eux.
...Je ne crois pas que nous devions accepter dans le diocèse N..., c'est un vagabond qui de tout le ministère ne veut que la chaire par le plaisir qu'il a de jaser; il n'a pas l'ombre de zèle. Quant à nous, allons toujours au solide; ne cessez de le recommander à tous les nôtres mais, en même temps, insistez beaucoup sur l'observance des Règles et la régularité en tout.
Vous ne m'avez pas dit si le p. Dupuy ne s'est plus ressenti de ses anciennes fatigues. Dites-lui bien des choses de ma part, ainsi qu'au p. Jeancard, qui doit aussi avoir besoin de repos. Je l'embrasse bien tendrement, ainsi que vous tous. Je languis, croyez-le, du besoin que j'éprouve de vous voir et de vivre avec vous tous. Ce dernier retard met ma résignation aux abois; quand je pense que, sans cela, je vous aurais déjà à ces heures-ci pressés contre mon cœur, j'en suis triste; mais il le faut. Adieu, Adieu.

247. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

247. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] Une déclaration était demandée aux Évêques de France, tendant à défendre les prétendues libertés gallicanes contre Lamennais. Ce paragraphe relatif à Lamennais (REY I, 387-388) et le suivant sur un prêtre vagabond (YENVEUX, II, 69) peuvent être placés ici. Ce dernier paragraphe est résumé en trois lignes dans Missions.
[2] YENVEUX, V, 29, 143, 160; VI, 113; VII, 218; RAMBERT, 1, 513; REY. I, 393.

Peu de vertus du Fondateur. La joie de revoir bientôt la famille est troublée par la maladie grave du p. Marcou.

[Turin, le] 31 mai 1826.

...Je te pardonnerai... les compliments que tu me fais, mais ce sera à condition que tu ne te moqueras plus ainsi de moi. Quelle vertu veux-tu que je reconnaisse en moi? Hélas! je ne m'y méprends pas! Le sentiment du vrai et du bien ne sont pas des vertus, ce serait tout au plus une disposition, une aptitude à la vertu, mais à quoi bon ou du moins de quoi me vanterai-je, si c'est là au contraire ce qui m'humilie et me confond davantage, puisque cet arbre ne produit que des fleurs mais point de fruits. Croyez, mes enfants, que j'ai bien besoin de vous tous pour tâcher de passer en contrebande au milieu de tant de bonnes marchandises.
Ne te lasse donc pas de porter tout ton monde aux plus sublimes vertus de notre état. Une abnégation totale de soi-même, une grande humilité qui, jointe au zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, à une grande estime et à une entière soumission pour nos Règles par lesquelles nous devons arriver à notre fin, nous y fera véritablement parvenir.
Quelques petits détails m'auraient fait plaisir; tu veux me donner celui de la surprise, j'y consens. Mais combien le bonheur que je me promets en vous revoyant va être troublé par l'état où se trouve notre cher père Marcou. C'est là un chagrin que rien ne peut adoucir. La crainte de perdre cet enfant me rattriste à un point excessif. Je voudrais vous précéder tous, il est dans l'ordre que cela soit puisque je pourrais pour l'âge, quoique je ne sois pas vieux, être votre père à tous. Je n'ai pas besoin de te recommander, si le p. Marcou vient à Aix[1], d'avoir plus de soin pour lui qu'on ne pourrait en avoir dans sa maison paternelle, dût-on vendre couverts et calices. Je ne crois pas que le climat de Marseille convienne à son état, l'air d'Aix lui vaudra mieux, il faudrait seulement qu'on pût désigner un lieu pour servir d'infirmerie.
...Je me flatte que dans quinze jours, il n'y aura plus ni monts, ni mers entre nous. Je pars mardi de Turin; n'ayez pas peur que rien ne puisse me retenir en Savoie. Dès que j'aurai traité l'affaire qui m'y conduit et pour laquelle, selon l'usage, vous aurez soin de prier, je monte en diligence et j'arrive. Dieu aidant, d'abord à N.-D. du Laus où je reste deux jours pour ne pas contrister nos Pères, et puis à Aix où je cours risque de vous étouffer en vous pressant contre mon cœur qui palpite à la seule pensée du bonheur de me retrouver au centre de toutes mes affections...

248. [Au p- Tempier, à Marseille].[2]

248. VII Lettres aux Oblats de France

Voyage à Chambéry et à l'Hôpital. Genre de vie et méthode missionnaire de M. Favre et de ses confrères qui suivent déjà une Règle. Projet d'unir les deux œuvres pendant les vacances, et de former un établissement à Chambéry.

L.J.C. et M.I.

L'Hôpital-sur-l'Isère, le 10 juin 1826.

---

[1] Le p. Marcou faisait partie de la communauté de Nîmes.
[2] Missions O.M.I., 1872, 327-332; YENVEUX, V, 85; REY, 1, 394

D'après l'avis que j'avais reçu, je ne partis de Turin que le mardi, 6 de ce mois, par la diligence. Nous couchâmes le soir à Suze où nous eûmes le temps d'aller voir un arc de triomphe très bien conservé, fait en l'honneur d'Auguste; il se trouve sur une ancienne voie qui communiquait jadis avec le Dauphiné. Contrarié du retard que le détour que je suis obligé de faire m'occassionne, je n'ai pu me défendre de regretter qu'il ne me fût pas possible de pénétrer par là dans notre patrie. J'aurais bientôt déposé mes vœux aux pieds de Notre-Dame du Laus.

Après avoir passé une assez mauvaise nuit, nous nous mîmes en voiture avant trois heures du matin, et nous grimpâmes aussitôt le mont Cenis par une route superbe. Il faisait frais, mais la neige était fondue. On ne nous donna que le temps de jeter un coup d'œil dans l'hospice, en passant. Les deux prêtres que j'y aperçus, dont un religieux, mais portant comme l'autre une simple soutane, ne m'inspirèrent ni respect ni confiance. Nous traversâmes la Maurienne, qui est la première province qui se trouve au delà du mont Cenis; on y parle, comme dans le reste de la Savoie, mieux français que dans plusieurs provinces de France; mais le pays est affreux. On longe jusqu'à Aiguebelle, où nous n'arrivâmes que le lendemain à midi. La rivière de l'Arc, et, en vérité, la rivière et le grand chemin, forment toute la vallée qui est entre les hautes montagnes que l'on traverse. Nous couchâmes le soir à Saint-Michel. Le 12, nous vîmes en passant la petite ville de Saint-Jean de Maurienne, résidence de l'Evêque de cette province, et nous vînmes dîner à Aiguebelle[1].

Voulant arriver à l'Hôpital, qui ne se trouve qu'à quatre lieues de Ce pays, ancienne demeure des ducs de Savoie, il me convenait de laisser filer la diligence, de prendre une petite voiture, et de me diriger vers l'Hôpital; mais l'Isère était trop enflée pour qu'on pût risquer de la traverser, au dire de ceux qui m'auraient loué la voiture: je vins donc coucher à Chambéry, d'où je partis hier à trois heures du matin pour me rendre à l'Hôpital, où j'arrivai à midi. Mgr l'Évêque de Tarantaise[2] s'y trouvait depuis l'ouverture de la mission; je ne voulus le voir qu'après avoir dit la sainte messe. Monseigneur me reçut fort poliment; il assista à mon dîner, ainsi que les missionnaires et les prêtres qui sont ici pour confesser. Je n'avais vu M. Favre qu'un moment; dès que Monseigneur fut parti, je m'emparai de lui pour entamer notre affaire. Je n'étais ici que pour cela, aussi je résistai à toutes les instances que Mgr l'Évêque me fit pour que je prisse part à la mission, instances que l'on a cessé de me faire depuis, mais contre lesquelles j'ai tenu bon constamment.

Je me propose de partir demain pour Annecy, car je me reprocherais de n'avoir pas visité le tombeau de saint François de Sales, n'en étant qu'à quelques lieues. Vous sentez que tout le temps que les travaux de la mission laissent libre à M. Favre, a été employé à nous entretenir de l'objet de mon voyage. J'avais porté avec moi le manuscrit et les lettres apostoliques; il en a pris connaissance. Dans nos conférences d'hier, je trouvai qu'il me parlait beaucoup de ses usages, de ses projets, etc. Je pensais, à part moi, qu'il serait difficile que nous pussions nous entendre, et sans me repentir d'avoir fait ce voyage, je commençais à croire qu'il n'aboutirait pas à grand-chose. Je ne l'aurais peut-être pas entrepris, si j'eusse su que ces messieurs avaient déjà une espèce de règle, et des idées formées qu'il est si difficile de plier à un autre régime; cependant l'esprit est le même, a quelques différences près, dans les moyens qu'on emploie.

M. Favre est un homme de bien, n'agissant que pour Dieu; quoique simple dans ses manières et négligé dans sa personne, il jouit dans ces contrées d'une réputation qui

---

[1] Ces trois lignes, datées du 12 juin, sont probablement écrites dans la marge de la lettre, après le retour de l'Hôpital.

[2] Mgr Antoine Martinet, évêque de Tarantaise.

comprime toutes les malveillances; il aura à sa disposition toutes les ressources dont il aura besoin pour son œuvre, et il paraît que les sujets ne lui manqueront point. Je ne vois pas pourtant qu'il se soit joint à lui un grand nombre de sujets; ceux qu'il a ici avec lui paraissent dévoués, mais je les trouve bien faibles; ils sont épuisés même au physique; car le travail qu'ils font est excessif. Ils en sont à la douzième mission qu'ils font sans se reposer. Celle-ci, selon notre manière de voir, n'irait pas; ils n'en sont pas contents eux-mêmes. J'avoue que je ne conçois pas comment, du train dont ils vont, ils peuvent faire de l'effet quelque part; ils n'en persistent pas moins à croire que leur méthode est excellente.

Ils se lèvent à quatre heures, font une heure d'oraison, disent leurs messes, et confessent jusqu'à neuf heures. À neuf heures commence le premier exercice de la mission, c'est-à-dire un examen, d'un froid et d'une insipidité incroyables, fait en chaire par un missionnaire sur un commandement de Dieu. Suit la messe; à l'évangile un autre missionnaire monte en chaire pour faire le sermon, après lequel on achève la messe, et l'on se retire pour recommencer à deux heures un autre exercice. C'est un missionnaire qui fait le catéchisme, en interrogeant un enfant dressé pour répondre à propos; les questions et les réponses se succèdent très rapidement. C'est, de tout ce que font ces messieurs, ce qui m'a plu davantage. Quand trois heures sonnent, le catéchisme finit et la conférence commence; j'ai assisté à celle d'hier et à celle d'aujourd'hui, c'est M. Favre lui-même qui les a faites. Hélas! que c'est mauvais! Je ne conçois pas comment on y tient. C'était le pendant du sermon de ce matin, qui était excessivement mauvais. Dans ces conférences, qui sont un vrai dialogue de niais, on ne cesse de se répéter; quand je dis se répéter, j'entends la même idée et les mêmes paroles. Aujourd'hui, par exemple, on a parlé de tous les péchés que l'on commet contre chaque commandement. On faisait à chaque commandement la même énumération:

deux péchés par jour en font quatorze par semaine, soixante par mois, etc., par an, par dix ans, par vingt ans, etc., ainsi de suite. Après les commandements, on passa en revue ceux qu'on fait par les sens, par le corps, par l'esprit, dans l'enfance, dans la jeunesse, dans l'âge mûr, dans la vieillesse, toujours en calculant par addition et multiplication, en se servant toujours des mêmes expressions, sans y mêler le moindre sentiment. Oh! que c'est mauvais! je n'en pouvais plus.

Le conférencier descend de chaire, l'interlocuteur y monte à sa place pour faire l'explication d'un acte, ce qui est suivi d'un petit examen, puis de la prière du soir. On expose le saint sacrement; M. Favre qui donne toujours la bénédiction, avant de la donner, apostrophe le peuple par les mêmes paroles dont il s'est servi le premier jour: «Voilà le Dieu qui vous a créés et que vous avez outragé,» etc., mais sans onction. L'autre missionnaire, resté en chaire, fait un acte de contrition pendant que le supérieur donne la bénédiction, à peu près comme nous sommes dans l'usage de faire. En tout, c'est du plus mauvais. Après la bénédiction, ceux qui veulent se confesser s'approchent des tribunaux. Là, chaque missionnaire passe une heure et plus, à faire à ce petit nombre de pénitents qui les entourent, un examen sur un ou deux commandements, ce qui ne les dispense pas de refaire à chacun les mêmes questions en les confessant. C'est cet examen, qui est la chose la plus utile, très fatigante pour les missionnaires, et qui leur fait perdre un temps précieux, que M. Favre regarde comme une trouvaille, et qu'il s'est persuadé être d'une importance majeure.

J'ai voulu vous faire part de mes observations avant d'en venir au dernier entretien que nous avons eu avec M. Favre. Il a tout lu, il a considéré la chose devant le bon Dieu, et il croit que notre œuvre vient de Dieu. Il est donc résolu à y unir la sienne. On formera un établissement à Chambéry, où il y aura une maison qui pourra contenir

une cinquantaine de personnes. Il se fait fort d'avoir pour lui Mgr l'Archevêque. C'est aux vacances que cette affaire doit se traiter; il m'écrira avant cette époque, et nous ne manquerons pas de sujets. Vous dire que je regarde cette affaire comme conclue, je ne l'assurerais pas. Nous en jugerons par les effets.
En attendant, j'ai fait tout ce que je dois. Dieu fera le reste. Nous ne vivons que pour lui; nous ne voulons que la gloire de son saint nom et le salut des âmes qu'il a rachetées. Quand nous avons employé tous les moyens humains qui étaient en notre pouvoir, nous devons demeurer en paix et ne nous inquiéter de rien.
Je brûle du désir de retourner dans le sein de la famille; un jour de retard me pèse au point que. Dieu me pardonne! j'ai hésité de ne pas aller à Annecy[1]; mais, bien sûr, je ne monterai pas à la grande Chartreuse, quoique cette course ne dût me prendre qu'un jour. Dieu veuille que je trouve une voiture pour demain; je suis indécis parce qu'on me demande 12 francs, tandis que lundi j'en serais quitte pour 4 francs. L'esprit de pauvreté combat tous mes autres sentiments. Que la journée va me paraître longue, si je renvoie à lundi!

Adieu, cher Père et tendre ami, je vous embrasse et tous nos Pères et toute la famille. J'ai écrit à mon oncle de Chambéry[2], j'espère qu'il n'en sera pas de ces lettres comme de celles que je vous ai écrites pendant la route en Italie.

249. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

249. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie du f. Arnoux. Il faut avertir les parents si son état est grave.

[Gap][4], le 26 juin 1826.

Je te parlerai d'abord de ce qui m'affecte davantage, c'est l'état de notre saint f. Arnoux[5]. Je ne puis pas me consoler de le sentir aux prises avec la mort, et il me semble entendre à chaque instant quelque fatale annonce. Ma douleur s'augmente de la peine dans laquelle je vois son vraiment bon père, plein de raison et de religion. Il serait très aise de savoir positivement l'état de la maladie, car tant lui que sa femme seraient au désespoir que leur cher enfant mourût sans qu'ils eussent eu la consolation de le voir et de l'embrasser. Écris-lui donc directement pour lui dire franchement ce qui en est et si en renvoyant leur apparition à Aix jusqu'à l'époque de la foire de Beaucaire, c'est-à-dire vers le 16 du mois prochain, ils ne courent pas le risque de ne plus trouver leur enfant. Tu peux dire franchement les choses telles qu'elles sont. Si le cas est urgent, quelles que soient les affaires qui les retiennent à Gap, ils laisseront tout...

---

[1] A son retour à Chambéry, le Fondateur reçut une lettre du p. Tempier qui lui annonçait la maladie du p. Suzanne, en proie à de violentes hémoptysies. Le p. de Mazenod, «frappé d'un noir pressentiment», renonça au voyage à Annecy et rentra immédiatement à Aix, sans s'arrêter à Gap ni à N.-D. du Laus. Cf.: REY, I, 394.
[2] Lettre du 8 juin.
[3] YENVEUX, VI, 140; REY, I, 395.
[4] Après 15 jours passés à Marseille et à Aix, le Fondateur reprit le chemin des Hautes-Alpes pour rendre visite aux Oblats de N.-D. du Laus et à Mgr Arbaud, évêque de Gap. Il revint à Marseille, vers le 7 juillet, pour participer au quatrième Chapitre Général qui se tint dans la maison du Calvaire (11-13 juillet). REY, 1, 395-396.
[5] Le f. Victor-Antoine Arnoux, ne à Gap le 22 janvier 1804, fut ordonné prêtre le 3 septembre 1826. Il mourut le 13 juillet 1828.

Je n'aime pas que nous éloignions de nos communautés nos malades quand ils sont en danger de mort. Ils ont droit à des soins d'un ordre plus élevé, et la consolation de mourir entre les bras de ses frères est bien quelque chose pour un bon religieux qui connaît la valeur des secours surnaturels.

250. [Au p. Courtès, à, Aix].[1]

250. VII Lettres aux Oblats de France

Les Oblafs auraient mieux fait d'évangéliser les pauvres plutôt que de prêcher le jubilé à Aix.

[Marseille, le] 22 juillet 1826.

...Je n'ai que trop gémi que l'on ait attaché tant de prix à faire le jubilé d'Aix. Si, au lieu de cette parade, on avait évangélisé .les pauvres âmes bien abandonnées. Dieu en aurait été glorifié et nous aurions été comblés de bénédictions et de consolations, au lieu des chagrins que nous avons éprouvés. Je ne suis donc pas tenté de consentir à ce que l'on recommence. On dira ce qu'on voudra, je m'en moque et je vous exhorte à vous en moquer tout autant que moi. Nous ne sommes pas, du reste, en mesure de donner une mission à Saint-Rémy; les petits pays rie nous manqueront pas.

251. [Au p. Honorât, à N.-D. du Laus].[2]

251. VII Lettres aux Oblats de France

Décès du p. Marcou. Récit de ses derniers moments. Douleur du Fondateur.

[Marseille, le] 21 août 1826.

Le bon Dieu vient de nous enlever, mon très cher Père, un de nos plus saints missionnaires. C'est hier à quatre heures du soir que notre vraiment bienheureux frère a été prendre possession de la gloire que notre divin Maître a promise au serviteur fidèle qui meurt dans la paix du Seigneur.
J'aurais voulu que tous les membres de notre Société fussent présents à ce ravissant passage d'une âme pure qui va s'unir à son Dieu pour toute l'éternité. Quelle sainte mort! Il a conservé sa parfaite connaissance jusqu'au dernier soupir qui avait été précédé immédiatement de cette touchante parole: Beau ciel! exprimée avec l'accent le plus doux et un sourire céleste. Je ne mets pas en doute que ce saint religieux, ce cher et bien-aimé fils, n'aperçut en ce moment la place qu'il allait y occuper aux pieds du trône de notre bonne Mère qui l'a assisté d'une manière sensible dans ce passage extrême; aussi avec quelle tendresse de dévotion porta-t-il à sa bouche et sur son cœur l'image que je lui présentai cinq minutes avant qu'il expirât. Il a été miraculeusement délivré de toute angoisse et de toute crainte. Il est évident que le ciel lui était assuré. Il était sûr d'y arriver par la protection de notre Mère et la souveraine médiation de notre divin Maître.

---

[1] YENVEUX, I, 93.
[2] YENVEUX, IX, 157; REY, I, 413; RAMBERT, I, 515. Né à Aix le 16 juin 1799, le p. Marcou avait été membre de la Congrégation de la Jeunesse. II mourut le 20 août à S.-Just près de Marseille.

Je pleure un frère si précieux pour notre Société, à laquelle il était si attaché, mais je me reproche en quelque sorte mes larmes, comme si j'osais regretter son bonheur. Il sera notre protecteur auprès de Dieu. Résignons-nous. Notre Père qui est au ciel connaît nos besoins, il y pourvoira; mon cœur néanmoins souffre beaucoup. Je n'ai pas assez de vertu pour me mettre tout à fait au-dessus de la nature, nature bien élevée pourtant, si ce n'est pas une espèce à part, dans l'amour que j'ai pour vous, mes chers enfants, que j'aime tant dans le Seigneur et qui le méritez à tant de titres.
Je vous donnerai quelque jour des détails plus circonstanciés. Vous savez qu'outre la messe de *requiem* qui doit être chantée dans toutes nos maisons, vous avez cinq messes chacun à dire pour notre saint défunt, l'office des morts et toutes les indulgences, bonnes œuvres, etc., pendant huit jours. Tenez la main à l'exécution de tous ces devoirs.
J'attends avec impatience des nouvelles des pères Suzanne et Dupuy. Parlez-moi du rhume du p. Suzanne et de la santé de vous tous. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.
Nous trouverons difficilement à remplacer un pareil sujet; du reste, je l'invoque dans nos besoins et déjà j'aime à me persuader qu'il m'a obtenu une grâce que j'ai demandée par son intercession.

252. [Au p. Honorât, à N.-D. du Laus].[1]

252. VII Lettres aux Oblats de France

Exhortation et prière du soir des fidèles à N.-D. du Laus. Oraison de la communauté. Veiller à la santé des sujets.

[Marseille, le] 26 août 1826.

...Ne perdez pas de vue qu'il ne s'agit pas, dans cet exercice, de prêcher, mais de fournir matière à la méditation [des fidèles].
L'oraison du soir doit toujours avoir lieu à sept heures et demie, pendant la demi-heure qui précède le souper. Pour ne pas priver celui qui fait la prière du soir de toute l'oraison de la communauté, quand l'oraison se rencontre avec l'heure de l'autre, tenez à ce que cette prière ne dure en tout qu'un quart d'heure. Dans aucun cas celle-ci ne doit dépasser vingt minutes, mais qu'elle n'aille pas au quart d'heure quand les heures des deux exercices se rencontrent.
Comme la communauté doit faire son oraison devant le saint sacrement et que vous n'avez pas la sainte eucharistie dans votre chapelle intérieure, il faut que celui qui fait la prière du soir pour les fidèles, la fasse à voix très modérée, pour ne pas déranger la communauté. Je me suis toujours récrié contre les cris que l'on poussait à Marseille, que j'entendais de la maison quand on parlait dans la baraque[2].
...Pour vouloir trop faire, on se rend inhabile, et alors quel détriment l'esprit n'éprouve-t-il pas? On est obligé de vivre d'une manière toute terrestre, on ne s'occupe plus que de son corps, plus de Règle et bien peu de régularité, voilà ce qu'on gagne. Les supérieurs voient ce déchet et ils n'osent rien dire de peur d'aggraver le mal, en donnant même un simple avis qui peut contrarier le sujet, l'exposer au murmure et

---

[1] YENVEUX, II, 148; IV, 52. 57, 221.

[2] La chapelle du Calvaire se trouvait d'abord dans une baraque; c'est le p. Suzanne qui fit construire la chapelle actuelle, terminée en 1826.

nuire ainsi à l'âme et au corps tout ensemble. Que Dieu délivre donc nos frères de toute incommodité, que du moins ils ne fassent rien pour se les attirer.

253. [Au p. Mye, dans les Cévennes].[1]

253. VII Lettres aux Oblats de France

Succès de la prédication des pères Mye et Moreau dans les Cévennes. Nécessité du repos.

[Marseille, le] 7 septembre 1826.

Je savais bien que vous auriez toutes les peines du monde à vous tirer des Cévennes. Ce pays est attrayant pour des missionnaires affamés du salut des âmes, mais dans ies projets que vous me proposez, je ne vois point passer en ligne de compte le repos. Or il est aussi nécessaire que le travail. Je préfère sans doute que vous employiez votre zèle en faveur des pauvres montagnards abandonnés plutôt que de perdre votre temps auprès des superbes habitants des villes dédaigneuses. Mais, encore un coup, je ne puis pas vous dispenser de prendre le repos qui vous est dû de droit naturel.
Je me rejouis de tout ce que vous et le p. Moreau m'apprenez de votre première campagne; la lettre du p. Moreau à ce sujet est vraiment intéressante, elle sera même historique, car elle présente parfaitement le plan de campagne et met à même de juger de vos travaux. Que le bon Dieu en soit béni! Si notre bon p. Marcou eût recouvré la santé, quel bonheur n'eût pas été le sien de vous aider dans ce travail. Sans doute, il est encore plus utile à notre œuvre étant, comme nous l'espérons, dans le ciel, sur les marches du trône de l'Éternel, bien près de la très sainte Vierge pour laquelle il a eu tant de confiance jusqu'au dernier soupir. Je vois, par votre dernière lettre qui est du premier septembre, que vous n'avez pas encore reçu celle par laquelle je vous apprenais la bienheureuse fin de ce cher et vénérable frère; on vous l'aura sans doute fait passer à cette heure-ci.

254. [Au p. Sumien, à Aix].[2]

254. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Sumien ira à N.-D. du Laus. Le p. Suzanne, malade, revient à Marseille.

[Marseille, le] 15 septembre 1826.

Je te dirai de te tenir prêt pour passer à N.-D. du Laus. Tu iras jusqu'à Manosque dans le cabriolet que je vais écrire au p. Courtès d'y envoyer pour prendre le p. Suzanne qui descendra de Gap, et tu monteras de Manosque à Gap dans la voiture qui l'aura amené. Te voilà arrangé; que Dieu m'aide à combiner le reste.

255. [Au p. Mye, à Montdardier].[1]

---

[1] YENVEUX, I, 3*; IX, 156.
[2] YENVEUX, VII. 23. Le p. Sumien fut envoyé, au moins temporairement. à N.-D. du Laus, pendant que les pères Honorât et Touche prêchèrent la mission de Saint-Julien-en-Champsaur. à partir du 24 septembre. Cf.: Missions O.M.I., 1897. 350.

255. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches au p. Mye qui entreprend une mission sans tenir compte du repos et de la retraite annuelle, nécessaires aux missionnaires,

[Marseille, le] 2 octobre 1826.

...À quoi pensez-vous, mon bon père Mye, en ne vous conduisant que d'après l'impression du moment, en ne considérant que ce que vous avez sous les yeux, et oubliant toujours, en tout point, la marche que je vous trace. Au nom de Dieu, tenez-vous-en avec la plus scrupuleuse exactitude au plan combiné d'avance qui embrasse l'ensemble de toutes nos opérations. Vous sentez bien que si chacun faisait à sa mode, de son côté, il n'y aurait pas moyen de faire marcher les choses comme elles doivent aller, et je ne puis pas me jouer des Évêques qui ont eu la déférence d'attendre notre détermination pour fixer le jubilé dans leurs diocèses, parce qu'il vous plaira de prolonger outre mesure une mission par trente six mille raisons qui vous paraissent bonnes, et qui ne le sont plus dès qu'elles troublent l'ordre général auquel avant tout vous devez Concourir comme tous les autres.
... Gardez-vous donc bien d'entreprendre la mission de Saint-Laurent; il vous'faut du repos à votre retour de Montdardier. Quand la commencerez-vous et quand la finirez-vous? Vous avez oublié que je vous ai fait écrire par le p. Tempier qu'il fallait que vous fussiez disponible pour la Toussaint et que vous fussiez reposé, à cette époque, de vos derniers travaux; or, si vous entreprenez cette mission de Saint-Laurent, quand trouverez-vous votre repos? Ne parlons donc pas pour le moment de cette mission ni d'aucune autre. De retour de Montdardier vous vous arrêterez à Nîmes pour vous y reposer avec le p. Moreau, si vous n'aimez mieux vous rendre plutôt à Aix ou à Marseille où il faut que vous vous trouviez de rigueur le 23 pour y faire avec nous la retraite de règle qui commence le 24.
Adieu, très cher père Mye, ne vous fâchez pas de ce que je vous ai dit pour l'acquit de ma conscience; reposez-vous bien et ne tardez pas à venir nous embrasser avec notre cher p. Moreau que je salue ainsi que vous.

256. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

256. VII Lettres aux Oblats de France

Legs de Mme de Grimaldi. La Congrégation a besoin de bienfaiteurs.

[Marseille, le] 10 octobre 1826.

Je sais bien bon gré, mon cher Courtès, à cette excellente Mme de Grimaldi d'avoir pensé à ces. pauvres missionnaires à qui personne ne songe, comme s'ils devaient vivre de l'air, tant on les suppose spirituels. La dite Dame m'était bien connue, elle est cousine germaine des Panisse, sa mère étant sœur de M. de Panisse, le père, avec qui elle a été en froid[3] toute sa vie.

---

[1] YENVEUX, I, 3*; III, 128. Après la retraite annuelle, le p. Moreau prêcha la mission d'Upaix avec les pp. Albini et Dupuy, pendant que les pères Mye, Jeancard et Guibert prêchèrent à Digne du 3 novembre au 11 décembre. Cf.: Missions O.M.I., 1897, 350-352.
[2] YENVEUX, VI, 175-176.
[3] La copiste de Yenveux a écrit «en proie». Il fallait probablement lire: «en froid».

J'avoue que je ne me serais pas attendu à ce bon souvenir de la part de la pauvre défunte. La chose, comme tu dis, n'est pas considérable mais c'est d'un bon exemple, car je suis persuadé qu'il ne venait dans l'esprit à personne qu'il fût dans l'ordre, ni même possible, de laisser quelque chose à des hommes à qui sans contredit rien ne manque puisqu'ils font tout gratis. Il est pourtant essentiel de faire remarquer que la bienfaitrice n'aurait pas dû s'y prendre ainsi, car il n'est pas douteux qu'un héritier peu délicat aurait pu, d'après les lois en vigueur, s'approprier ce legs. Je ne crois pas M. Alexandre de Panisse capable de cette bassesse, mais tous les héritiers pourraient bien ne pas être comme lui. Par exemple, si le bon Dieu inspirait à la riche impotente de laisser après elle quelque chose aux gens qu'elle estime tant, il faudrait bien qu'elle se gardât de commettre cette erreur; mais comment lui insinuer ce conseil? Je n'en sais rien. Par charité pour notre œuvre, Mme de R. devrait se sacrifier et aller un peu plus souvent voir cette infirme. L'occasion se présenterait de glisser quelque chose. Qui sait! peut-être pourrait-on dans un moment favorable aborder franchement la question en parlant de l'avenir et de l'embarras de fournir le nécessaire à tant de gens riches en vertus, mais dépourvus de tout bien de la terre.

257. [Au p. Mye, à Campestre].[1]

257. VII Lettres aux Oblats de France

Nouveaux reproches au p. Mye qui ne sait pas se reposer ni tenir compte des conseils reçus. Venir à Marseille le 24 octobre afin de participer à la retraite annuelle.

[Marseille, le] 11 octobre 1826.

Je vous avais dit positivement de ne faire qu'une mission quand vous partîtes de Marseille et je vous avais même fixé le temps, parce que je voulais que vous vous reposassiez avant d'entreprendre la retraite de Fuveau qui devait précéder immédiatement la nôtre, et vous vous engagez dans un dédale d'où vous ne pouvez plus vous tirer. Vous n'êtes que deux et vous vous taillez de la besogne pour six. Vous passez d'un pays à l'autre, vous séparant contre le vœu de nos Règles qui vous sont bien connues, et vous ne pensez seulement pas à prendre le moindre repos ni à le faire prendre à votre compagnon. J'ai beau vous écrire de vous arrêter, de reprendre haleine, vous allez toujours. Je vous fais connaître mon embarras pour satisfaire aux engagements que j'ai pris, n'importe, vous en prenez de nouveaux de votre côté. Enfin, je vous croyais à Nîmes sur le point de vous rendre à mes sommations réitérées; non, vous voilà partis pour Campestre où vous vous proposez de demeurer trois semaines, sans faire attention que vous mettez de côté la retraite prescrite par nos Règles qui doit commencer le 24 dans toutes nos maisons.
Le jubilé [de Digne] sera ouvert le jour de la Toussaint, il faut par conséquent vous y rendre. Mais auparavant il convient que vous fassiez votre retraite. C'est pourquoi, ma lettre reçue, vous terminerez ce que vous pourrez terminer, et vous laisserez le reste pour un temps plus opportun, qui sera pour le diocèse de Nîmes le mois de janvier, époque où dix de nos Pères iront évangéliser ces contrées. À présent, mon cher Père, je vous prie de m'excuser si je ne me contente pas de conseiller comme je l'ai fait jusqu'ici, mais le bon ordre exige que je vous prescrive, comme je le fais par cette lettre, tant à vous qu'au p. Moreau, de quitter tout, de manière à pouvoir vous trouver

[1] YENVEUX, I, 5* et 6*.

à Marseille pour le 24 au soir, jour où commence notre retraite. Je trahirais mon devoir si je n'agissais pas comme je le fais; ne le trouvez donc pas mauvais, mon cher Père, et arrivez.

258. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

258. VII Lettres aux Oblats de France

Veiller à la santé des sujets.

[Marseille, le] 15 Octobre 1826.

...Adieu, soyez tous sages, c'est-à-dire: ne vous tuez pas, car c'est le seul chagrin que vous puissiez me donner, je yeux dire de vous rendre malade, car pour le reste n'en parlons pas, je ne puis pas en supporter la pensée. Défaut de [vertu], direz-vous; j'aurais bien quelque chose à répondre à cela sans vouloir néanmoins passer pour vertueux, car il s'en faut que je le sois. Adieu encore une fois. Je t'embrasse avec toute la tendresse d'un cœur qui ne peut céder à personne en amour.
... Il me tarde de voir paraître quelques feuilles du nouvel ouvrage que vous allez composer sous le nom de Dictionnaire.

259. [Aux pères Mye, Jeancard et Guibert, à Digne].[2]

259. VII Lettres aux Oblats de France

Mission de Digne. Inconvénients des quêtes. Correction fraternelle.

[Marseille, le] 21 novembre 1826.

Croyez, mes chers amis, que je suis aussi impatient de vous écrire que vous pouvez l'être de recevoir de mes nouvelles; celles que vous me donnez par vos deux lettres me donnent le plus grand espoir; les contradictions que m'annonce le p. Jeancard ne m'ont pas plus inquiété qu'elles n'ont ébranlé son courage devenu mâle et vraiment digne d'un Oblat de Marie qui compte sur la protection de cette puissante Mère et sur le secours de Dieu qu'elle ne manque jamais d'obtenir à ceux qui mettent leur confiance en elle. Le commencement de succès que le p. Guibert se fait un plaisir de m'apprendre m'a consolé tout comme lui, mais ne m'a point surpris. Il fallait bien vous attendre à toutes les précautions qui ont été prises, quelque singulières qu'elles soient. Qu'importe, après tout, vous n'en ferez pas moins le bien pourvu que vous ne perdiez jamais de vue le véritable esprit de la Société et que vous ne cherchiez que Dieu et les âmes que son fils Jésus-Christ a rachetées de son sang.
Que vous dirai-je sur la quête? La chose est fort délicate, à mon avis. Je n'ai jamais aimé les quêtes, il est rare qu'elles n'entraînent quelques inconvénients. On se donne beaucoup de peine, on perd beaucoup de temps, et comme il peut arriver qu'elles ne soient pas aussi abondantes que le public le suppose, on est tenté de penser, et l'on dit même quelquefois, qu'on a quêté pour son couvent. Je ne Vous dit pourtant pas de ne pas en faire pour les pauvres, si vous jugez qu'elles soient d'une grande utilité, mais

---

[1] YENVEUX, imp. II, 50; ms. V, 144.
[2] YENVEUX, II, 52, 149; V, 89.

dans ce cas prenez de grandes précautions pour écarter jusqu'à l'ombre du soupçon que les mauvais esprits pourraient jeter parmi le peuple.
Au séminaire de Digne, soyez polis envers le supérieur... Par dessus tout soyez bien saints, car on gagne plus par les oeuvres que par les paroles. Ne vous épargnez pas, je vous en conjure, les charitables remontrances les uns les autres.

1827

260. [Au p. Honorât, à N.-D. du Laus].[1]

260. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Honorât n'ira pas voir sa tante religieuse à Carpentras. Le Fondateur ne permet pas habituellement ce genre de visites. Les scolastiques du Calvaire travaillent bien.

[Marseille, les] 24 [et 25] janvier 1827.

Tu es de force, mon cher Honorât, à supporter un refus, c'est pourquoi je ne te ménage pas la réponse négative que je fais à ta demande d'aller à Carpentras pour y voir ta tante la Religieuse. Je ne crois pas que ses supérieures lui permissent de venir te rendre la visite. Ainsi laisse-la en repos dans son cloître et poursuis ta carrière dans un plus grand esprit de dégagement des parents. Fondé sur les mêmes principes, je viens de refuser au p. Martin d'aller voir sa sœur à Gap. Tout le clergé de ce diocèse s'est mêlé de cette affaire, mais dans une Société il faut toujours considérer les conséquences, ainsi j'ai refusé aux parents du p. Martin ce que j'avais refusé à ceux du p. Telmon, à ceux du p. Jeancard et à ceux du p. Sumien. Avec toutes ces belles passions des parents, en moins de huit jours on pourrait se voir obligé de vider une maison, ou de démantibuler une mission ou plusieurs missions. Il m'en coûte beaucoup de maintenir la régularité à ce prix, mais le devoir passe avant tout. Adieu, très cher Père, je t'embrasse ainsi que le cher p. Albini.
...Je vous assure qu'ils travaillent[2], mais ils le font bien volontiers et avec beaucoup de succès. C'est ainsi que toute la Société remplit sa tâche pour la plus grande gloire de Dieu.

261. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

261. VII Lettres aux Oblats de France

Difficultés avec Mgr Arbaud, à Gap.

[Marseille, le] 31 janvier 1827.

---

[1] YENVEUX, VI, 99; REY, I, 421.
[2] REY (I, 421) date ces trois lignes du 25 janvier et n'indique pas le destinataire qui pourrait bien être le p. Courtès. C'est au mois de janvier 1827 que les scolastiques d'Aix allèrent rejoindre les novices déjà transférés à Marseille depuis quelque temps, sous la direction du p. Guibert. Rey écrit que la maison du Calvaire comptait alors douze prêtres, cinq scolastiques et onze novices.
[3] Missions O.M.I., 1897, p. 363. D'après le p. G. Simonin, Mgr Arbaud avait écrit au Fondateur, le 22 janvier, pour se plaindre surtout du p. Touche. Le p. de Mazenod répondit que les Oblats suivaient la morale du bx Alphonse de Liguori. En septembre, il écrivit de nouveau au Prélat, cette fois non pas pour se défendre mais pour attaquer: «En ma présence et en me parlant, vous êtes plein de bonté et, quand vous m'écrivez, on dirait que votre encrier est méchant...» Ibid. p. 364.

Monseigneur de Gap refuse avec mauvaise grâce de nous donner un sujet... Il m'a envoyé cinq propositions de morale sur lesquelles il demande une réponse catégorique, me disant que sa responsabilité est compromise! Je lui ai écrit une épître qui pourrait bien amener une rupture.

262. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

262. VII Lettres aux Oblats de France

Préoccupations et prières du Fondateur pour le p. Suzanne, gravement malade.

[Marseille,] le 16 février 1827.

Je viens soulager mon cœur, ne pouvant pas me trouver sur les lieux et auprès du lit de notre malade pour le soigner. Je ne pense qu'à lui et c'est avec un sentiment plus pénible que lorsque je le vois. Je prie et fais prier, mais j'aurais besoin avant tout de demander et d'obtenir la résignation. Elle ne me coûte rien quand il s'agit de moi, mais pour vous et pour ce qui vous regarde c'est autre chose.
N'oublie pas que c'est demain le jour anniversaire de l'approbation et confirmation de notre Institut. Nous chanterons la grand-messe dans notre chapelle intérieure devant le saint sacrement exposé, et nous chanterons le *Te Deum* avant la bénédiction. Tu sens qu'en remerciant pour les dons accordés nous ne négligerons pas de demander pour le présent et pour l'avenir. La santé de mon cher Suzanne me paraît une chose si précieuse qu'il faut faire une sainte violence au Seigneur. A la messe, hier et aujourd'hui, j'ai poussé les instances presque jusqu'à la profanation, si toutefois un Maître si bon peut trouver mauvais qu'on s'abandonne dans le sentiment de la confiance: *ecce quem amas infirmatur*[2], ai-je dit, au moment de la communion, plus de trente fois. Madeleine n'était pas plus près de lui quand elle lui demanda avec sa sœur ta guérison de Lazare. Quant à nous [qui] ne pouvons compter sur la résurrection, nous devons insister pour qu'il se relève. Je crois que je délire. Adieu. Je t'embrasse et mon pauvre Suzanne. Je sèche sur plante. Adieu.

263. [Au p. Suzanne, à Aix].[3]

---

[1] YENVEUX, IV, 78; VIII, 94; REY, I, 423.
[2] JEAN 11, 3: «Seigneur, celui que tu aimes est malade».
[3] YENVEUX, V, 176. Yenveux écrit au début de cet extrait: «Au p. Courtès, 16 février 1827, p. 144. les 4 dernières lignes; p. 145, les deux premières lignes». Il s'agit d'extraits provenant d'un cahier aujourd'hui disparu. Ce texte pose plusieurs problèmes. D'abord, d'après YENVEUX (IV. 78), la lettre au p. Courtès du 16 février finit à la page 144 du cahier ci-dessus mentionné. Ensuite on ne s'explique pas pourquoi le Fondateur aurait écrit: «j'étais tranquille sur ta santé...» Nulle part. dans les écrits oblats, il y a trace d'une maladie grave du p. Courtès au début de l'année 1827. Il semble donc plus probable que le p. Yenveux ait écrit, par distraction, Courtès au lieu de Suzanne à qui le Fondateur aurait écrit, le 16 février, cette lettre copiée dans le cahier à la suite de celle au p. Courtès. L'expression: «j'étais tranquille sur ta santé» s'explique alors facilement. Il faut cependant supposer que Suzanne se trouvait à Aix au début du mois, ce dont on n'est pas certain. On a vu. dans les lettres de 1826, que le p. Suzanne tomba malade en juin 1826. Sans se remettre parfaitement, il resta supérieur de la communauté du Calvaire. En janvier 1827 semble-t-il (REY, I, 421), le Fondateur, mécontent du peu de régularité de la communauté, humilia le p. Suzanne en le démettant de sa charge, en pleine coulpe. Celui-ci fut probablement envoyé alors à Aix où il aurait résidé avant d'accompagner le p. Tempier à Nîmes du 8 au 14 février (le p. Rey dit pourtant qu'ils partirent de Marseille). C'est au retour de Nîmes, le 14 février,

263. VII Lettres aux Oblats de France

Le Fondateur explique pourquoi il n'a pas écrit et n'a pas fait sa visite mensuelle à Aix au début du mois de février.

[Marseille, le 16 février 1827].

J'étais tranquille sur ta santé, on m'en donnait presque chaque jour des nouvelles et je me reposais sur cette pensée, renvoyant au lendemain d'écrire, ce qui ne m'était pas plus aisé que la veille. Si je n'ai pas été vous voir te premier vendredi du mois, comme je me l'étais proposé, c'est que je compris que cela contristepait un peu trop mon oncle; c'est un sacrifice que je dus ajouter à bien d'autres du même genre...

264. [Au p. Suzanne, à Aix].[1]

264. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. de Mazenod est nommé chevalier. Mandement du carême. Que le p. Suzanne profite de sa maladie pour travailler à sa propre perfection.

[Marseille, le] 7 mars 1827.

...Je crois en réalité que tu te moques de moi dans ce que tu me dis au sujet de ma chevalerie. J'y vois une espérance d'utilité pour la Société[2]. Voilà ce qui m'en plaît, le Roi allègue précisément le motif du bien que j'ai fait, par les missions, à ses sujets. Il aurait pu en donner d'autres qui ne m'auraient servi de rien ou du moins que je n'aurais pas pu prendre pour texte si dans la suite nous étions dans le cas de faire quelque démarche.
Je suis étonné que le mandement ne t'ait inspiré d'autres réflexions que la remarque du mécontentement du Préfet[3]. Les gens qui sentent ici en ont porté un autre jugement, et

---

que le p. Suzanne se prit à cracher le sang, alors qu'il s'était arrêté un moment à Aix. Il y resta forcément. Le p. Tempier rentra tout de suite à Marseille pour avertir le p. de Mazenod qui vînt « immédiatement » (REY, I, 423) voir le malade. Après la coulpe de janvier, un certain malaise existait entre le père et le fils bien-aimé. Ceci expliquerait la fin du paragraphe dans lequel le Fondateur semble vouloir s'excuser d'avoir envoyé le p. Suzanne à Nîmes. Il expose pourquoi il n'avait pas écrit au début du mois (le p. Courtès ou d'autres lui donnaient chaque jour des nouvelles) et pourquoi il n'était pas venu, selon son habitude, visiter la communauté, le premier vendredi du mois. Il n'eut sans doute pas le temps ni ne jugea opportun de s'expliquer sur ce dernier point lors de sa visite éclair du 14, tout de suite après l'hémorragie du p. Suzanne.

[1] YENVEUX, III, 249; V, 258; VI, 137; REY. I, 424, 426. Le p. Rey copie ces mêmes textes en les datant du 12 mars.

[2] Le roi de Sardaigne, Charles-Félix, avait nommé le p. de Mazenod chevalier de l'ordre religieux et militaire des saints Maurice et Lazare pour le récompenser de son ministère auprès des Italiens de Marseille. Au lieu d'un titre honorifique, le Fondateur aurait préféré obtenir la permission de faire un établissement de missionnaires au Piémont, ce qui lui était refusé.

[3] Allusion au Mandement du carême 1827. L'abbé de La Bruyère, prêtre du diocèse de Viviers, prêchait à Marseille avec beaucoup de succès lorsqu'il fut interdit par l'Evêque. Celui-ci avait de graves motifs d'agir de cette façon, motifs qu'il préféra ne pas faire connaître au public. Beaucoup de prêtres et de laïcs marseillais prirent la défense de l'abbé. Dans son Mandement du 11 février. Fortuné leur fait de sérieux reproches: «...Ces devoirs des fidèles à l'égard de leur Evêque, si clairement exprimés dès les temps apostoliques, viennent tout récemment encore d'être méconnus par quelques hommes égarés, au grand scandale de tout notre troupeau...» Les autorités civiles jugèrent cette intervention publique trop forte, d'autant plus qu'on ne parlait plus de cette affaire. «Les écarts multipliés [de l'Evêque], quoique

au séminaire on fut sur le point d'applaudir, ce qui te prouvera qu'on a encore le sentiment des convenances. Il est du devoir d'un évêque d'apporter le remède selon le mal, qu'importe que les Préfets en soient blessés, tant pis pour eux s'ils sont véreux. Saint Ambroise et saint Jean Chrysostome se mettaient peu en peine de ces genres d'inconvénients.
...Il faut prendre patience, les forces ne reviennent que peu à peu; console-toi avec Dieu de la nécessité de ne pouvoir pas faire tout ce que tu voudrais pour sa gloire. Il n'y aura rien de perdu si tu profites de cette inaction involontaire pour travailler à ta propre perfection; tu sais que les objets extérieurs t'en avaient détourné.

265. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

265. VII Lettres aux Oblats de France

Activités apostoliques du p. de Mazenod à Marseille. Le p. Suzanne doit rester en convalescence dans la communauté d'Aix où il trouve amitié, bon exemple et vie régulière.

[Marseille, le] 8 mars 1827.

...Je me suis fait une loi, mon cher ami, de ne refuser personne au confessionnal; il en résulte pour moi un surcroît de travail extraordinaire; mais je ne recule pas pour cela, parce que je me persuade que j'exerce par ce moyen-là mon ministère de missionnaire sans aller en mission. Je tire ainsi parti de ma position, et les résultats étant les mêmes, quoique les moyens soient un peu différents, je me console de l'impossibilité dans laquelle je me trouve de faire tout ce que nos Pères font. Je viens, en te faisant cette confidence, de t'expliquer comment notre correspondance s'est un peu ralentie. Le temps matériel me manque. La direction de la maison, indépendamment de la confession des sujets qui l'habitent, m'occupe beaucoup aussi, et l'évêché m'achève; tu comprendras maintenant[2].

Je reviens sur l'article du p. Suzanne. Tu crains qu'il ne s'ennuie à Aix. Tu m'avoueras que c'est bien à tort car, si je ne me trompe, nous devons trouver notre bonheur dans l'intérieur de nos maisons; bien loin de rechercher et de nous plaire dans le fracas extérieur et les rapports que les circonstances nécessitent avec les personnes du dehors, nous devons, si nous avons l'esprit de notre état, en gémir, en être contrarié et faire tout ce qui dépend de nous pour nous en dépêtrer au plus tôt. Marseille ne présenterait pourtant au p. Suzanne que des distractions de ce genre, je ne puis pas croire qu'il les regrette. La maison d'Aix comme communauté offre tous les avantages que nous pouvons désirer; les prêtres qui l'habitent sont vertueux et exemplaires, la régularité s'y soutient, on peut y faire beaucoup de bien, la maison est belle, l'église

---

causés par les principes les plus purs, éloignent de lui ceux qui pourraient le fortifier dans son épiscopat et sont un obstacle pour les fonctionnaires publics», écrit le procureur général La Boulie au Ministre, le 3 mars 1827. «Comme moi M. le Préfet [Villeneuve-Bargemont] gémit des travers du bon Evêque...» Arch. Nat. de Paris, BB 18 1294.

[1] YENVEUX, II, 87; IV, 47.

[2] Le p. YENVEUX (II, 87) n'indique pas le destinataire de ce paragraphe qui fait probablement partie de la lettre au p. Courtès du même jour; le Fondateur s'excuse de ne pas écrire souvent; sa dernière lettre au p. Courtès est en effet du 16 février. Le p. de Mazenod habitait au Calvaire. Il en était même le supérieur depuis qu'il avait démis le p. Suzanne au mois de janvier. Celui-ci reprendra sa charge à l'automne.

dévote, tous ceux qui la fréquentent sont dévoués à la Société, tu t'y trouves enfin, car il n'est pas défendu de considérer comme un avantage de se trouver auprès d'un ancien frère qui mérite à tous égards notre confiance et notre amitié. C'est plus qu'il n'en faut pour contenter un bon religieux. Cela n'empêche pas que je ne le rappelle à Marseille dès qu'il sera assez fort pour supporter le voyage. Quant au projet d'aller en Suisse, il ne me paraît pas raisonnable. Cent bons motifs doivent en détourner, je te prie de n'en jamais parler et d'empêcher que ces bonnes Dames, qui n'ont aucune idée des convenances religieuses, le remettent sur le tapis; à part toutes les considérations de ce genre, qui est-ce qui prendrait sur soi de conseiller à un homme qui peut tout à coup cracher le sang avec tous les symptômes effrayants qui accompagnent cet accident en lui, que deviendrions-nous s'il tombait malade dans une auberge?

266. [Au p. Honorât, à N.-D. du Laus].[1]

266. VII Lettres aux Oblats de France

Se reposer après une mission. Les hommes peuvent venir se confesser dans la maison, mais ils ne doivent pas s'y établir à toutes heures.

[Marseille, le] 13 mars 1827.

Après les fatigues de dure [s] mission [s] n'est-il pas naturel que j'exige que tu te reposes, et puis-je n'être pas contrarié que tu te sois engagé à un travail très pénible et, qui plus est, de te voir disposé à entreprendre de nouvelles fatigues. Il n'y a pas de considération qui tienne. J'aurais voulu que tu refusasses tout ce que l'on avait l'indiscrétion de te proposer, sauf à leur dire d'avoir recours à moi. Maintenant passe pour le jubilé des enfants qui te fatiguera beaucoup plus que tu ne penses, mais rien au-delà. Je veux absolument que tu te reposes et que tu étudies, il faut savoir fermer sa porte quand il est temps. Quant à la Congrégation dont tu me parles, j'approuve que tu [y] donnes tes soins, mais c'est un abus que de n'être pas maître chez soi. Que les hommes viennent à confesse dans la maison, c'est bien, mais qu'ils viennent s'y établir à toutes heures, qu'ils y restent surtout aux heures de nos récréations, cela ne se peut. Il n'y aurait jamais de recueillement parmi nous, jamais de liberté; oh non! plus de ces assujettissements, nous en avons reconnu l'abus, n'y retombons plus.

267. [Au p. Guibert, à Roquevaire].[2]

267. VII Lettres aux Oblats de France

Sommeil nécessaire en mission. Règlement que doivent suivre les Pères pendant le jubilé à Roquevaire. Jubilé au Calvaire.

[Marseille, le] 20 mars 1827.

---

[1] YENVEUX, I, 4*; v, 196.

[2] YENVEUX, I imprimé, 168. Le Fondateur disait «vous» au jeune Guibert, avant son oblation; il le tutoie de 1823 à 1825-1826; puis pendant plusieurs années il semble le vouvoyer; il n'y a pas d'exception dans les extraits faits par divers copistes dans Yenveux. Dans cette lettre-ci, le Fondateur s'adresse d'abord au p. Guibert, mais dans la suite de la lettre il parle de ses collaborateurs: les pères Mye, Jeancard, Albini et le f. Hermitte, sous-diacre.

Il me paraît, mon cher p. Guibert, que vous avez été reçu à bras ouverts par nos Pères de Roquevaire, le besoin était extrême; aussi, pour que vous ne soyez pas écrasé, je vous envoie un vicaire de Notre-Dame du Mont qui vous aidera pour les confessions. Je vois que vous avez besoin plus qu'ailleurs de vous ménager. Le travail vous entraîne. Il est donc de toute nécessité que vous preniez toutes les précautions possibles pour donner au sommeil le temps que notre pauvre nature exige. Vous êtes obligés de commencer l'exercice du matin de très bonne heure; c'est bien, puisqu'il le faut; mais alors qu'il soit réglé que deux missionnaires reposent à tour de rôle jusqu'à six heures. Le f. Hermitte peut se coucher un peu plus tôt; tout autre que lui peut sonner la cloche à dix heures; ne le faites pas veiller pour cela. En se couchant de bonne heure, il se lèvera toujours pour le service du matin, afin de pouvoir faire la prière du matin et les prières de la messe; deux autres missionnaires se lèveront, l'un pour faire l'instruction, l'autre pour dire la sainte messe; les deux autres reposeront. Par ce moyen, vous ne serez pas du tout fatigués; croyez-en à mon expérience; ce qui nous a toujours le plus fatigué en mission, c'est le défaut de sommeil; aussi, je n'hésite pas à vous prescrire le règlement précédent dont il sera permis de vous écarter que la veille des communions. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je bénis le Seigneur de tout ce qu'il opère par votre ministère; nous en sommes tout transportés de joie, comme si c'était nouveau pour nous. J'ai lu la lettre de nos Pères en communauté, après l'explication de la Règle; il y a là de quoi encourager nos bons novices à travailler à l'acquisition des vertus qui doivent être la base de l'édifice de la vie d'Oblats; je crois bien que l'eau leur venait à la bouche. La mission continue aussi dans notre église[1]; il y faudrait dix confesseurs en permanence et nous ne sommes que trois moitiés.

268. [Au p. Suzanne, à Aix].[2]

268. VII Lettres aux Oblats de France

Invitation à la patience dans la maladie. Encouragements. Succès du jubilé au Calvaire et à Raquevaire.

[Marseille, le] 20[3] mars 1827.

Je te laisse à penser, mon cher enfant, si je sens tes ennuis et tes peines; mais mon chagrin serait plus grand encore si je pouvais croire que tu t'affectes de ton état. Nous sommes entourés ici de jeunes gens qui ont craché le sang, non pas en passant et en petite quantité comme toi, mais très copieusement et consécutivement pendant quinze jours de suite, et ils vont leur train. Le diacre Camoin, Rou-den, Beaussier sont dans ce cas; ainsi, mon cher, tu te rétabliras comme eux, quoique un peu plus lentement et avec quelques ménagements de plus. L'essentiel est que tu prennes patience intérieurement et que ton esprit se repose en Dieu. Je ne t'ai point oublié le jour de

---

[1] C'est le p. de Mazenod qui prêcha le jubilé dans l'église du Calvaire, cf.: YENVEUX, I imprimé, 228-229.

[2] JEANCARD, 385-386; REY, I, 423-424.

[3] Nous omettons l'extrait suivant cité par REY (1, 426), sans destinataire et portant la date du 24 mars. Rey parle du clergé de Marseille. Le Fondateur ferait donc allusion à l'effort de l'Évêque pour éliminer les mauvais prêtres du diocèse: «Nous poursuivons notre système d'épuration, encore deux ou trois expéditions au plus et toutes nos campagnes seront en bonnes mains; aussi le jubilé a-t-il fait partout des prodiges; les relations que les curés nous en font sont ravissantes: tout le monde se confesse...»

notre fête[1]; j'étais entouré de toute notre famille et tu sais que tu n'es jamais absent de mon cœur...
Voilà deux jours que je passe presque tout entiers à l'église, elle ne désemplit pas. Si nous étions dix confesseurs, nous y serions occupés. Dimanche 11 mars, nous avons donné trois fois la bénédiction, le matin après l'instruction provençale, à 10 heures et demie pour le départ de nos missionnaires de Roquevaire et le soir, cette dernière fois il n'y avait pas assez de chaises. Il y a beaucoup de monde tous les jours et surtout il y a presse de pauvres pêcheurs[2] aux confessionnaux. Le service se fait bien: tout marche... J'ai été obligé d'envoyer le p. Guibert à Roquevaire et je viens de donner mission à un vicaire de la ville pour les aider à confesser. Le curé est toujours en larmes de ce qu'il voit s'opérer sous ses yeux: les terroristes, les radicaux, les libertins, tous se rendent comme des agneaux après avoir juré de se moquer de tous les efforts de nos Pères...

269. [Au p. Suzanne, à Aix].[3]

269. VII Lettres aux Oblats de France

Si le médecin le permet, le p. Suzanne peut venir à Marseille. Précautions à prendre.

[Marseille, le] 28 mars 1827.

Puisque le docteur assure qu'il n'y a pas d'inconvénient que tu fasses le petit trajet d'Aix à Marseille, je n'ai rien à dire; je te laisse entièrement à sa disposition; viens quand tu voudras. Cependant je n'ose pas te dire de venir. Si tu te mets en route, c'est le médecin, c'est toi qui le décidez; car pour moi, de trois ans, je ne donne plus ni ordres ni conseils. Il m'est impossible néanmoins de ne pas remarquer que les voitures secouent toujours un peu. Je ne fais jamais ce voyage sans que la poitrine me fasse mal. Quel moyen prendre? Je n'en sais rien. Si tu es décidé à venir, tu pourrais me le mander; alors j'irais te chercher lundi, car il m'est impossible de bouger cette semaine: demain, confessions arriérées de ce matin, les hommes m'ayant empêché d'arriver aux femmes; vendredi, la grande fête de la résurrection de saint Lazare; samedi l'ordination; dimanche l'instruction, à moins que je ne parte le soir. Ecris-moi positivement ce que je dois faire. Il me semble qu'en allant te chercher avec la petite voiture de Monseigneur, nous pourrons venir sans de fortes secousses à petits pas. Tu ris peut-être de mes précautions; mais tu me sauras sans doute gré du motif qui excite mes craintes, c'est peut-être moins l'état réel de ta santé que la susceptibilité de ma tendresse excessive...

270. [Au p. Suzanne, à Aix].[4]

270. VII Lettres aux Oblats de France

Le Fondateur rencontrera le p. Suzanne à Aix pour un entretien confidentiel.

[Marseille, le] 9 mai 1827.

---

[1] Le p. REY (I, 424) écrit: «votre fête, saint Joseph».
[2] Le p. REY (I, 424) écrit bien: pêcheurs. Le Calvaire se trouvait près du port de Marseille.
[3] JEANCARD, 386; REY, I, 458-459.
[4] JEANCARD, 387.

Ta lettre du 7, mon cher p. Suzanne, pleine de sens et de sentiment, m'embarrasse beaucoup pour y répondre. S'il s'agissait d'un tiers qui fût dans ma position, rien de si facile que de savoir ce qu'il faudrait penser et ce qu'il faudrait faire; mais lorsqu'il s'agit de soi, la chose est bien différente. La délicatesse, je dirais presque la conscience, répugne à s'avouer des pensées, à les arrêter, à les joindre, à en former un jugement, plus encore à agir ou faire agir en conséquence, quel que puisse être le bien apparent, ou, si l'on veut, le bien réel qui pourrait en résulter. Tes idées sont justes; si j'avais cru pouvoir me rendre compte des miennes, je te dirais que je n'ai jamais pensé autrement. Ainsi ne te gêne pas pour me communiquer les autres pensées qui te sont venues; il serait encore possible qu'elles se rencontrassent avec celles auxquelles je donnerais la permission de se montrer. Je m'expliquerai ensuite de vive voix, lorsque j'aurai le plaisir de te voir à Aix. Tu sais avec quel abandon j'aime à m'entretenir avec ceux de mes enfants qui, comme toi, méritent toute ma confiance et dont l'attachement, soit pour moi soit pour la Société, m'est connu...
Je t'embrasse de bien bon cœur et je te recommande de vite guérir.
Adieu.

271. [Au p. Suzanne, à Aix].[1]

271. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Suzanne pourra venir à Marseille puis aller ensuite dans les Alpes.

[Marseille, le] 11 mai 1827.

... Tu sais la loi que je me suis imposée par rapport à toi; je ne puis qu'approuver les décisions du docteur, mais jamais je ne prescrirai rien. Il tient à t'envoyer dans les Alpes, à la bonne heure! Les heures du trajet d'Aix à Veynes seront pour moi des siècles; c'est le voyage qui m'inquiète davantage; je serai dans les transes jusqu'à ce que je te sache arrivé. Il faudra chercher le moyen d'aller à petites journées et à petits pas.
Puisque tu crois pouvoir, en guise d'essai, faire le voyage de Marseille, il faudrait combiner les choses de façon à t'en retourner avec nous lorsque nous nous acheminerons vers Tourves. Le p. Tempier m'a demandé d'aller à Aix; il s'y rendra lundi; je crois qu'il reviendra mercredi, vous pourriez faire route ensemble; tu resterais ici le reste de la semaine, et nous te ramènerions à Aix le mardi 22[2]. Les chaleurs ne sont pas encore assez fortes pour presser la fuite aux montagnes; je crains, au contraire, qu'il ne fasse un peu trop froid là-haut...

272. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

272. VII Lettres aux Oblats de France

Convalescence du p. Suzanne.

---

[1] JEANCARD, 387-388; REY, 1, 459.
[2] Mgr Fortuné de Mazenod et son neveu devaient aller à Aix ce jour-là, cf.: lettre d'Eugène à sa mère, 14 mai 1827.
[3] YENVEUX, IV, 126; VI, 120, 132; REY, I, 415.

[Marseille, le] 15 juillet 1827.

J'ai toujours le désir de consacrer notre église[1] au Sacré-Cœur, mais les choses les plus simples rencontrent quelquefois des obstacles en certains lieux et auprès de certaines gens.
...Un palais et les soins d'un illustre Prélat, c'est trop pour un pauvre religieux qui aura besoin après sa convalescence de se remettre promptement à l'observance d'une vie régulière[2], s'il ne veut pas courir le risque de se damner. On serait bien à plaindre si on ne pouvait guérir que par cette voie.
Ménage-toi et ménage beaucoup tout le monde, car les maladies sont la perte de la régularité.

273. [Au p. Suzanne, à N.-D. du Laus].[3]

273. VII Lettres aux Oblats de France

Accident survenu au Fondateur. Le p. Suzanne ne doit pas aller habiter avec Mgr Bausset.

L.J.C. et M.I.

[Marseille,] le 18[4] juillet 1827.

J'ai eu tort, mon cher p. Suzanne, j'en conviens, de ne pas être entré dans quelques détails au sujet de l'accident arrivé à mes jambes[5]. Le p. Guigues te l'expliquera, je l'ai presque oublié. Depuis lors d'autres événements ont préoccupé mon esprit: la crainte de voir périr notre frère Reynier d'une inflammation, l'inquiétude et le chagrin, je ne sais pas si je dois ajouter la fatigue, tout cela réuni me fait oublier mes propres souffrances, auxquelles d'ailleurs je suis toujours moins sensible qu'à celles des autres. On me propose de t'envoyer à S.-Antonin[6], dans la persuasion que dans ce poste honorable, où tu n'aurais qu'à faire la prière du matin et du soir, à dire la messe et à tenir compagnie au Prélat, tu pourrais retrouver toutes tes forces... La proposition est si sérieuse que vraisemblablement elle amènera une brouillerie quand on m'en parlera de nouveau... Ces offres ne sont pas *propter Jesum tantum.* Tu crois rêver en me lisant, il en est pourtant ainsi. Est-il possible qu'on connaisse si peu la dignité de notre profession. J'en suis toujours plus surpris. Ne l'oublions pas du moins nous-mêmes et que la sainteté de notre vie en impose au point de nous épargner l'humiliation de certaines faveurs. À ce sujet, je ne te cacherai pas que j'ai lu avec joie le *diarium* que tu m'envoies. En y étant fidèle, tu répareras bientôt les brèches presque inévitables qu'une longue convalescence occasionne au détriment de nos âmes. Il faut être

---

[1] Il s'agit de la nouvelle chapelle du Calvaire qui fut placée sous le vocable de N.-D. de Bon-Secours, titre de l'ancienne collégiale de N.-D. des Accoules.
[2] Mgr Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix et sénateur, aurait désiré obtenir le p. Suzanne comme secrétaire.
[3] YENVEUX, V, 66; VI, 130; REY. I, 430. Le p. Suzanne passa quelques semaines au château de Réveillac, à Veynes, puis il alla à N.-D. du Laus depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'octobre. Cf.: Missions O.M.I., 1897, 355.
[4] REY (I, 430) écrit: 19 juillet.
[5] Il se fit trois blessures aux jambes, le 10 juillet, en montant dans le cabriolet qui devait le conduire à Aix (REY, I, 430).
[6] Hameau du diocèse d'Aix où, sans doute, l'Archevêque avait une résidence d'été.

extrêmement sur ses gardes pour se sanctifier dans les infirmités. On croirait le contraire, mais l'expérience le prouve.

274. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

274. VII Lettres aux Oblats de France

Le f. Gustave Reynier va mieux.

[Marseille, le] 8 août 1827.

Je commence par te dire, mon cher Courtès, que notre Reynier va beaucoup mieux, grâce à la protection du Bienheureux qui l'a sauvé, car il allait mourir par l'excès des atroces douleurs qu'il endure, lorsque par la simple invocation du Bienheureux, à l'instant même qu'il l'invoquait, moi présent, et après m'avoir dit: Mon Père priez pour moi, je meurs, la douleur cessa et l'on eut le temps d'administrer les remèdes.

275. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

275. VII Lettres aux Oblats de France

Il ne fallait pas laisser aller en mission le p. Albini, malade. L'Archevêque d'Aix ne permet pas à ses prêtres d'entrer dans la Congrégation.

[Marseille, le] 23 août 1827.

...S'il en est ainsi, comment as-tu eu le courage de lui laisser entreprendre une mission? Tu ne le pouvais pas en conscience. Sais-tu bien que s'il retombait malade et que je ne puisse pas l'employer au poste que je lui destine[3], ce serait un désordre épouvantable et que la chose serait d'une conséquence majeure! J'espère en Dieu que cela n'arrivera pas. J'en serais inconsolable. Si le père Albini était souffrant, pourquoi ne pas attendre le secours que j'aurais envoyé? Dans les choses importantes il ne faut pas consulter son goût.
...Ni l'autorité du Prélat, ni les sophismes du supérieur n'ont convaincu nos prêtres que j'ai été obligé de catéchiser pour les empêcher de faire un coup de tête. Voilà pourtant quatre prêtres qui nous sont refusés dans un diocèse que nous arrosons de nos sueurs depuis onze ans, et on nous surcharge de travail. Nous avons pour nous le droit et la raison, les conseils et les constitutions apostoliques; n'importe, il faut subir la loi du plus fort, pour le bien de la paix et d'autres considérations encore.

276. [Au p. Suzanne, à N.-D. du Laus].[4]

276. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] YENVEUX, IV, 166. Le f. G. Reynier, scolastique, fut ordonné prêtre le 14 octobre 1827. Le Fondateur attribue sa guérison à l'intercession du bienheureux Alphonse de Liguori.
[2] YENVEUX, VIII, 28; REY, I, 432-433. Au mois d'avril 1827, le p. Honorât fut nommé supérieur à Nîmes et le p. Mye supérieur à N.-D. du Laus où Mgr Arbaud, difficile à satisfaire, préférait le p. Mye au p. Honorât.
[3] Avant l'année scolaire 1827-1828, le p. Albini fut nommé professeur et directeur au grand séminaire de Marseille, confié aux Oblats.
[4] YENVEUX, II, 39-40; JEANCARD, 388-389; REY, I, 459.

Le p. Suzanne travaille avec trop d'ardeur à un ouvrage d'apologétique. Qu'il se repose pour guérir plus tôt et prêcher de nouveau; les conversions s'opèrent par la parole plus que par la plume.

Marseille, le 25 août 1827.

Je pense, mon cher ami, que tu serais un peu moins fatigué si tu prenais avec un peu moins d'ardeur le travail que tu t'es imposé; il me revient que tu fais en cela de véritables excès, et je ne sache pas qu'il y ait rien au monde qui mérite d'absorber le temps et les pensées d'un homme raisonnable, si ce n'est l'affaire du salut et ce qui doit contribuer directement et efficacement à la conversion des âmes, tel que le ministère de nos missions. Pourquoi te tant presser au détriment de ta santé dont tu retardes, par ces excès, le parfait rétablissement? L'ouvrage que tu as entrepris[1], parvint-il à être aussi parfait que tu l'espères, sera lu de peu de personnes, si toutefois un imprimeur prend sur lui de l'imprimer; et combien en ramènera-t-il à la vérité? Très peu, infiniment peu, presque point. Tout a été dit, et à moins d'être un de ces hommes rares suscités par Dieu, comme un de Maistre et un Lamennais, on ne convertit pas avec des livres. Ceux qui ont résisté aux preuves de la religion développées avec tant de talent par ceux qui nous ont devancés et dont, après tout, on ne fait que répéter les arguments, résisteront avec plus d'arrogance encore à des auteurs qu'ils regardent tout au plus comme leurs égaux, s'ils ne les mettent pas, dans leur esprit, fort au-dessous d'eux. Je ne veux pas dire par là qu'il ne faille plus écrire, je prétends seulement qu'il faut y mettre moins d'empressement. Un peu plus tôt, un peu plus tard, on arrive assez à temps pour le bien que l'on doit faire par de pareils écrits. La grâce de la conversion est éminemment attaché à la parole, c'est la vertu de Dieu; les miracles s'opèrent par elle. Voilà le filet mystérieux, quand il est jeté *in nomine Jesu.* Depuis saint Pierre jusqu'à nos jours, et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles, c'est par la parole parlée et non par la parole écrite que les nombreuses conversions s'opèrent. Ne te tue donc pas à l'œuvre, je le répète, tu arriveras à temps en marchant plus lentement. Continue à me donner de temps en temps de tes nouvelles; travaille moins et guéris-toi. Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

277. [Au p. Guibert, à la Reynarde].[2]

277. VII Lettres aux Oblats de France

Il doit rester en repos chez ses parents.

[Marseille,] le 5 septembre 1827.

Mon très cher père Guibert, j'avais bien pensé que vous seriez contrarié de ma décision; aussi il n'a rien moins fallu que l'arrêt de la faculté pour me déterminer à vous l'intimer[3]. Votre santé exige ce sacrifice, il faut le faire et le faire de si bonne grâce que vous ne mettiez point d'obstacle à l'effet que nous attendons de ce remède

---

[1] Le p. Suzanne travaillait à l'ouvrage: «Profession de foi d'un prêtre de Provence.» Sa maladie ne lui permit pas de le faire imprimer.

[2] YENVEUX, VI, 121-122; PAGUELLE DE FOLLENAY, I, 150; REY, I, 431.

[3] Le p. Guibert, maître des novices au Calvaire depuis une année, était très fatigué. Le Fondateur l'envoya se reposer hors de la ville, à la Reynarde, où les parents du Père se trouvaient employés comme régisseurs.

par la violence que vous seriez obligé de vous faire si vous persistiez à ne vous y soumettre que forcément. Cependant, je veux bien accorder quelque chose à vos vœux, ne fût-ce que pour ne pas vous mettre à une trop grande épreuve. Vous pourrez revenir samedi soir pour combiner vous-même ce qu'il y aura de mieux à faire pour vos religieuses[1]. Vous n'êtes sans doute pas surpris que l'intérêt de ces Dames ne se présente qu'en seconde ligne. Peu importe qu'elles fassent un peu plus tôt ou un peu plus tard leur retraite, j'ai à répondre de votre santé et non du reste. Quoique je vous dise que vous pouvez revenir samedi, je pense qu'il serait plus conforme à la simplicité religieuse et réellement plus parfait, si vous vous trouvez bien de votre séjour à la campagne, d'y rester sans façon huit jours de plus. À votre place, je n'hésiterais pas à le faire. Dans ce cas seulement le frère [Telmon][2] reviendrait toujours samedi et je vous enverrais un remplaçant pour vous tenir compagnie.
Adieu, mon très cher Père, je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que votre compagnon qui, assurément, a bien soin de vous.

278. [Au p. Guibert, à la Reynarde].[3]

278. VII Lettres aux Oblats de France

Que le p. Guibert ne se préoccupe pas, on le remplace à Marseille.

[Marseille,] le 13 septembre 1827.

Très cher ami, ne vous mettez pas en peine de ce qui intéresse la maison des Dames de Saint-Charles, nous suppléons à tout ce que vous pourriez faire, jusque là que j'irai moi-même y confesser aujourd'hui. Ainsi ne venez pas vous fatiguer; vous renverrez votre apparition à la semaine prochaine; j'espère me procurer le plaisir de vous voir d'ici là...
Adieu, cher ami, j'embrasse votre charitable compagnon et vous aussi, mon cher ami, de tout mon cœur.

279. [Au p. Suzanne, à N.-D. du Laus].[4]

279. VII Lettres aux Oblats de France

Codex historique et coutumiers.

[Marseille, le] 23 septembre 1827.

Souviens-toi que tu étais présent à notre prise de possession du Calvaire; ainsi ce n'est pas seulement à l'arrivée de Monseigneur à Marseille que tu dois te rattacher. Pour t'aider dans la recherche des faits qui ne te sont plus présents ou qui ne sont pas venus à ta connaissance, tu recommanderas de ma part à nos Messieurs du Laus de mettre par écrit tout ce qu'ils savent et tout ce qui leur est arrivé dans le cours de leurs missions. Je vais leur en faire un précepte. Cette opération serait finie si on avait

---

[1] Il était confesseur des religieuses de Saint-Charles, cf.: lettre du p. Guibert au p. de Mazenod, 4 sept. 1827 (REY, I, 430-431); le p. Albini le remplaça.
[2] C'est le f. Telmon qui accompagnait te p. Guibert. Ibid., 431.
[3] REY, I, 432.
[4] YENVEUX, VII, 263; 47*.

transmis à la Société les ordres que j'avais envoyés de Rome. Chacun emploiera à ce travail la valeur de deux heures par semaine. Il est souverainement ridicule qu'il n'y ait encore point de Mémoires de la Société; cela ne se voit nulle part, ne serait-ce pas qu'ailleurs on se résout un peu moins difficilement à obéir?
Je me tue depuis plusieurs années à demander le nom des saints patrons des lieux où l'on a fait mission. M'en a-t-on donné un seul? Demande-les.
Il n'existe de coutumier nulle part; c'est ce qui fait qu'au Calvaire tout ce que le p. Dupuy et toi aviez établi tombe en désuétude. La Congrégation[1] n'a pas de règle et n'est pas, à proprement parler, constituée. Les filles qui sont en charge les possèdent depuis plusieurs années. Tout se borne à les assembler dans le Saint Sépulcre pour leur donner un bout d'instruction à laquelle une trentaine de personnes assistent. On a prétendu nier que la procession de N.-D. des Sept-Douleurs ne se faisait plus depuis longtemps. Cependant plusieurs Congréganistes se plaignaient qu'on ne songeât pas à la faire.

280. [Au p. Mye, à N.-D. du Laus].[2]

280. VII Lettres aux Oblats de France

Que chaque Père de la communauté emploie deux heures par semaine à mettre par écrit ses souvenirs sur la Société.

[Marseille, le] 23 septembre 1827.

Le Chapitre Général ayant chargé trois de nos Pères de travailler aux Mémoires de notre Société, je vous prie de prescrire à tous les membres de votre communauté et de vous soumettre vous-même à employer au moins deux heures par semaine à mettre par écrit tout ce qu'il vous Souvient d'avoir fait ou d'avoir vu faire dans la Société, ou les rapports qu'elle a eus avec le dehors.

281. [Au p. Suzanne, à N.-D. du Laus].[3]

281. VII Lettres aux Oblats de France

Guérison miraculeuse opérée à Marseille par le bienheureux Alphonse de Liguori.

Marseille, le 25 septembre 1827.

Je t'envoie un morceau de la soutane du bienheureux Alphonse de Liguori avec son portrait et ses litanies. On a dû te mander que ce grand saint vient d'opérer une guérison des plus miraculeuses en faveur de ton ancienne loueuse de chaises du Calvaire. Pour mieux en constater la certitude j'ai cru par prudence devoir attendre un délai de trois semaines avant d'en dresser le procès-verbal authentique[4]; je ne le ferai

---

[1] On avait établi au Calvaire plusieurs Congrégations ou Associations pieuses dont une Congrégation de la jeunesse sur le modèle de celle d'Aix, cf.: Etudes Oblates, 36 (1977), pp. 140-141.
[2] YENVEUX, VII, 268.
[3] REY, I, 435.
[4] Ce procès-verbal fut envoyé au Pape au mois d'octobre 1828. Le nom de la miraculée est « Babé Fluchaire». Cf.: Fortuné de Mazenod au Pape, 2 octobre 1828, arch. Archevêché de Marseille, Reg. Lettres administratives, vol. 2, p. 182, n° 118.

qu'au commencement d'octobre. La santé de cette fille se soutient à merveille et devient chaque jour plus florissante. Le docteur Chastan, chirurgien interne de l'hôpital et qui depuis plus de trois ans lui a prodigué les soins les plus assidus et les plus charitables, est loin d'attribuer à l'art de la médecine ce qui n'appartient qu'à Dieu et à ses saints. Si ma confiance envers le bienheureux pouvait augmenter, ce miracle serait capable de la porter à son comble. J'en ai fait faire un charmant portrait par un excellent peintre bavarois qui a abandonné ici l'ancienne loi pour embrasser la nouvelle et l'ai placé dans mon salon de compagnie pour ne le jamais perdre de vue.

282. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

282. VII Lettres aux Oblats de France

Envoi d'une lettre au p. Sumien. «Remarques amicales» au p. Courtès qui ne rend pas suffisamment compte de son administration au Supérieur Général.

[Marseille, le] 26 septembre 1827.

Je t'envoie, mon cher p. Courtès, la lettre pour le p. Sumien que je n'eus pas le temps d'écrire hier. Je m'aperçois en la relisant qu'elle est un peu sévère, mais aussi il faut avouer qu'on [n']a jamais vu une allure pareille. La permission a été ce que l'on appelle extorquée et la prolongation de son séjour, de quelque couleur qu'il la colore, sera toujours à ma vue une preuve de son insouciance, de son défaut de zèle et de charité, quoiqu'elle ne soit pas un acte formel de désobéissance ...
A ce sujet, je te dirai qu'il n'est pas permis de me laisser comme tu l'as fait jusqu'à présent dans une ignorance absolue des affaires de ta maison. On dirait que tu n'as de compte à rendre à personne et que ta maison en est totalement exempte. J'ai sous les yeux le tableau le plus circonstancié de la maison de N.-D. du Laus et de Nîmes, je n'ose pas avouer que je ne sais rien de ce qui se fait à Aix. Cela n'est pas dans l'ordre. Ce n'est pas le tout de bien mener la barque, il faut encore que tu donnes la carte de tes longitudes. Je te prie de relire la Règle à ce sujet et [d'Jagir ensuite pour l'acquit de ta conscience et de la mienne. Je pense, cher ami, que tu ne te fâches pas quand je te parle avec franchise et simplicité. Ce ne sont pas des reproches que je te fais, mais des remarques amicales qui suffiront à un esprit droit pour rectifier promptement toutes choses et mettre tout en règle.
Adieu, mon très cher p. Courtès, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

283. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

283. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie du père du p. Honorât. Que le p. Martin prépare des instructions pour les missions.

[Marseille, les] 27 et 28 septembre 1827.

---

[1] YENVEUX, III, 65; VII, 245-246.
[2] YENVEUX, I, 95 (28 sept.); VI, 107 (27 sept.) Nous mettons à la suite, dans la même lettre, ces deux extraits datés des 27 et 28 septembre, dans Yenveux.

...Tu aurais bien fait de ne pas écrire au p. Honorât, moi je n'écrirai pas, mais sur ta lettre il est à craindre qu'il interprète autrement que je n'aurais décidé, parce que dans la maladie de son père l'on est hors d'affaire ou l'on meurt tout de suite. Dans l'un et l'autre cas il est inutile de quitter son poste.
... Notre vocation étant les missions, ce n'est que par obéissance qu'il faut faire autre chose. Recommande donc au p. Martin de profiter du temps libre qui lui est laissé pour préparer quelques instructions.

284. [Au p. Guibert, à la Reynarde].[1]

284. VII Lettres aux Oblats de France

Prochain retour à Marseille.

[Marseille,] le 28 septembre 1827.

Depuis que je vous ai vu, mon cher père Guibert, j'ai ma jambe au cou[2], grâce à la fameuse herbe qui vous a fait tant de bien et qui m'a fait beaucoup de mal. La plus grande contradiction que j'aie éprouvée c'est de ne plus pouvoir aller vous voir. On m'a dit que vous comptiez revenir bientôt, que ce ne soit pas avant d'avoir reçu de M. Martin le régime que vous devez suivre. Je l'exige absolument. Ayez soin de me faire savoir le jour que vous aurez fixé afin que je vous envoie la voiture[3].

285. [Au p. Suzanne, à N.-D. du Laus].[4]

285. VII Lettres aux Oblats de France

Les papiers personnels du p. Suzanne sont conservés dans la chambre du p. de Mazenod. Celui-ci n'est pas contre les écrivains oblats, pourvu qu'ils aient la permission du supérieur et qu'ils préfèrent l'apostolat de la parole à celui de la plume.

[Marseille,] le 5 octobre 1827.

Je ne veux pas attendre, mon cher ami, ton retour en Provence poyr te rassurer sur le sort de tes papiers. Je ne m'aperçois que trop qu'on exagère souvent bien des choses, et je serais quelquefois tenté de me faire adresser toutes les lettres pour y corriger tout ce qui n'est pas exact ou peu charitable. D'abord celui[5] qui avait pu me faire penser que tu travaillais avec trop d'ardeur était loin de vouloir faire quelque chose qui te fît de la peine; c'était, au contraire, par attachement pour toi, et les éloges qu'il donnait à ce qu'il connaissait de ton ouvrage prouvent assez sa bonne intention, indépendamment de la connaissance que j'ai de ses véritables sentiments. Quant à

---

[1] REY, I, 432.
[2] Expression inconnue. Le Fondateur veut peut-être dire par là que «la fameuse herbe» lui a donné la diarrhée.
[3] C'est le 3 octobre que le p. Guibert reprit la direction du noviciat.
[4] YENVEUX, II, 40,43; IV, 228; VII, 218; JEANCARD, 389-391; REY, I, 460. Selon YENVEUX (II, 40, 43; VII, 218), le troisième paragraphe, depuis «tout ce que je désire...», serait tiré de la lettre du 25 août. Nous préférons suivre ici Jeancard et Rey.
[5] II s'agit sans doute du p. Dupuy, économe de N.-D. du Laus, reconnu pour être assez bavard, et qui correspondait régulièrement avec le Fondateur.

moi, je ne me consolerais pas qu'il s'introduisît dans la Société un esprit de susceptibilité qui inspirât de l'aigreur contre ceux qui, souvent avec les meilleures intentions, attirent à d'autres quelques avis salutaires qui peuvent, à la vérité, contrarier quelquefois leurs vues ou choquer leur amour-propre, mais qui n'en sont que plus nécessaires, donnés à propos. Ainsi, je trouve très déplacée la réflexion du p. C[ourtès][1] qui te disait qu'il se garderait bien de [faire] lire les pages de son ouvrage pour n'être pas exposé, à quoi? à être trop loué apparemment, car je dois à la vérité de dire que celui qu'il désigne n'a donné que des éloges à ce qu'il a entendu du tien.
J'en viens à l'indiscrétion que tu me signales du f. ... qui aurait lu les résolutions prises dans tes retraites. Je l'ai interrogé sur ce point. Il m'a assuré de la manière la plus positive qu'il n'avait lu autre chose que quelques lignes d'un papier déchiré qu'il ramassa en balayant ta chambre; c'étaient, en effet, quelques bonnes pensées, mais point du tout du genre que tu as cru. Tes papiers sont tous serrés dans mon cabinet, et c'est moi qui les y ai transportés de ta chambre où tu les avais laissés.
Sur le fond, je suis certainement très aise que tu emploies tes loisirs à composer quelque chose d'utile et, tout en admirant la disposition de ton cœur et le détachement que tu marques avoir des productions qui t'ont donné le plus de peine, jamais je ne te mettrai à l'épreuve d'en faire le sacrifice. Tout ce que je désire c'est que l'on se persuade bien qu'un bon catéchisme, s'il convertit plus d'âmes, doit être préféré au plus bel ouvrage. Ma crainte est que l'amour-propre, l'estime de soi-même, le mépris des autres, et tout ce qui s'ensuit, ne se glissent parmi vous; j'ai plusieurs peines à ce sujet. Quand on est jeune, on est exposé à s'en croire. On ne se contente pas de vouloir voler de ses ailes; mais on s'écarte pu l'on évite de recevoir des conseils de ceux en qui l'on devrait avoir le plus de confiance, ne fût-ce qu'à raison du véritable intérêt qu'ils prennent à vous et du bien qu'ils veulent à vos âmes et du soin qu'ils prennent de votre réputation, parce qu'ils vous aiment, et de quel amour! N'est-ce pas exorbitant que j'apprenne, hier seulement, que le p. C [ourlés] a le projet de faire une espèce de roman, et que je l'apprenne par hasard, de tout autre que [de] lui. Si le plan est tel qu'on me l'a dit, il peut se dispenser de l'écrire, car je le déchirerai de mes propres mains. Oh! que vous êtes loin de la perfection de votre état! Il est dur pour moi; d'être obligé de vous rappeler ce que vous devez à votre supérieur, sous le rapport des communications, tandis que mon cœur m'avait toujours persuadé qu'en matière de confiance j'avais des droits indépendants de ce titre, mais des droits sans bornes et s'étendant à tout. Il en était peut-être ainsi dans votre première jeunesse; mais aujourd'hui que vous êtes auteurs, ce n'est plus cela. Au contraire, si j'en crois un certain indiscret qui vous a peut-être mal compris, vous vous seriez établis juges de votre père...

286. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

286. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches au p. Honorât qui est venu à Aix sans permission.

[Marseille, le] 6 octobre 1827.

---

[1] Yenveux, Jeancard et Rey écrivent: «C». Il s'agit du p. Courtès, le seul Père dont le nom commençait alors par cette lettre. Le sens de la fin de ce paragraphe, copié uniquement par Jeancard, est obscur. Sans doute fallait-il lire «...qu'il se garderait bien de faire lire les pages de son ouvrage ».
[2] YENVEUX, IV, 5; VI, 109. Le p. Honorât, supérieur de Nîmes, se trouvait peut-être encore à Aix où il était venu voir son père malade.

Le p. M[oreau[te donnera peut-être quelques regrets de l'avoir rappelé de sa mission, et si tu n'étais pas si affligé, je ne pourrais m'empêcher de t'en faire des reproches. Il faut pourtant que je te le dise pour ta règle. Si, comme la Règle le prescrit, tu n'avais pas bougé de ton poste, tu n'aurais pas été obligé de rappeler le p. Moreau. Celui-ci aurait pu alors achever la population entière de Montdardier et donner la quatrième retraite qu'il avait promise ailleurs. Quand il s'agit du salut des âmes la chose est délicate, et avant de prendre une détermination, il faut peser et repeser les motifs qui doivent nous décider. Pour tout dire, car grâce à Dieu, et je te rends volontiers cette justice, tu es capable d'entendre la vérité toute entière, sans qu'on soit obligé de garder des ménagements injurieux pour une âme comme la tienne. Eh bien! mon intention formelle, que j'avais même exprimée par écrit au p. Courtès, était que tu ne vinsses pas à Aix. Ce que j'avais lu peu de jours auparavant dans la vie du bienheureux Liguori m'encourageait à prendre cette résolution. Maintenant la chose est faite, n'en parlons plus.
... Te conformant en tout avec docilité et avec foi à l'esprit de nos saintes Règles, par le secours desquelles nous devons arriver au ciel, après avoir servi Dieu et l'Église sur la terre. Adieu! je t'embrasse du fond de mon cœur.

287. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

287. VII Lettres aux Oblats de France

Que chaque Père écrive ses souvenirs sur le début de la Société. Visite de Mgr Baus s et-Roque fort à Marseille.

[Marseille,] le 27 novembre 1827.

Je vous réitère à tous le précepte d'employer au moins une heure chaque semaine à mettre par écrit tout ce que vous avez fait depuis que vous êtes dans la Société et tout ce que vous avez retenu de ce qui s'y est opéré de votre temps, ou même avant par d'autres. Les événements, les péripéties, les consolations, les persécutions, les chagrins, apostasies, tout en un mot, sans rien excepter, faisant en passant le portrait des divers personnages, amis ou ennemis, qui ont figuré dans nos affaires. On me remettra ce travail qui sera fait par chacun, sur des feuilles séparées et numérotées et à mi-marge; point d'excuse pour s'exempter de ce travail.
...M. de R[obineau][2] pourra demander à Mgr l'Archevêque si j'ai été aux petits soins avec lui; j'ai tout abandonné pour le servir à l'autel et lui ai fait assidûment ma cour, car je n'ai pas plus de mémoire que de rancune.

288. [Au p. Honorât, à Nîmes].[3]

288. VII Lettres aux Oblats de France

Remerciement au p. Honorât pour le récit qu'il a fait des missions prê-chées. Souffrances du p. de Mazenod qui n'aime pas sa charge de vicaire général.

---

[1] YENVEUX, III, 149; VII, 264.
[2] Chanoine d'Aix.
[3] YENVEUX, V, 149; RAMBERT, I, 671-672.

[Marseille, le] 12 décembre 1827.

...Tout ce que tu ajoutes complète le tableau de ces belles missions et augmente ma reconnaissance. Que ne puis-je y prendre une part plus directe! mais mes péchés me retiennent dans la servitude d'une infinité d'autres occupations dont aucune n'est selon mon goût; non, il n'est pas une seule occupation de la journée qui me satisfasse et que je n'offre à Dieu dans une sorte d'amertume, en expiation de mes péchés, tant elles me sont à charge et pénibles à remplir. Que de sujets de peine! Quelles inquiétudes sans cesse renaissantes! J'en suis triste quelquefois jusqu'à la mort et je n'ai personne pour me consoler.

1828

289. [Au p. Courtès, a Aix].[1]

289. VII Lettres aux Oblats de France

Vœux de bonne année. Dégoût du Fondateur pour sa position de vicaire général qui l'empêche de prêcher des missions.

[Marseille, le] 2 janvier 1828.

Je souhaite une bonne année à mon très cher p. Courtès et à toute sa communauté et, comme de coutume, je suis si pressé que je ne lui dirai pas autre chose; mon bureau est encombré au point de ne pouvoir y placer une lampe, mais c'est tout comme si je n'avais rien à faire. Je ne me sens plus la force de continuer ce métier. Si ma conscience ne m'y retenait, j'aurais depuis longtemps pris mon parti, mais ma responsabilité m'effraie un peu ou, pour mieux dire, beaucoup. Quand je parle de responsabilité, j'entends celle que j'ai contractée en 1817 et en 1823[2]. Je crus bien faire, et il est possible que j'aie bien fait, j'en vois tous les jours les résultats heureux pour la religion, mais je n'ai pas assez consulté mon avantage personnel, mon repos, mon existence entièrement sacrifiée, avec ce surcroît de désagrément que je suis lié et que par ma position essentiellement dépendante je ne puis pas faire la moitié du bien que je voudrais et que celui même que je suis assez heureux de faire, je ne le fais pas comme je sens qu'il devrait être fait.
Ensuite, comment prendre son parti sur tous les détails mécaniques qui absorbent la moitié et souvent toutes mes journées! Cher Courtès, je n'en puis plus et la mort approche, car je touche à la vieillesse. Quant je serai libre, je ne pourrai plus agir. En attendant, que le bon Dieu vous délivre d'un homme aussi nul que je le suis devenu; faites, vous autres, pour moi. Que l'oeuvre du Seigneur s'accomplisse. ..

290. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

290. VII Lettres aux Oblats de France

Statue du b. Alphonse de Liguori dans l'église du Calvaire.

---

[1] YENVEUX, V, 145-146; RAMBERT, I, 672.
[2] Démarches faites à Paris en faveur de son oncle Fortuné (1817) et sa nomination (1823) au siège de Marseille.
[3] REY, I, 435.

[Marseille, le] 13 janvier 1828.

Je vais commander une statue en pied du bienheureux Alphonse pour notre église du Calvaire. Bientôt on donnera plus de cierges pour l'autel de ce Bienheureux que pour la Sainte Vierge. Il est vrai que plusieurs personnes ont éprouvé les effets de la protection de ce grand serviteur de Dieu...

291. [Au p. Honorât en mission à Sabran].[1]

291. VII Lettres aux Oblats de France

Les missionnaires doivent prendre sept heures de sommeil.

[Marseille,] le 22 janvier 1828.

J'exige que vous donniez au moins sept heures au sommeil. Ceux qui ne pourront pas se confesser un jour viendront un autre et, dussent-ils ne point passer, je ne démords point de mon ordre. J'embrasse ces chers missionnaires, il m'est dur de ne faire aucune campagne avec eux. Que le bon Dieu vous comble tous de ses grâces les plus abondantes; de mon côté, je vous bénis en son nom et je vous aime. Adieu.

292. [Au p. Honorât en mission à Condoulet].[2]

292. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches au p. Honorât et à ses confrères qui ne prennent pas de repos entre les missions.

[Marseille,] le 29 janvier 1828.

A peine revenu de Sabran, vous voilà partis pour Condoulet; pourquoi cela, mon cher ami? Ce zèle n'est point selon la science. Vous êtes tous jeunes, après une mission vous avez besoin de repos, quinze jours n'auraient pas été de reste. Je ne vous permets pas de mettre un moindre intervalle entre celle de Condoulet et celle que vous projetez de faire à Fourquet.
Je finis en te priant de ménager tes confrères et de te ménager toi-même. Je ne suis pas sans inquiétude sur cet excès que tu viens de faire en commençant la mission de Condoulet immédiatement après celle de Sabran.

293. [Au p. Touche, à N.-D. du Laos].[3]

293. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] YENVEUX, I, 169. Le p. Honorât se trouvait alors en mission avec les pères Martin et Sumien, cf.: lettre du 19 février.
[2] YENVEUX, I, 4*.
[3] YENVEUX, II, 57; III, 113; IV, 163; VII, 41*. Le dernier paragraphe est précédé de la date du 28 septembre dans YENVEUX (VII, 41*), mais il s'agit de la même lettre. Ce texte est extrait de la fin de la page 160 du cahier déjà mentionné, alors que ce qui précède, daté du 30, est tiré de la page 159 et du début de la p. 160.

Il faut qu'un Père reste au sanctuaire. Biographie du b. Alphonse de Liguori en français. Il est défendu de sortir des livres de la maison.

[Marseille, le] 30 janvier 1828.

Vous ne pouvez pas absolument abandonner notre sanctuaire à des prêtres étrangers. Je tiens à ce que cela ne soit pas. Que vous importe de faire cela ou autre chose, pourvu que vous ne fassiez pas votre volonté et que vous fassiez celle de Dieu. C'est le seul moyen pour ne pas travailler en vain; au grand jamais il n'y aura de méritoire que ce qui sera prescrit par l'obéissance.
Au sujet de vos instructions, étudiez davantage encore et cela ira de mieux en mieux. Faites-vous de bons canevas, bien fournis et nourris de doctrine.
Je ne tarderai pas de vous envoyer une vie de notre bienheureux patron. On finit de l'imprimer cette semaine, j'espère que vous en recevrez un exemplaire avant le carême. Vous savez que c'est l'ouvrage de notre père Jeancard. Elle est parfaitement écrite et intéressante au possible, il vous faudra du temps pour la lire car elle a plus de 600 pages.
... Malgré cela je ne vous permettrai pas de la porter hors de la maison pour la lire. A propos de sortir des livres, je suis obligé de vous défendre d'en sortir de la maison. Je sais que plusieurs ont été perdus et d'autres abîmés. En Italie, il est défendu sous peine d'excommunication de sortir un seul livre des bibliothèques des communautés. La même raison subsiste pour nous; ainsi, il ne faut plus en porter dans vos courses. Profitez des voyages pour méditer.

294. [Au p. Honorât, à Condoulet].[1]

294. VII Lettres aux Oblats de France

Se reposer après la mission de Condoulet.

[Marseille, le] 19 février 1828.

Vous êtes sur le point, mon cher p. Honorât, de finir votre mission de Condoulet; je prépare une lettre pour que vous la trouviez en arrivant à Nîmes. Dieu me garde de consentir à ce que vous ne preniez pas de repos avant de vous remettre en campagne, c'est une chose qu'il ne faut jamais demander. On ne sent pas toujours la fatigue, mais il n'est pas moins nécessaire de se reposer, surtout lorsqu'on est jeune comme le sont nos chers pères Martin et Sumien, et toi, quoiqu'un peu plus âgé, tu en as plus besoin que les autres parce que tu ne sais pas te modérer.

295. [Au p. Honorât, à Condoulet].[2]

295. VII Lettres aux Oblats de France

Repos obligatoire entre les missions. Prochain départ du p. Guibert pour Nîmes.

[Marseille, le] 21 février 1828.

---

[1] YENVEUX, I, 7*.
[2] YENVEUX, I, 10*; PAGUELLE DE FOLLENAY, I, 195.

J'ai commencé sur un autre bureau[1], mon cher p. Honorât, une lettre qui partira après celle-ci. Il est urgent que tu trouves, en arrivant à Nîmes, mon instruction. *In primis et ante omnia:* du repos, du repos, du repos. Ton premier devoir est de le procurer à tes collaborateurs. Ainsi, arrangez-vous comme vous voudrez, tant que vous serez jeunes, vous mettrez quinze jours d'intervalle entre une mission et l'autre. Ne vous engagez jamais à faire plus que vous ne pouvez. Si vous avez fait l'imprudence de le faire, revenez sur une promesse trop légèrement donnée.
Le père Guibert a le plus grand désir de travailler un peu en mission. Il est possible que, pour le contenter, je vous l'envoie; mais il ne faudrait pas compter sur lui pour prêcher; je ne lui en rends pas le pouvoir.

296. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

296. VII Lettres aux Oblats de France

Repos. Le p. Guibert va partir, mais il ne doit pas travailler.

[Marseille,] le 4 mars 1828.

...Tu verras par ce qui précède que je n'ai jamais changé de sentiment sur l'article du repos. Tu en sens le besoin plus qu'alors qu'il te prit de partir si vite pour Condoulet. Pour beaucoup que vous fassiez, persuadez-vous bien qu'il vous restera toujours beaucoup à faire; ainsi il est inutile de se crever, je ne le concevrais qu'autant qu'en se tuant, on finirait tout ce qu'il y a à faire.
Le p. Guibert va partir, mais souviens-toi qu'il ne va pas à Nîmes pour travailler. Tu as eu tort de compter sur lui. Il quitte Marseille pour raison de santé; il ne lui est même pas permis de faire une instruction du matin, tout au plus de confesser quelques personnes[3].

297. [Au p. Guibert, à Nîmes].[4]

297. VII Lettres aux Oblats de France

Amélioration de la santé du p. Guibert. Repos et promenades.

[Marseille, le] 18 mars 1828.

Je me félicite sincèrement, mon très cher p. Guibert, de la satisfaction que tu éprouves et du mieux que tu crois apercevoir dans ta santé. Je ne chante pas encore victoire et ne cesse pas non plus de faire mes recommandations pour que tu ne t'émancipes pas le moins du monde. Ne perds pas un instant de vue que tu n'as pas été envoyé pour

---

[1] Le p. de Mazenod avait son bureau à l'évêché et résidait au Calvaire.
[2] YENVEUX, I, 7*; PAGUELLE DE FOLLENAY, I, 140.
[3] Ce paragraphe est sans date dans Paguelle de Follenay. Nous le mettons avec cette lettre du 4 mars. Paguelle de F. (I, 139) dit que Guibert obtint, le 19 février, de partir pour Nîmes. REY (I, 440) écrit: «Au mois de février 1828, la fatigue devint si grave que le Fondateur crut devoir lui retirer cette charge [de maître des novices] et lui donner une obédience pour la maison de Nîmes. Il appliquait à son disciple le régime auquel il s'était lui-même soumis plusieurs fois: la vie de missionnaire lui avait rendu la santé.» Nous croyons que le p. Guibert partit après le 4 mars puisqu'il donne des nouvelles de son voyage le 12 mars (REY, I, 440), alors que le p. de Mazenod exigeait qu'on donnât toujours des nouvelles sans tarder.
[4] YENVEUX, I, 9*; VI, 75; PAGUELLE DE FOLLENAY, I, 195.

travailler mais pour te distraire. La moindre fatigue que tu prendrais te placerait à côté de l'obéissance et le bien qui pourrait en résulter ne serait pas dans l'ordre. Résiste à toute séduction de ce genre. Revenus à Nîmes pour la Pâque, il ne faut plus songer à commencer d'autres missions, parce que nos Pères ont tous besoin de repos. Il faut tenir ferme et faire comprendre à Monseigneur que les travaux des missions sont excessivement fatigants et ne peuvent pas durer toute l'année.
Les missionnaires ont besoin d'un repos prolongé pour le corps et de la tranquillité de l'intérieur de leur sainte maison pour l'esprit et pour l'âme. Il faut observer nos Règles en cela comme dans tout le reste. Concourez d'un commun accord à établir une parfaite régularité dans votre maison.
... Rien ne s'oppose à ce que tous les jours tu fasses une bonne promenade avec tel ou tel de nos Pères; regarde cet article comme prescrit.

298. [Au p. Guibert, à Nîmes].[1]

298. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie du frère Dumolard. N'y aurait-il pas de vocations à lu vie religieuse au séminaire de Nîmes?

[Marseille, le] 15 avril 1828.

Notre Dumolard nous donne des inquiétudes. Je doute qu'il puisse se tirer de cette affreuse maladie quoique hier et aujourd'hui il y ait un peu de mieux; c'est un vrai dommage. Priez pour cet enfant qui ne cesse de nous édifier et qui, sans doute, eût été utile à la famille. Est-il possible que votre séminaire ne nous fasse naître personne? et certes, ce n'est pas faute de besoin.

299. [Au p. Honorât, à Ntaies].[2]

299. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Honorât devra renoncer à la vie missionnaire pour devenir maître des novices. Importance du noviciat; on n'y étudiera plus.

[Marseille, le] 4 mai 1828.

...À propos de successeur, je dois te prévenir que je me vois forcé à t'en désigner un. Je veux t'en prévenir un peu à l'avance, afin que tu prennes tes arrangements en conséquence.
La Providence nous avait fourni dans le p. Guibert un maître des novices qui me semblait tout à fait propre pour remplir ce poste très important. Il s'adonna à l'œuvre de tout son cœur dans le commencement. Sa santé qui n'a jamais été bonne s'altéra, il a fallu lui faire changer d'air et le décharger entièrement de cet emploi. C'est pourtant le plus important dans la Société; sans noviciat c'en est fait de la Société.
...II faut donc qu'à cette époque notre noviciat intérieur soit bien monté, il faut pour cela un maître des novices. Ce maître des novices, c'est toi[1], mon cher p. Honorât qui

---

[1] YENVEUX, IX, 84.
[2] YENVEUX, VII, 3-4*; VIII, 53; IX, 123-124, 139.

joins à l'attachement inviolable pour la Société l'amour de l'ordre et de la régularité. Toutes mes réflexions sont faites. J'aurais voulu trouver tout autre pour te laisser à Nîmes où tu fais le bien, mais je n'ai personne autre dans la Société, et personne ne trouvera mauvais que je fasse passer le service de celle-ci avant tout autre, surtout lorsqu'il s'agit de former les sujets qui doivent l'empêcher de s'éteindre.
Commence dès le jour de la réception de ma lettre à t'entretenir avec le p. Guibert sur cet objet; prie-le de te communiquer le résultat de l'étude qu'il a dû faire dans le temps pour se bien acquitter de sa charge, causez beaucoup là-dessus et à fond. Lis quelques livres qui aient rapport à ces nouvelles occupations. Je crois devoir te prévenir qu'à dater de la fin de l'année scolaire, c'est à dire du mois de juillet, on n'étudiera plus au noviciat. L'étude ne peut guère s'allier avec le grand recueillement et les pensées toutes célestes et surnaturelles qui doivent occuper continuellement des novices. Nous avons fait l'expérience que l'étude absorbe une partie trop considérable du temps qui n'est pas déjà trop long pour être employé à acquérir tant de vertus et à se former dans l'esprit de la Société. L'étude, dans ce moment, est pour ainsi dire un trou par lequel s'écoule une portion de la matière que l'on met dans le moule. J'y renonce donc pour les novices, quels que soient les avantages que le genre dont nous avons essayé me présentait dans le pressant besoin que nous avons de sujets. Je sens que ce sera peut-être une tentation pour nos nouveaux novices[2] qui aiment passionnément l'étude, mais n'importe, il faut que l'on subisse cette épreuve. On devra s'attacher à rendre ce noviciat intéressant et que l'on y fasse des progrès sensibles dans les vertus de notre saint et sublime état.
J'espère, mon cher père Honorât, que tu as assez réfléchi toi-même sur l'excellence des vertus religieuses pour te trouver actuellement dans cette indifférence absolue pour tout ce à quoi l'obéissance nous appelle. Le Seigneur bénit ordinairement cette disposition par les succès les plus inattendus. C'est un grand malheur pour nous que le p. Guibert qui ne peut pas, à cause de sa santé, travailler en mission, n'ait pas pu non plus continuer de s'acquitter de cet emploi pour lequel il était très propre. Le bon Dieu pourvoira au reste, car je ne me dissimule pas que les missions souffriront, n'importe, tout doit être sacrifié au noviciat, parce que tout le bien que la Société pourra faire dans la suite dépend de là, et nous devons bien reconnaître que si tel et tel avaient fait un bon noviciat, ils seraient beaucoup moins imparfaits qu'ils ne sont. Prépare-toi donc à partir vers la fin du mois ou au plus tard vers le commencement de l'autre.

300. [Au p. Honorât, à Nîmes].[3]

300. VII Lettres aux Oblats de France

Il faut du talent et des vertus pour devenir Oblat. On n'étudiera plus au noviciat.

[Marseille, le] 9 mai 1828.

Le p. Martin m'a parlé de deux jeunes gens qui fréquentent beaucoup notre mission et qu'il me dépeint comme des modèles de vertu, mais ont-ils des talents? Nous ne pouvons plus recevoir personne qui n'en soit pourvu parce que notre ministère en

[1] C'est le p. Bruno Guigues, à peine ordonné, qui fut maître des novices de juin 1828 à juin 1829, le p. Honorât le fut de novembre 1829 à l'été 1830.
[2] Ces jeunes novices étaient les ff. Mille, Pons, Capmas et quelques autres qui n'ont pas fait les premiers vœux.
[3] YENVEUX, VIII, 15, 53.

exige. Qu'ils fassent force de voile pour achever les classes qu'ils ont commencées, car en entrant au noviciat il faudra laisser reposer les livres scolastiques. L'essai que nous avons fait cette année m'a confirmé dans la volonté où j'avais été d'abord de faire trêve avec l'étude pendant l'année du noviciat. Qu'il ne reste pas assez de temps, quand il faut suivre et préparer des classes, pour être instruit de tant de choses qu'il faut apprendre pour se bien préparer à l'oblation.

301. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

301. VII Lettres aux Oblats de France

Consécration de l'église du Calvaire par Mgr Fortuné de Mazenod.

[Marseille, le] 29 mai 1828.

Monseigneur a supporté la cérémonie de la consécration, qui n'a pas moins duré de cinq heures, comme si de rien n'était, et le soir il chantait encore aux vêpres avec une voix étonnante. Je n'en dis pas autant de moi. Je n'en pouvais plus au corps, quoique l'esprit fût aux anges, car il n'est pas possible de rien voir de plus beau, de plus grand et qui remplisse l'âme de plus hauts sentiments.
C'était la première consécration d'église dont Marseille était témoin depuis le rétablissement du siège épiscopal. L'affluence fut extraordinaire: le père Jeancard prononça le discours de circonstance à l'office du soir.

302. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

302. VII Lettres aux Oblats de France

Le noviciat est transféré à Aix sous la direction du p. Guigues. Formation qu'il faut donner aux novices.

[N.-D. du Laus][3], le 18 juin 1828.

Donnez tous vos soins pour que le noviciat commence bien à Aix. Je l'ai beaucoup recommandé au p. Courtès; il se rappelle bien *l'horarium* qu'il faut adopter. Il faut surtout de la stabilité dans les choses.
Combinez bien tout d'avance avec lui et le p. Guigues[4] à qui j'avais recommandé de se nourrir de lectures propres à son nouvel emploi, tels que le p. Lallemant[5], Rigoleuc, Judde, etc. Il est bien contrariant que je ne sois pas présent dans ce nouvel ordre de choses.
Le désir le plus ardent de la perfection, une véritable joie d'être placé dans une position si favorable pour l'atteindre, le dévouement pour l'Église, le zèle pour le salut des âmes et un grand attachement pour la famille, doivent caractériser tous nos

---

[1] REY, I, 440. La consécration eut lieu le mardi de la Pentecôte, 27 mai.
[2] YENVEUX, VII, 2*; VIII, 53, 61, 69.
[3] Le Fondateur quitta Aix le 10 juin et alla faire la visite canonique de N.-D. du Laus en s'arrêtant à Gap. Le vendredi 20, il fit une visite au comte de Vitrolles, famille amie, près de Gap. Il revint à Marseille le premier juillet.
[4] Le p. Guigues, né le 27 août 1805, avait été ordonné prêtre le 31 mai.
[5] Ms.: Allemand. Il s'agit plutôt du p. Louis Lallemant, s.j. (1578-1635); Ms.: Rigolez. Il s'agit du p. Jean Rigoleuc, s.j. (1595-1658), disciple du p. Lallemant; Claude Judde, s.j. (1661-1735).

novices; amour, estime et fidélité pour les Règles, pauvreté, obéissance, respect pour les supérieurs, etc., aidons-nous tous pour obtenir ces résultats...

303. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

303. VII Lettres aux Oblats de France

Bénédiction d'une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur, à Vitrolles. Blasphème à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, à Paris.

[N.-D. du Laus, le] 21 juin 1828.

Le Baron de Vitrolles, sa femme et leur sainte fille m'ont comblé d'amitiés. Je savais que Mgr l'Evêque de Gap[2] devait s'y trouver ce jour-là; le marquis de Roussy, préfet du département, y était aussi avec sa femme, petite nièce de saint François de Sales. Lors même que je n'aurais pas eu des motifs aussi légitimes pour autoriser une visite que les bienséances exigeaient de moi, je ne me reprocherais pas le temps perdu, car je l'ai presque tout employé à l'église. C'était le jour de l'octave du Sacré-Cœur. Monseigneur, avec le secours de mon expérience en fait de cérémonies, fit la bénédiction de la chapelle que le Baron a fait construire en l'honneur du Sacré-Cœur, pour complaire à la tendre dévotion de sa fille qui a peint elle-même le tableau représentant Notre Seigneur crucifié, avec la Sainte Vierge, saint Jean et sainte Madeleine au pied de la croix. Ce tableau est délicieux, on voudrait prier devant lui tout le jour. La bénédiction étant achevée, j'ai chanté la grand messe *in fiocchi*[3], avec diacre et sous-diacre, des curés du voisinage pour thuriféraires et pour chantres, Monseigneur assistant pontificalement. Ça été vraiment une fête pour tout le château, et la comtesse de Vitrolles, c'est-à-dire Melle de Vitrolles qui, étant chanoinesse porte le nom de Madame la Comtesse, éprouvait une satisfaction particulière en pensant que celui qui l'avait reçue d[an]s l'association, et qui a contribué à étendre cette dévotion dans nos contrées, se fût trouvé là précisément pour offrir le saint sacrifice la première fois sur cet autel et dans cette chapelle élevée par ses soins.
Avant de quitter Vitrolles, je donnai la bénédiction du S. Sacrement et fis tous les frais du chant, ce qui valut à ma voix délicieuse des éloges et des hommages que je voudrais que mon âme méritât, car c'était du superlatif, et l'on avait jamais entendu de prêtre chanter préface, etc., aussi mélodieusement. Il est vrai que le contraste de tous les braillards qui m'entouraient ne relevait pas peu la différence. J'avoue que j'y allais de bon cœur et d'affection, car je venais d'apprendre l'horrible blasphème, proféré par un journal et répété par conséquent dans toute la France, contre le Sauveur des hommes, et l'indigne faiblesse pour ne pas dire l'impiété des questeurs de la Chambre des députés qui avaient retranché du monogramme de *Jesus Hominum Salvator,* JHS, le J et le S, ce qui réduisait apparemment Notre Seigneur Jésus-Christ à la simple qualité d'homme. Je frémis encore d'horreur en y pensant. Je suppose que vous savez le fait, et peut-être je me trompe, le voici en peu de mots.
Lors de la procession de la Fête-Dieu, on a fait comme de coutume un reposoir au palais où la Chambre des députés tient ses séances. Le décorateur y avait placé, en forme d'ornement, le monogramme qui se trouve partout, mais que les Jésuites ont

---

[1] YENVEUX, IV, 143-144; REY, I, 442-443, 444.
[2] Mgr Arbaud.
[3] Être «in fiocchi», être en grand costume.

adopté pour armoiries. Il ne leur appartient pas plus qu'à moi et à vous, ils n'ont pas même le mérite de l'avoir inventé, car s. Bernardin, religieux de saint François, le mettait en honneur partout où il prêchait, et il me souvient qu'on me le fit remarquer à Rome dans l'église *d'ara cœli,* appartenant à cet Ordre, pour me prouver par l'ancienneté de cette peinture la priorité de l'invention, puisqu'elle existait bien avant que les Jésuites fussent établis. Un certain M. Dupin, député, jeta les hauts cris en voyant cet emblème; on s'est moqué de lui, mais comme tout Paris venait voir de ses yeux l'affreuse image qui rappelle aux hommes qu'ils ont été rachetés par Notre Seigneur Jésus-Christ, [on] a tout doucement fait disparaître le J et l'S; ainsi le monogramme n'a plus représenté que cette figure H, ce qui pourrait être interprété: homme. C'est alors qu'on voudrait s'élever de cent coudées pour faire retentir en tous lieux les louanges de cet homme, oui, mais de cet homme-Dieu qui a racheté les ingrats, les abominables, les exécrables hommes de l'esclavage du démon, du démon qui les possède et qu'ils méritent d'avoir pour maître encore et pour bourreau pendant toute l'éternité.
Je vais tâcher de me calmer pour parler affaires... Il m'est bien pénible de n'être pas à mon poste dans une circonstance où il faudra prendre quelque résolution si, comme on le dit, l'ordonnance sur les petits séminaires mérite d'être censurée.[1]

304. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

304. VII Lettres aux Oblats de France

Accident de route du Fondateur. Ordonnances de juin. Peste à Marseille. Projet de fondation à Grenoble. Maladie du p. Arnoux.

[N.-D. du Laus, le] 24 juin 1828.

Je ne me ressens plus de ma chute, qu'il n'en soit donc plus question[3]. Plût à Dieu que je puisse épuiser sur moi tous les traits de la colère divine dont la France est menacée. L'ordonnance qui, en expulsant les Jésuites[4], prive toutes les familles chrétiennes du royaume du seul moyen qu'il leur restait de faire élever leurs enfants dans les principes de notre sainte religion et de préserver leurs mœurs de l'affreuse contagion que propagent les collèges de l'Université, est un crime public qui a autant de complices qu'elle aura d'approbateurs. Le scandale de voir un Évêque[5] contresigner cette ordonnance, et la provoquer par un rapport révoltant, est encore un attentat qu'il ne sera pas facile non plus d'expier. Comment exprimer la douleur que je ressens à la vue de si grands désordres? Vous le comprenez, vous qui partagez si bien mes sentiments. Ce n'est pas assez que de gémir, il faudrait faire retentir la terre entière du cri des plus fortes réclamations; c'est dans ces occasions que j'éprouve quelques remords d'avoir en quelque sorte contrarié les vues de la divine Providence en

---

[1] Le 10 juin, le roi Charles X avait signé les « Ordonnances de juin». La seconde concernait les petits séminaires. Elle limitait le nombre d'élèves, défendait de recevoir des externes et exigeait des maîtres l'affirmation par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune Congrégation non légalement établie en France.
[2] YENVEUX, II, 117; V, 35, 37-38; VI, 132; REY, I, 444-445; RAMBERT, I, 503-504.
[3] En allant de Gap à N.-D. du Laus, la voiture fournie par Mgr Arbaud fut renversée aux approches du village de Rambaud et le Fondateur frappa de la tête assez violemment pour qu'il en résultât une blessure au-dessus de la tempe (REY, I, 441).
[4] La première des Ordonnances de juin soumettait au régime de l'Université et au certificat d'études les écoles secondaires ecclésiastiques; elle interdisait surtout l'enseignement aux Jésuites.
[5] Mgr Feutrier, évêque de Beauvais et ministre des affaires ecclésiastiques.

esquivant l'épiscopat, qu'il me semble qu'Elle m'offrait[1], pour me placer sur la brèche en sentinelle avancée qui eût fait son devoir avec la grâce de Celui qui m'a donné le sentiment de ce que je puis faire, tandis qu'à la place où je suis, je me trouve semblable au lion qui sent toute sa vigueur, sa force et son courage, mais qui ronge impuissamment sa chaîne et le frein qu'il blanchit de son écume.
Ne faudrait-il pas que mon oncle donnât son adhésion aux réclamations de l'Archevêque de Paris[2], ou bien qu'on fît insérer dans le journal de Lyon un extrait de la circulaire aux Évêques en pesant bien toutes les paroles? Mais je voudrais être à Marseille pour tout combiner avec l'Évêque et vous; j'y voudrais être aussi pour surveiller les dangers que vous me signalez[3], je voudrais y être pour me trouver avec la famille dans le moment de ce nouvel établissement[4] qui s'élève au milieu des orages, mais il semble que je ne puis pas tourner le dos au lieu où la Providence nous appelle...
Mon projet serait de partir le samedi de Grenoble et le lundi de Gap, car je désire ardemment de me rendre auprès de vous dans une circonstance si pénible sous tous les rapports. Le p. Mye et le p. Touche m'ont demandé instamment de les appeler à Marseille si la peste s'y trouve. Le p. Dupuy voudrait, comme eux, se consacrer au service des pestiférés; ces offres sont faites par ces bons Pères de la manière la plus édifiante et la plus sérieuse. Le p. Touche a commencé par faire à Dieu le sacrifice de sa vie en offrant le s. sacrifice ce matin.
Nous voilà donc menacés d'un autre malheur, nous perdrons cet angélique p. Arnoux. Pourquoi avez-vous consenti qu'on l'envoyât à Fuveau? Qu'espérez-vous de ce changement? C'est le plus vilain pays de la nature, sans ombrage, sans promenades, aride, brûlant; ne valait-il pas mieux garder cet ange à Aix, et si absolument on voulait lui faire respirer l'air de la campagne, n'avions-nous pas l'enclos qui vaut mieux que tous les Fuveaux du monde? Je n'aime pas que nos malades, surtout lorsqu'ils sont mûrs pour le ciel, sortent de nos maisons au risque de mourir sans être assistés par leurs frères. Si vous êtes à temps, faites changer cette résolution; elle n'est pas de mon goût; ou plutôt elle n'est pas convenable.

305. [Au p. Courtès, à Aix].[5]

305. VII Lettres aux Oblats de France

Article de La Quotidienne. Maladie du f. Dumolard et du p. Arnoux. Soumission à la volonté dé Dieu. On peut envoyer le p. Arnoux à la campagne.

[Marseille, le] 8 juillet 1828.

---

[1] En 1823, Eugène aurait pu être nommé évêque (lettre au p. Tempier, juin 1823) mais il ne semble pas qu'on lui ait offert un siège entre 1823 et 1828. Cependant, en 1829, Mgr Fortuné de Mazenod écrit que le Roi nommera son neveu à un des premiers sièges vacants, lettre au Pape, 5 juin 1829.
[2] Le 10 juin, Mgr H.-L. de Quélen, arch. de Paris, avait écrit une lettre de protestation à M. Portalis, garde des sceaux.
[3] Une épidémie de petite vérole venait de se déclarer à Marseille, apportée par un vaisseau venant d'Orient.
[4] M. l'abbé Teston, vicaire général de Grenoble, avait écrit pour demander aux Oblats de faire un établissement de missionnaires dans l'Isère.
[5] YENVEUX, VI, 115, 116, 128, 168; REY, I, 447.

J'aurais voulu pour tout au monde ne point lire dans *La Quotidienne* cet article signé d'Aix. Il y a des expressions qui ne sont pas excusables et qui méritent d'être censurées; on ne doit jamais écrire dans des moments d'exaspération[1].
...Je ne puis me faire à l'idée de perdre des sujets de la trempe du p. Arnoux. Tu ne saurais croire ce que promettait de son côté le pauvre Dumolard qui est aux prises avec la mort depuis bien longtemps; il a fait son oblation la veille de saint Pierre parce que, dès lors, on s'attendait à le perdre à chaque instant. Le bon Dieu sait ce qu'il faut à chacune de ses créatures, il sait aussi ce qui convient le mieux aux familles qui vivent sous ses lois. C'est là un puissant motif de résignation, faisons-en le sujet de nos réflexions pour nous préparer au coup redoublé dont nous sommes menacés. Si la campagne devait faire du bien à notre cher malade, je te presserais de l'y envoyer, bien loin de l'en dissuader, mais que peut cette translation au point où en sont les choses? Néanmoins, si le malade y tenait, tu pourrais l'y envoyer, mais bien près, bien près d'Aix. Dans ce cas il faudrait prier l'ami de la sœur du Curé de Fuveau de venir le soigner, tu pourrais le lui demander de ma part.
Adieu, mon cher, témoigne à notre bon malade toute ma tendresse et le désir que j'aurais de le soigner et assister. Si Pellingue était à Aix nous devrions le faire peindre sur une toile de la grandeur du portrait du p. Mye, en laissant la place pour les noms. C'est une dernière dépense que je ne regretterais pas. Le tout est qu'il soit ressemblant. Adieu.

306. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

306. VII Lettres aux Oblats de France

Annonce du décès du f. Philippe Dumolard.

Marseille, [le] 9 juillet 1828.

Mon cher père Courtès,
Le Seigneur vient d'appeler à lui notre très cher frère Philippe Dumolard[3] qui a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et en a profité pour accumuler ses mérites. Une de ses dernières prières a été adressée à saint Joseph pour la conservation de tous ses frères: «Saint Joseph, disait-il, obtenez-leur à tous une longue vie.»
Pour moi, je ne demande qu'une mort semblable à la sienne. Il n'avait été évidemment appelé parmi nous que pour y mourir dans la perfection de l'état religieux. Il a renouvelé ses vœux plusieurs fois dans cette matinée, la dernière de sa vie mortelle. Il est mort dans la plus douce paix de son âme, sans éprouver un seul instant la moindre terreur, souffrant avec une patience héroïque les horribles tourments des plaies cuisantes dont il était couvert; aussi je ne crains pas pour lui le purgatoire; cependant vous vous acquitterez des devoirs que vous impose la charité de nos saintes Règles.

---

[1] Des Universitaires avaient fait une manifestation contre les Jésuites du petit séminaire d'Aix. Le p. André, oblat, en fut témoin et raconta ce qu'il vit et entendit à l'abbé Bicheron qui en fit le récit dans le journal conservateur La Quotidienne. Le Préfet écrivit au p. de Mazenod pour lui demander de donner au p. André une autre destination parce que sa déclaration était sans fondement. Le Fondateur prouva que le récit du p. André était fondé et déclara que ce Père resterait aumônier des prisons à Aix: «...dans mon code, écrit-il, ce sont les bourreaux et non les victimes qui doivent être punis...» (Lettre au Préfet Villeneuve-Bargemont, 21 juillet 1828).
[2] RAMBERT, I, 516; REY, I, 448.
[3] Philippe Pierre Dumolard, né à La Mure le 8 mai 1808, oblat le 28 juin 1828, décédé le 9 juillet à Marseille.

Priez en même temps pour moi, qui sens toujours trop vivement de pareils coups. Humainement parlant, nous faisons une grande perte; son esprit était aussi bon que son cœur; mais qu'il est avant dans le ciel! C'est encore un intercesseur, un nouvel anneau de notre chaîne mystique. Adieu.

307. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

307. VII Lettres aux Oblats de France

Décès du p. Arnoux; reproches au p. Courtès qui n'a pas averti à temps le Fondateur. La communauté oblate du ciel compte quatre frères, placés bien près de Marie. Sainteté de la Règle oblate.

Marseille, [le] 22 juillet 1828.

Tu es peut-être surpris, mon cher père Courtès, de n'avoir point encore reçu de mes lettres depuis que tu m'as appris la déchirante et tout à la fois consolante nouvelle du *passage* de notre bienheureux p. Arnoux[2]. La principale raison de ce retard a été la crainte d'aggraver la peine de ta position par les reproches qu'il m'était impossible de ne pas te faire dans cette circonstance. J'ai préféré garder le silence; mais, certes, j'ai vivement senti la privation que tu m'as imposée par ta négligence à m'informer de l'état de notre saint malade. Ne sais-tu pas que je regarde comme un devoir principal d'assister tous ceux de nos frères qui sont en danger de mort à ma portée. Sommes-nous donc si loin d'Aix, que dans quelques heures je n'eusse pu me rendre auprès du malade? Supposé que tu n'aies vu le danger imminent que le dimanche matin, j'aurais pu encore arriver le soir à Aix. J'aurai le regret toute ma vie qu'un de mes frères soit mort si près de moi sans que j'aie assisté à son passage. Je n'ai pas besoin de te dire avec quelle avidité nous avons lu les détails que tu nous donnes de ses derniers moments et de sa sépulture; j'ai arrosé tes lettres de mes larmes toutes les fois que je les ai relues. J'ai prié ceux qui avaient vécu avec lui plus longtemps de recueillir divers traits de sa vie; de ton côté, écris ce que tu en sais pour en faire une volumineuse notice pour l'édification de ceux qui viendront après nous.
En voilà quatre dans le ciel, c'est déjà une jolie communauté[3]. Ce sont les premières pierres, les pierres fondamentales de l'édifice qui doit être construit dans la Jérusalem céleste; ils sont devant Dieu avec le signe, l'espèce de caractère propre de notre Société, les vœux communs à tous ses membres, l'habitude des mêmes vertus. Nous tenons à eux par les liens d'une charité particulière, ils sont encore nos frères, et nous sommes les leurs; ils habitent notre maison-mère, notre chef-lieu; leurs prières, l'amour qu'ils conservent pour nous, nous attireront un jour à eux pour habiter avec eux le lieu de notre repos. Je présume que notre communauté d'en-haut doit être placée bien près de notre Patronne; je les vois à côté de Marie Immaculée, par conséquent à portée de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'ils ont suivi sur la terre et qu'ils contemplent délicieusement; nous recevrons notre part de cette plénitude, si

---

[1] YENVEUX, VI, 128, 138, 157, 162; JEANCARD, 392-393; REY, I, 448-449; RAMBERT, I, 519-520.
[2] Le p. Victor-Antoine Arnoux, né à Gap le 22 janvier 1804, ordonné prêtre le 3 septembre 1826, mourut à Aix le 13 juillet. Le p. Courtès avait écrit au Fondateur, le jour même: «Aix, dimanche 13 juillet, onze heures et demie du soir. Notre ange vient de rendre le dernier soupir, après une agonie douce, paisible, comme celle des saints.»
[3] Les pères: J.-A. Jourdan (+ avril 1823), J.-J. Marcou (+ 20 août 1826), le f. Ph.-P. Dumolard (+ 9 juillet 1828) et le p. V.-A. Arnoux (+ 13 juillet 1828).

nous nous rendons dignes d'eux par notre fidélité à pratiquer constamment cette Règle qui les a aidés à parvenir où ils sont. Leur sainte mort est, à mon avis, une grande sanction de ces Règles; elles ont reçu par là un sceau nouveau de l'approbation divine. La porte du ciel est au bout du sentier par lequel nous marchons. Il y a de quoi s'extasier en réfléchissant sur tout cela. Parles-en avec ta communauté; fais-en le sujet de tes conversations avec le p. Suzanne, qui doit être à Aix aujourd'hui; qu'il en résulte des résolutions efficaces et durables.
Auras-tu eu le temps de faire faire son portrait? Je t'en avais témoigné le désir...

308. [Au p. Guibert, à Nîmes].[1]

308. VII Lettres aux Oblats de France

Décès du f. Dumolard et du p. Arnoux. Écrire et envoyer ses souvenirs sur le p. Arnoux.

[Marseille, le] 29 juillet 1828.

Voilà notre cher Dumolard, qui nous donnait tant d'espérance, qui avait connu une affection pour la Société qu'on trouverait avec peine dans plusieurs anciens, qui nous est enlevé. Notre bienheureux père Arnoux, modèle de toutes les vertus, héroïque observateur des Règles, aussi spirituel que saint, qui va prendre possession du ciel à l'âge de vingt-quatre ans et cinq mois, nous laissant désolés de sa perte autant qu'édifiés de son passage parmi nous. Je ne sais quel sentiment prédomine, mais je suis tour à tour affligé et consolé, triste et content. Se séparer des siens coûte plus qu'on ne pense, mais avoir la certitude qu'ils sont au ciel, et qu'ils y sont parvenus par le sentier dans lequel nous marchons, oh! quelle douée pensée!
Vous connaissez les détails de la très sainte mort de ce bienheureux frère; j'ai donné ordre qu'on écrivît sa vie; s'il vous souvient quelques particularités édifiantes mettez-[les] par écrit et vous me [les] ferez passer. J'ai appris hier qu'il avait fait un miracle; je n'en connais pas encore les détails. Je n'en suis nullement surpris parce que les saints canonisés n'ont pas été plus parfaits que lui. Invoquez-le donc, mon cher Père, et demandez-lui, entre autres choses, de vivre selon l'esprit de nos Règles; plus la santé du père Guibert...

309. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

309. VII Lettres aux Oblats de France

Peu d'espoir de faire un établissement en Savoie.

Chambéry, [le] 15 août 1828.

Je crains que M. Favre ne se soit abusé dans cette affaire et surtout qu'il ne soit pas au courant des négociations entamées par les Ministres du Roi[3]. Mgr l'Archevêque[1] m'a

---

[1] YENVEUX, IX, 84.
[2] REY, I, 450.
[3] Le Fondateur avait reçu une lettre de M. l'abbé Favre qui l'invitait à se rendre à Chambéry: «Le Roi a une maison à donner à une Congrégation de missionnaires, écrivait-il le 3 août. ...Si vous pouvez

dit en effet qu'il croyait qu'on s'était adressé à d'autres religieux. Tout est dit, lui ai-je répondu, car je serais au désespoir de marcher sur les brisées d'autrui. Monseigneur ne s'est pas donné pour battu; il ne demanderait pas mieux que de nous voir préférés à tout autre, mais je doute qu'il ait le courage nécessaire pour surmonter les difficultés...

310. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

310. VII Lettres aux Oblats de France

Se reposer et préparer des matériaux de retraite.

[Chambéry, le] 15 août 1828.

Je n'ai rien de bien pressant à te dire, si ce n'est de te faire des reproches pour l'excès de travail auquel tu t'es livré. Tu ne fais attention qu'au moment du départ, mais il faut aussi évaluer le séjour et calculer le total de ce qui a précédé et de ce qui doit suivre. En cela, tu as manqué de direction, qui est bien aussi une vertu. Maintenant qu'on se repose, occupez-vous dans la retraite à observer la Règle et à préparer des matériaux. Il faut que tu écrives et les autres aussi. Que chacun se fournisse d'abord pour une retraite. C'est-à-dire préparez les sujets que l'on traite ordinairement dans ces sortes d'exercices; pour toi, en te bornant à ne pas dépasser l'heure. Tu as grand besoin en ce moment de reposer ton organe; ainsi, ne consens pas à prêcher; ne crains pas de donner cette raison et sois inébranlable sur la négative. Ne me [demande pas] des sujets pour Nîmes.

311. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

311. VII Lettres aux Oblats de France

Inutilité du voyage à Chambéry.

[Chambéry, le 20[4]] août 1828.

...Je ne fais point d'autres réflexions, si ce n'est qu'il en est apparemment de certaines œuvres comme de certaines populations pour lesquelles on fait beaucoup sans rien gagner. Il est des terres stériles comme des hommes endurcis. Calculez tout ce que me coûte le désir de faire du bien à la Savoie; en 1826, un mois de séjour à Turin, une longue course dans les vallées pour y chercher M. Favre. Maintenant un voyage coûteux et fatigant, la perte d'un temps précieux, des affronts inattendus et inouïs, sans compter ce qui peut arriver encore. Dieu soit loué!

---

prendre pied en Savoie, nous fusionnerons avec vous...» Il partit vers le 10 août. Il passa à Lyon le 12, resta à Chambéry du 14 au 20 et revint à Marseille le 23. Cf.: lettre à sa mère, 12 et 26 août 1828.

[1] Mgr Ant. Martinet.

[2] YENVEUX, I, 11*.

[3] REY, I, 451.

[4] Lettre sans date dans Rey. Le Fondateur quitta Chambéry, semble-t-il, le 20 août. Cette lettre a pu être écrite avant son départ, après s'être présenté inutilement deux fois chez Mgr Martinet pour prendre congé de lui. Le comte Colombo, ministre du Roi, avait dit à l'Évêque que l'affaire d'une maison de missionnaires était déjà conclue. Le p. de Mazenod voulut quand même le rencontrer et allait le convaincre des avantages d'une fondation des Oblats en Savoie lorsque l'Évêque, d'abord favorable, refusa d'appuyer ce projet par crainte de contrarier le Roi.

312. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

312. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Courtès au lycée d'Aix.

[Marseille, le] 26 août 1828.

... Si l'année prochaine la séance[2] doit être présidée par le même homme, tu auras une raison suffisante pour te soustraire à l'ennui d'y assister. J'espère que l'indignation publique aura fait justice de cet outrage qui m'a fait lever les épaules de pitié.

313. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

313. VII Lettres aux Oblats de France

Peu de novices, mais ils paraissent bons.

La Mazenode[4], le 21 octobre 1828.

...Ici tout est admirable, hors le nombre; il y a de quoi gémir en considérant combien peu d'ecclésiastiques comprennent l'esprit du divin Fondateur et ferment l'oreille à ses conseils. Puisqu'il ne peut pas en être autrement, contentons-nous de ce que nous avons. Il me semble que c'est du bon. Adieu, mon fidèle et cher compagnon, fils, frère et père chéri...

314. [Au p. Courtès, à Aix].[5]

314. VII Lettres aux Oblats de France

Douleurs à la vue du p. Suzanne gravement malade.

[Marseille, le] 15 novembre 1828.

...J'ai fait prier ici pour que le bon Dieu nous conserve ce bien-aimé frère[1]; faites-en autant de votre côté; quant à moi la douleur que j'ai éprouvée ces deux jours passés a

---

[1] REY, I, 454.
[2] Le p. Courtès était aumônier au lycée d'Aix. Lors de la distribution des prix, il eut à se plaindre d'un manque de procédé à son égard. Le Fondateur le console par ces quelques lignes. Le p. REY, (I, 452) transcrit, en le modifiant, un autre passage de cette lettre où il est question du p. Suzanne, nommé chanoine par Mgr Fortuné de Mazenod. Le Fondateur accueillit favorablement cette nomination, écrit le p. Rey, mais à la condition que «rien ne serait changé ni dans le costume ni dans les habitudes de la vie et qu'au premier signe du supérieur, on se dépouillerait sans sourciller de ce que l'on n'avait accepté que par obéissance et par conviction de l'opportunité de la chose pour le bien commun. »
[3] REY, I, 454.
[4] Propriété qui portait ce nom à Saint-Just, près de Marseille. Elle fut achetée par Mgr Fortuné de Mazenod en 1824 pour les séminaristes, alors que le séminaire de la rue Rouge était en construction. (Mazenod à Tempier, 7 juin 1824, cf.: REY, I, 324). De 1828 à 1830 cette maison servit de local pour le noviciat, sous la direction du p. Guigues.
[5] REY, I, 462; RAMBERT, I, 523-524.

été si vive et si constante que je tiens comme une espèce de miracle de n'y avoir pas succombé; heureusement, j'ai pu verser une grande abondance de larmes, ce qui, je crois, m'a sauvé. Il me reste pourtant une fatigue extrême. Il m'en coûtera la vie de vous aimer comme je vous aime. Je ne saurais pourtant ni m'en repentir ni m'en plaindre. Adieu.

315. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

315. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Suzanne va un peu mieux.

[Marseille, le] 18 novembre 1828.

... Le docteur assure que le malade est aussi bien qu'il peut être; en attendant, quel souci, quel chagrin, quel serrement de cœur, quel déchirement! Fais dire à Fuveau[3] que nous sommes aussi bien que possible. Tu sauras que cette attention, c'est moi qui l'ai proposée; on n'avait pas eu l'idée de me le demander et l'on mettrait en doute que je suis plus père qu'aucun père qui puisse exister! Il n'y a que moi qui puisse répondre, si toutefois il m'était possible d'exprimer ce qui se passe dans mon âme: je ne pourrai jamais l'expliquer, ni personne le comprendre.
Adieu, je t'ordonne de te ménager, car deux coups semblables me feraient perdre ou l'esprit ou la vie.

316. [Au p. Guibert, à Bourg-d'Oisans].[4]

316. VII Lettres aux Oblats de France

Prier pour le p. Suzanne qui a reçu le saint viatique le jour de la fête de la Présentation. Mission de Bourg-d'Oisans.

Marseille, le 26 novembre 1828.

Il ne faut pas être étonné, mon cher père Guibert, si je suis en retard avec vous. J'ai reçu votre lettre dans un moment si pénible, et mes angoisses se sont si longtemps prolongées, que je n'ai pas su, trouver le temps de vous écrire. Nous avons été sur le point de perdre notre p. Suzanne, et voilà dix-sept jours que nous sommes entre la crainte et l'espérance. Cette fois ce n'a pas été seulement un crachement, mais un véritable vomissement de sang, accompagné d'une fièvre tenace qui n'a pas encore cédé aux soins les plus assidus de l'art; car Batigne, dans cette circonstance comme tant d'autres, nous à donné des preuves d'un dévouement que nous ne saurions trop reconnaître. Il y a du mieux aujourd'hui, et nous nous rassurerions presque en comptant le septième jour depuis le dernier crachement, si le vomissement n'était venu huit jours après le premier crachement. Je vous laisse à penser de l'état où nous avons été et tout ce que j'ai souffert en particulier. Il faut que mon corps soit de fer pour résister à des affections de l'âme si violentes, si continues. Je vous recommande

---

[1] Le p. Suzanne avait vomi beaucoup de sang le 9 novembre; il eut une autre crise quelques jours après.
[2] RAMBERT, I, 524; REY, I, 462.
[3] Village où demeurait le père du p. Suzanne.
[4] YENVEUX, I, 123; JEANCARD 393-394; RAMBERT, I, 524; REY, I, 463.

de bien prier Dieu pour qu'il nous conserve ce cher malade; offrez à cette intention, au Seigneur, l'œuvre que vous faites en ce moment pour sa gloire. Vous êtes sur le champ de bataille et moi au pied de la croix où notre pauvre frère est cloué. Jamais octave plus brillante, mieux suivie et plus édifiante; on chantait à l'église, et j'avalais mes larmes au chevet du lit de mon ami. Je lui administrai le saint viatique le jour même de la Présentation; quel contraste! L'église, superbement parée, et nous, venant presque à la dérobée enlever le Sauveur de son tabernacle pour le porter à ce bon serviteur, à qui l'on doit l'érection de ce saint édifice et tout le bien qu'on ne cesse d'y faire.
Je bénis Dieu de tout ce qu'il vous a inspiré pour la réussite de la mission. Il est impossible de ne pas apercevoir l'action du malin esprit dans tous les obstacles que vous avez rencontrés; l'enfer ne sera que plus honteux de sa défaite; combattez-le sans cesse avec les armes de la foi. Que les peuples se convertissent, mais que les prêtres restent édifiés du zèle, de l'union, de l'humilité et de la régularité de nos missionnaires, vos collaborateurs.
P.S.: L'accès de fièvre que nous attendions n'est pas venu, c'est beaucoup. Nous sommes à mercredi soir, depuis jeudi il n'y a pas eu de crachement; mais nous sommes bien accablés et à l'eau et crème de riz pour toute nourriture...

317. [Aux Pères de Nîmes, en mission...].[1]

317. VII Lettres aux Oblats de France

Éviter les excès de travail. Reconnaissance à Dieu pour le succès des missions.

[Marseille, le] 1 décembre[2] 1828.

Je ne cesserai de vous recommander de ménager vos forces. Ne vous permettez jamais d'excès. La pensée n'en vient pas de Dieu. Il faut bien dans l'exercice du zèle discerner ce qui vient de Dieu. Retenez le p. Honorât qui est sujet à caution et qui se ressent ordinairement de ses imprudences, parce qu'il a moins de force que de volonté. En tout, que l'on ne se surcharge pas de travail et que l'on ne croie pas perdre son temps lorsque l'on se repose.
Je remercie le bon Dieu des consolations qu'il vous donne dans votre mission, c'est la première récompense qu'il apporte à votre zèle et à votre dévouement. Tant que vous lui en rapporterez uniquement la gloire, comme vous le faites, vous pouvez savourer ce genre de délices. On nous a dit qu'à Bourg-d'Oisans les choses allèrent à merveille, malgré tous les efforts qu'avait faits le démon pour empêcher d'abord, ensuite pour entraver l'œuvre de Dieu...

318. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

318. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] YENVEUX, 1 imp., 169, 235.
[2] Avant ces deux extraits, Yenveux écrit bien: 1 septembre. Il a dû mal lire car la mission de Bourg-d'Oisans, au diocèse de Grenoble, prêchée par les pères Mye, Honorât, Jeancard, Capmas et Guibert, eut lieu du début novembre au 8 décembre, Au mois d'octobre le p. Honorât et ses confrères avaient prêché à Quissac (Gard), cf. Mazenod au curé de Quissac, 20 octobre 1828, YENVEUX, IV, 179.
[3] YENVEUX, V, 175; JEANCARD, 394-395; RAMBERT, I, 525 (15 janvier); REY, I, 463 (15 janvier).

Peu d'espoir de voir revenir le p. Suzanne en santé. Amour du Fondateur pour ses fils.

Marseille, le 15 décembre 1828.

D'Astros t'aura rendu compte, mon bien cher ami, de l'état de notre malade. Tu seras, sans doute, profondément affligé quand tu apprendras le peu d'espoir qu'il a de le voir revenir en santé. Je me le disais avant la visite du docteur; mais ses craintes ajoutent aux miennes tout le poids de son expérience et de son savoir. Si je montrais au dehors tout ce que j'éprouve d'angoisses, on me prendrait pour un fou, tandis que je ne suis qu'un homme, je veux le croire, très imparfait à force d'aimer. Oh! oui, je le suis imparfait, s'il faut, pour ne l'être pas, être plus résigné que je ne suis et voir périr de sang-froid des êtres pour qui je donnerais ma vie. Vous ne comprendrez jamais ce que je suis pour vous. Croyez-le, je paye amèrement cher le bonheur de vous aimer. Si je n'étais que votre père, comme sont vos pères, peut-être vous aimerais-je à la manière de celui de Suzanne; mais c'est autre chose, tout-à-fait autre chose. Ah! si vous me donniez un seul moment de chagrin, que vous seriez ingrats!
...Mettez-vous après cela à l'ouvrage, il y a de quoi périr: aussi je suis triste jusqu'à la mort.

1829

319. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

319. VII Lettres aux Oblats de France

Envoyer le chapelet du p. Arnoux. Seul un miracle peut sauver le p. Suzanne.

Marseille, le 7 janvier 1829.

... Il nous faut un miracle. Le malade l'attend de notre p. Arnoux. Il l'a rêvé; si nous l'obtenons ce ne sera pas un songe. Envoie-moi donc tout de suite, mon cher ami, le chapelet de notre saint défunt et telle autre chose qui aurait été à son usage, mais surtout le chapelet, parce que c'est l'objet qui s'est présenté à l'esprit du cher malade pendant le sommeil. Je voulais lui faire avaler quelque chose qui eût tenu à son saint corps, tel qu'un cheveu. Qui sait, peut-être le hasard n'a-t-il pas permis que notre Père allât si bas que pour le relever miraculeusement par l'intercession de son serviteur. Je recevrai ce que tu m'enverras comme un dépôt; joins tes prières aux nôtres.

320. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

320. VII Lettres aux Oblats de France

Les forces du p. Suzanne diminuent.

Marseille, te 12 janvier 1829.

J'aurais dû, mon cher p. Courtès, t'accuser la réception du précieux envoi que tu m'as fait l'autre jour. Il a été reçu avec le respect que méritait l'objet. Jamais confiance n'a

---

[1] YENVEUX, IX, 25.
[2] YENVEUX, IX, 25.

été égale à celle qui s'est répandue dans nos âmes. La chose est vraiment extraordinaire parce qu'elle a été générale. On ne s'explique pas comment cela se faisait, mais chacun l'éprouvait à la fois. Quoique nous demandassions un miracle du premier ordre, comparable à la résurrection d'un mort, il nous semblait que la guérison devait s'opérer; qui sait, si la confiance du malade eût égalé la nôtre, peut-être aurions-nous obtenu la grâce, mais sa foi, qui avait quelques jours auparavant été si vive, s'était affaiblie; elle s'est ranimée depuis, surtout à la lecture d'une lettre que le p. Honorât écrit au p. Tempier dans laquelle il lui transcrit le récit d'une guérison opérée sur un jeune homme à la suite d'une vision en songe dans lequel le serviteur de Dieu apparut revêtu d'un surplis parsemé d'étoiles d'or, l'auréole à la tête; il lui parla de l'humilité, lui appliqua la main sur le mal et le guérit. Il n'en est pas ainsi de notre cher p. Suzanne. J'ai la douleur de le voir se consumer sous mes yeux. Ses forces diminuent. Il ne crache plus le sang mais il tousse souvent plutôt que beaucoup.

321. [Au p. Tempier, au séminaire du Marseille].[1]

321. VII Lettres aux Oblats de France

Difficultés avec Mgr Arbaud à Gap.

[Marseille,] le 16 janvier 1829.

... L'Évêque de Gap vient de renvoyer de son séminaire et de son collège tous les directeurs et professeurs qu'il croit n'être pas assez gallicans. Jugez ce qu'il nous réserve à nous qu'il croit si ultramontains. Raison de plus pour ne plus rien dépenser à N.-D. du Laus et de ramasser toutes nos guenilles.

322. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

322. VII Lettres aux Oblats de France

Reproches aux Pères de Nîmes qui manquent à la pauvreté. Maladie du p. Suzanne.

[Marseille, le] 16 janvier 1829.

...Je dois blâmer votre gouvernement sous le rapport des finances. Au train où vous y allez, il est impossible d'y tenir. Comment concilier l'esprit de pauvreté que vous devez tous pratiquer avec une dépense si exhorbitante?
Expliquez-moi comment vous pouvez dépenser 2024 f. pour le régime alimentaire de trois ou quatre sujets qui sont absents plus de la moitié de l'année. Cette dépense est ridicule pour ne pas dire scandaleuse. La Société ne peut fournir, à beaucoup près, cette somme à chacun de ses membres pour alimenter sa chétive carcasse. Nous passons ici 400 fr[ancs] par tête pour les douze mois de l'année; vous aurez la bonté de vous régler de manière à ne pas dépasser cette somme. C'est beaucoup pour des pauvres; j'en connais beaucoup qui abonderaient à moins.

---

[1] YENVEUX, III, 199.
[2] YENVEUX, I, 169-170; III, 7, 24; VI, 35, 37; VII, 34*. Dans tous ces extraits, les copistes de Yenveux écrivent toujours: «vous» qu'il convient de laisser parce que le Fondateur semble s'adresser à toute la communauté.

Qu'avez-vous besoin de mettre 638 f. à votre ameublement? Qu'est-ce donc que ces meubles? Faut-il autre chose qu'une table de bois blanc et quelques chaises de paille? Il faut avoir perdu l'esprit pour avoir eu l'idée d'employer 494 f. en livres. Il fallait vous contenter de ceux que vous aviez et attendre que la Providence vous envoyât de quoi fournir votre bibliothèque. Il fallait emprunter de vos amis les livres qui vous étaient indispensables, ou mieux encore, vous donner la peine d'aller, comme font tant de gens qui n'ont pas fait vœu de pauvreté, consulter à la bibliothèque publique. Sur cet article, je vous défends d'employer sans mon consentement au delà de 30 f. par an. Payons nos dettes; nous verrons ensuite ce qui nous restera de disponible après avoir pourvu à l'entretien de notre famille.
Biffez l'article du perruquier; il y a de quoi faire hausser les épaules en vous voyant passer 25 f. en ligne de compte pour cet objet. Servez-vous vous-mêmes; vous êtes assez habiles pour vous faire la tonsure les uns aux autres; on ne le pratique pas autrement ici; et quand on met aussi peu de prétention que nous dans sa coiffure, il ne vous sera pas difficile de vous couper même les cheveux; ici le père Albini et d'autres ont la charité de le faire à leurs frères.
Je vois 23 f. d'aumônes. Vous n'êtes pas tenus de faire l'aumône de l'argent des autres. Dans votre position, vous n'avez pas d'autre aumône à faire que d'exercer votre ministère gratuitement et de donner ce qui se gâterait des restes de votre table frugale. Payons nos dettes; vous devez 28.000 francs, vous ferez ensuite les généreux.
...En attendant, je vous recommande la plus grande modération dans les missions pour ne pas vous fatiguer; le spectacle que j'ai sous les yeux et qui me déchire à chaque instant du jour, d'une manière si cruelle, m'autorise à insister auprès de vous, pour que vous regardiez la moindre imprudence comme un crime.

323. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

323. VII Lettres aux Oblats de France

Derniers moments de vie du p. Suzanne. Faire creuser la fosse dans l'enclos de la famille de Mazenod à Aix. Amour et désolation du Fondateur.

[Marseille, mercredi le] 29 janvier 1829.

Je crois, cher ami, qu'il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit; mes heures, mes jours et mes nuits se passent auprès de notre bienheureux malade qui consomme son sacrifice dans des sentiments héroïques. Chacun est occupé à recueillir ses paroles, et moi je le suis à méditer sur les souffrances de la sainte Vierge au pied de la croix, dont, jusqu'à ce jour, je n'avais eu qu'une idée bien imparfaite. Au mal qui nous enlève ce bien-aimé fils et qui l'aurait conduit vraisemblablement vers son éternité sans de trop grandes souffrances, s'est jointe une inflammation des entrailles et de l'estomac, un hoquet continuel que rien ne peut calmer, des convulsions fréquentes, etc., qui le placent parmi les martyrs. Il peut, ce cher enfant, savourer toutes ses douleurs, car il conserve toute sa présence d'esprit, et il me communique toutes ses angoisses avec un

---

[1] RAMBERT, I, 526 (29 janvier, avant veille de la mort); JEANCARD, 395-396 (mercredi 30 janvier); YENVEUX, V, 179 (30 janvier, veille de la mort). Rambert écrit, avant de copier ce texte: «Cette lettre que nous avons sous les yeux, porte encore la trace des grosses larmes que le Fondateur répandit en l'écrivant. Plusieurs lignes sont effacées et illisibles, et les caractères, à demi formés, dénotent l'émotion de la main tremblante qui les traçait.»

déchirement de l'âme qui n'est pas concevable, en me répétant mille fois, avec l'accent le plus tendre, ces paroles: «Mon bon père», qui le soulagent et me percent; car je le suis en effet, bon Père, et c'est ce qui me tue, étant sur le point de perdre un si bon fils, un être que j'ai toujours chéri plus que moi-même.
J'avais depuis huit jours le projet de t'écrire que si tu étais bien aise de paraître ici un moment sans que ta santé dût en souffrir, tu étais bien le maître de le faire. Je n'ose presque pas te le répéter aujourd'hui; nous sommes si mal! quoiqu'il y ait encore bien des forces. Fais, à cet égard, ce que le bon Dieu t'inspirera.
Grand Dieu! de quoi faut-il s'occuper! J'ai écrit au Maire d'Aix pour ce que tu sais[1]. Il m'a répondu fort honnêtement pour l'affirmative. Comprends-moi sans que je te le dise; que tout soit préparé convenablement. Si le paysan de l'enclos ne le fait pas volontiers, ni bien, charges-en un autre. Ce ne sera que pour peu de temps. Je vais, en arrivant à Aix, donner des ordres pour élever une petite chapelle. Ce qui m'avait fait différer, c'était d'abord mon éloignement, et ensuite la difficulté de choisir la place. Pauvre cher enfant! Il m'a demandé vingt fois de ne pas le placer à Saint-Just[2]. Comment ma plume peut-elle répéter ces choses! Que ce soit bien profond, pour garantir le bienheureux corps des injures de l'eau, puisque nous ne pouvons pas le soustraire aux atteintes de la... Mon Dieu! ces pensées me sont familières, elles nourrissent ma douleur, je veux avaler le calice jusqu'à la lie!
Je ne sais si j'ai autre chose à te dire... Adieu, je te presse contre mon cœur; sa plaie ne saurait être plus profonde. Adieu.
Mazenod, O.M.I.

324. [Au p. Honorât, supérieur de la communauté de Nîmes].[3]

324. VII Lettres aux Oblats de France

Décès du p. Suzanne. Appliquer les suffrages pour le défunt.

[Marseille,] le 31 janvier 1829.

Nous venons de perdre aujourd'hui même à deux heures après midi notre très cher et très précieux p. Suzanne. Toutes ses qualités vous étaient connues; mais ce que vous n'avez pas pu admirer, comme nous, ce sont les vertus sublimes et héroïques qu'il a constamment pratiquées dans le cours de la maladie longue et cruelle qui nous l'a enlevé. Dans l'état de désolation où nous sommes, je n'ai que le temps de le recommander aux suffrages de votre communauté. Ma lettre reçue, acquittez de suite, au terme de nos Règles, le nombre de messes voulues, et appliquez les suffrages pendant huit jours. Je vous ferai connaître plus tard les détails de cette mort précieuse.

325. [Au p. Courtès, à Aix].[4]

325. VII Lettres aux Oblats de France

Malaise du Fondateur qui se remet avec peine de la perte du p. Suzanne. Dire une messe à l'intention du p. Jourdan.

---

[1] Le p. Suzanne fut enseveli à Aix, dans l'enclos de la famille de Mazenod.
[2] Propriété des Mazenod où se trouvait alors le noviciat.
[3] YENVEUX, IX, 201.
[4] JEANCARD, 397-398; RAMBERT, I, 527-528; YENVEUX, VI, 150; IX, 201.

Marseille, [le] 19 février 1829.

Ne crois pas, mon cher ami, que ce soit par oubli que je ne t'écrive pas. Je me dis tous les jours que je ne l'ai pas fait depuis quelque temps; j'aurais besoin de m'entendre avec toi, je le sens, je ne te perdrais pas de vue un moment si tu étais auprès de moi; et quand il faut entrer dans mon cabinet, j'éprouve une répugnance à m'y appliquer à quelque chose comme un hydrophobe pour l'eau. Tel est l'état où m'a laissé la perte que j'ai faite, qui m'est aussi sensible aujourd'hui que le premier jour. Je ne crois pas manquer de résignation; je ne me refuse pas aux consolations que la sainte mort de ce trop cher enfant procure à un père chrétien; mais la plaie toujours saignante ne saurait être guérie, même par ce baume surnaturel. J'ai toujours mon enfant sous les yeux, tel que la grâce l'avait façonné dans sa dernière maladie; je repasse dans mon esprit toutes les circonstances de sa vie; je rappelle à ma mémoire tous les sentiments qu'il ne se lassait pas de m'exprimer. Le bonheur que j'éprouvais depuis que certains nuages s'étaient dissipés et qu'il s'efforçait de dédommager mon cœur des peines qu'il était bien fâché de lui avoir données; les espérances que je formais pour l'avenir, soit pour mon repos particulier, soit pour le bien de la Société, se retracent si vivement, si profondément, si continuellement que c'est merveille que j'y tienne. Ma forte complexion doit pourtant vous rassurer quant au physique; mais pour le moral, il y a affection, un véritable mal-être; je ne suis plus capable d'application; mon esprit se dirige comme de lui-même vers l'objet de mon amour et de mes éternels regrets. J'y pense, j'en parle, je m'en occupe sans cesse; je ne suis pas en état de faire une lettre. Parmi les recommandations que me fît notre bien-aimé, il insista pour qu'on n'oubliât pas Jourdan, qui lui avait fait connaître qu'il se plaignait de nous dans le purgatoire. Il est possible qu'on n'ait pas fait pour lui tous les suffrages qui ont été déterminés plus tard en faveur de tous les nôtres. Chacun de nous a dit ici une messe à son intention. Faites-en autant à Aix. Je prescrirai la même chose au Laus et à Nîmes. La première fois que j'irai à Aix, je vous porterai les paroles que nous avons recueillies; vous en serez certainement très édifiés. Le p. Jeancard a fait son oraison funèbre en toute règle dans notre église; nous tâchons ainsi de consoler notre douleur, mais tous les remèdes sont impuissants, le mal est trop incurable[1].
Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

326. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

326. VII Lettres aux Oblats de France

Il faut qu'on compose une notice nécrologique de chaque oblat décédé et qu'on tienne avec précision le codex historique de chaque maison.

[Marseille,] le 29 mars 1829.

---

[1] Le souvenir du p. Suzanne resta toujours vif dans le cœur du Fondateur. Le 9 mars, il écrivit au revers d'une image de la sainte Vierge qu'on a retrouvée dans son bréviaire, après sa mort en 1861: «Image précieuse pour un père désolé et inconsolable. Elle fut baisée deux fois avec un doux transport par notre bien-aimé p. Suzanne, quelques instants avant sa mort, [le] 31 janvier 1829. ...O mon fils, tes traits comme tes vertus sont gravés dans mon âme en caractères ineffaçables. Je t'aimerai absent comme je t'aimais quand tu faisais le bonheur de ma vie. Que dis-je, absent! N'es-tu pas sans cesse vivant dans mon cœur, présent à ma pensée?...»
[2] YENVEUX, VI, 162; VII, 266.

...J'aurais voulu que tu te chargeasses de faire par écrit l'abrégé de la vie de notre p. Arnoux, non dans le style oratoire, mais l'historique; les plus petits détails sont intéressants pour l'édification de la famille. Je veux qu'on en fasse autant pour tous nos morts et qu'au jour anniversaire de leur passage à une meilleure vie, on lise chaque année, dans toutes nos maisons, ce nécrologe.
Je voudrais que l'on prit note de toutes les choses marquantes et de tous les événements pour servir à l'histoire de notre Société. Nos rapports avec le collège[1], le bien qu'on y a fait malgré vents et marées, etc., ce qui vient de se passer dans notre église à l'avantage d'un si grand nombre de soldats, etc., devrait entrer dans nos colonnes. Si vous continuez à ne rien noter, nous en serons toujours au même point, c'est-à-dire à ne jamais commencer.

327. [Au p. Guibert, à N.-D. du Laus].[2]

327. VII Lettres aux Oblats de France

Retour de mission à Bourg-d'Oisans. Incertitude sur une fondation missionnaire dans le diocèse de Grenoble.

[Marseille,] le 13 avril 1829.

...Je viens de voir Mgr l'Evêque de Grenoble[3] qui est enchanté que vous retourniez au Bourg-d'Oisans. Il vous donne, et au compagnon qu'il serait possible que vous menassiez avec vous, tous les pouvoirs qu'il peut donner. Nous tâchons de rendre à ce Prélat tous les devoirs les plus empressés. Il est fort aimable pour nous, mais il ne dit mot des projets[4]. Je suis tenté de croire qu'il y a renoncé à cause des circonstances. Je ne suis pas décidé de lui en parler car ce serait la troisième fois et c'est trop pour essuyer un refus ou du moins une défaite. La Providence sait ce qu'il faut à son Église et ce qui nous convient à nous-mêmes.

328. [Au p. Tempier, à Marseille].[5]

328. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie du p. Courtès. Désolation du Fondateur qui, avec la mort des pères Suzanne et de Courtès, perdra les prunelles de ses yeux.

[Aix, le] 10 mai 1829.

Je déchire la lettre que je vous écrivais, mon cher Tempier, elle exprimait trop vivement l'état d'angoisses, le déchirement intérieur que me cause la situation de notre

---

[1] Le p. Courtès était aumônier au lycée d'Aix.
[2] YENVEUX, VII, 31.
[3] Mgr Ph. Bruillard qui dut passer par Marseille.
[4] Il avait été question de fonder une maison de missionnaires dans le diocèse de Grenoble. Mgr Bruillard ne donna pas suite au projet après que Mgr Arbaud, évêque de Gap, lui eût dit que les Oblats étaient ultramontains et «menaisiens», cf.: REY, I, 477.
[5] YENVEUX, IX, 68; RAMBERT, I, 535-536; REY, I, 467-468.

cher p. Courtès[1], et vous auriez été trop peiné vous-même en me voyant tel que je suis. Je n'ai réellement pas la force de vous écrire pour vous dire qu'il ne me reste presque plus d'espoir. D'Astros vient de me dire de le faire administrer, parce qu'il ne répond de rien, si un accident comme celui qui est arrivé cette nuit se réitère. Eh bien, où trouver la force après cela? Pour moi, tout en ne manifestant rien au dehors, je n'ai pas la puissance de dire un mot. La contrainte que je suis obligé de me faire me met dans un état qui ressemble à une agonie. Je ne sais si c'est épuisement ou abattement, ou quoi encore, je ne me sens pas la force physique de faire de nouveau ce que j'ai fait pour cette autre prunelle de mes yeux, qui m'a été enlevée comme je suis menacé de perdre celle-ci. Il faudrait être plus désintéressé que je ne suis à son existence pour l'entretenir de sa mort prochaine; l'idée de mon désespoir en est inséparable. Quelle que soit la résignation qu'il faut avoir aux décrets de la divine Providence, je n'en serai pas moins malheureux le reste de ma triste vie, après avoir perdu deux êtres comme ceux-ci. Personne au monde ne pourrait jamais concevoir ce qu'ils ont été pour moi. Celui-ci, en me le prouvant tous les jours davantage, je ne dis pas renouvelle, je n'ai rien oublié, mais confirme tout ce que l'autre m'était. Jamais on ne saura quelle était la perfection de leur confiance, de leur amour, de leur abandon pour moi. Et notre Société, comment se relèverait-elle de ces deux coups de massue? Tout m'accable dans cette perte, je ne m'en relèverai jamais.
Mais vous me direz: Courtès n'est pas mort. Soit, livrons-nous donc à un reste d'espérance, nous verrons ce qui arrivera cette nuit. Vous sentez que je ne bouge plus d'ici jusqu'à la décision finale; mais s'il en mésarrive, où irai-je dévorer mon mal? Je ne me sens de force que pour le présent; l'avenir me fait mourir sur pieds. Je recommande aux autres de prier, parce que le souvenir de mes malheurs passés affaiblit, pour ainsi dire, malgré moi, ma confiance d'être exaucé. Je me contenterai d'offrir le saint Sacrifice pour que le bon Dieu ait pitié de moi, et qu'il ne prive pas notre Société d'une de ses pierres fondamentales...

329. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

329. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Courtès va un peu mieux; ses sentiments surnaturels. Première manifestation de la maladie du Fondateur.

[Aix,] le 11 mai 1829.

L'accès dont nous redoutions tant l'approche est arrivé plus tôt qu'il n'était attendu puisqu'il n'a laissé que six heures de répit; mais grâces à Dieu, et à la quinine d'avant-hier, loin d'être mortel comme nous le craignions, il a été très faible et très court car, ayant fait son invasion sur les une heure après minuit, il a cessé à peu près vers neuf heures.

---

[1] Le p. Courtès tomba malade le 10 avril. Le p. Rey écrit: «Ce fut pour le cœur encore meurtri du p. de Mazenod un vrai coup de foudre. Il aimait le p. Courtès à l'égal du p. Suzanne. C'était, comme lui, un de ses premiers enfants, un de ceux qui l'avaient le mieux compris et s'étaient plus entièrement pénétrés de son esprit et de ses sentiments. D'ailleurs, le p. Courtès par ses talents, sa rare prudence, son aptitude aux affaires, son esprit religieux, son dévouement à toute épreuve, était devenu l'homme nécessaire, celui sur lequel, après Dieu, le Fondateur se reposait pour l'avenir de son œuvre...»
[2] YENVEUX, IX, 69; RAMBERT, I, 536-537; REY, I, 468-469, 479.

En attendant, on ne saurait être plus édifié des sentiments de ce précieux malade; il désire que je sois auprès de son lit pour s'entretenir avec moi des choses surnaturelles. Hier au soir, il me dit à ce sujet tout ce qu'il est possible de dire de plus parfait. Il envisageait sa dernière heure avec les sentiments d'un saint religieux et, je puis le dire, d'une âme pure, innocente et pleine de ferveur. «J'ai toujours aimé notre bon Maître, me disait-il, et je dois avouer que je n'ai jamais pu le voir ou l'entendre offenser sans frissonner d'horreur; mais je voudrais encore l'aimer davantage et je lui ai bien dit que ma résolution était de ne jamais le contrister dans la moindre des choses et de le servir avec plus de fidélité encore dans la plus exacte observance de nos Règles. S'il doit en être autrement, je lui demande instamment de ne pas permettre que je guérisse, parce que je préfère la mort plutôt que de commettre la moindre faute délibérément.» Tout cela, il le disait à voix basse, paisiblement, dans un grand calme d'esprit. Il convint aussi avec simplicité qu'il avait toujours eu dévotion pour son saint Ange gardien qui l'avait assisté bien souvent et préservé. Il fut question de la sainte communion qu'il avait déjà reçue plusieurs fois, mais qu'il désirait encore. Nous convînmes de la lui donner en viatique parce qu'il pensait qu'il devait y avoir des grâces particulières attachées à cette communion; je lui fis remarquer que cela était vrai pour tout le monde, mais plus encore pour nous qui renouvelons dans ce moment notre consécration à Dieu. Cependant, il ne l'a pas reçue parce que, le voyant tranquille, on exigea que j'allasse me coucher vers minuit et on n'a pas voulu me réveiller, ayant veillé la veille. Continuez de prier et de faire prier. Ici toute la ville témoigne le plus vif intérêt à notre malade et c'est général...
Ma douleur au cœur a été forte et tenace hier et aujourd'hui; il m'est bien prouvé maintenant que le moral influe extraordinairement sur le physique. Je vais essayer si, dans l'impossibilité de guérir l'âme de ses blessures, je puis, par des remèdes, neutraliser le contrecoup que mon corps en ressent[1].
Six heures du soir. Nous n'apercevons aucun mauvais symptôme, au contraire, l'état de calme se soutient et sans trop approfondir cette pensée, jouissons du calme et de l'espérance qu'il nous donne. Si la nuit est bonne comme le jour, le docteur se risquera à répondre de lui. Je me propose néanmoins d'administrer le Saint-Viatique ce soir..., avec cette vilaine fièvre, les choses peuvent changer d'un moment à l'autre.
Je vous prie de dire bien des choses de ma part à M. Flayol[2]; je suis toujours plus touché de son amitié, elle m'inspire à son égard un sentiment qui ajoute au respect et à l'estime que j'avais pour lui.

330. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

330. VII Lettres aux Oblats de France

Nature de la maladie du Fondateur.

---

[1] Première manifestation d'une maladie qui obligera le p. de Mazenod à rester au lit ou en repos pendant six mois. Le p. Honorât, nommé 4e assistant général après le décès du p. Suzanne, fut appelé à Aix pour s'occuper des deux malades. Alors que le p. Courtès se remettait lentement, la maladie du Fondateur s'aggrava au point que le p. Tempier dut venir lui administrer l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique, le 14 juin. Le Fondateur fit alors son testament et nomma le p. Tempier vicaire général de la Société (lettre de Tempier à Guibert, 14 juin, RAMBERT, I, 539-540).
[2] M. Flayol fut nommé vicaire général de Marseille à la place du M. Bonnefoy, décédé le 16 mars.
[3] YENVEUX, VI, 4 (14 mai); RAMBERT, I, 537 (15 mai); REY, I, 469 (sans date). Lettre probablement écrite le 15, après sa messe. Le 14, il avait écrit à M. Cailhol, disant qu'il avait dû appeler un Père pour l'aider à terminer sa messe. Dans cette lettre-ci il écrit qu'il a eu la précaution de se faire assister pendant la messe.

[Aix,] le 15 mai 1829.

Je vous ai promis la vérité, je vous dirai donc que hier après dîner mon malaise accoutumé me donna un peu de fièvre. Le docteur me fit mettre les pieds dans l'eau; mais, je ne sais par quelle facétie, il me fit examiner par ses deux confrères[1]. Le résultat de leur consultation fut que, loin d'y avoir chez moi disposition à dilatation, ce que j'éprouvais était au contraire un resserrement produit par le chagrin. En conséquence, il faut, à leur dire, que je ne m'occupe pas de choses désagréables, que je me promène, etc.
Cette nuit, à la même heure que la précédente, j'ai éprouvé la douleur au cœur, mais quelque pénible qu'elle fût elle n'était pas à beaucoup près si forte que celle de la veille, elle a moins duré et j'ai pu, tout en ayant de la peine pour respirer, non seulement m'asseoir sur mon lit, mais me lever; il n'en fallut pas moins pour réveiller le bon frère Ferrand[2] qui couchait dans la pièce qui précède mon petit réduit; c'est en vain que je l'avais appelé, que j'avais sifflé, frappé le mur; il est monté pour me faire préparer un peu de tilleul comme le médecin l'avait ordonné; mais comme dans l'intervalle la douleur est devenue plus supportable, j'ai pensé que je devais l'endurer pour n'être pas privé du bonheur de dire la sainte messe. La douleur s'est ensuite dissipée et je me suis rendormi. J'ai dit la messe à 7 heures en prenant la précaution de me faire assister. Mon état actuel est celui d'un homme dont les organes intérieurs n'auraient pas assez d'espace pour se dilater et faire leurs fonctions, aussi je suis serré à la poitrine, au cœur, à l'estomac, à la tête et partout. C'est une chose tout à fait bizarre, mais qui ne m'inquiète pas du tout.

331. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

331. VII Lettres aux Oblats de France

Evolution de la maladie du Fondateur.

[Aix, le] 16 mai 1829.

...Venons-en à moi, puisqu'il faut en parler. La journée d'hier n'a pas été entièrement bonne; je me sauvai pourtant quand je vis arriver les docteurs; je n'échappai pas, néanmoins, à leurs charitables poursuites.
... La journée a été assez bonne pour moi, à part une conversation un peu vive qui m'a agité et fait prendre la résolution de laisser aller, s'il m'est possible, le monde comme il veut, me soutint-on que les bœufs volent, quoique je fusse plus disposé à croire que les ânes parlent.

332. [Au p. Albini, à Marseille].[4]

332. VII Lettres aux Oblats de France

---

[1] Les docteurs d'Astros, Arnaud et Guiraud.
[2] La copiste de Yenveux écrit: f. « Armand»; il s'agit sans doute du f. J.-B. Ferrand, cf.: REY, I, 471.
[3] RAMBERT, I, 538; I, 469.
[4] YENVEUX, VIII, 247.

Évolution de la maladie du Fondateur; amertume causée par des Oblats infidèles à leur vocation.

[Aix, début juillet][1] 1829.

Mon cher p. Albini, quoique je garde encore la chambre, il est de fait que je vais beaucoup mieux. En attendant quelque autre visite de la miséricorde de Dieu, je savoure à loisir d'autres genres d'amertume, infiniment plus sensibles, parce que Dieu est grièvement offensé et qu'il en résulte pour notre chère famille une confusion qu'il est difficile de supporter sans chagrin...[2]
C'est forcément que j'en viens à cette extrémité; et les sujets qui s'attirent cet affreux malheur en seront éternellement responsables. Ces profanations et ces parjures font horreur; ils scandalisent l'Eglise et outragent Dieu, aussi je cite tous ces profanateurs au jugement de Dieu qui les punira de s'être joué aussi indignement de lui. Je vous bénis vous et tous ceux qui sont fidèles à leurs vœux et à leurs serments. Nous ne pourrons jamais trop faire pour réparer par notre dévouement sans bornes, fût-ce même par le sacrifice de nos vies, pour réparer les sacrilèges sortis pour ainsi dire du milieu de nous, et commis par ceux que nous avons appelés nos frères.

333. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

333. VII Lettres aux Oblats de France

Conseils pour la visite canonique des diverses communautés.

---

[1] Lettre copiée sans date par Yenveux. Elle doit être du début juillet, alors que le Fondateur se lève et réussit même, le 3, à assister au chapelet et à l'office des vêpres, cf.: REY, 1, 472. Le 26 juin c'est Jeancard qui doit écrire, en son nom, au p. Tempier:
«II m'a fait parler sur le noviciat et sur les occupations des Oblats durant les vacances. Son avis est que vous les ménagiez pour que leur santé se fortifie. Quant à l'italien, il veut absolument que je vous dise qu'il approuve qu'on étudie cette langue, et comme Je lui ai parlé du Tasse et de Dante que Telmon a acheté, il m'a dit que nous ne connaissions pas la littérature italienne, et que si nous la connaissions, nous nous garderions de lire ces deux poètes qu'il regarde comme dangereux; en conséquence il désire que vous retiriez sans délai des mains du f. Telmon ces deux auteurs et que vous leur enjoignez de se borner à la prose et de choisir de préférence le père Segneri, Massillon italien. Il m'a beaucoup pressé pour que je vous écrivisse à ce sujet, parce qu'il ne serait pas tranquille si vous ne preniez la précaution qu'il indique.»
[2] Le p. S. Reynier, de la maison de Nîmes, fut expulsé le 13 juin 1829; il était déjà prêtre lorsqu'il entra dans la Congrégation. Le p. Riccardi avait déjà été expulsé en 1828, mais on exécuta cette expulsion seulement le 24 juin 1829.
[3] YENVEUX, IV, 47; V, 196; VI, 72, 117; VII, 88, 146,32*; VIII, 176, 229. Lettre difficile à reconstituer et fort incomplète. Deux jours plus tôt, c'est Jeancard qui écrivait au p. Tempier, lui communiquant les ordres du Fondateur au sujet de la visite canonique des maisons: [«Le T. R. Père] me charge de vous dire:
1 - que votre visite des maisons de la Société doit être générale, sans excepter celle du noviciat;
2 - qu'il faut que vous préveniez ces maisons quelques jours avant votre arrivée au milieu de ceux qui les habitent;
3 - de faire peu ou point de règlements;
4 - de vous montrer sévère sur les finances de la maison de Nîmes et de n'autoriser que les dépenses les plus urgentes pour la maison de N.-D. du Laus, où vous tacherez de renouer l'affaire relative à la fabrique et qui a échoué par l'opposition du Grand Vicaire;
5 - de ne pas trop prolonger votre séjour dans les maisons que vous visiterez;
6 - qu'il faut que vous traitiez le p. Dupuy avec confiance et douceur, pour dissiper les préventions injustes qu'il avait conçues.» (YENVEUX, VII, 97).

[Grans[1], le] 16 juillet 1829.

...Je lui[2] recommande d'abréger ses séances à la sacristie, au laboratoire de la couturière et au parloir. Je crois qu'il ne lui est pas avantageux de voir habituellement sa mère qui lui fait perdre beaucoup de temps et ne l'entretient que de choses inutiles; une fois la semaine me paraîtrait une ration bien suffisante, sans cela qu'il ne se flatte jamais d'acquérir l'esprit de son état.
J'aime trop ce cher frère qui m'est continuellement présent à la pensée pour n'être pas dans une sollicitude très vive à son sujet, étant obligé de vivre éloigné de lui. Je voudrais qu'il étudiât davantage comme il est de notre devoir de le faire; bien entendu autant que son état le lui permettrait. En un mot, insistez sur tous les points essentiels pour qu'il se sanctifie selon sa vocation.
S'il n'est pas possible que le p. Capmas, devenu maître des novices, s'absentât une demi-journée dans la semaine, se reposant sur son sous-maître du soin de sa maison pour aller confesser les Dames de Saint-Charles, qu'elles fassent venir un prêtre de Lyon. Je ne tiens point à ce que Cailhol[3] soit chargé de cette besogne. Gardons-nous de le détourner de l'évêché.
Je pense que vous avez établi le p. Albini à la campagne, cela est utile non seulement à sa santé mais encore ce sera un moyen efficace de le tirer de la société du p. Mye qui le ferait devenir chèvre.
Je ne saurais trop vous recommander le f. Ricard[4]; c'est un brave enfant, mais une femmelette. Je crois qu'il n'étudie pas du tout et vous savez combien il est ignorant. Représentez-lui ses devoirs avec bonté mais fermement.
Si vous pouvez déterminer cet original de Biallez[5] à aller passer quelques temps au noviciat pour s'y préparer à son oblation, je crois que nous pourrions encore tirer parti de lui. Ne le traitez pas dans votre visite tout à fait comme étranger. C'est l'attitude qu'il garde avec une sorte d'affectation. Les frères ont une très juste idée de leur état, je vous recommande de les encourager mais de leur dire de donner moins de temps à la lecture qu'au travail. Mandez-moi en substance sur quoi il roule, dites-lui bien de ma part que nous l'aimons comme un bon frère, mais qu'il m'est impossible de ne pas exiger qu'il se mette à observer la Règle. Tâchez d'obtenir que ceux qui font des services extérieurs ne le fassent pas aux heures des exercices communs.
Dans votre visite d'Aix, n'oubliez pas de fixer le traitement de l'aumônier du pensionnat de Melle Chaniac. Dans l'état présent de nos finances délabrées, il faut que nous sachions positivement sur quoi nous devons compter. Je voudrais qu'on détournât tout don de vases sacrés; cette maison est assez richement pourvue. S'il est des personnes bien intentionnées, nous ne devons pas craindre de recevoir leurs aumônes, car c'est de l'argent qu'il nous faut pour nourrir notre noviciat. .
J'ai causé avec le p. Courtès sur l'inconvénient du parloir. Il le sent tout comme moi, mais la difficulté est d'y apporter remède. Dans votre visite vous ne pouvez pas vous

---

[1] Peu avant la mi-juillet, le p. de Mazenod, accompagné du p. Jeancard, partit en convalescence chez son oncle, Roze-Joannis, à Grans. Quelques jours après, le 18 juillet, L'Ami de la Religion annonça son décès: « Nous n'avons point encore de détails sur sa mort prématurée, mais nous ne doutons point qu'elle n'ait été aussi édifiante que sa vie» (vol. 60, p. 311). Cette fausse rumeur parvînt jusqu'à Rome (Pape au Fondateur, 1er août 1829).
[2] Le p. YENVEUX écrit (VIII, 176) qu'il est question du f. Reynier, II s'agit sans doute alors du père Gustave Léon Reynier, natif de Marseille, ordonné prêtre le 14 octobre 1827.
[3] Cailhol était secrétaire de l'évêché.
[4] La copiste de Yenveux écrit: Michaud. Aucun scolastique ne portait ce nom. Parmi la dizaine de frères scolastiques, en 1829, le nom qui se rapproche le plus de Michaud est Ricard.
[5] Joseph M. Biallez, entré dans la Congrégation le 24 décembre 1826, ne fit pas de vœux.

dispenser d'en parler. Je pense qu'on sauverait une partie des inconvénients en s'abstenant de paraître au parloir pendant les récréations.
Ne faites pas attention, pour le moment, si la clôture est violée par la cuisinière de maman; il y a une raison majeure pour la souffrir, c'est qu'il faut qu'elle apprenne au f. Gibert à faire la cuisine; recommandez à celui-ci d'avoir pour elle les égards convenables[1].
Quant au supérieur local du Laus[2], recommandez-lui, comme venant de vous, avec l'adoucissement qu'on met dans la conversation, à être moins susceptible qu'il n'est; il paraît prouvé que c'est un défaut qu'il a et qu'il n'a pas encore reconnu. Je n'attendrai pas votre visite pour nommer le p. Sumien deuxième assesseur. Je suis bien aise que cette marque de confiance lui vienne directement de moi pour lui prouver que je lui ai rendu mes bonnes grâces, qu'il était convaincu avoir perdues.
Faut-il vous parler de ma santé? J'avance lentement, et dans l'impossibilité à raison de ma faiblesse d'offrir le saint sacrifice, j'ai le bonheur de communier tous les jours, c'est ce qui me console dans ma longue et pénible infirmité. Nous ne vous avons point oublié le jour de s. Henri[3], unissez-vous à moi le 20 du mois prochain, jour de la neuvaine du prince de Holenlohe[4]. Je m'estimerais bien heureux si je pouvais ce jour-là dire la messe; mais à en juger par mon état présent ce serait déjà par un effet de ses prières[5].
Je vous embrasse de tout mon cœur. Mes compliments et respect ordinaires à qui de droit.

334. [Au p. Tempier, à Nîmes].[6]

334. VII Lettres aux Oblats de France

Litanies des saints de l'examen particulier. Noviciat.

[Grans, le] 6 août 1829.

...Je n'ai jamais pu obtenir que l'on me donnât le nom des saints patrons des paroisses où l'on a fait mission, voilà pourquoi nos litanies sont restées imparfaites; mon intention serait, lorsqu'enfin nous serons parvenus à les connaître, s'ils sont trop nombreux, de les diviser par mois; de cette manière vous n'avez pas à redouter de

---

[1] YENVEUX (VI, 71) écrit au début de ce paragraphe: lettre au p. Courtès. Il semble plutôt que c'est un extrait de la lettre au p. Tempier où le Fondateur parle de la maison d'Aix à la fin de la deuxième page de l'original (YENVEUX, VI, 72; VII, 88).
[2] II s'agit, semble-t-il, du p. Dupuy (cf.: lettre du 14 juillet, note 28), chargé du temporel de la maison, alors que le p. Guibert était responsable du spirituel.
[3] Patron du p. Fr. de Paule-Henri Tempier.
[4] Cette neuvaine du Fondateur au prince de Holenlohe est assez mystérieuse. Le prince Alexandre-Léopold de Hohenlohe (1794-1844) fut ordonné prêtre en 1815. D'abord chanoine de Bamberg, il dut passer à Vienne en 1822, puis a Grosswardein en Hongrie en 1824, à cause des rumeurs soulevées par les guérisons qu'il obtenait par ses prières. Plusieurs de ses ouvrages de spiritualité avaient été traduits en français avant 1829.
[5] Au début de son séjour à Grans le Fondateur, très faible, ne célébrait pas encore la messe (REY, I, 473). Le 9 août il écrivait encore à son oncle. Fortuné de Mazenod: « Croiriez-vous, mon très cher oncle, que ce qui me fatigue le plus dans mon éternelle convalescence, c'est d'écrire: ma main se refuse à l'obéissance; aussi je me réserve pour les grandes occasions» (REY, I, 473).
[6] YENVEUX, IV, 42-43; VII, 33*. Le p. Rey écrit que le p. Tempier termina sa visite canonique par la maison de Nîmes. Il fit celle de N.-D. du Laus à la fin du mois de juillet, cf. lettre du p. Guibert au p. de Mazenod, 2 août 1829, REY, I, 474.

réciter jamais le martyrologe. Exigez donc, pour commencer, des Pères de Nîmes qu'ils vous donnent le relevé des saints sous le patronage desquels ils ont évangélisé les peuples jusqu'ici. Le travail serait moins pénible pour eux s'ils avaient obéi à mes premières injonctions.
... Je ne sais si je vous ai répondu que lorsque les oblats[1] se trouvent réunis aux novices et que le Père Maître est absent (ce qui ne devrait jamais être) il faut que les novices qui veulent se retirer momentanément en demandent la permission à leur premier et non point aux oblats qui ne sont là que par circonstance.

335. [Au p. Honorât, à Nîmes].[2]

335. VII Lettres aux Oblats de France

La santé du Fondateur se rétablit très lentement. Le p. Honorât doit rester supérieur de la maison de Nîmes. Visite canonique du p. Tempier.

[Grans,] le 9 août 1829.

J'aurais cru, mon cher père Honorât, que soit le p. Tempier, soit le p. Courtès, t'auraient tenu au courant de l'état de ma santé; elle se rétablit si lentement qu'il ne m'est pas possible d'entretenir moi-même ma correspondance.
Il est inutile de demander d'être déchargé de la conduite des autres après trois ans de supériorité; nous verrons ce qu'il y aura à faire. J'ai même de la peine à me persuader qu'il soit conforme au bon ordre de te permettre une absence d'un mois pour te retremper, comme tu dis, dans le noviciat[3]. La place d'un supérieur est d'être à la tête de sa communauté; les grâces de Dieu ne lui manqueront pas à son poste.
Au moment de la réception de ma lettre, vous jouirez de la présence de notre cher p. Tempier, c'est à regret que je l'ai substitué à ma place dans la visite qu'il vous faut; mais il faut en tout se soumettre à la volonté de Dieu, dût-on même rester toute sa vie dans l'état de nullité où je me trouve.

336. [Au p. Tempier, à Marseille].[4]

336. VII Lettres aux Oblats de France

Mandement qui annonce le jubilé à l'occasion de l'élection du pape Pie VIII.

[Grans,] le 16 août 1829.

Que vous est-il donc arrivé à Marseille, mon cher père Tempier, puisque personne ne donne signe de vie? J'attendais pourtant une réponse de mon oncle pour savoir comment il entendait faire son mandement[5]. Le temps presse, si l'on veut suivre le projet dont parlait Cailhol de l'indiquer au commencement de septembre pour ne pas

---

[1] Les scolastiques oblats.
[2] YENVEUX, VI, 135; VII, 140, 238.
[3] Le p. Honorât sera nommé maître des novices au mois d'octobre.
[4] YENVEUX, III, 190; REY, I, 474.
[5] Le Ministre des affaires ecclésiastiques avait défendu aux Évêques de France de publier, avant d'avoir d'avoir reçu l'approbation du Conseil d'État, les lettres que Pie VIII avait adressées aux Évêques du monde à l'occasion de son avènement au siège pontifical et du jubilé qu'il accordait aux fidèles.

être étouffés. Je pense qu'il ne faudra en faire l'ouverture que le dimanche de la solennité de saint Lazare[1].
Ah! que je suis fâché que M. Feutrier[2] soit tombé avant la lettre que je méditais de lui écrire au nom de l'Evêque, en réponse à la sienne aussi indigne. Elle devait commencer par ces mots: «Monseigneur, je n'ai pas eu seulement connaissance de l'encyclique de notre saint père le pape Pie VIII, mais elle m'a été directement adressée comme à tous les Évêques du monde catholique, car grâce à Dieu, je suis en communion avec le Saint-Siège apostolique.» Nous examinerons si ce projet de lettre, tel que je l'ai conçu, ne doit pas être déposé dans le grand registre de l'évêché comme un témoignage *de* foi de l'Evêque pour l'instruction de ses successeurs, car je me proposais de dire au ministre, qu'obéissant à la voix du supérieur des évêques, je prémunissais mon peuple conformément à ses injonctions sur tous les points que sa sollicitude lui fait dénoncer comme dangereux pour les âmes.

337. [Au p. Jeancard, à Aix].[3]

337. VII Lettres aux Oblats de France

Maladie de Nathalie de Boisgelin. Souffrances du Fondateur et soumission à la volonté de Dieu. Reproches et encouragements au p. Jeancard. Soins qu'il faut donner aux Frères.

[St.-Martin-des-Pallières[4]], le 26 septembre 1829.

Quand finiront mes angoisses? Depuis la Toussaint 1828, je ne compte pas un jour qui n'ait été abreuvé d'amertume. Le passé, le présent, l'avenir pèsent également sur mon cœur; je ne conçois pas comment je puis exister. Cependant mes forces reviennent vraisemblablement en proportion du besoin que j'en ai pour soutenir de si grandes épreuves. J'ai été souffrant tant que j'ai habité..., je suis mieux depuis que je suis ici; on me tourmente pourtant pour que j'en sorte. Qu'irais-je faire ailleurs, le médecin ne veut pas absolument que je m'occupe. Ah! si le bon Dieu avait voulu permettre que je mourusse quand tous les frais en étaient faits, que de chagrin il m'eût épargné, mais que sa sainte volonté soit faite, je le dis avec une entière adhésion, malgré toutes les révoltes de la nature froissée dans toutes ses affections les plus légitimes. Mais je n'ai pas pris la plume pour t'entretenir de mes peines.
Rien de plus juste, mon cher ami, que de faire des observations, surtout lorsqu'elles s'adressent à un supérieur dont on connaît les sentiments et la manière de faire. Tu savais que je ne suis pas de ceux qui, étrangers à toutes les petites convenances, je dirais même aux faiblesses de leurs sujets, ne voient que la perfection de l'obéissance

---

[1] Le 6 septembre.
[2] Ministre des affaires ecclésiastiques sous le ministère Martignac qui tomba le 8 août.
[3] YENVEUX, III, 95-96; VI, 136; VIII, 229. D'après le contexte de cette lettre, le p. Jeancard se trouvait encore à Aix où il tenait compagnie au p. Courtès. Plusieurs autres détails, omis par la copiste, sont difficiles à compléter. «J'ai été souffrant tant que j'ai habité...» probablement à Grans où le Fondateur passa l'été. Dans le dernier paragraphe, il est peut-être question du p. Honorât qui devait aller prêcher dans le Dauphiné en passant par Marseille où Aix.
[4] II semble bien que le Fondateur fit retour à Marseille seulement à la fin de novembre. Le 26 septembre, il se trouvait probablement chez sa sœur, à la maison d'été de St-Martin-des-Pallières, où «pendant deux mois», écrit le p. REY (ï, 478), il remplit auprès de sa nièce, Nathalie de Boisgelin, « le ministère d'ange consolateur». Elle mourut «de la poitrine» le 14 novembre, âgée de 19 ans. Cf.: lettres de Roze-Joannis à Mme de Mazenod, 28 septembre, 22 octobre et 18 novembre 1829.

dans ce qu'ils ont à exiger d'eux, et ne se mettent jamais en peine d'autre chose que de ce qu'il faut qu'on fasse. J'ai toujours tâché de combiner tous les intérêts qui peuvent se combiner avec le bon ordre de la Société et le bien des âmes, ainsi, sans approuver tes répugnances, j'ai toujours eu soin de les mettre dans la balance, et si elles n'ont pas toujours emporté, elles ont pourtant toujours été pesées. C'est, on ne peut en disconvenir, un grand malheur qu'elles n'aient pas été mieux combattues par toi, d'autant plus qu'elles s'étendent à plusieurs individus sur le compte desquels tes préventions sont également injustes. Mais c'est là ton défaut, et précisément le mal dont tu n'es pas guéri et dont je me plains à toi-même, parce que je suis convaincu qu'elles sont plus volontaires que tu ne penses et qu'elles prennent leur source dans des sentiments qui ne sont pas à coup sûr des vertus. Quoiqu'il en soit, pour te contenter j'ai changé notre plan de campagne; tu ne monteras pas en Dauphiné, ce sera le père Honorât qui fera cette mission à ta place; tu resteras en Languedoc pour y travailler jusqu'à nouvel ordre.
...Il est inutile qu'il passe par Marseille; nous nous verrons à Aix, où je serai vraisemblablement. Je te recommande le frère Gibert. On ne doit jamais laisser nos frères sans les instruire de leurs devoirs, au moins une fois par semaine. Il faut tenir à ce qu'ils rendent compte de leur conduite journalière, qu'ils ne s'occupent pas à des choses qui ne sont pas de leur compétence, etc.
Adieu, mon cher p. Jeancard.

338. [Au p. Tempier, à Aix].[1]

338. VII Lettres aux Oblats de France

Confiance et amitié, malgré le peu de déférence du p. Tempier.

[St-Martin-des-Pallières, le] 6 octobre 1829.

Je ne puis vous savoir mauvais gré de rien, lors même que vous manquez à un devoir, parce que vous le faites plutôt par distraction ou par une sorte d'habitude d'indépendance que vous a donnée votre position depuis que vous êtes dans la Société; malgré ces réflexions, dis-je, je n'aurais pas hésité à partir aujourd'hui même pour me rendre auprès de vous, si vous ne m'aviez annoncé que votre retraite qui a commencé dimanche ne durerait que quatre jours[2]. J'ai pensé que je n'arriverais qu'après que vous auriez fait votre confession et dès lors je ne vous aurais plus été utile; je n'ai donc pas bougé. Je me contente d'unir mes faibles prières aux vôtres pour attirer sur vous toutes les bénédictions que je pourrais me souhaiter à moi-même, et ce n'est pas merveille, parce que je ne vous ai jamais considéré que comme un autre moi-même; c'est pourquoi non seulement je vous aime tant, mais je vous communique si volontiers toutes mes pensées, toujours plus étonné, néanmoins, qu'indépendamment de notre position relative, vous ayez tant de peine à me faire part des vôtres. Prenez une bonne fois la résolution d'être moins boutonné avec moi. J'apprends les choses quand elles sont faites. Cette manière d'agir est diamétralement opposée à l'idée que

---

[1] YENVEUX, III, 97; IX, 210. Le p. Yenveux écrit, en présentant le premier paragraphe (IX, 210): « Le R. P. Tempier, n'ayant pas averti à temps le R. P. Supérieur Général de l'époque de la retraite annuelle de la maison d'Aix, et ayant prié le R. P. de Mazenod de venir entendre sa confession de retraite, celui-ci lui fait une paternelle correction de ce que trop souvent il ne l'avertit que quand les choses sont faites, ce qui est contraire à la déférence due aux supérieurs.»
[2] Le 6 était un mardi.

l'on doit avoir de la déférence et de la subordination, prise dans sa plus douce acception.

339. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

339. VII Lettres aux Oblats de France

Nathalie de Boisgelin, moribonde.

[Aix, le] 28 octobre 1829.

...Elle m'a avoué que si d'un côté elle la désirait, de l'autre elle la redoutait extrêmement, parce que le purgatoire lui faisait une peur horrible et qu'elle tremblait de tous ses membres à la seule pensée qu'en quittant ce monde elle serait séparée de Dieu, puisque dans le purgatoire on ne voit point Dieu et on expie cruellement ses péchés; elle pleurait en me parlant ainsi. Jugez de ma position. Obligé, par devoir de conscience, de ne la point détourner de la pensée de cette mort, qu'elle me disait devoir être très prochaine, et d'étouffer dans mon cœur tout ce que ce tableau me donnait d'angoisses et de déchirements! Vous sentez que je n'ai rien négligé pour inspirer à cette belle âme les motifs si justes de confiance dont elle doit être remplie. Mais le martyre sur les chevalets, les peignes de fer et le feu ne sont rien en comparaison des tourments que cette demi-heure d'entretien m'a fait éprouver. Je ne conçois pas comment mon cœur n'éclate pas dans ces occasions où je suis forcé de le comprimer pour agir et parler comme s'il ne se passait rien en moi de violent.
Je l'ai donc confirmée, par un effet surhumain et qui a bouleversé tout mon être, dans la persuasion vague où elle était de sa fin prochaine; elle veut que je lui administre les derniers sacrements; quel devoir à remplir! Je dois donc rester auprès d'elle; nos Règles nous prescrivent d'aller, plusieurs fois dans la journée s'il le faut, auprès des malades en danger que nous soignons; je suis tout posté sur les lieux et je m'acquitte de mon ministère, mais j'ai bien besoin que le bon Dieu m'assiste. Je vous charge expressément de faire connaître aux Capucines l'état de ma nièce, afin qu'elles prient pour elle et lui obtiennent les grâces dont elle a besoin dans ce terrible moment: force, courage, confiance en Dieu. Pour nous, il nous faut la résignation quand le moment fatal sera arrivé, mais pour le moment une force plus qu'humaine pour agir avec liberté d'esprit et une apparente indifférence lorsque l'âme est au comble de la désolation. La malade est toujours un modèle de patience qu'elle poussé jusqu'à l'héroïsme. Je ne serai point à Marseille pour la Toussaint, je célébrerai cette fête avec nos frères d'Aix; faites prier notre communauté de Marseille tous les jours selon mon intention.

340. [Au p. Courtès, à Aix].[2]

340. VII Lettres aux Oblats de France

Prédication des Oblats sous-diacres: Mille, Clément, Pons et Paris.

[Marseille,] le 14 décembre 1829.

---

[1] YENVEUX, II, 115-116. Il semble bien que les Boisgelin étaient revenus à Aix à la fin des vacances. Le Fondateur s'y trouvait certainement le 31 octobre (lettre de son oncle Fortuné) et le 8 novembre (lettre de Fortuné à Eugène).
[2] YENVEUX, VIII, 172.

...Nous ferons prêcher nos sous-diacres le dimanche et je t'assure que les deux que j'ai entendus ces deux dimanches m'ont beaucoup plu. Mille a été excellent et Clément bien bon, je ne m'y serais pas attendu si on ne m'avait prévenu que je serais content. Dimanche prochain ce sera le tour de Pons, le jour de Noël, Paris, et la deuxième fête, encore Mille qui n'y a pas encore mis la main, ce qui te prouve qu'il compose avec une grande facilité.

341. [Au p. Jeancard, en mission à Saint-Rémy].[1]

341. VII Lettres aux Oblats de France

Que Jeancard ménage sa poitrine. Regret d'avoir si peu de missionnaires. État de la santé du Fondateur.

[Marseille,] le 14 décembre 1829.

Qu'est-ce donc que cette poitrine dont tu ne parlais autrefois que pour en vanter les fibres? Voilà qu'à présent elle se fait sentir, et tu es obligé de te plaindre d'elle. Ménage donc davantage ta voix; tu cries trop lorsque tu prêches et même lorsque tu parles. Prends du lait ou quelqu'autre adoucissant; en somme, songe à faire feu qui dure. Je ne suis point surpris de ce que tu me dis de l'état des choses de Saint-Rémy, j'en étais si bien persuadé d'avance que mon projet avait été de faire commencer les exercices huit jours avant l'ouverture du jubilé, pour qu'on eût le temps de répondre à l'empressement de cette nombreuse population, mais, mais, mais! il faut toujours finir par là:
Hominem non habeo; ceux qui peuvent travailler en font déjà trop; il faut donc se contenter de moins. Dieu connaît notre bonne volonté, il nous en tiendra compte.
Je voudrais de tout mon cœur prendre ma part de tes fatigues, comme je compte sur ma portion de tes mérites, mais il paraît que le bon Dieu veut que je me contente de souffrir de mon inaction et des causes qui m'y réduisent. J'ai plus de mal à présent que je n'en avais quand nous étions à Grans. Je te le dis pour répondre à l'intérêt que tu prends à ma chétive carcasse.

1830

342. [Au frère Pons, à Marseille].[2]

342. VII Lettres aux Oblats de France

L'auteur qui inspire les Oblats, en morale, est le bienheureux Alphonse de Liguori et non Concina.

[Marseille, le] 28 janvier 1830.

J'ai eu tort, mon cher f. Pons, de tolérer que vous vous nourrissiez de Concina, étant, comme vous l'êtes, enclin à embrasser les opinions outrées en rigidité. Concina ne

---

[1] YENVEUX, I, 170; REY, I, 479.
[2] YENVEUX, VIII, 181; RAMBERT, I, 499. Le fr. Pons était scolastique, étudiant au séminaire de Marseille.

sera jamais l'auteur de notre Congrégation. L'uniformité de doctrine qui nous est prescrite nous la puisons dans des auteurs plus sûrs, nous nous plaisons surtout à la rechercher dans ceux que l'Église a reconnus être parvenus au ciel par un enseignement tout contraire à celui pour lequel vous auriez du penchant. Liguori, le bienheureux Liguori, qui va être canonisé, est adopté chez nous comme le docteur dont on doit se rapprocher davantage. Les Jésuites et quelques autres Congrégations sont encore plus exclusifs que nous; je me contente pour le moment de me servir du terme que j'ai employé; ainsi, mon cher f. Pons, laissez reposer Concina dans les tablettes de la bibliothèque, et prenez Liguori pour tempérer la sévérité des opinions que vous avez trop légèrement adoptées. Vous vous consolerez de cette séparation par la pensée que vous marcherez dans la bonne voie, en suivant la trace des saints. Je comptais vous dire tout ceci de vive voix; mais ma conscience me presse de ne pas le renvoyer au lendemain, étant en défaut, à cause de ma condescendance peu réfléchie. Adieu, cher fils, je vous bénis.

343. [Au p. Courtès, à Aix].[1]

343. VII Lettres aux Oblats de France

Les croix des Oblats décédés passent à de nouveaux frères.

[Marseille,] le 8 mars 1830.

...Il faut qu'elles passent à de nouveaux Oblats qui tireront bon parti de cet héritage. Je veux mettre beaucoup de justice dans cette distribution[2].
... Le p. Capmas fait des merveilles dans le Dauphiné.

344. [Au p. Courtès, à Aix].[3]

344. VII Lettres aux Oblats de France

Il faudra donner la croix du p. Arnoux à un jeune Oblat; on ne fera d'exception pour personne, si ce n'est pour ceux qui font des miracles.

[Marseille,] le 13 mars 1830.

En lisant ton petit plaidoyer sur la croix de notre p. Arnoux, j'étais presque de ton avis, je sentais que les raisons que tu me donnais étaient fondées, mais il y aurait de l'inconvénient à s'y arrêter. Il faudra donc garder une forêt de croix dans nos maisons, car j'espère en la bonté de Dieu que tous ceux qui mourront dans le sein de la Société arriveront au ciel chargés de mérites après avoir édifié leurs frères et consacré leur existence au service de l'Église et à la sanctification des âmes. Qui est-ce qui sera juge du degré d'héroïsme auquel il faudra être parvenu pour être préféré, supposé qu'on ne veuille l'accorder qu'à une supériorité marquée? Ces distinctions n'auront-elles pas quelque chose d'odieux dans une Société dont tous les membres travaillent à devenir saints dans l'exercice du même ministère et la pratique exacte des mêmes Règles? Ce

---

[1] REY, I, 482, 483.
[2] Le Fondateur ordonna que le nom du Père ou Frère défunt serait gravé sur la partie supérieure de la plaque de cuivre qui couvre les branches de la croix (REY, I, 482).
[3] REY, I, 483.

ne sera pas moi qui ferai ce discernement. Je ne vois que les miracles qui puissent mettre hors ligne. Ils prouveront, non point que ceux qui n'en feront pas seront moins saints, qu'ils auront moins bien vécu, qu'ils seront moins morts dans le Seigneur, mais qu'il plaît à Dieu de manifester sa gloire par eux, qu'ils doivent ainsi être distingués parmi les autres prédestinés qui seront entrés au ciel par la petite porte qui s'ouvre sans fracas, ou sans éclat pour mieux parler. Or, jusqu'à présent, je ne vois pas que nous ayons à faire d'exception à la Règle que j'établis.

345. [Au p. Guibert,,à N.-D. du Laus].[1]

345. VII Lettres aux Oblats de France

Procès au p. Capmas. Soumission à la volonté de Dieu.

[Marseille,] le 22 mai 1830.

D'abord je me félicite, mon cher Père, que vous n'ayez plus craché le sang. Il n'est pas surprenant que tant d'agitation et d'inquiétude ait ébranlé votre santé. Il y a vraiment de quoi se dépiter en voyant l'iniquité aux aguets et la haine contre la religion et ses ministres triompher même de la justice[2]. Cependant soumettons-nous au malheur des circonstances et rapportons-nous-en à Dieu qui ne permet que ce qu'il faut: on n'ira jamais au-delà de sa volonté.

346. [Au p. Jeancard, à Aix][3].

346. VII Lettres aux Oblats de France

Le p. Jeancard restera à Aix, mais il doit s'occuper selon la vocation oblate.

[Marseille,] le 4 juin 1830.

J'ai été enchanté d'apprendre, mon cher p. Jeancard, que votre petite course apostolique n'a pas été nuisible à votre santé. J'espère qu'elle aura été aussi fort utile à votre âme. Il en serait de même de tout ce que nous faisons par devoir si nous comprenions nos véritables intérêts. Nos plus grandes répugnances ne nous laisseraient pas plus d'impression qu'un songe, si nous avions le bon esprit de ne pas les entretenir sous mille prétextes qui peuvent nous faire illusion, mais qui ne pèsent pas une once dans la balance de la religion, la même qui sera tenue par l'archange au jour du Jugement. Acquittons-nous donc bien et même volontiers de tout ce que la Règle ou l'obéissance nous prescrivent. Nous sommes ici-bas les serviteurs de Dieu et de l'Église. L'Économe du Père de famille ne peut pas toujours nous employer selon nos goûts, il a un devoir plus pressant à remplir qui est celui du service même. Qu'importe après tout que nous fassions ceci ou cela, pourvu que nous agissions pour

---

[1] REY, I, 482.

[2] Au retour d'une retraite prêchée au petit séminaire d'Embrun, le cheval que montait le p. Capmas s'emporta et renversa un homme qui mourut quelques jours après l'accident. Le 22 mai, le tribunal d'Embrun, présidé par des anticléricaux, condamna le missionnaire à trois mois de prison, 50 f. d'amende et à 1200 f. de dommages. La chambre de Gap porta quelque temps après un jugement d'acquittement complet en faveur du p. Capmas (REY, I, 482).

[3] YENVEUX, III, 92; IV, 232; REY, I, 484.

Dieu dans la sphère qui nous est tracée par nos supérieurs. A part toutes ces considérations surnaturelles, qui sont pourtant de quelque poids, humainement parlant il faut savoir prendre son parti et faire de nécessité vertu. C'est ce que font tous les gens de bon sens. J'ai vu des militaires qui ne se seraient pas beaucoup souciés d'aller à Alger, ils y sont allés aussi gaiement que les autres. Le séjour d'Aix n'est pas aussi brûlant que celui d'Afrique et on n'y est pas exposé aux coups de canons. Sérieusement on ne s'apitoyera pas aisément sur le sort de celui que le devoir y retient. Ainsi, cher ami, sachant que je ne puis pas faire autrement que de vous y laisser, sachez vous y faire des occupations conformes à votre vocation. Ne perdez pas de temps à bailler aux corneilles. Travaillez, vous avez trop de talents pour n'être pas épouvantablement responsable d'une inaction que rien ne peut excuser à mes yeux. La petite course que vous venez de faire vous a suffisamment distrait, mettez-vous à l'ouvrage comme si vous étiez pressé et ne le sommes-nous pas toujours dans cette vie fugitive, pendant le court espace de laquelle il faut pourtant que nous remplissions notre tâche.

347. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

347. VII Lettres aux Oblats de France

Fermeté dans la direction des communautés.

[N.-D. du Laus,][2] le 11 juillet 1830.

... Il ne faut jamais de ces sortes de condescendance, on tolère pour un temps et l'on oublie ensuite d'urger le précepte et c'est ainsi que les abus s'introduisent.

348. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

348. VII Lettres aux Oblats de France

Joie d'apprendre la prise d'Alger.

[Grenoble][4], le 15 juillet 1830.

C'est vous qui m'avez appris les ravissantes nouvelles d'Alger. J'ai lu votre lettre sous un arbre à Rambaud; j'étais ému de reconnaissance envers Dieu, j'étais fou de joie...

---

[1] REY, I, 485.
[2] Le Fondateur fut absent de Marseille pendant près de 7 mois. Il entreprit ce voyage en Suisse, le 6 juillet, sur l'ordre exprès des médecins et du p. Tempier (Leflon, II, 358-359); de plus l'occasion était bonne de distraire sa sœur, Mme de Boisgelin, qui ne se remettait pas de la douleur causée par la mort de sa fille Nathalie (lettre du p. de Mazenod à sa mère, 15 juin 1830). Survint alors la Révolution de juillet qui, au cours des premières années, fut très anticléricale. Le p. de Mazenod crut bon d'acheter une maison à Billens, en Suisse, et d'y faire monter les scolastiques. Au départ, il s'arrêta à N.-D. du Laus où il fit la visite canonique et encouragea le p. Guibert qui avait des difficultés à établir l'observance dans toute la rigueur de la Règle.
[3] RAMBERT, I, 544; REY, I, 486.
[4] Le Fondateur, sa sœur et sa mère restèrent à Grenoble du 12 au 17.

J'admire la promptitude des résolutions de notre très cher Evêque; il est toujours le premier à bien faire[1].

349. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

349. VII Lettres aux Oblats de France

Visite de Genève et Lausanne; réflexions sur la situation de l'église catholique en Suisse. N.-D. du Laus. Désir de fonder une mission en Algérie. Marguerite-Marie Alacoque.

Fribourg, le 26 juillet 1830.

... Nous arrivâmes de fort bonne heure dans cette capitale de l'erreur. Je ne puis vous rendre l'impression pénible que j'éprouvai. La vue de l'église catholique, où je m'empressai d'aller adorer Notre Seigneur, ne fit qu'aggraver mon angoisse; la petitesse de ce temple, au centre d'une ville supérieurement bien bâtie, sa pauvreté apparente au milieu de tant de richesses; la pensée que le bel édifice de Saint-Pierre est au pouvoir des hérétiques, tout ce monde que je rencontrais dans les rues marqué du signe de l'hérésie, tout contribuait à me froisser l'âme et à me jeter dans une profonde tristesse.
Cependant, je ne voulus pas me priver de la consolation de dire la sainte messe sur cette terre infidèle, et j'offris le saint sacrifice aux intentions que vous pouvez supposer; j'avoue que ce ne fut pas sans quelque émotion, car après tout, offrir la sainte victime sur ce boulevard de l'erreur, y adorer Jésus-Christ, l'élever à la face de tant de rebelles, et invoquer sur eux sa miséricorde, ou à défaut sa justice, c'est encore quelque chose, surtout quand on pense aux siècles passés et à la disposition présente des esprits. Néanmoins il ne me serait pas possible de vivre en ces lieux; nous en partîmes au plus tôt, continuant notre route. Rien n'est beau comme ces bords du lac, que nous côtoyâmes dans toute sa longueur par un temps magnifique; nous parvînmes ainsi jusqu'à Lausanne, où je voulus voir la belle cathédrale, d'où furent chassés nos frères, et dont s'enorgueillissent aujourd'hui ces Vaudois, qui n'ont même plus la monstrueuse foi de Calvin. Quel spectacle que ce vaste et beau temple désert, inhabité, qui ne dit plus rien à l'âme, dont la majestueuse architecture contraste avec la nudité du sanctuaire, et l'ignoble table de cabaret qui tient lieu d'autel et de tout objet de culte extérieur. Il reste pourtant encore quelques tombeaux d'évêques, et même celui d'un Pape, qui semblent là pour protester contre l'envahissement sacrilège de ce lieu jadis si saint, aujourd'hui si horriblement profané. Quelle douleur au sortir de ce bel édifice, de voir la petite église que l'on construit non loin de là. Oh! que l'on sent alors ce qu'a de dur cette oppression! Se voir chassé d'un magnifique palais, être réduit à bâtir une masure en comparaison de ce beau temple, devoir se taire et s'estimer même heureux!

---

[1] Ce fut le mardi 13 que le Fondateur reçut la nouvelle de la prise d'Alger. Le p. Tempier lui disait qu'on l'avait apprise à Marseille le 9 à midi. «À deux heures, toutes les cloches ont été mises en branle par ordre de Monseigneur... [qui] prépare un mandement».
[2] RAMBERT, I, 544-545; REY, I, 485, 486, 487, 488. REY (I, 487) copie, sans date, deux lignes probablement tirées de cette même lettre dans lesquelles le Fondateur décrit le trajet d'Annecy à Genève: «Route la plus pittoresque, la plus fraîche de verdure, la plus diversifiée, la plus belle que l'on puisse désirer.»

...Incontestablement le p. Guibert a mieux que personne de sa maison l'esprit de notre vocation; il a pu pécher par la forme, mais pour le fond il a raison. N'ayant que trois jours à passer dans cette communauté, j'ai dû agir avec un mélange de douceur et de fermeté.
...Je vous prie de dire au frère Ricard[1] que sa lettre m'a fait le, plus grand plaisir, qu'il se tienne tranquille en attendant les moments de Dieu. Le Seigneur nous manifestera sa volonté quand il lui plaira, nous tâcherons de seconder ses desseins, mais je suis effrayé de notre petit nombre quand je pense à une colonie.
...Les Jésuites comptent beaucoup sur la bonté de Dieu dans cette circonstance, ils amènent au tombeau de la servante du Seigneur[2] deux de leurs malades désespérés dans l'espérance qu'ils seront guéris. Je le souhaiterais de tout mon cœur à cause de la très sainte dévotion du Sacré-Cœur.

350. [Au p. Guibert, à N.-D. du Laus].[3]

350. VII Lettres aux Oblats de France

Voyage à Annecy et à Genève. Joie d'arriver à Fribourg, en pays catholique. Il faut observer la Règle partout et pratiquer la charité.

[Fribourg][4], le 29 juillet 1830.

Je vous avais promis, mon cher p. Guibert, de vous donner de mes nouvelles lorsque je serais arrivé à Fribourg. M'y voilà depuis jeudi. Grâce à Dieu, nous n'avons éprouvé aucun fâcheux accident en route et nous sommes parvenus sains et saufs au lieu de notre destination. En passant à Annecy, je n'ai point oublié de vous placer sous la protection de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantai. Je m'étais arrangé de façon à pouvoir dire la sainte messe dans le sanctuaire vénérable qui renferme ces précieuses reliques.
Je l'ai dite aussi, la sainte messe, dans cette ville de Genève, boulevard de l'hérésie de Calvin, où un cœur catholique se trouve si mal à l'aise, si oppressé par tout ce qu'il voit et par tout ce qu'il rencontre. Mon premier soin fut de courir à l'église pour y adorer Jésus-Christ depuis si longtemps trahi et blasphémé dans ce repaire d'apostasie. J'avoue que j'éprouvais quelque consolation à le trouver dans ce pays ennemi, et il me semble que l'hommage que j'étais inspiré de lui rendre avait un caractère particulier qui élevait l'âme et l'unissait doucement à Dieu. Je célébrais le lendemain les saints mystères dans ces sentiments et je me plus à reconnaître notre divin Maître pour le souverain Seigneur de tous les hommes, même des plus rebelles à sa grâce; mais, n'importe, il me serait impossible de vivre dans des contrées où il est si généralement méconnu. Aussi, mon cœur se dilata à la vue de la première croix que j'aperçus en

---

[1] Le f. Ricard lui avait écrit: «...en apprenant la prise d'Alger vous ne pûtes retenir vos larmes; pour moi, je vous assure que depuis cette heureuse nouvelle je n'ai plus de repos... Dès le commencement de cette guerre, vous manifestâtes bien clairement que si jamais c'était possible, vous établiriez une mission dans ces contrées infidèles; un succès surprenant vient de couronner les efforts de nos troupes et ne doutant point de voir bientôt vos desseins se réaliser, je n'ai pu me résoudre à attendre votre retour pour solliciter l'insigne faveur de traverser la mer...» (REY, I, 486).
[2] À Chambéry, le Fondateur rencontra le Provincial des Jésuites de France qui devait aller à Autun pour assister à l'ouverture du tombeau de Marguerite-Marie Alacoque.
[3] YENVEUX, I, 23; III, 5, 113; IV, 25; V, 131, 205; RAMBERT, I, 545.
[4] Les voyageurs arrivèrent, le 21 juillet, à Fribourg où ils demeurèrent jusqu'à la mi-novembre. Louis de Boisgelin s'y trouvait, pensionnaire au collège des Jésuites.

entrant dans le canton de Fribourg. Nous récitâmes avec transport le *Vexilla* comme si nous avions retrouvé notre boussole. Nous n'errions pourtant que depuis deux jours dans ce beau pays ravagé par l'hérésie.
Je saluais avec un plaisir indicible tous les bons paysans que je rencontrais, comme s'ils eussent été des frères que je retrouvais; je les bénissais et les félicitais intérieurement du bonheur qu'ils avaient eu de conserver la foi au milieu d'une si épouvantable séduction.
C'est dans ces occasions que l'on sent ce que c'est que d'être catholique et tout ce qu'a de ravissant cette véritable charité qui nous unit tous dans notre centre commun qui est Jésus-Christ, à qui soit honneur et gloire en tous lieux, en tout temps et pendant l'éternité!
Je suis encore peiné, mon cher ami, de ce que j'ai vu à N.-D. du Laus. Dieu veuille que mes exhortations aient produit l'effet que j'ai le droit d'en attendre. J'espère que chacun se sera dit qu'il est rigoureusement obligatoire pour lui d'observer strictement notre Règle. Où en serions-nous si l'on n'y était fidèle que dans les maisons que je puis surveiller moi-même? Cela fait, on ne sera pas encore parvenu à la fin que nous nous proposons, il faut se remplir de notre esprit et ne vivre que par lui. La chose parle de soi sans qu'il faille l'expliquer. De même que l'on a dans une Société un habit commun, des Règles communes, il faut qu'il y ait un esprit commun qui vivifie ce corps particulier. L'esprit du Bernardin n'est pas celui du Jésuite. Le nôtre aussi est à nous. Ceux qui ne l'ont pas saisi, faute d'avoir fait un bon noviciat, sont parmi nous comme des membres disloqués. Ils font souffrir tout le corps et ne sont pas eux-mêmes à leur aise. Il est indispensable qu'ils se mettent à leur place.
La charité est le pivot sur lequel roule toute notre existence. Celle que nous devons avoir pour Dieu nous a fait renoncer au monde et nous a voués à sa gloire par tous les sacrifices, fût-ce même celui de notre vie. C'est pour être dignes de ce Dieu à qui nous nous sommes consacrés que nous avons fait vœu de renoncer à nous-mêmes par l'obéissance, aux richesses par la pauvreté, aux plaisirs par la chasteté. Je n'ai pas à me plaindre sur ce dernier article, j'ai peu à dire sur le second mais le premier n'est pas compris par certains individus. De là les désordres que j'ai eu à déplorer. Qu'on ne cesse de méditer sur ce point si important: qu'on n'est pas religieux en l'observant si mal qu'on l'a fait jusqu'à présent.
La charité pour le prochain fait encore une partie essentielle de notre esprit. Nous la pratiquons d'abord parmi nous en nous aimant comme des frères, en ne considérant notre Société que comme la famille la plus unie qui existe sur la terre, en nous réjouissant des vertus, des talents et des autres qualités que possèdent nos frères autant que si nous les possédions nous-mêmes, en supportant avec douceur les petits défauts que quelques-uns n'ont pas encore surmontés, en les couvrant du manteau de la plus sincère charité, etc., pour le reste des hommes, en ne nous considérant que comme les serviteurs du père de famille chargés de secourir, d'aider, de ramener ses enfants par le travail le plus assidu, au milieu des tribulations, des persécutions de tout genre, sans prétendre à d'autres récompenses qu'à celles que le Seigneur a promises aux serviteurs fidèles qui remplissent dignement leur mission.
Regardez la Règle comme notre code, les supérieurs comme Dieu, nos frères comme d'autres nous-mêmes. Qu'on se juge, qu'on se corrige, ou que l'on se regarde comme réprouvé. La sentence paraît sévère, mais elle est certaine. Aussi donnerais-je mille fois ma vie pour qu'à jamais aucun des nôtres ne donnât le scandale de n'être pas digne de sa vocation. Pour préserver les vôtres de ce malheur:

Argue, obsecra, increpa, in omni patientia et doctrina. Deus pacis aptet vos in omnibus[1].
Les ports de lettres étant très coûteux à la distance où nous sommes, je vous prie de rendre cette lettre commune à toute votre communauté. Faites-la passer ensuite par la première occasion au p. Tempier. Je vous embrasse tous en me recommandant à vos prières.

351. [Au p. Tempier, à MarseiBe].[2]

351. VII Lettres aux Oblats de France

Réflexions à l'occasion de son 49e anniversaire de naissance. Peu de talents et de vertus parmi les sujets de la Congrégation alors que s. Ignace fut entouré d'hommes extraordinaires. Messe chez les Jésuites et chez les Rédemptoristes. Ne plus s'occuper de l'Algérie.

[Fribourg, le] 1er août 1830.

En jetant les yeux sur la date de cette lettre, vous vous rappellerez, mon cher ami, que j'entre aujourd'hui dans ma quarante-neuvième année. Je me suis occupé hier, toute la journée, des pensées que me fournissait la circonstance de la fin de mes quarante-huit ans. J'ai gémi, comme vous pouvez le penser, sur bien des misères; j'ai remercié Dieu de beaucoup de grâces, mais je me suis attristé, et voilà en quoi j'ai eu tort, de retrouver dans l'ensemble de ma vie un champ plus vaste que celui que j'ai parcouru, je veux dire qu'il me semblait que je n'avais pas fourni ma carrière. Est-ce ma faute? Est-ce celle du temps?
Le directeur à qui je me suis ouvert sur ces peines paraît persuadé que c'est la faute du temps et le malheur des circonstances. Je me plaignais alors en quelque sorte à Dieu de m'avoir donné plus de pensées, plus de désirs, plus de moyens, plus de volonté que de force. Si, pour être juste, je consentais à me rendre le témoignage que j'avais assez habituellement profité des positions où je m'étais trouvé pour agir, même avec quelque courage, au milieu des obstacles de tout genre, je me savais, en quelque sorte, mauvais gré de n'avoir pas été placé dans un autre temps, en de telle autre position où j'aurais pu déployer toute l'énergie qui était en moi, et qui s'éteint faute d'aliment.
Les grandes œuvres d'un saint Charles Borromée ont toujours excité dans mon cœur plus de satisfaction et de joie que d'admiration. Je ne le prononçais pas, crainte d'orgueil, je ne m'arrêtais pas à cette pensée, mais foncièrement je n'ai jamais pu m'en défendre, je n'ai jamais pu arracher du fond de mon être qu'à sa place j'en aurais fait autant. Hier encore, où la solennité et la longueur des offices auxquels on m'a fait présider, [en] la fête de saint Ignace, et la circonstance du dernier jour de mes quarante-huit ans, excitaient en moi plus de dévotion et de plus saints désirs, et me laissaient aussi le temps de réfléchir sous l'influence de Jésus-Christ présent et exposé, dans quel abîme je plongeais! Combien de sentiments divers! J'étais heureux à l'autel, j'offrais le saint sacrifice pour l'Ordre des Jésuites, sans oublier notre famille. Je félicitais leur saint fondateur des merveilles qu'il avait opérées; mais quels secours n'eût-il pas pour cela! Rien de semblable de nos jours. S'il eut pour ennemis tant

---

[1] 2 Tim. 4, 2; Hebr. 13, 20: Deus autem pacis... aptet vos in omni bono. «...reprends, menace, exhorte, avec une entière patience et toujours en instruisant... Que le. Dieu de la paix... vous rende capables de toute bonne œuvre...»
[2] YENVEUX,I,27;V,35;VIII, 13, 192; IX, 28*;RAMBERT, I, 546-548; REY, 1,488.

d'hérétiques et de mauvais chrétiens, quelle protection éclatante des Papes et des Évêques les plus célèbres! On voyait tout perdu dans l'Église, on rattacha à son Ordre la cause de l'Église: de là tout ce qu'il obtint.
Mais, il faut l'avouer, par quels hommes il fut secondé! Dès les premières années de leur réunion, on aurait pu dire de chacun d'eux qu'ils faisaient plus que lui. Je ne parle pas seulement des premiers compagnons, je parle de tous ceux qui se joignirent à eux dès qu'ils se firent connaître. Il semble que tous ceux qui, avec le zèle de défendre l'Église si horriblement déchirée se sentaient le talent de lui être utile et la vertu de se dévouer à ce grand œuvre, venaient se ranger sous la bannière d'Ignace, sa Compagnie fut dès le principe une armée de généraux. Étonnez-vous, après cela, de tout ce qu'ils ont fait! Je viens de lire, en vingt-quatre heures, toute la vie du p. Canisius, un de ces hommes que j'admire et que je jalouse pour notre temps. Les empereurs, les électeurs, les évêques se l'arrachaient. Il fit sept voyages à Rome, où tout le bien se concertait, avec plusieurs autres religieux de sa trempe qui, sans doute, concouraient avec saint Ignace à la réussite de tous ses projets. Voyons-nous rien de pareil autour de nous? Il faut former péniblement quelques enfants, dont la plupart ne parviennent pas à concevoir les grandes pensées qui devraient les élever au-dessus de tout ce qui les entoure. Pas un qui puisse fournir quelque chose du sien, apporter une pierre à l'édifice qu'il faudrait construire de concert. Malheureux temps! détestable influence du siècle sur les esprits! S'il en est qui pourraient produire quelque chose, c'est en sens inverse, et à la place de l'élan que donnerait le concours de plusieurs volontés dirigées vers le même but, il faut voir amortir et émousser tous les traits qui partiraient de nos âmes, par les ménagements, les précautions, les raisonnements dont il faut user à leur égard pour les utiliser du moins dans la région moyenne où ces âmes froides et sans vigueur veulent se tenir.
J'ai fini par demander à Dieu de m'enlever de ce monde si je ne dois pas faire autre chose que ce que j'ai fait.

Le 2 août.

Je vous prie, mon cher ami, de brûler la feuille qui précède[1]. Cet épanchement est bon pour vous, pour qui je n'ai rien de caché, mais si quelque autre le lisait, il pourrait le mal interpréter et se persuader que je fais peu de cas des frères que Dieu nous a donnés, tandis que, très certainement, il en est bon nombre que j'estime. Quelques-uns ne peuvent pas douter que, tout en les aimant, je les voudrais autres qu'ils ne sont puisque je ne cesse de leur dire et que je le leur ai écrit quand l'occasion s'en est présentée. Du reste, il faut bénir le bon Dieu des espérances que nous avons pour l'avenir. Le bienheureux Alphonse de Liguori n'a pas été plus heureux que nous de son vivant.
J'ai dit la sainte messe, ce matin, dans une maison de sa Congrégation. Ce qu'il y a de singulier, c'est que j'ai été le seul aujourd'hui à célébrer sa fête. Elle est renvoyée à dimanche, à cause de la Portion-cule qui attire les fidèles dans les églises des Franciscains. Les commencements sont pénibles à ce qu'il paraît pour tout le monde. Les Pères Liguoriens s'étaient d'abord placés à la Valsainte où ils ne purent pas tenir à cause du froid qu'il y faisait. Quant on transféra le séminaire de Fribourg dans une aile du pensionnat, ils achetèrent la maison et l'église que le séminaire abandonnait. C'est là où ils sont, quoique très mal, mais, comme de raison, ils tenaient à s'établir ici. Leur

[1] Le p. Tempier écrivit en marge de cette lettre, probablement après la mort du Fondateur en 1861: «je n'osai pas dans le temps déchirer cette lettre et la jeter au feu, comme me disait de le faire mon vénéré Père, je le ferai encore moins aujourd'hui.»

ministère est de confesser dans leur petite église et d'y prêcher. La plupart des Pères se dispersent dans les campagnes pour dire là messe dans les villages. A cet effet, ils font ordonner leurs sujets avant même qu'ils aient fait leur cours de théologie, et la maison de Fribourg est comme la nôtre du Calvaire pour les études.
Je passerai la journée de dimanche prochain avec cette communauté, comme j'ai passé celle de samedi avec les Jésuites, à l'occasion de la fête de saint Ignace. Ils me donnent les uns et les autres un grand sujet d'édification.
... Je vois par celle d'Honorat qu'on s'occupe beaucoup trop d'Alger. Dites aux deux maisons que c'est assez. Quand le temps sera venu, s'il arrive, alors comme alors. Maintenant que chacun s'occupe de son affaire, qu'on se rende propre à tout par l'étude et par la piété et qu'on attende sans empressement et sans soucis que le bon Dieu manifeste ses desseins.

352. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

352. VII Lettres aux Oblats de France

Révolution à Paris, inquiétude du Fondateur.

[Fribourg, le] 4 août 1830.

Vous comprenez, mon cher ami, avec quelle impatience j'attends de vos nouvelles. Vous ne m'avez pas écrit le 30, époque où, selon mon calcul, vous devez avoir eu connaissance des événements de Paris[2].
Vous avez eu tort, car vous pouvez calculer le degré de mon inquiétude après des bruits plus exagérés les uns que les autres, pendant les trois jours que le courrier n'est pas arrivé. Hier enfin, le *Constitutionnel* du 31 nous a fait connaître l'état des choses, par ce qu'il dit et par ce qu'il tait. Quelques lettres, adressées à des familles suisses, dont les parents sont au service de la France, ont confirmé une partie des récits du journaliste. Maintenant il nous reste à savoir ce qui se passe chez vous. Quoi qu'on puisse me dire ici, si on pensait à Marseille qu'il fût nécessaire que je retournasse, vous me le manderez. Mon mal n'est pas de ceux que le changement d'air peut guérir; mon cœur m'a assez fatigué dans la journée d'hier; je me porte bien d'ailleurs.

353. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

353. VII Lettres aux Oblats de France

Inquiétude; doit-il retourner à son poste à Marseille?

[Fribourg, le] 9 août 1830.

Est-il concevable que vous ayez eu la constance, dans des moments comme ceux où nous sommes, de me laisser sans lettres du 27 juillet au 4 août! Je vous disais, dans ma dernière lettre, que vous me fissiez savoir sur-le-champ si mon oncle jugeait à

---

[1] RAMBERT, 1, 549-550.
[2] Allusion à la révolution de juillet (27-29) 1830, avec la chute de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe (Monarchie de Juillet). " RAMBERT, I, 550.
[3] RAMBERT, I, 550.

propos que je retournasse auprès de lui. Je vous réitère la même demande; je languis ici outre mesure, d'autant plus que je puis être utile à rien ni à personne.

354. [Au p. Tenipier,à Marseille].[1]

354. VII Lettres aux Oblats de France

Écrire trois fois par semaine. Félicitations au p. Tempier et au p. Guibert qui sont demeurés à leur poste; reproches aux Pères de Nîmes. Que les scolastiques redoublent de ferveur et d'application à leurs devoirs.

[Fribourg, le] 13 août 1830.

À moins, mon cher ami, que vous ne m'ayez écrit entre vos lettres des 20, 27 juillet et 4 août, il m'est impossible de ne pas m'affliger de votre négligence à me donner de vos nouvelles dont j'ai un si grand besoin. Je suis fatigué de vous répéter que, dans les circonstances graves où vous vous trouvez, ce ne serait pas trop de m'écrire trois fois par semaine. Vous sentez que je ne pense qu'à vous et que je me sens ici comme un poisson hors de l'eau.
Je soupire après le moment où la faculté décidera que je me porte assez bien pour reprendre mes occupations ordinaires et partager votre travail. Consultez mon médecin ordinaire. Je suis à son obéissance. Ceux d'ici ne connaissent pas assez mon tempérament; mais conjurez-le de ne pas tant considérer ma carcasse qu'il perde de vue mes devoirs, dont je ne puis m'acquitter ici.
J'approuve en tout point votre conduite[2]. Je n'attendais pas moins de vous; vous avez fait ce qu'il fallait faire. Il s'en faut que je donne les mêmes éloges à ceux dont vous me parlez[3]. Guibert m'a écrit, et il n'a pas fait comme eux[4]. A moins qu'il ne se soit passé des choses que vous ne me dites pas, je ne conçois pas comment l'aumônier a quitté son poste[5]. Il n'a pas fait son devoir en cette circonstance; n'avait-il pas des malades à soigner? C'est auprès d'eux que je serais resté. Cette bonne contenance eut fait honneur à son courage et à son ministère tout de charité. Au nom de Dieu, que tous ces fracas ne nuisent pas à la régularité des nôtres. Qu'ils ne s'occupent des événements qu'autant qu'il le faut pour n'être pas étrangers à ce qui se passe; mais que la piété et toutes les saintes pratiques de leur état n'en souffrent pas le moindre détriment. Au contraire, qu'ils redoublent tous de ferveur et d'application à leurs devoirs. Maintenez fortement l'étude; la science est une condition indispensable pour être utilisés quelque part que l'on soit.
Que l'on soit à la Règle plus que jamais; ce n'est qu'ainsi qu'on attire les bénédictions de Dieu sur soi et sur les autres. Parlez fortement sur ce sujet à tous. Je leur en fais un cas de conscience. Je ne vois ici que des gens réguliers et parfaitement dans leur état. Pourquoi ne les imiterait-on pas? Tout est bon pour eux. *Domini est terra et plénitude ejus*[6].

---

[1] RAMBERT, I, 550-552; REY, I, 489.
[2] Le p. Tempier avait écrit, le 8 août: « Notre devise est: prudence et modération, mais vigilance, force et courage» (REY, I, 489).
[3] A Nîmes, le clergé était menacé. L'Évêque, les chanoines et aussi les Oblats avaient quitté la ville (REY, I, 489).
[4] À N.-D. du Laus, tout était resté calme, cf. Guibert à Mazenod, 6 août (REY, I, 489).
[5] On ne conserve pas la lettre du p. Tempier; il n'est pas facile dé Savoir de qui il s'agit.
[6] PS. 23, 1.

...Je vous embrasse et suis bien contrarié d'être à une si grande distance de vous, de mon oncle et de tous mes amis; sur trois pensées, deux et demie sont pour vous tous.
14 août.
Je m'occupe depuis quelques jours de chercher une maison de campagne. Si je trouve quelque chose de convenable, je ne la laisserai pas échapper[1].

355. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

355. VII Lettres aux Oblats de France

Projet d'acheter une maison en Suisse et d'y faire monter les frères scolastiques.

[Fribourg, le] 15 août 1830.

...II n'y a pas d'autre parti à prendre que d'acheter une campagne, ou un vieux château qui ne soit pas cher[3]. J'en ai deux en vue; ils sont l'un et l'autre situés à quatre ou cinq lieues d'ici, au centre de la population catholique. Je regarde comme très important d'avoir un pied-à-terre. La Providence nous conduira ensuite selon ses adorables desseins. Il faudrait dans cette maison quelques prêtres qui pussent au besoin donner des secours aux curés des campagnes. Ils feraient dans la partie française ce que les Liguoriens font dans la partie allemande. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourraient se faire apprécier. J'établirais dans le même local nos étudiants, car ne vous flattez pas de pouvoir les garder réunis sous vos yeux.
Reste à savoir, maintenant, si on ne s'offusquera pas ici de voir plusieurs prêtres réunis en communauté. Je vais tout doucement m'en informer.

356. [Au p. Courtès, à Aix].[4]

356. VII Lettres aux Oblats de France

Fondation en Suisse. Que tous soient fervents et fidèles à leurs devoirs.

[Fribourg, le] 15 août 1830.

Il y a longtemps que je ne serais plus ici si je ne croyais que la Providence m'y a poussé pour aviser à quelque moyen de conservation pour la famille. Sans me dire de rester, je n'en aurais rien fait; aurais-je pu me croire à ma place? Je le pense si peu que je crains que mon absence ne soit un scandale pour plusieurs.
Tiens la main à ce que chacun s'acquitte ponctuellement de son devoir. C'est surtout dans les moments critiques qu'il faut être plus fervents, plus hommes de Dieu, irréprochables en tout point. Les grâces extraordinaires dont on a besoin ne sauraient être accordées à des âmes tièdes, à des hommes terrestres. La vie n'est rien pour ceux qui comptent sur l'éternité; l'essentiel est de plaire à Dieu, d'accomplir ses

---

[1] Ces trois lignes du 14 août proviennent peut-être d'une lettre distincte de celle du 13.
[2] RAMBERT, I, 552.
[3] Le p. REY (I, 489) écrit que le Fondateur avait formé, dès son arrivée à Fribourg, le projet de créer un établissement dans ce canton catholique de la Suisse. Le p. Rambert semble plutôt dire que cette idée lui vint après la Révolution de juillet. «La persuasion de la plupart des meilleurs esprits en France, écrit RAMBERT (I, 552), était que la Révolution de 1830 ne tarderait pas de tomber dans les excès de celle de 93.»
[4] RAMBERT, I, 553.

commandements et ses conseils, de faire en tout sa sainte volonté, quoi qu'il en coûte à la nature. Notre vocation est de faire du bien à tout le monde; quand nous ne pourrons plus le faire dans un lieu, nous le ferons dans un autre.

357. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

357. VII Lettres aux Oblats de France

Chant du Domine salvum fac regem. Que Mgr Fortuné aille se reposer à Nice.

[Fribourg, le] 19 août 1830.

Je m'attendais bien à l'embarras où vous vous trouveriez le 15 pour le chant du *Domine salvum fac*[2]. J'aime mieux la conclusion que tous les raisonnements et les autorités qui précèdent. Votre conseil en tirera des conséquences que je ne voudrais certes pas adopter. J'y vois la doctrine du gouvernement de fait; tout ce que je vous demande, c'est qu'on ne torture pas mon oncle[3], et s'il répugne à prendre des résolutions auxquelles je vois que l'on arrivera, laissez-le partir pour l'Italie. Ce n'est pas à son âge qu'on peut soutenir des luttes du genre de celles qui se préparent.

358. [Au p. Tempier, à Marseille].[4]

358. VII Lettres aux Oblats de France

Si Mgr Fortuné juge opportun de se soumettre au gouvernement usurpateur, il peut rester à Marseille, sinon il lui convient de partir.

[Fribourg, le] 21 août 1830.

J'abandonne tout à la Providence, mais j'en reviens à mon souci pour mon oncle. Je pense qu'il faudra qu'il prenne un parti qui dépendra de l'opinion qu'il embrassera. S'il adopte l'affirmative de son propre mouvement, il n'y a pas d'inconvénient qu'il reste; mais s'il est dans la négative, je crois qu'il ferait bien de quitter au plus tôt, car comment aura-t-il la force d'en supporter toutes les conséquences?

359. [Au p. Tempier, à Marseille].[5]

359. VII Lettres aux Oblats de France

Abandon à la volonté de Dieu dans les difficultés présentes. Consolations intérieures.

[Fribourg,] le 23 août 1830.

---

[1] RAMBERT, I, 558-559; REY, I, 490.
[2] Les nouvelles autorités civiles avaient demandé que, à l'occasion de la fête du 15 août, on chantât le Domine salvum fac regem Ludovicum Philippum. C'était faire reconnaître par l'Église un gouvernement de fait succédant à un gouvernement de droit. Un grand conseil, réuni à l'évêché, décida que l'on chanterait le Domine salvum fac regem, sans désigner le chef du gouvernement, et qu'on garderait cette attitude jusqu'à la décision du Souverain Pontife (REY, I, 490).
[3] Mgr Fortuné de Mazenod avait 82 ans.
[4] RAMBERT, I, 559.
[5] YENVEUX, IV, 79; RAMBERT, I, 561.

J'ai trouvé, mon cher ami, votre lettre du 17, en revenant de ma petite course. Quoique je m'attende chaque jour à de plus mauvaises nouvelles, quand elles arrivent il est impossible de se défendre d'une profonde impression de tristesse, surtout quand les chagrins domestiques viennent surcharger le fardeau déjà si lourd à porter. Je vous dirai pourtant que je ne me décourage pas, et que je suis affligé sans être abattu. Il me semble que Notre Seigneur nous aidera par sa grâce à supporter toutes nos peines.
Ce matin, avant la communion, j'ai osé parler à ce bon Maître avec le même abandon que j'aurais pu faire si j'avais eu le bonheur de vivre lorsqu'il passa sur la terre, et que je me fusse trouvé dans les mêmes embarras. Je disais la messe dans une chapelle particulière, je n'étais gêné par la présence de personne. Je lui ai exposé nos besoins, demandé ses lumières et son assistance, et puis je me suis entièrement abandonné à lui, ne voulant absolument autre chose que sa sainte volonté. J'ai communié ensuite dans cette disposition. Dès que j'ai eu pris le précieux sang, il m'a été impossible de me défendre d'une telle abondance de consolations intérieures, qu'il m'a fallu, malgré mes efforts pour ne pas trahir devant le Frère servant ce qui se passait dans mon âme, pousser des soupirs et verser une telle quantité de larmes que le corporal et la nappe en ont été imbibés. Aucune pensée pénible ne provoquait cette explosion, au contraire, j'étais bien, j'étais heureux et si je n'étais pas si misérable, je croirais que j'aimais, que j'étais reconnaissant. Cet état a duré assez longtemps, il s'est prolongé pendant mon action de grâces, que je n'ai abrégée que par raison.
J'ai conclu de là que notre bon Sauveur avait voulu me donner la preuve qu'il agréait les sentiments que je venais de lui exprimer dans la simplicité de mon cœur. Je vous fais part dans la même simplicité de ce qui s'est passé, pour votre propre consolation et pour votre encouragement. Ne m'en reparlez pas, et continuez de prier pour moi.

360. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

360. VII Lettres aux Oblats de France

Mgr Fortuné de Mazenod devrait quitter Marseille au plus tôt.

[Fribourg, le] 24 août 1830.

D'après la dernière scène que vous me racontez[2], à la place de l'Évêque, je n'habiterais plus mon palais; j'en serais sorti le lendemain. Dans aucun lieu on a fait une pareille violence. Nous avons ici le cardinal Archevêque de Besançon[3]. J'ai vu un de ses prêtres aujourd'hui même qui m'a dit que rien de semblable ne s'était passé chez eux. Encore une fois, je ne crois pas que mon oncle doive habiter une maison où on lui a prouvé qu'il n'était pas le maître[4].

---

[1] RAMBERT, I, 559-560; REY, I, 491.
[2] Le Lieutenant-Général, le Général commandant la garde nationale, le Maire, etc., étaient venus, le 20 août, contre la volonté de l'Évêque, arborer le drapeau tricolore à l'évêché. Lettre du p. Tempier au p. de Mazenod, 20 août. (REY, I, 490-491).
[3] Le cardinal de Rohan.
[4] Mgr Fortuné de Mazenod ne quitta Marseille pour Nice que le 21 septembre, accompagné du p. Dupuy.

361. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

361. VII Lettres aux Oblats de France

Insistance pour que Mgr Fortuné de Mazenod quitte Marseille.

[Fribourg, le] 26 août 1830.

Je vous ai insinué dans plusieurs lettres, mon très cher ami, que mon sentiment serait que Monseigneur passât en Italie pour n'être pas exposé à tous les troubles qui, à son âge très avancé, pourraient affecter son moral au point que sa santé en souffrît considérablement. Je persiste dans cette opinion. Nice n'est pas si loin, qu'il ne puisse faire très aisément ce voyage, et la proximité lui donnerait la facilité de n'être pas étranger à son diocèse tant que les troubles dureraient, et d'y revenir promptement aussitôt que sa présence serait jugée nécessaire. J'insiste sur ce projet avec d'autant plus de raison, que le même parti a été pris par un certain nombre de ses collègues qui avaient moins de raisons que lui de se déterminer à ce sage moyen de concilier plusieurs intérêts. Le motif plausible qu'il pourrait donner, serait la violence qui lui a été faite l'autre jour. Son domicile a été très réellement violé lorsqu'on a fait par force ce qu'il avait refusé à plusieurs reprises. Cette violence n'a été exercée sur personne dans tout son diocèse, comment se l'est-on permise à son égard? Puisqu'on l'a traité si cavalièrement dans cette circonstance, il n'est pas difficile de prévoir qu'on ne le ménagera pas davantage dans d'autres occasions. A son âge, on n'éprouve pas impunément de semblables secousses; il est donc de droit naturel de s'y soustraire en se retirant pour un temps.
Souvenez-vous que s'il ne suit pas ce conseil, il s'en repentira. Sensible comme il l'est, il n'est pas une résolution, de toutes celles qu'il pourra prendre, qui ne l'inquiète, n'agite plus ou moins son esprit et ne porte contrecoup sur son tempérament.

362. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

362. VII Lettres aux Oblats de France

Encouragement dans les embarras où se trouve le p. Tempier.

[Fribourg, le] 2 septembre 1830.

Tandis que ma procuration voyage vers Berne[3], mon très cher ami, je viens selon ma coutume m'entretenir quelques moments avec vous. Avant de vous parler d'affaires, je vous encouragerai dans vos peines et tous les embarras où vous jettent les événements présents et les hommes avec lesquels vous avez affaire. C'est précisément dans des circonstances pareilles que l'on doit donner tout l'essor dont l'âme est susceptible, la soutenir dans une constante énergie, multipliant les ressorts de toutes nos facultés intellectuelles pour ne jamais-nous laisser abattre par l'adversité, ni surmonter par les obstacles et les difficultés. Je sais que notre ministère de paix présente souvent des difficultés pénibles parce qu'il se rattache à tous les devoirs de conscience, mais Dieu nous communiquera les lumières de son esprit si nous l'invoquons avec confiance.

---

[1] RAMBERT, L 560; REY, I,; 491.
[2] YENVEUX, V, 61; RAMBERT, I, 562; REY, I, 491.
[3] II s'agit peut-être de papiers nécessaires à l'acquisition de la propriété de Billens dont l'acte d'achat fut signé le 25 septembre (REY, I, 492).

Après tout, les tribulations sont dans l'ordre de la Providence et un moyen de sanctification pour les élus. Bien loin de consentir à ces ennuis de la vie qui se présentent au milieu des chagrins de l'adversité, c'est alors qu'il faut vouloir vivre pour être plus conformes à notre divin modèle et servir son Église avec un plus pariait désintéressement. Un jour passé dans ces dispositions nous vaut plus de mérites pour le ciel que des années de bonheur et de prospérité. Je vous communique avec simplicité les pensées qui me sont les plus familières dans ta triste position où je me trouve moi-même. Elles sont vraies, ne nous tirons pas de là.

363. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

363. VII Lettres aux Oblats de France

Profanation des croix de missions. Doctrines de Lamennais.

[Fribourg, le] 13 septembre 1830.

Oh! comme j'ai été occupé ce matin, à la messe, de toutes les profanations qui ont été faites à la croix de notre divin Sauveur[2]. Les cheveux se dressent sur la tête au récit de ces infamies. C'est plus fort que dans l'autre révolution. Dieu veuille que cela n'attire pas une semblable malédiction sur notre malheureuse patrie! Quant à moi, je croirais me rendre complice de cette sorte d'apostasie si je consentais, comme on l'a fait en plusieurs lieux, à déplacer le signe adorable de notre rédemption. Les catholiques conséquents dans leurs croyances ont eu le droit d'élever cette croix digne objet de leur adoration, personne n'a le droit de le leur enlever. Dans mon sens, il y a un plus grand scandale dans ce compromis bénévole entre l'autorité civile et l'autorité religieuse, qui fait clandestinement disparaître l'image de Jésus-Christ du milieu de son peuple, que dans la profanation opérée par une horde de malfaiteurs qui la mettent en pièces. Je doute qu'on ait le courage de proposer à Marseille cette confiscation odieuse, mais je ne jurerais pas qu'il en fût autrement à Aix. C'est leur affaire, je ne me suis jamais donné le droit de donner mon avis dans ce pays auquel pourtant je ne suis pas étranger. On m'a dit que les Messieurs du séminaire ont adopté des opinions commodes, ce sont des hommes d'un très mince mérite à mes yeux. Il est possible qu'à force de déraisonner on parvienne à changer l'acceptation des mots; alors ce sera différent, mais, dans cette hypothèse je voudrais qu'on laissât Dieu de côté pour ne pas le mêler irrespectueusement à toutes les instabilités et vicissitudes humaines.
... Si les doctrines de M. de Lamennais sont les mêmes que celles avouées par ses disciples, je l'abandonne entièrement[3]. Je suis révolté de la marche du *Mémorial* et de la *Revue*. Dans quels principes veulent-ils entraîner les catholiques? Dès que notre abonnement sera fini, cessez de le renouveler. Je n'augure pas mieux de leur nouveau journal dont on fait circuler le prospectus[4]. Grand Dieu! Dans quelles aberrations l'esprit humain se jette à force de vouloir subtiliser les théories les plus contraires! On finira par ne plus s'entendre.

---

[1] YENVEUX, III, 200; V, 103; RAMBERT, I, 562-563; REY, I, 492-493, 495.
[2] A Paris et dans plusieurs grandes villes, la révolution de juillet fut très anticléricale: voies de fait commises sur des prêtres et de hauts prélats, pillage d'évêchés, de couvents, de résidences de Jésuites, de la maison des Missionnaires de France à Paris, bris de calvaires, de statues et de nombreuses croix de missions. Cf.: J. Leflon, Mgr de Mazenod, II, 363.
[3] Le Fondateur se montra particulièrement opposé aux thèses de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
[4] Le journal l'Avenir dont le premier numéro parut le 16 octobre.

364. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

364. VII Lettres aux Oblats de France

Achat du château de Billens. Description de la propriété.

[Fribourg, le] 20 septembre 1830.

...Après maintes courses ruineuses, car on ne voyage pas à donation dans ce pays, je me suis décidé et j'ai conclu un marché très onéreux, mais par lequel il fallait passer, si je ne voulais pas m'exposer et n'avoir plus rien à ma convenance. On avait conclu d'avance une convention, sauf mon approbation, pour une habitation des plus agréables du canton. Je m'y suis transporté, et j'avoue que je l'ai trouvée charmante, soit pour le site, soit à cause des agréments qui l'accompagnent. Elle est à une très petite distance d'une petite ville, à portée d'un village; la vue s'étend sur une jolie plaine et des coteaux qui se terminent par les hautes montagnes de la Gruyère, mais à une assez grande distance pour n'en être pas écrasé. La maison est précédée d'un joli jardin; du rez-de-chaussée on parvient, par un berceau délicieux, à un petit bois dans lequel serpente un ruisseau. On a ménagé sous cet ombrage une salle verte et des bancs qui invitent les promeneurs à s'arrêter pour étudier les beautés de la nature. Au-delà se trouve un beau tapis de verdure où paissent en repos les vaches de la ferme, qui est située à une très petite distance du château. Là se trouvent l'écurie pour les vaches, celle pour les chevaux, les greniers à foin, la grange pour battre les grains, les remises, les poulaillers, la laiterie et tout l'attirail aratoire. Vous le dirai-je? Trois chars, un traîneau, une élégante calèche, car il a fallu comprendre tous ces objets dans le marché onéreux qui m'a été imposé. Vous sentez qu'il n'y avait pas à balancer, et que j'ai sanctionné la convention qui avait été passée pour lier le vendeur.
La distance n'est pas très grande, puisque l'autre jour je partis à cinq heures et demie de notre château, et j'arrivai à Fribourg à neuf heures moins un quart. On compte pourtant six [lieues]. Vous voyez que ce ne sont pas des lieues de Provence.

365. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

365. VII Lettres aux Oblats de France

Le Fondateur entre en possession de Billens où tout est déjà prêt pour recevoir les frères scolastiques.

[Fribourg, le] 10 octobre 1830.

C'est aujourd'hui que j'entre en possession de Billens; j'y suis allé avant-hier avec ma mère qui y est restée pour disposer mille choses. Je voudrais qu'on pût s'y établir le 15, jour de sainte Thérèse et de saint Cannât. Ayant passé le contrat le jour de saint Défendant[3], patron ou du moins saint du diocèse de Marseille, je serais bien aise d'entrer dans la maison le jour où on célébrera la fête d'un autre patron de Marseille. Il y a beaucoup de choses à faire, mais, pour le coup, on couchera sur des paillasses; les bois de lit de sapin ne me coûtent que dix francs; ils sont petits, mais très jolis...

---

[1] RAMBERT, I, 553-554.
[2] RAMBERT, I, 554.
[3] 25 septembre.

366. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

366. VII Lettres aux Oblats de France

Arrivée des frères scolastiques à Billens et bénédiction de la maison.

Billens, [le] 15 octobre 1830.

Au milieu des douées émotions que le Seigneur ne laisse jamais de produire dans nos âmes lorsqu'on tâche de se rapprocher de lui, je ne dois pas oublier, mon cher ami, que vous êtes peut-être en peine du retard de mes lettres.
Je m'étais rendu, à Billens avant-hier, pour y préparer les lits de nos étudiants. Quelques précautions que nous eussions prises, il a fallu qu'hier, à leur arrivée[2], ils couchassent tous par terre, sur les paillasses que j'avais fait faire pour être placées sur des lits qui ne sont pas faits. Les ouvriers, dans ce pays-ci, le prennent à l'aise. Cela n'a pas empêché que l'on ne dormît bien. Ce matin j'ai béni la maison et la chapelle, où j'ai placé le saint sacrement. La dévotion m'a paru à son comble, et nous avons fait la bienvenue à Notre Seigneur du meilleur de nos cœurs. J'ai lieu de croire que ce bon Maître a bien voulu accueillir nos humbles hommages et agréer notre abandon et notre confiance. Pour mon compte, j'ai été rempli de consolation, et comme je me reconnais le plus indigne de tous, j'en conclus qu'ils auront eu leur part de bonheur dans cette mémorable journée.
Nous nous sommes mis sous la protection spéciale de notre bonne Mère, de saint Joseph, de saint Cannât et de sainte Thérèse. Après une petite instruction analogue à la circonstance, j'ai dit la sainte messe; tous ont communié avec piété. Nous avons eu ensuite la bénédiction du très saint sacrement.

367. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

367. VII Lettres aux Oblats de France

Joie de vivre avec les frères scolastiques. Nourriture.

[Fribourg[4], le] 24 octobre 1830.

Je suis encore dans le ravissement, mon très cher ami, du bonheur dont j'ai joui pendant les neuf jours que j'ai passés au sein de la famille de Billens. J'étais privé depuis si longtemps de vivre ainsi avec tous ces anges, que j'en ai senti davantage le prix. Ma présence leur était fort agréable, ils ne se lassaient pas de me le témoigner; je pense aussi qu'elle leur était utile sous plusieurs rapports, ne fût-ce que pour les accoutumer par mon exemple à quelques privations indispensables, qui sont d'ailleurs bien rachetées par tous tes avantages qui se rencontrent dans cet. agréable séjour.

---

[1] RAMBERT, I, 555; REY, I, 491.
[2] Le premier groupe de scolastiques avait quitté Marseille le 8 septembre. D'autres suivirent à quelques jours d'intervalle. Tous (14 en tout) passèrent par N.-D. du Laus et se rendirent ensuite par des voies différentes à leur destination (REY, I, 492).
[3] RAMBERT, I, 555-556. Le p. REY, (I, 494) cite deux autres lignes de cette lettre dans laquelle le Fondateur disait qu'il irait bientôt rejoindre son oncle à Nice: «Je dois prendre ma bonne part de la sollicitude et des angoisses qui pèsent sur d'autres.»
[4] D'après les premières lignes de cette lettre, le Fondateur semble écrire de Fribourg.

Le pain est fait de méteil, mais il est bon; c'est énorme ce qu'on en mange. Les gens du pays, qui en mangent très peu parce qu'il est cher, et que les pommes de terre, qui sont excellentes, y suppléent, n'en reviennent pas. Figurez-vous que j'ai été obligé de faire pétrir deux fois dans un jour. Le vin est très mauvais dans ce pays-ci et très cher; aussi les paysans n'en boivent point; ils ne s'en trouvent que mieux. La privation n'en est pas sentie; elle est d'ailleurs trop conforme à la pauvreté pour qu'on se permît de la regretter. Quand la population entière au milieu de laquelle on vit ne fait pas usage d'une chose, il serait impardonnable de la regretter. À Billens, l'eau est de première qualité; tout le monde la trouve bonne et s'en contente; on mange tous les jours une copieuse et très bonne soupe à déjeuner, c'est l'usage du pays; on en fait autant le soir.

368. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

368. VII Lettres aux Oblats de France

Ne pas renouveler l'abonnement au Mémorial et à l'Avenir. Plusieurs Évêques français font confiance au pseudo-prophète Martin.

[Billens, le] 26 octobre 1830.

...Quand notre abonnement au *Mémorial et* à *l'Avenir* sera fini, je ne veux pas qu'on le renouvelle. Écrivez-le à Notre-Dame du Laus et à Aix[2]. Je ne suis pas d'humeur à payer si cher les extravagances de l'école de M. de Lamennais, et je serais inconsolable que quelqu'un des nôtres donnât dans ces billevesées. C'est grande pitié de voir un homme de ce génie perdre son temps à faire des articles de journaux pour établir un système ridicule qui suppose que les catholiques sont une puissance en France, tandis qu'ils ne sont pas même un parti, qui pousse des hommes avides, qui ne demandent pas mieux, a dépouiller le clergé de son modique traitement, propriété très légitime, puisqu'elle n'est qu'une faible compensation des biens immenses qu'on lui a enlevés, sous prétexte de le rendre plus indépendant, tandis qu'il serait plus dépendant que jamais, qu'il n'aurait pas de pain et que personne ne lui en donnerait. Il y aurait trop à dire. Que ne s'occupe-t-il de terminer des ouvrages que l'Europe attend avec une juste impatience. C'était là la vocation de ce grand homme, il n'y a pas répondu. ...Je manquerai vraisemblablement l'Evêque de Nancy[3], comme l'ancien Evêque de Strasbourg[4]; ils sont l'un et l'autre dans les prophéties jusqu'au cou. Le cardinal de Rohan n'y trempe pas mal aussi, l'abbé P[errin][5] et autres de la grande aumônerie, et je ne sais combien de laïques, le comte O'Mahony autant et plus qu'eux. Quand on cause avec eux, ils en parlent pourtant avec beaucoup de calme, comme des gens qui se croient sûrs de leur fait. L'Archange l'a dit à Martin[6]; en faut-il davantage? En attendant, il faut avaler des absurdités et, qui pis est, il faut soutenir d'affreuses calomnies qui rangeraient Louis XVIII, Charles X, la Dauphine, etc., dans la classe

---

[1] RAMBERT, I, 565-566; REY, I, 495-496. D'après le contexte, cette lettre aurait pu avoir été écrite à Fribourg où le p. de Mazenod rencontra plusieurs français en exil. Nous croyons cependant qu'il l'écrivit plutôt dès son retour à Billens où le Fondateur rejoignit la communauté pour la retraite annuelle.

[2] La plupart des Oblats étaient Lamennaisiens, en particulier le p. Touche qui était en correspondance avec Félicité (REY, I, 494).

[3] Mgr de Forbin-Janson.

[4] Mgr Tharin.

[5] Secrétaire du cardinal Rohan-Chabot.

[6] Martin, visionnaire, qui annonçait le retour de Louis XVII.

des plus scélérats d'entre les hommes. N'importe, Martin l'a dit; c'est indubitable. Je suis, au milieu de tout ce monde comme l'incrédule par excellence. On m'excuse parce que je n'ai pas vu ni entendu; et moi, je souris de leur crédulité. Au reste, nous ne tarderons pas de voir qui est-ce qui a tort, parce que déjà une des prophéties doit s'accomplir avant la fin de novembre. Mais celle-ci, je crois, n'est pas de Martin, car tout le monde se mêle de prédire l'avenir. Hélas! le bon sens ne nous fait que trop prévoir de choses, sans avoir recours à de bonnes âmes abusées par leur imagination, sans croire aux prophéties, pour lesquelles je fais profession d'être le plus incroyant des mortels.

369. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

369. VII Lettres aux Oblats de France

Décision du Pape au sujet du serment au nouveau Gouvernement. Prophétie de Martin.

[Billens, le] 28 octobre 1830.

Ne vous compromettez pas davantage avec les autorités de votre pays[2]. Si le Pape prononce qu'on peut faire une chose, on reste libre de la faire ou non, mais un évêque ne peut la défendre. Il n'y a point de déshonneur à modifier son opinion quand le chef de l'Église donne ses instructions. Si la décision du Pape est telle qu'on me l'a dite, mon avis est qu'on ne donne point d'ordre, mais qu'on se borne à faire connaître cette décision en s'abstenant de défendre ce qu'elle autorise. Il faut être conséquent dans ses doctrines. Le Pape, docteur de l'Église, a prononcé, cela suffit pour l'acquit de nos consciences. Il ne s'agit pas, il est vrai, d'un point dogmatique, il n'est donc point question d'infaillibilité, aussi libre à chacun de ne pas faire! Mais, aussi, permis à chacun de se conformer à la décision de la première autorité qu'il y ait sur la terre! D'après la charte, le serment ne peut plus être considéré comme une chose sacrée: c'est une formalité voulue, une promesse transitoire qui doit durer autant que l'ordre de choses du moment subsiste. C'est incontestablement ainsi que l'entendent nos législateurs, et avec le principe de la souveraineté du peuple, on ne peut pas l'entendre autrement. Tout est convention parmi les hommes, surtout la valeur des termes. Vous sentirez comme moi combien la chose est délicate; quand la conscience peut être plus facile que l'honneur, on est souvent embarassé; il ne faut donc rien précipiter.
...Si j'en croyais les prophéties des âmes qui se mêlent de lire dans l'avenir, je vous dirais qu'après deux ans, mais moins de trois, de troubles et de désordres affreux, le calme renaîtra. Le fameux Martin l'a dit; mais vous savez mon peu de foi pour tout ce

---

[1] RAMBERT, I, 563-565; REY, I, 494-495. Rey date cette lettre du 22 et 24 octobre, alors que Rambert écrit: 28. Nous suivons plutôt Rambert qui copie deux extraits de cette lettre, avec chaque fois la même date. C'est lui, d'ailleurs, qui raconte le plus en détail toutes les péripéties du voyage en Suisse.
[2] Le p. de Mazenod et l'administration diocésaine avaient décidé de ne pas prononcé le serment politique exigé des fonctionnaires de l'Etat et qui, d'ailleurs, ne fut pas demandé au clergé. Dans sa lettre du 29 septembre au cardinal de Rohan, le Pape se prononça dans un sens contraire. Le Fondateur s'empresse donc d'inviter le p. Tempier à se soumettre à cette décision et de faire ainsi disparaître au moins ce point de litige avec les autorités civiles.

qui n'est pas révélé dans la sainte Ecriture. Que Martin l'ait dit, c'est indubitable; que cela arrive, c'est à voir[1].

370. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

370. VII Lettres aux Oblats de France

Fête de la Toussaint à Billens. Ferveur de la communauté.

Billens, Saint-Joseph, 1er novembre 1830.

Je n'avancerai pas beaucoup ma lettre aujourd'hui, mon très cher ami, je ne puis y employer que le temps du souper de la famille, qui est même un peu avancé, mais il m'en coûterait trop de ne pas m'entretenir quelques instants avec vous dans un si beau jour où nos anges ont été si fervents et ont couronné leur sainte retraite par des actes si touchants, surtout dans les circonstances présentes.
Je vous tenais pour présent dans cette charmante petite chapelle, où, dès six heures du matin, après notre heure d'oraison, nous avons commencé ce ravissant exercice qui nous transporte dans le ciel, ou du moins qui rapproche tellement le ciel de nous qu'on croit s'y trouver, tant la présence de notre Dieu Sauveur est sensible à tous les cœurs. Les larmes qui coulaient de tous les yeux attestaient les sentiments dont on était animé et le bonheur surnaturel qu'on éprouvait. Cependant nous nous sommes entretenus de notre position, nous avons parlé au Seigneur de nos frères absents pour lesquels, par mon ordre, on prie pour eux tous les jours aux litanies qui suivent l'examen.
N'importe, ce souvenir même rendait la cérémonie plus touchante, et il ne me reste qu'à désirer qu'on s'y soit partout aussi bien préparé et qu'on s'y soit présenté d'aussi bon cœur. Je ne tarirais pas, si je voulais vous parler de tout le bien qu'il y a à dire de tous sans exception. Ils sont tels que j'aurais pu les souhaiter, sans pourtant oser m'en flatter. Ils ont réalisé toutes mes espérances sous le rapport des vertus comme sous celui de la tenue et de la conduite.

3 novembre.

Nos chers enfants ne m'ont pas laissé le temps de vous en dire davantage hier. Ils ne veulent pas perdre un seul des instants que j'ai encore à passer avec eux[3]. On ne se fait pas l'idée de tous les témoignages de déférence et d'affection qu'ils me donnent; c'est une chose vraiment touchante; aussi je sens bien vivement le chagrin de les quitter, outre que cette vie de communauté au milieu d'une jeunesse si fervente est une chose si douce qu'on ne s'aperçoit d'aucune des petites privations qu'elle impose; c'est un vrai paradis sur terre.
Quant au séjour, il est délicieux, nous n'en tarissons pas. Les habitants nous adorent; ils sont ravis de beautés des cérémonies et de l'éloquence de nos prédicateurs. Hier, l'office à la paroisse fut des plus solennels; le curé a des ornements de cathédrale. Comme je ne pus pas me rendre à l'invitation qu'il m'avait faite d'officier, il chanta la grand messe avec diacre, sous-diacre et prêtre assistant, thuriféraires, acolytes, etc.

---

[1] REY (I, 495) et RAMBERT (I, 565) citent ce paragraphe sans en indiquer la date. Nous le mettons avec cette lettre du 28 puisque l'allusion à Martin laisse croire que le Fondateur avait déjà mis le p. Tempier au courant de ces prophéties.
[2] RAMBERT, I, 556-557, 563.
[3] Le Fondateur, sa mère, sa sœur et son neveu Eugène de Boisgelin quittèrent Billens le 16 novembre.

Jamais on n'avait vu cela dans le village. Le p, Mille[1] prêcha à merveille; j'officiai le soir et fis avec la paroisse la procession des morts qui est, dans le pays, la chose du monde la plus touchante par la piété et la foi des fidèles. Je n'en finirais pas si je voulais entrer dans mille détails qui vous intéresseraient assurément beaucoup.
...Je vous ai fait connaître depuis longtemps mon sentiment sur les croix; plutôt mourir que de contribuer à cette apostasie.

371. [Au p. Mille et aux frères scolastiques, à Billens].[2]

371. VII Lettres aux Oblats de France

Visite de Mgr de Forbin-Janson à Billens. Affection du Fondateur pour ses fils. Discrétion dans la correspondance avec la France.

Nyon, ce 17 novembre 1830, à midi.

Dieu seul, mes chers enfants, peut savoir quel sacrifice m'a imposé l'amitié touchante et empressée de l'excellent Évêque de Nancy. Je m'étais promis de jouir pendant quelques heures de votre douce société, mon cœur éprouvait le besoin de se répandre, d'exprimer à chacun de vous les sentiments de cette tendre affection dont il est rempli pour des enfants si dignes de tout mon amour. Il a fallu comprimer, étouffer en quelque sorte cet élan d'une âme qui sentait puissamment le besoin de se communiquer, et j'ai dû vous quitter emportant avec moi ma douleur, mes regrets, sans aucun des adoucissements que j'attendais de vos derniers embrassements et des moments que je m'étais ménagés pour vous les consacrer entièrement. Ce sacrifice a été si pénible que j'ai osé l'offrir au bon Dieu en expiation de ce qu'il y a peut-être d'excessif dans l'affection que j'ai pour vous, si toutefois on peut aimer trop des enfants qui ne m'ont jamais donné le moindre sujet de mécontentement, qui marchent avec ferveur dans la voie que Dieu leur a tracée et qui donnent de si belles espérances à l'Eglise et à notre Congrégation qu'ils servent déjà si bien par leur régularité et leurs bons exemples. Cher enfants, que Dieu vous conserve toujours dans les dispositions où je vous vois! Puissiez-vous même croître en sagesse et en vertus puisque ce fond est inépuisable. Vous savez que l'attachement de votre père se mesure sur les efforts que vous faites pour approcher de plus près de la perfection à laquelle nous devons tous tendre.
....On voit bien que vous ne vous êtes pas encore fait une juste idée de la circonspection avec laquelle il faut écrire en temps de révolution. Il serait impossible de laisser passer un certain nombre d'expressions propres à compromettre ceux qui m'écrivent et ceux qui reçoivent les lettres. Ainsi, mes chers enfants, je vous prie de vous contenter désormais de faire donner de vos nouvelles à vos parents par M. Tempier. La chose est trop importante pour la livrer à votre inexpérience. Mazet par exemple ne se doutait pas qu'il commettait une souveraine imprudence en racontant que Mgr l'Évêque de Nancy était venu vous visiter dès qu'il était arrivé à Fribourg. Il ne savait pas apparemment que ce saint Evêque est proscrit, que sa tête a été mise à prix par les brigands de son diocèse, qu'on épie toutes ses démarches et que tous ceux qui ont des rapports trop intimes avec lui deviennent suspects. Quand il le faut, on ne doit rien craindre mais, sans nécessité, on ne le doit pas. D'autres, en s'adressant à

---

[1] Le p. Mille fut nommé supérieur de la communauté de Billens.
[2] YENVEUX, V, 123, 177; RAMBERT, I, 566-567; REY, I, 496.

quelques-uns de nos Pères, les appellent par leur vrai nom, d'autres encore s'expriment sans plus de gêne sur ce qui se pratique à Billens; enfin, malgré mes recommandations, vous avez plus ou moins commis tous quelque imprudence[1]. Me voilà donc obligé de porter à Nice vos dépêches pour les faire passer plus facilement ou les transcrire au besoin en supprimant ce qu'il n'aurait pas fallu écrire.
Genève, huit heures du soir.
II ne me suffit pas de m'être occupé de vous une partie du jour en lisant les lettres que vous avez écrites, et en m'entretenant avec vous pendant que les chevaux mangeaient l'avoine; je ne veux pas me coucher sans vous dire encore quelques mots.
Mes chers enfants, me voici déjà à deux journées de vous, chaque jour me sépare davantage de ma famille chérie; vous m'êtes tous présents, tels que vous êtes, et je m'occupe si volontiers de vous devant Dieu! C'est là où je vous donne rendez-vous. Parlez souvent de moi à ce Père commun qui est avec son divin Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, le centre de tous nos cœurs; aimons-le, aimons-nous en lui toujours davantage.
Je recommande au cher p. Mille de me parler de tous, de chacun de vous dans toutes ses lettres; tant que je serai à Nice vous pourrez ne pas vous gêner. A tour de rôle vous pourrez m'écrire deux lignes pour votre compte particulier dans chacune de ces lettres; mais n'attendez pas que je vous écrive, ce serait trop long pour mon impatience. Dans quelques jours le p. Mille peut m'adresser une lettre, poste restante, à Nice-sur-mer, Savoie, sans pourtant me donner sur l'adresse d'autres qualités que celles connues de tout le monde...
Mes très chers enfants, je vous aime, je vous embrasse et je vous bénis dans toute l'effusion de mon cœur.

372. [Au p. Tempier, à Marseille].[2]

372. VII Lettres aux Oblats de France

Tempête de neige au cours du voyage de Turin à Nice.

Nice, le [2][3] décembre 1830.

Notre voyage, qui avait été des plus heureux jusqu'à Turin, a fini par être traversé de mille contrariétés. Le temps était superbe à Turin; il commença à se barbouiller le samedi, jour de notre départ[4]. Nous arrivâmes le soir de ce même jour à Limon, qui est le dernier pays au pied de la montagne; la neige commençait à tomber. Nous avions, par surcroît de malheur, un de ces voituriers qui ressemblent plutôt à des brutes qu'à des hommes.
Le maître de poste lui fit dire qu'il était encore temps de partir parce que la neige ne tombait que depuis quelques heures. Il se garda bien de nous le dire; il nous laissa tranquillement coucher à Limon. Pendant la nuit, la neige fit son effet, et lorsqu'il

---

[1] Les scolastiques avaient donné au Fondateur des lettres pour Marseille; il les lut pendant le voyage de Billens à Genève.
[2] RAMBERT, I, 568-571.
[3] Lettre rapportée sans date par Rambert, mais elle relate le voyage de Turin à Nice comme celle envoyée au p. Mille et datée par erreur du 12 décembre. Rey écrit que les voyageurs arrivèrent à Nice le 2 décembre. Le Fondateur dut commencer cette lettre le jour même de son arrivée. Il n'aurait pas attendu le 12 pour raconter ces détails.
[4] Le samedi était le 27 novembre; Rey écrit qu'ils partirent de Turin le 28.

fallut partir le matin, on nous signifia que la montagne était fermée par la quantité de neige tombée dans la nuit. Nous voilà bien campés. Je consultai le maître de poste qui m'assura que le passage était devenu impossible.
J'étais sur le point de retourner à Coni, lorsque nous vîmes venir de loin la voiture du cardinal de Rohan qui venait, comme nous, se prendre dans la nasse. Je lui exposai notre position et celle dans laquelle il se trouvait lui-même. Il lui en coûtait de rebrousser chemin pour prendre la route de Savone; c'est le parti que nous aurions dû prendre; nous avions été fortement tentés de suivre cette route lorsque nous étions partis de Turin; maintenant il fallait se décider promptement, car la neige continuait de tomber à gros flocons. Le maître de poste, consulté, ne dissimula pas la difficulté de l'entreprise; il dit pourtant qu'il ne serait pas impossible de réussir à force de bras; il s'en chargea lui-même, le Cardinal lui ayant été recommandé par le directeur général des postes. Dès lors nous n'avions plus à hésiter, il nous convenait de suivre le sort du Cardinal et de profiter de la trace qu'allait pratiquer l'escouade de cantonniers pour faire passer son carrosse. Nous prenons, de notre côté, des mulets et quelques hommes pour soutenir notre voiture, et nous voilà partis, malheureusement deux heures trop tard. Nous montons à petits pas à travers les sillons de neige que les pioches traçaient au-devant de la première voiture. Mais que de peines et de difficultés pour arriver jusqu'au sommet de la montagne! C'est là que nous attendait ce que l'on appelle la tourmente, c'est-à-dire le vent le plus impétueux qui soulève la neige, en obscurcit l'air et renverse quelquefois hommes, mulets et voitures. Nous aurions bravé ce nouveau danger si le jour ne nous eût manqué. Mais les accidents inévitables d'une pareille marche, les cordes qui se cassent, les mulets qui refusent d'avancer, les palonniers qui se brisent et retardent à tout moment! Bref, il était nuit quand nous arrivâmes à une petite cahute que le Roi de Sar-daigne a fait bâtir, depuis trois ans, pour servir d'asile à ceux qui se trouveraient dans la position où nous étions. Il n'a plus péri personne depuis que ce bon Roi a eu cette excellente idée.

Le Cardinal avait grande envie de franchir le pas; il s'agissait de descendre jusqu'à Ça, autre cahute située au bas des trois tournants les plus rapides et les plus difficiles du côté de Tende. Le maître de poste s'y refusa, déclarant la chose impossible. Nous fûmes à même de reconnaître, deux jours après, qu'il avait raison. Nous nous arrêtâmes donc à ce *barracon,* dans l'espoir de descendre la montagne le lendemain; mais la tourmente, continuant de plus belle, il fallut séjourner dans cette misérable auberge où l'on trouve à peine de quoi ne pas mourir de faim. Le Cardinal et son aumônier s'enfermèrent dans leur voiture, qu'on avait placée dans une remise où la nombreuse bande de montagnards qui nous avait escortés s'était établie autour d'un énorme brasier dont la fumée n'avait point d'issue et remplissait la maison au point de nous faire verser à tous des larmes très *cuisantes.* La nuit se passa ainsi. Le matin nous n'étions pas plus avancés. Le maître de poste, qui partageait notre sort, nous signifia de nouveau qu'il ne serait pas possible de descendre les trois premiers tournants, qui sont les plus dangereux, parce que le vent, couvrant à l'instant et remplissant de nouvelle neige les traces que les hommes ouvraient avec leurs pioches, il n'y avait pas moyen de faire passer la voiture. Il n'était pas question de la nôtre, qui était condamnée à demeurer là tout l'hiver.
Si j'avais été seul, je me serais risqué à descendre à pied, soutenu par deux hommes; mais je ne pouvais pas abandonner ma mère et ma sœur. Nous nous résolûmes de suivre le sort du Cardinal; c'était le plus sage parti que nous eussions à prendre. La journée se passa ainsi dans l'ennui de cette fâcheuse position et en pourparlers, en projets pour en sortir. Nos hommes se retirèrent dans leurs cabanes, avec ordre de revenir

le lendemain si le vent se calmait un peu; nous invoquâmes la sainte Vierge pour cela en disant les litanies.
Le vent diminua dans la nuit, il cessa entièrement vers l'aube du matin. Sur les dix heures, on amena de Limon des traîneaux pour y placer la voiture du Cardinal. Je l'avais prié de prendre avec lui Mme de Boisgelin et son fils; ma mère se plaça derrière avec l'abbé, et moi je partis gaiement dans mes souliers; mais à peine le traîneau eût-il fait dix pas, que l'abbé et ma mère furent effrayés et voulurent descendre. Dix minutes après, le traîneau se brisa et le Cardinal préféra mettre pied à terre, ainsi que ma sœur, et nous voilà dégringolant du sommet de cette affreuse montagne, ayant de la neige jusqu'à mi-jambe. Deux hommes soutenaient les voyageurs et les aidaient beaucoup. Je n'en avais point à mon service, parce que j'avais laissé le mien à la garde de nos bagages. Je ne tombai que deux fois sur ce matelas de neige et, après un quart de lieue de marche, nous revîmes le ciel que nous n'apercevions plus depuis trois jours. Nous allâmes à pied jusqu'à Tende, ayant de l'eau et de la boue jusqu'à mi-jambe; mais j'étais si content de m'être tiré des neiges que rien ne me coûtait...
Enfin, à neuf heures du soir, nous arrivâmes à Nice où nous nous transportâmes chez notre respectable et bien-aimé oncle; et après un bon souper, dont nous avions un extrême besoin, nous allâmes nous reposer en remerciant Dieu que personne n'eût pris mal, pas même ma mère, qui a fait des prodiges pour un âge aussi avancé que le sien.

373. [Au p. Mille, à Billens].[1]

373. VII Lettres aux Oblats de France

Difficultés du voyage de Turin à Nice.

[Nice,] le 2 décembre 1830.

... La neige commença à tomber lorsque nous arrivâmes à Limon qui est au pied du col. Le maître de poste s'empressa de faire dire à notre voiturier qu'il fallait passer sur-le-champ ou qu'on n'y serait plus à temps; celui-ci garda le secret pour lui et nous fît tranquillement passer la nuit à Limon. Le lendemain, le passage était fermé par l'abondance des neiges. Nous allions rebrousser chemin pour prendre la route de Savone, lorsque nous vîmes arriver la voiture du cardinal de Rohan qui venait se prendre comme nous dans la nasse. Il trouva trop dur de s'en retourner et il insista pour tenter le ..passage. Le maître de poste n'osa pas le lui refuser; on envoya vingt hommes en avant pour déblayer la neige et on tripla l'attelage pour traîner la voiture. Nous pensâmes qu'il fallait profiter de si grands préparatifs et suivre le sort de ce Prince de l'Eglise; nous grimpâmes jusqu'au haut de la montagne avec des difficultés incroyables, mais le jour nous manqua lorsque nous en aurions eu le plus besoin et la tourmente se mit à souffler; on eût dit le vent le plus impétueux de nos ouragans. Le courage manqua à nos montagnards et ils déclarèrent le danger imminent si on voulait dépasser la maison d'asile où nous descendîmes pour y demeurer deux jours enfouis sous la neige et ne voyant plus ni ciel ni terre à cause du vent qui soulevait les flocons de toute part. Nous ne pûmes nous en tirer qu'en descendant à pied la montagne, ayant de la neige jusqu'au-dessus du genou et, plus bas, de la boue et de l'eau jusqu'à mi-jambe. Après cinq heures de marche, nous arrivâmes à Tende d'où nous repartîmes

[1] REY, I, 496-497.

pour Nice au milieu de la nuit dans un cabriolet découvert. Enfin, le 2 décembre, à 9 heures du soir, nous entrions dans la ville et nous nous dirigeâmes sur-le-champ chez notre respectable et bien-aimé oncle que le Cardinal, arrivé quelques heures avant nous, avait déjà prévenu. En le voyant si bien portant, nous nous consolâmes de tous les accidents de notre voyage et nous remerciâmes Dieu que personne n'eût pris mal, pas même ma mère qui a fait des prodiges pour un âge aussi avancé que le sien.

374. [Au p. Tempier, à Marseille].[1]

374. VII Lettres aux Oblats de France

Décès de l'Archevêque d'Aix.

Nice, le 4 décembre 1830.

J'ai le plus grand regret de ne pouvoir présider moi-même l'office pour l'Archevêque, car je regrette sincèrement de bon Prélat[2]. Je partage vos craintes sur le choix de son successeur et sous plusieurs rapports; c'est pourquoi je n'oublierai rien pour préparer un gîte à ceux qu'on priera vraisemblablement de déloger[3]. Je suis occupé de cette affaire depuis mon départ de Fribourg et je ne suis pas sans espoir de réussir, si nos prières nous obtiennent la protection de Dieu; il y a de grandes difficultés à surmonter, mais quels obstacles ne renverse pas la prière des âmes qui ne veulent que plaire à Dieu?

375. [Au p. Tempier, à Marseille].[4]

375. VII Lettres aux Oblats de France

Que le p. Tempier soit modéré dans ses relations et sa correspondance avec les autorités civiles. État de santé du Fondateur.

Nice, le 24 décembre 1830.

J'aurais voulu que l'on eût retranché quelques expressions dans vos lettres[5] et surtout que vous n'eussiez pas eu l'idée de déposer votre réclamation dans un journal; que le journal en parlât, à la bonne heure, mais que vous l'en chargiez, j'y ai vu plusieurs inconvénients. En somme, je crois que dans les circonstances il faut être fort mais mesuré dans les termes, d'abord pour ne pas donner prise sur soi, puis pour n'avoir pas

---

[1] REY, I, 498.
[2] L'Archevêque d'Aix, Mgr C.-A. de Richery, était décédé subitement, le 26 novembre.
[3] La maison de Nîmes était fermée (lettre du p. Tempier, 3 septembre, dans REY, I, 497) mais celle d'Aix ne semblait pas en danger. Le Fondateur, dans ses courses en Suisse et en Italie, essayait pourtant de préparer la voie à d'autres fondations hors de la France: en Sardaigne, dans le diocèse de Saint-Jean de Maurienne et dans le diocèse de Nice (REY, I, 498).
[4] REY, I, 499-500.
[5] On conserve, dans le Registre des Lettres administratives de l'archevêché de Marseille, de nombreuses lettres du p. Tempier aux autorités civiles qui cherchaient toutes les occasions possibles pour créer des difficultés. La lettre du p. Tempier à laquelle le Fondateur fait allusion concernait la dispute qui fit suite à un incident provoqué par des jeunes pendant un office dans l'église St-Théodore, le 28 novembre. J. LEFLON, (Mgr de Mazenod, II, 357-412) expose les menus détails des difficultés entre l'Évêché et les autorités civiles après 1830.

l'air d'être mu par une irascibilité qu'on pourrait attribuer à la rage d'être vaincu, car il ne faut pas se dissimuler que l'on nous classe dans la catégorie des vaincus. C'est ce ton mesuré, mais ferme, que je vous conseille de prendre dans la réponse que vous ferez à l'inconcevable et vraiment ridicule lettre de Monsieur Mérilhou[1]. Je crois qu'il faut garder les gros mots pour la dernière extrémité. J'avoue néanmoins qu'il y a de quoi perdre patience... Un petit mot sur la liberté pourrait être placé à propos. Il ne faut pas de dissimuler que la persécution commence. Écrivez-nous tout de suite après Noël; je redoute quelque scandale pour cette
sainte nuit et on ne demanderait pas mieux que de vous en rendre responsable.
... Il n'est pas croyable comme le moral influe sur le physique de ma triste persone. Mon cœur me pèse, il bat difficilement et trop vite[2].

376. [Au p. Tempier, à Marseille].[3]

376. VII Lettres aux Oblats de France

Désir de rentrer à Marseille.

Nice, le 31 décembre 1830.

...Étonnez-vous que ces malheureux vous insultent quand ils traitent d'évêque fugitif[4] un évêque de l'âge et du mérite de mon oncle! Tout me fait désirer d'arriver au plus tôt auprès de vous, mais j'attends toujours la réponse de Turin[5]. Croyez que je suis très contrarié que mon oncle se trouve ici tandis que les autorités civiles fatiguent son administration par leurs mesquines exigences et leurs ridicules prétentions, mais il paraît que c'est un parti-pris par mon oncle de rester l'hiver à Nice à moins que la situation ne s'aggrave et n'accélère son retour. C'est ce qui me cloue ici où je vais redire tous les jours mes ennuis aux flots de la mer par lesquels il me semble toucher à la maison que vous habitez sur ses bords... le plaisir que j'éprouverai en vous revoyant remettra mon cœur à l'aise.

---

[1] Ministre des Cultes qui demandait de ne faire des réunions dans les églises que les dimanches et les quatre fêtes chômées, conservées par le Concordat de 1801.
[2] De nombreux soucis accablaient le Fondateur: l'aumônerie du collège d'Aix était enlevée aux Oblats, la maison de Nîmes fermée, le p. Capmas tombait gravement malade. Fortuné allait également mal depuis quelques jours, etc.
[3] REY, I, 500.
[4] On menaçait Mgr Fortuné de ne pas lui continuer son traitement s'il ne rentrait pas bientôt à Marseille.
[5] Réponse au projet de fondation en Sardaigne.